# LE QUARTIER DES MANGANES

## ET LA PREMIÈRE RÉGION DE CONSTANTINOPLE

RECHERCHES FRANÇAISES EN TURQUIE

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE

M. R. DEMANGEL

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

DEUXIÈME FASCICULE

# LE QUARTIER DES MANGANES

## ET LA PREMIÈRE RÉGION DE CONSTANTINOPLE

PAR

R. DEMANGEL ET E. MAMBOURY

PARIS

E. DE BOCCARD, ÉDITEUR

1, RUE DE MÉDICIS

1939

# AVANT-PROPOS

Ce n'est pas pour obéir à une tradition respectable que nous demandons ici l'indulgence du public cultivé auquel nous nous adressons : nous avons conscience que la pierre que nous apportons à la reconstruction de la ville impériale n'est pas en une matière impérissable. Nos travaux ont été menés, parmi des préoccupations plus graves, dans une atmosphère qui n'était pas celle de la recherche archéologique habituelle. On ne devra donc point nous faire grief de n'avoir pas poursuivi le dégagement de tel mur ou mieux illustré tel détail important : le défaut ne nous a généralement pas échappé, mais nous avons dû limiter nos prétentions et nous contenter parfois d'un succès très modeste.

L'exposé des résultats sera donné selon l'ordre topographique. La chronologie des monuments est en effet trop incertaine pour permettre de renoncer, en faveur de l'ordre historique, à la clarté du plan topographique, qui est le véritable plan archéologique. La suite des chapitres présentera donc, après un bref historique des fouilles, l'Arsenal des Manganes et sa muraille, le couvent et le palais des Manganes, le Saint-Sauveur et son ayasma, enfin la région du monastère de l'Hodigitria. L'ouvrage est complété par deux appendices : un catalogue des objets recueillis dans les citernes et une étude sur le bas-relief de la Vierge orante.

Le principal intérêt de cette publication est d'apporter un plan soigneusement établi des vestiges byzantins qu'il a été possible de relever, en ajoutant aux données de la fouille celles que le hasard avait laissées visibles ou accessibles. Le quartier des Manganes était un des plus mal connus (cf. le plan hautement fantaisiste de K. Wulzinger, *Byzant. Baudenkm. zu Konstantinopel*, p. 39, fig. 19, dans une étude par ailleurs fort intéressante) en raison de son importance militaire et de la proximité du Vieux Sérail, autour duquel les sultans avaient fait le vide, rasant tous les édifices existant entre le soutènement des palais et la muraille maritime. De ce plan, M. Mamboury a le mérite et la responsabilité. S'il est parfois demeuré entre le plan, certains dessins et le texte quelques divergences orthographiques (en particulier pour les noms propres) ou chronologiques, on voudra bien nous en excuser en raison des quelques milliers de kilomètres qui ont généralement séparé le dessinateur et le rédacteur.

Autour du plan ont été réunis quelques matériaux — l'inépuisable trésor des actes, correspondances, chroniques et récits de pèlerins en fournirait bien d'autres — et quelques hypothèses, sans

autre prétention que de consigner un état actuel de la recherche, de poser quelques jalons et de préparer des bases de départ aux archéologues qui, dans un avenir que nous voudrions proche, pourront reprendre en main l'étude topographique et historique de la région.

Pour cela, des fouilles méthodiques sont encore nécessaires. Elles pourraient, en rendant la vie à l'un des plus brillants quartiers de Byzance, transformer des ruines inertes en un magnifique jardin du passé, où les touristes et les poètes iraient en pèlerinage après le forum de la Ville des Césars ou l'Agora d'Athènes : ils y trouveraient autant d'histoire et une vue infiniment plus belle.

CHAPITRE PREMIER

# HISTORIQUE DES FOUILLES

Les vastes jardins situés à l'Est du Vieux Sérail, entre la muraille du palais des sultans et le rempart de la Marmara (fig. 1), organisés militairement pendant la guerre par l'administration turque, se trouvèrent, lors de l'arrivée des Alliés à Constantinople, faire partie des cantonnements réservés au Corps d'occupation français.

C'est à cette attribution fortuite et aussi à une saine tradition de l'armée française, celle du « quart de vin » du troupier, que sont dues les fouilles du quartier des Manganes.

L'Intendance française avait, en effet, pour l'approvisionnement des troupes, accumulé dans ses magasins de Gulhané (fig. 2 et 3) d'importants stocks de vin. Mais les fortes chaleurs de juin 1921 marquèrent impérieusement la nécessité de les entreposer dans un endroit frais. Les officiers chargés du service, le capitaine Henriet et le lieutenant Pichoret[1], ayant observé que dans l'enceinte même du parc militaire, autour de la voie ferrée et près de la mer, s'ouvraient des souterrains faciles à transformer en caves, pénétrèrent dans plusieurs d'entre eux pour les examiner et commencèrent à les faire aménager pour le logement des barriques. Les modestes travaux de terrassement entrepris en juin 1921 à l'aide de trois soldats dans les sous-sols du parc des subsistances militaires devaient, grâce à l'intérêt montré pour ces recherches par le commandant des troupes françaises, le général Charpy[2], prendre bientôt une plus grande extension et permettre l'étude de l'important groupe de ruines des Manganes.

L'historique détaillé des fouilles, les difficultés administratives et les négociations diverses auxquelles elles donnèrent lieu — dont on a en mains tous les éléments[3] — seraient d'un intérêt scientifique limité et trop peu actuel pour mériter d'être ici exposés par le menu. On s'en tiendra

1. Nous sommes heureux de remercier ici M. le capitaine Pichoret pour les renseignements, photographies ou levés qu'il a pu nous communiquer.

2. Le général Charpy avait fait partie, en 1911, de la mission militaire française en Grèce. Comme chef d'état-major des armées alliées de Salonique, il avait suivi les recherches préhistoriques de Macédoine. Il ne pouvait manquer d'accorder tout l'appui nécessaire aux travaux archéologiques de Gulhané, comme à ceux de Macrikeuy ou d'Éléonte. Il fut bien secondé par plusieurs de ses officiers, auxquels a été déjà rendu un juste hommage dans l'*Avertissement* du premier fascicule de cette publication (*Le tumulus dit de Protésilas*, par R. Demangel, p. v).

3. Les dossiers ont été remis au Conseiller technique des fouilles en septembre 1923, à la veille du départ du Corps d'occupation français. Les difficultés politiques d'une époque où les susceptibilités nées de la guerre contrariaient encore les études désintéressées, les démêlés avec les autorités locales, les conflits d'attribution et les rivalités de personnes n'ont pas à entrer ici en ligne de compte, malgré l'intérêt historique et humain que présenterait cet exposé : mais ne pas évoquer au moins ces heures troublées serait trahir ceux qui les ont vécues.

volontairement à l'essentiel et l'on évoquera succinctement les trois périodes actives que connut le chantier de Gulhané. Dans les intervalles, les complications locales, la tension politique, les relèves de troupes ou simplement les pluies de l'hiver furent responsables de la suspension des travaux.

1° — *Juin - 24 août 1921.*

La découverte d'un lot de cruches, utilisées aux extrados des voûtes dans le chemin de ronde maritime, avait répandu le bruit, comme il arrive souvent en pareil cas, de trouvailles de prix, et motivé, dès le mois de juillet, une demande d'explications des autorités locales responsables. L'enquête, aussitôt ouverte à ce sujet par l'État-major français, précisa[1] qu'il s'agissait des travaux exécutés pour l'emmagasinement des denrées de l'intendance, au cours desquels avaient été recueillis

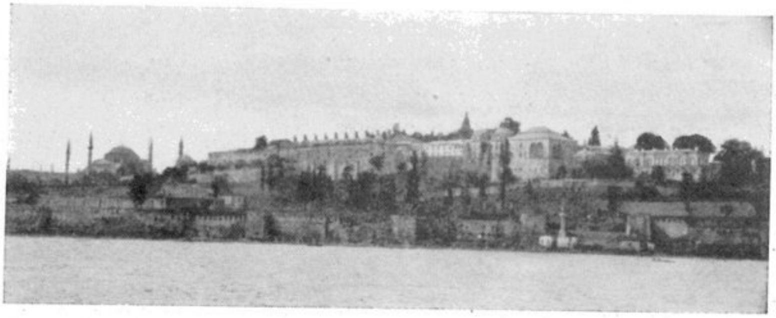

Fig. 1. — Les jardins du Sérail et Sainte-Sophie.

une certaine quantité de gargoulettes en terre grossière, objets sans intérêt et sans valeur, ainsi que des fragments de céramique. Mais il était signalé en outre dans les rapports militaires que ces recherches avaient révélé l'existence d'immenses citernes s'étendant sous toute la région située entre la voie du chemin de fer et la route de Gulhané, et que l'exploration de cet ensemble de substructions permettrait d'améliorer sur plus d'un point notre connaissance de l'histoire de la cité impériale. On estimait nécessaire la présence d'un archéologue qualifié du Musée Impérial, Th. Macridy bey, recommandé par M. Ch. Picard, alors directeur de l'École française d'Athènes, venu en mission à Constantinople.

Entre temps, M. E. Mamboury, connu pour ses recherches de topographie byzantine, avait été consulté et il avait libéralement apporté l'aide de son expérience aux officiers français qui avaient entrepris de lever le plan de la nouvelle cité souterraine ; il fut autorisé à pénétrer dans l'enceinte des subsistances militaires pour prendre des mesures et donner des conseils pour la suite éventuelle des prospections.

La note de la Sublime Porte, invoquant les règlements en vigueur, demandait l'arrêt des travaux et la remise au Musée impérial des objets découverts : ce qui fut fait le 24 août 1921, date du reçu de la Direction générale, mentionnant l'entrée dans les collections du Musée de quatre-vingt-

1. Rapport du chef d'état-major du Corps d'occupation à l'adjoint militaire du Haut-Commissaire français (général Pellé).

douze amphores en terre cuite et d'une caisse contenant trente-sept kilos de fragments de faïence[1].

Ainsi se terminait cette phase préparatoire qui avait montré l'intérêt archéologique et surtout topographique des souterrains de Gulhané.

2° — *1er février - 8 décembre 1922.*

Après le mois d'août, divers événements avaient entraîné la mise en sommeil de l'exploration.

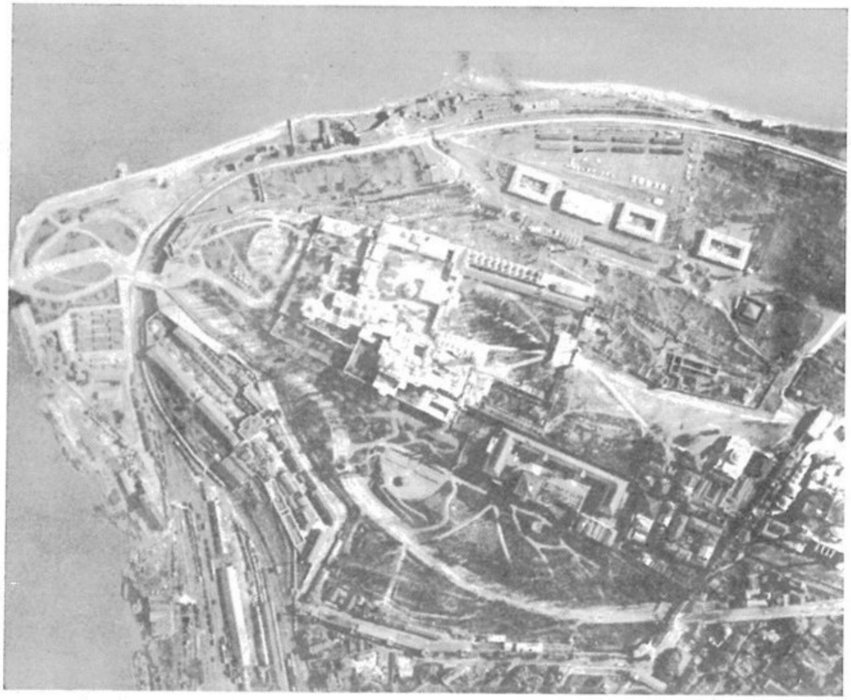

Fig. 2. — La Pointe du Sérail. Vue d'avion.

Toutefois le plan de la région avançait et il allait exiger une reprise des travaux. Il fallait en effet prévoir le déblaiement des voies d'accès à certaines citernes, l'emploi d'échelles pour y descendre et l'installation d'un système d'éclairage permettant de travailler utilement dans ces immenses salles souterraines. Une demande d'autorisation de fouilles fut donc adressée au directeur général des Musées impériaux, Halil bey, le 26 janvier 1922, à la fois pour Gulhané et pour Macrikeuy[2]. La réponse fut naturellement favorable ; elles rappelait (lettre du 1er février 1922) que le musée avait depuis longtemps l'intention de procéder à ces recherches nécessaires pour la topographie de la capitale et elle confiait à Macridy bey, assisté d'un autre fonctionnaire du musée, Aziz bey,

1. Cette céramique, dont la majeure partie provenait des revêtements muraux de l'Indjili Keuchk, présente quelques beaux spécimens de faïences anciennes, Damas, Rhodes, Iznik surtout (Nicée), cloisonnés divers. Elle n'a pas été inventoriée, ni étudiée, et se trouve toujours à la disposition des spécialistes au Musée.

2. Les recherches à l'Hebdomon, moins importantes que celles de Gulhané, mais non sans intérêt, feront l'objet d'un autre fascicule de cette publication.

la mission de suivre les travaux au nom du gouvernement ottoman. Un officier de l'État-major français[1], le capitaine Blanc, était agréé comme directeur officiel des fouilles, et on mettait à sa disposition la bibliothèque du musée.

En fait, les travaux prirent une certaine ampleur, organisés avec beaucoup de méthode aux divers échelons et, pour Gulhané, avec la collaboration scientifique de M. Mamboury.

Le dégagement du chemin de ronde et des abords de l'Indjili Keuchk se poursuivit ; on pénétra dans les diverses entrées de voûtes décelées par l'établissement de la voie ferrée[2]. Puis on aborda les grandes citernes qui vont quasi sans discontinuer du monastère de Saint-Georges au palais des Manganes. En même temps, l'aménagement des ruines se préparait par la confection d'escaliers en bois pour descendre dans les divers sous-sols et par la pose d'un large réseau de fils distribuant partout la lumière électrique. La visite des souterrains allait être organisée pour le grand public. Les savants, d'autre part, commençaient à s'intéresser aux recherches entreprises[3], qui avaient permis la découverte de plusieurs chapiteaux à figures et des fragments du grand bas-relief de la Vierge orante, aujourd'hui exposé au Musée d'Istanbul. L'importance prise par les fouilles allait nécessiter la présence constante d'un spécialiste dirigeant l'ensemble du service archéologique français : ce rôle fut dévolu, sur la proposition de M. Ch. Picard, à un membre sortant de l'École d'Athènes, M. R. Demangel, qui entra en fonctions au début de décembre 1922 comme conseiller technique détaché par le Haut-Commissariat français auprès du Corps d'occupation de Constantinople[4].

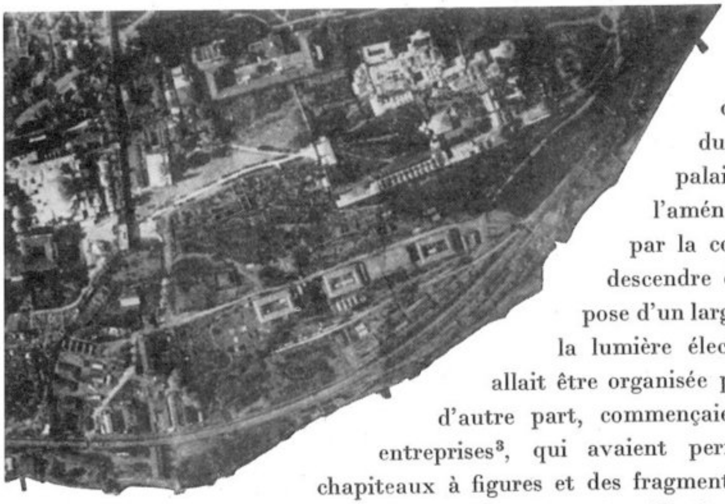

Fig. 3. — Le quartier des Manganes. Vue d'avion.

3° — *8 décembre 1922 - 25 septembre 1923.*

Durant cette troisième période des fouilles, interrompue comme précédemment à plusieurs reprises en raison de la tension politique, on s'est attaché d'une part à compléter et améliorer le plan du groupe des substructions des Manganes, que continuait à étudier M. Mamboury ; d'autre part, ayant obtenu plus de régularité dans la désignation des équipes, le maintien de quelques gradés comme chefs de travaux et surtout un nombre plus important de travailleurs, M. Demangel fit

1. Les résultats obtenus sur les divers chantiers étaient centralisés au deuxième bureau. A Gulhané et Macrikeuy venaient s'ajouter les fouilles de Sedd-ul-bahr (Éléonte et le site préhistorique de Protésilas, celui-ci publié par R. Demangel dès 1926).

2. La direction des chemins de fer ottomans accorda libéralement toutes les autorisations nécessaires. Naturellement on ne travailla pas à proximité immédiate des voies.

3. Parmi les visiteurs de marque, dont les encouragements furent précieux, il faut citer surtout M. Ch. Diehl, membre de l'Institut, qui se fit en quelque sorte le répondant officiel des fouilleurs auprès de l'Académie des Inscriptions et M. Ch. Picard, qui n'avait cessé de suivre attentivement les travaux et à qui est due la nomination d'un conseiller archéologique français à Constantinople.

4. M. Demangel était déjà venu en mission en octobre 1922 pour une quinzaine de jours. Il était accrédité comme conseiller archéologique auprès du Haut-Commissaire français, qui le mettait à la disposition du général commandant le Corps d'occupation par lettre du 8 décembre 1922.

ouvrir un nouveau chantier, à environ deux cents mètres au Sud-Ouest du précédent, celui du monument à plan central, dont un pan de mur courbe apparaissait parmi les figuiers et les énormes tas de foin des subsistances militaires.

La fouille fut poussée activement pendant tout le printemps 1923, mais l'été allait bientôt ralentir puis arrêter définitivement les travaux par suite du départ des travailleurs. L'autorisation de continuer les recherches après l'embarquement de l'armée française fut refusée, et le 25 septembre 1923, les objets trouvés dans les fouilles (conservés jusque-là dans un petit musée provisoire à Gulhané) furent remis officiellement aux Musées turcs[1], en même temps que les chantiers de fouilles eux-mêmes. Les souterrains étaient alors commodément organisés pour les visites en groupes que l'on faisait régulièrement ; ils étaient munis d'escaliers et de rampes en bois et éclairés à l'électricité ; le « baptistère » formait un agréable petit square. Malheureusement l'archéologie allait cesser pour quelque temps de faire partie des préoccupations publiques : dans la semaine qui suivit le départ des troupes, les ampoules, les fils électriques et les escaliers en bois disparurent et les jardins du Sérail reprirent l'aspect qu'ils avaient avant la venue des troupes françaises[2].

On a moins de scrupule à rappeler ici que les fouilles de Gulhané ont été exécutées entre juin 1921 et septembre 1923 (et complétées par quelques sondages en octobre 1933), si l'on observe que les résultats obtenus alors ont été, dans les grandes lignes, portés à la connaissance des érudits et des amateurs par de nombreux périodiques.

Sans parler des journaux ou des revues d'art[3], les chroniques des divers bulletins archéologiques ont fait chaque année mention des découvertes[4] ; l'*Arch. Jahrbuch* de Berlin les a tardivement résumées en 1929[5] ; le nouveau Guide de Constantinople[6] les a diffusées dans le grand public. Plusieurs communications ont été adressées à l'Académie des Inscriptions de Paris sur les trouvailles les plus importantes[7]. La grande Vierge orante a été reproduite dans de nombreuses publications[8]. Des photographies ont été faites avec ou sans notre autorisation par plusieurs spécialistes[9], éditées même à Istanbul (piscine de l'Hodigitria). Chacun, au reste, a pu prendre librement des mesures ou des relevés sur le terrain même, partout cultivé par des maraîchers, sauf sur certains points dangereux (en raison du semi-effondrement des sous-sols), où il reste en friche à la merci des oiseleurs et des contrebandiers. Nous pouvions être malgré tout cela, sachant les difficultés d'accès et d'étude des ruines, en majeure partie souterraines, assurés que le site se défendrait par lui-même et qu'aucune publication véritable des résultats de nos recherches ne verrait le jour avant celle-ci.

1. Les objets avaient été peu à peu transportés de Gulhané au musée. La Vierge avait obtenu la faveur de rester dans le petit musée militaire français, en raison de l'espoir conservé jusqu'à la fin de retrouver de nouveaux fragments du relief. La date du 25 septembre est celle de la signature des papiers donnant décharge aux fouilleurs.

2. M. Demangel, revenu en mission en octobre 1933, compléta, avec la collaboration de M. Mamboury, le plan du Palais des Manganes et celui de l'atrium semi-circulaire. Les sondages faits avec le personnel du musée furent autorisés grâce au très obligeant appui de son directeur général, M. Aziz Ogan.

3. *Revue Art anc. et mod.*, XLII, 1922, p. 378 (Ch. Picard).

4. On signalera particulièrement *BCH*, XLVI, 1922, p. 544 sq. ; XLVII, 1923, p. 542 sq. ; *Byz. Zeitschr.*, 1926, p. 248-9.

5. *Arch. Anz.*, XLIV, 1929, col. 325 sq. (M. Schede).

6. E. Mamboury, *Byzance-Constantinople-Istanbul*, 3e éd. fr., 1934, p. 359 sq.

7. *C. R. Acad. Inscr.*, 1922, p. 198 sq. ; 1923, p. 465 sq.

8. Cf. surtout Ch. Diehl, *Constantinople* (1924), p. 165, et *Man. d'Art byz.*, 2e éd., II, p. 652, fig. 315 ; O. M. Dalton, *East Christ. Art.* p. 190 ; Th. Macridy, Ἐπετ. Ἑταιρ. Βυζ. Σπ., VII, 1931, p. 332, fig. 3 ; Arif Müfit, *Arch. Anz.*, XLVI, 1931, col. 185, fig. 10.

9. Autorisation a été donnée à M. N. Brunov, de l'Institut archéologique de Moscou, et à M. H. Köthe, du musée de Bonn, dont les publications ne nous sont pas parvenues. On trouvera d'intéressantes observations dans K. Wulzinger, *Byzant. Baudenkmäler zu Konstantinopel*, 1925, p. 26 sq., et A. M. Schneider, *Byzanz*, 1936, p. 59, 75 et 90. On signalera enfin une note du regretté P. Émereau dans un article de Mgr Petit paru dans *Studi bizantini*, II, 1927, p. 198 sq., et une intéressante monographie du P. Janin sur Saint-Georges des Manganes dans *E. O.*, XXXIII, 1934, p. 169 sq.

## CHAPITRE II

# L'ARSENAL DES MANGANES

A l'Est de l'ancienne Acropole de Byzance, entre la Marmara et le pied de la citadelle dont les sultans ont fait leur Sérail, s'étend une étroite bande de terre que longe le rapide courant venu du Bosphore (pl. I). C'est sur cette côte doublement protégée, à trois ou quatre cents mètres au Sud du cap septentrional de la presqu'île (l'actuelle Pointe du Sérail, Saraï-Bournou), que Constantin le Grand avait installé son dépôt de machines de guerre (Μάγγανα)[1].

Cet arsenal, en liaison facile par mer avec les provinces éloignées où l'on avait si souvent besoin de matériel militaire, avait pris au cours des siècles une importance considérable : avec ses divers services et dépendances, ateliers de fabrication ou de réparation, parc de machines de guerre, bureaux techniques, dépôt d'armes et d'ouvrages de mécanique ou de poliorcétique, il occupait un vaste emplacement le long de la Propontide, à l'endroit où la côte, s'orientant presque exactement Nord-Sud, s'allonge parallèlement à la rive asiatique de Chrysopolis (Kadikeuy). En arrière, de puissants contreforts dont les bases portent encore les soutènements modernes, étayaient les murs étagés le long des pentes assez raides de l'Acropole (fig. 4)[2].

C'était là un des points sensibles de la défense de la capitale. Aussi la muraille maritime s'y trouve-t-elle renforcée de solides bastions assurant la protection immédiate des accès par les portes ou poternes voisines[3] (pl. II) : passages aujourd'hui murés (remplacés par les portes turques d'Odoun

1. Cf. Banduri, *Anon.* II, p. 26; Du Cange, *Const. christ.*, II, 9, 16 ; Th. Preger, *Script. orig. Const.*, p. 216. Sur le sens de μάγγανα (ou μάγκανα), μαγγανικά, cf. Theoph., *Chronogr.*, 32, 33 et 317 (*Patr. gr.*, 108, 137 B, 140 A et 768 B) ; Paspatis, Βυζ. 'Ανάκτορα, p. 47 sq. — Mangana désignait aussi les *carceres* de l'Hippodrome (Fr. W. Unger, *Quellen der byzant. Kunstgesch.*, 1878, p. XXVIII). Cf. aussi A. D. Kéramopoullos, Πρακτ. 'Ακαδ. 'Αθ., 1929, p. 88 sq. L'Armamentum de Justinien doit être situé aux Manganes. Cf. J. P. Richter, *Quellen der byzant. Kunstgesch.*, 1897, p. 403. La plupart des textes concernant l'arsenal des Manganes sont donnés par Richter, *Quellen*, p. 401 sq.

2. Le soutènement supérieur de la voie ferrée a utilisé de grands blocs de l'ancien rempart (l. 0$^{m}$,40 à 1$^{m}$,50) où se lisent diverses lettres grecques (Κ Ρ Ϙ Ѱ).

3. Plus au Nord, se trouvait, non loin de la pointe du promontoire, la porte de Sainte-Barbe, près de l'église du même nom. On l'appelait aussi porte de Démétrios, du nom d'une autre église voisine. Cf. Richter, *Quellen*, p. 222. Là était l'ancienne échelle de l'Acropole de Byzance. C'est d'elle que partaient les cortèges triomphaux des Comnènes. Cf. F. Chalandon, *Jean II Comnène et Manuel I Comnène*, p. 86 sq. et 490. Sur le rôle historique de cette porte, flanquée de deux tours de marbre blanc et dont les battants de bronze avaient été rapportés de Tarse par l'empereur Nicéphore Phocas (963-969), cf. A. van Millingen, *Byzant. Const.*, p. 249. La porte de Sainte-Barbe jalonnait l'extrémité de la première région au contact de la deuxième et de la quatrième. Cf. Mordtmann, *Esq. topogr. de Constant.*, p. 50. Elle fut détruite en 1816 par le sultan Mahmoud II lorsqu'il aménagea son Kiosque de marbre. L'établissement de la voie ferrée, à partir de 1871, acheva la destruction de cette partie des murailles.

Kapou et de Deirmen Kapou[1]) qui permettaient la sortie du matériel militaire et particulièrement l'embarquement et le débarquement des machines de guerre (fig. 5 et 6).

Sur l'ancien port byzantin[2] s'élève aujourd'hui la petite mosquée de Tabhané[3] (fig. 7).

Comme les autres murailles maritimes de Byzance, celles de la région de l'arsenal sont faites d'un seul rempart flanqué de tours, couronné de créneaux, et percé de meurtrières. Sur plusieurs points, particulièrement en face de l'ancien palais des Manganes, existe en arrière du rempart un

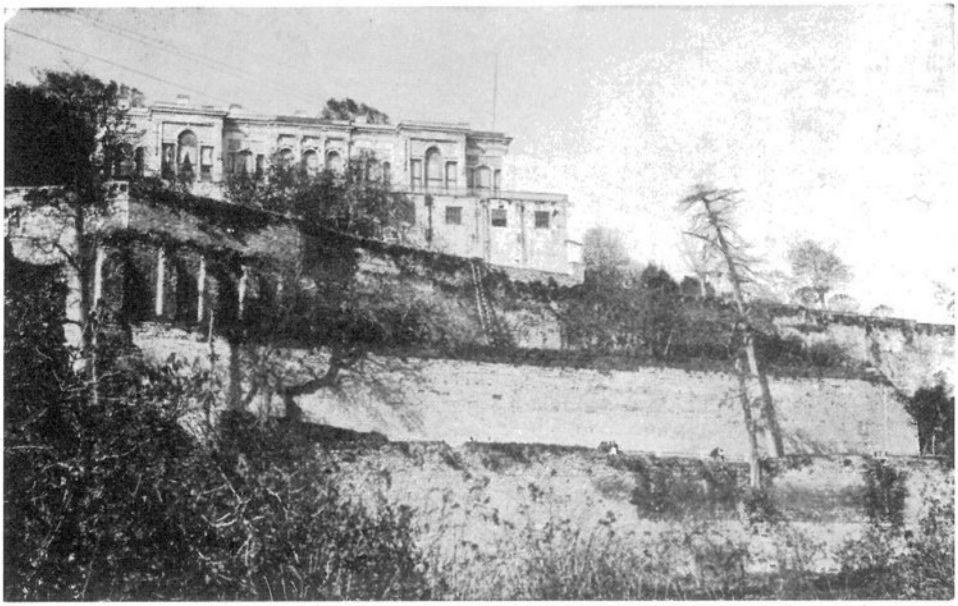

Fig. 4. — Soutènements byzantins au-dessus des Manganes.

chemin de ronde. Les tours se trouvent dans un relativement bon état de conservation, parce qu'elles avaient été bien construites et parce qu'on n'a cessé de les entretenir, même à l'époque turque, en raison de leur proximité du Sérail. Les consolidations turques[4] ont souvent modifié l'aspect des parements ; mais là où tombe le friable mortier plus récent, l'appareil byzantin reparaît avec ses caractères divers selon les siècles (fig. 8 et 9).

1. Les fours avoisinant cette *porte des Moulins*, construits par le Sultam Mahmoud II, ont encore été quelque temps utilisés, après avoir été remis en état, par l'intendance française de 1919 à 1923.

2. Le courant rapide n'a sans doute pas permis l'organisation d'un vrai port : c'était plutôt une sorte d'*échelle* militaire en liaison avec l'arsenal. Les tours avaient l'inconvénient de faire obstacle au courant ; mais ces obstacles mêmes et une certaine inflexion de la ligne de rivage facilitaient l'approche des navires légers ou des mahonnes. En arrière des murs, une dépression traversée par la voie ferrée, en fort talus à cet endroit, rappelle un aménagement ancien en jardin, dû aux sultans. Faudrait-il y chercher les vestiges d'une rade intérieure ? Le silence des textes sur ce point est peu encourageant. Pour le Kynégion, placé près de là par quelques auteurs, cf. *infra*, p. 16.

3. Cette mosquée était en réalité seulement une chapelle (sans *mimber*), construite par Suleiman 1er pour l'hôpital de ses gardes *bostandjis* (jardiniers) : exactement la chapelle des convalescents. Cf. von Hammer, *Hist. emp. ott.*, XVIII, p. 56.

4. Ces consolidations sont surtout des réparations extérieures. Toutefois deux tours ont été, dans ces environs, construites par les Turcs ; la plus méridionale est accolée au saillant du mur qui porte la longue inscription de Théophile (elle en masque la fin : cf. *infra*, p. 11) ; l'autre, plus au Nord, double une tour de Théophile.

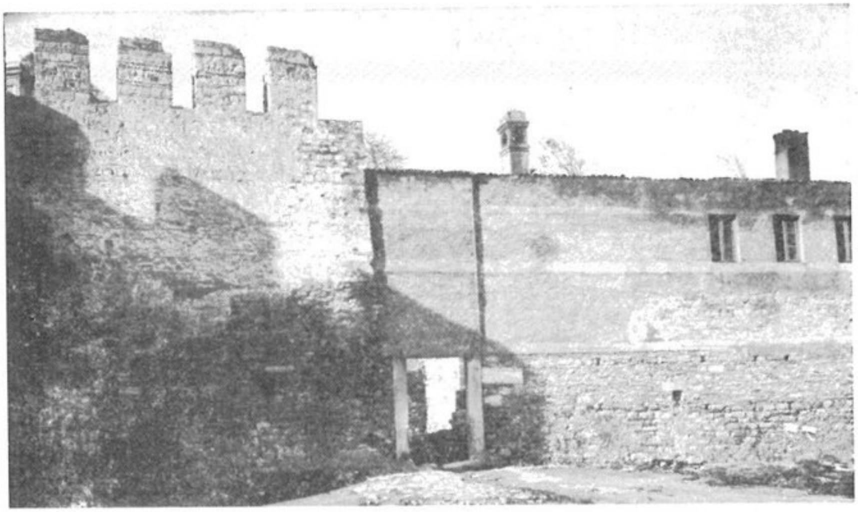

Fig. 5. — Rempart près de la porte turque d'Odoun Kapou.

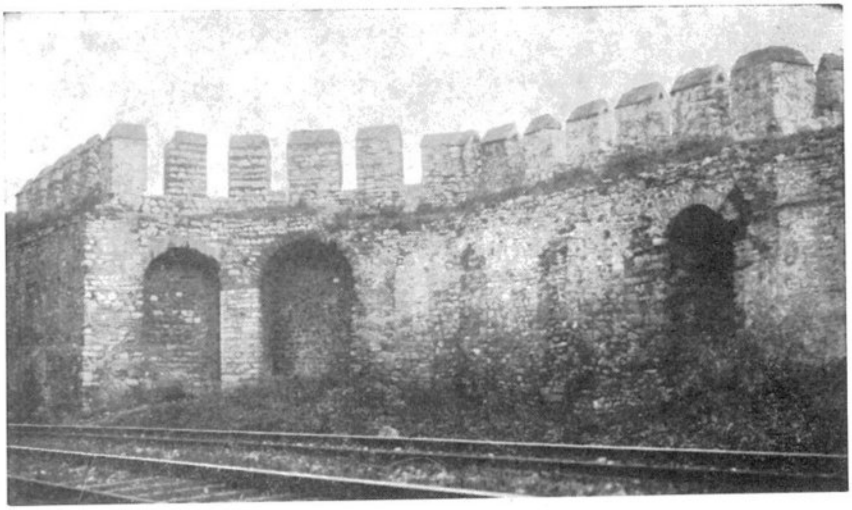

Fig. 6. — Intérieur du rempart maritime.

Au temps de Théodose le Jeune (408-450), les pirateries vandales avaient nécessité la construction d'un solide rempart maritime ; ce fut un des plus utiles travaux de la préfecture de Cyrus[1]. Quatre siècles plus tard, les princes isauriens durent entreprendre de très importantes réfections. Les réparations de Théophile (829-842), qui eurent, ici et ailleurs, le caractère d'une véritable restauration des murailles, portèrent en particulier sur toute la défense maritime du quartier des Manganes jusqu'à Sainte-Barbe[2], où ses tours continuent à monter devant l'ancien arsenal une garde plus que millénaire. L'appareil théophilien est uniforme : les lits de quatre à six briques alternent avec les séries de cinq à sept assises de pierres[3]. En arrière des tours subsiste, au moins au pied du mur, la

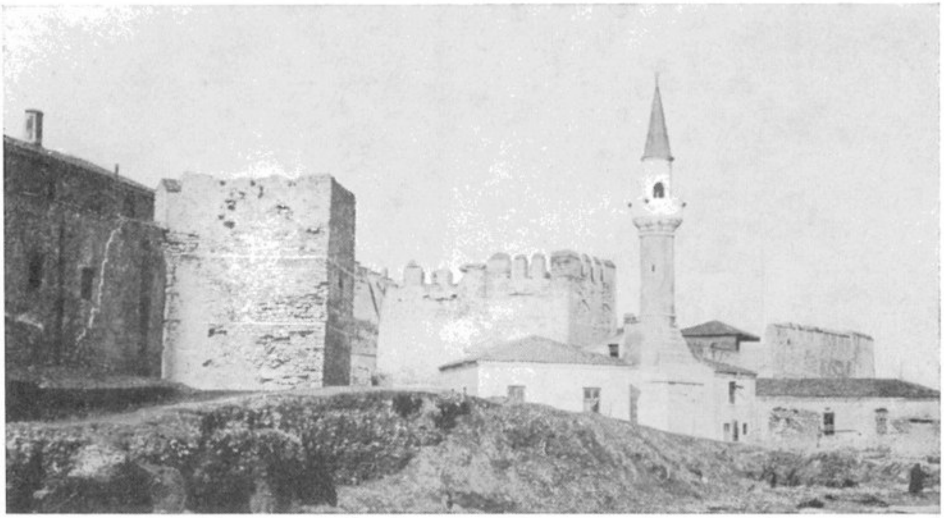

Fig. 7. — Tours de Théophile (2e et 3e inscr.) et mosquée de l'hôpital.

construction préthéophilienne : succession de une à trois couches de briques et de dix à quinze rangées de pierres. Le prudent empereur a, d'ailleurs, pris soin de nous faire souvenir lui-même des importants travaux qu'il avait ordonnés, et l'on voit encore en belle place les inscriptions qu'il fit insérer dans la maçonnerie.

La plus septentrionale des inscriptions conservées qui intéressent les murailles maritimes des Manganes (fig. 10 et 11) est gravée sur un bandeau de marbre de vingt centimètres de hauteur, qui orne un saillant voisin de la porte ottomane d'Odoun Kapou. C'est une invocation rythmée[4] au Christ, dont la vertu prophylactique et particulièrement parasismique assurera jusqu'à la fin des

1. Terminées en 439, les murailles furent détruites en 447 par un tremblement de terre et rebâties en deux mois avec le concours des partis du cirque. Cf. E. Stein, *Gesch. spätröm. Reiches*, I, p. 440, et *infra*, p. 53, n. 4.

2. Cf. A. van Millingen, *Byzant. Const.*, p. 249, et surtout p. 184, où il donne d'après von Hammer, *Const. und Bosp.*, les inscriptions qui entouraient la porte de Sainte-Barbe.

3. Dimensions des briques : 0m,36 de côté sur 0m,04 à 0m,05 de hauteur. Haut. de la série d'assises de moellons, 1m,50 à 1m,75.

4. Cf. l'inscription métrique de Bardas, aujourd'hui disparue, *infra*, p. 67, n. 8.

siècles la protection divine à la réfection des murs réalisée par le pieux Théophile[1]. Comme les plus brèves inscriptions suivantes, cette belle prière inachevée (pour nous) évoque en place noble et sur un point important de la muraille les antiques *apotropaia* de défense des constructions humaines.

A une quarantaine de mètres au Sud de la précédente, la première tour byzantine bien conservée[2] des Manganes présente, sur un bandeau de marbre analogue, une épigraphe plus courte (fig. 12) : entre deux croix, le nom du même restaurateur des murailles se lit facilement sur le front de la tour (cf. fig. 8), le dernier mot de l'inscription (avec la croix) se trouvant rejeté sur le côté Nord. Au-dessus de la ligne et bien au centre de la face principale, une plaque rectangulaire en marbre porte une croix plus grande, cantonnée des huit lettres traditionnelles IC XC NI KA, qui composent le célèbre cri de guerre et de ralliement, le Mont-joie Saint-Denis des empereurs byzantins.

Fig. 8. — Tour portant la 2e inscription de Théophile.

La deuxième tour, peu éloignée de la précédente (environ 30 mètres) et symétriquement disposée par rapport à un rentrant de la muraille[3] détruit par la voie du chemin de fer, paraît avoir tenu un rôle important dans la défense de l'arsenal[4]. Elle est flanquée de deux portes murées aujourd'hui, mais bien visibles dans la maçonnerie (cf. fig. 9) et datées par une inscription de Théophile, analogue à la précédente, quoique plus courte (fig. 13). La porte septentrionale est la plus large de toutes celles du quartier des Manganes ($3^m,40$).

Complétant la protection de l'ouvrage (cf. pl. II), à une quarantaine de mètres plus au Sud, la troisième tour inscrite[5] de Théophile[6] (fig. 14) offrait encore un accès latéral par une poterne

1. Mordtmann, *Esq. topogr.*, p. 51 (incomplète) ; A. van Millingen *op. cit.*, p. 183. Les inscriptions de Théophile sont gravées en creux ; des trous de goujons régulièrement espacés montrent que des lettres métalliques y étaient originellement scellées.

2. Cette tour, qui a huit mètres de façade, fait une saillie de $6^m,25$ sur la courtine. Sa hauteur est de $14^m,90$ au-dessus de la mer. Le réduit supérieur, seul accessible, présente quatre meurtrières (deux sur la mer et une sur chacun des flancs), dont le linteau forme bandeau décoratif continu.

3. L'épaisseur de la muraille est ici de $2^m,40$.

4. Largeur de la tour, $7^m,90$ ; saillie sur la courtine méridionale $7^m,45$. Le réduit supérieur a six meurtrières, deux sur chaque face.

5. Seule la fin de l'inscription a subsisté, mais il n'y a aucun doute à avoir sur l'attribution à Théophile de l'épigraphe et de la tour.

6. Tour théophilienne de $7^m,05$ de façade et $7^m,15$ de saillie. Haut. au-dessus de la mer, $12^m,27$. Le réduit inférieur, aujourd'hui inaccessible, possédait sur la face nord une poterne (pl. I, nº 4) avec linteau et montants de marbre. Le compartiment supérieur a six meurtrières, deux sur chaque face. La tour a été entièrement recrépie à une époque récente ; les créneaux, comme

établie sans doute après la construction de la tour et donnant sur le quai de l'arsenal, maintenant occupé par les terrains vagues qui entourent la petite mosquée de Tabhané[1]. A environ sept mètres au Sud de la tour, s'ouvre la porte turque de Deirmen Kapou, qui a remplacé une porte byzantine, comme le prouve un segment d'arc visible dans la muraille entre la porte et la tour. Dans ce bastion, en raison de son orientation face à la Tour de Léandre, certains topographes de Byzance ont voulu reconnaître la fameuse *Tour des Manganes*[2], d'où les empereurs byzantins tendaient, par un système approprié de pieux et de flotteurs, une lourde chaîne de fer jusqu'à l'îlot asiatique, pour barrer le

Fig. 9. — Porte byzantine n° 2 (sous la fenêtre) et tour de Théophile (inscr. n° 3).

défilé du Bosphore et défendre l'entrée de la Corne d'Or contre les attaques venant de la Marmara[3].

Or, il existe, à moins de cinquante mètres au Sud, une autre puissante tour où l'on ne lit pas d'inscription de Théophile[4] (fig. 15). Elle protégeait une porte byzantine[5] murée aujourd'hui, la

ceux de la courtine et de la tour précédente, ont disparu. Au Nord de la tour, à l'intérieur de la courtine, deux consoles à protomes de lions ailés émergent entre les arcades ; une autre analogue se voit entre la tour et la porte de Deïrmen Kapou.

1. Cf. *supra*, p. 8, n. 3. On a pensé que cette mosquée et le petit cloître voisin avaient pu être occupés par la même secte de derviches qui s'étaient auparavant installés au couvent de Saint-Georges et peut-être aussi dans les voûtes du Saint-Sauveur. Cf. K. Wulzinger, *Byzant. Baudenkm. zu K.*, 1925, p. 19. Les ruines de la mosquée ne laissent apercevoir aucune trace de cette occupation.

2. Pour les plus récents, cf. K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 39, fig. 19, et p. 42 ; E. Mamboury, *Guide de Const.*, 3e éd. fr., p. 355. Wulzinger a songé (*op. cit.*, p. 17-18) à la placer plus au Sud, dans les substructions du Saint-Sauveur, ce qui mérite réflexion. Cf. *infra*, p. 13, n. 5.

3. Cf. Unger, *Quellen*, p. 219 sq. ; Richter, *Quellen*, p. 401 sq. La Corne d'Or elle-même était barrée par une autre chaîne aboutissant à Galata.

4. Largeur de la tour, 7m,15 ; saillie au Nord, 7m,15 ; au Sud, 4m,75. Les faces extérieures de la tour ont été entièrement recrépies et ne présentent que des traces difficiles à apprécier d'appareil byzantin. Les meurtrières ne sont pas visibles et l'intérieur n'est pas accessible. La tour a pu remplacer ou renforcer une tour précédente de Théophile. Cf. Unger, *Quellen*, p. 219, n° 563.

5. Cette porte donnait accès à un sous-sol (accessible sur une trentaine de mètres), qui n'est pas un simple chemin de ronde, mais qui fait partie d'un important ensemble de ruines situé entre la muraille et la voie ferrée (cf. pl. I). Lors du percement du passage sous rails voisin, on aurait, d'après un vieil habitant du quartier, trouvé là des colonnes encore debout.

dernière avant celle de Saint-Georges, non loin du Saint-Sauveur : car la longue courtine, dont, il est vrai, l'étude est sur quelques points rendue malaisée par son état de délabrement et de ruine, se poursuit sans trace de passage ni de tour pendant près de deux cents mètres[1]. Ne serait-ce pas de cette tour, la plus méridionale de tout le système de l'Arsenal des Manganes, que serait partie la chaîne tendue par Manuel Comnène[2] ? L'orientation de la tour précédente, qui est celle de la muraille à cet endroit, n'est pas un argument bien solide en faveur de la localisation du point d'attache de la chaîne. Il était naturel, au contraire, que la chaîne partît du Sud du dispositif en raison de la nécessité d'enclore tout le quai de l'Arsenal et ses nombreuses portes dans la zone protégée. La dernière tour semble d'ailleurs différente des autres non seulement par le manque d'inscription de Théophile, mais par sa construction aussi, par l'absence de meurtrières visibles[3] et par l'épaisseur des murailles auxquelles elle se rattache (cf. pl. I). Il semble donc que dans cette tour, la plus proche du monastère des Manganes[4], la plus éloignée de la Pointe et de son si rapide courant[5], on puisse reconnaître la tour des

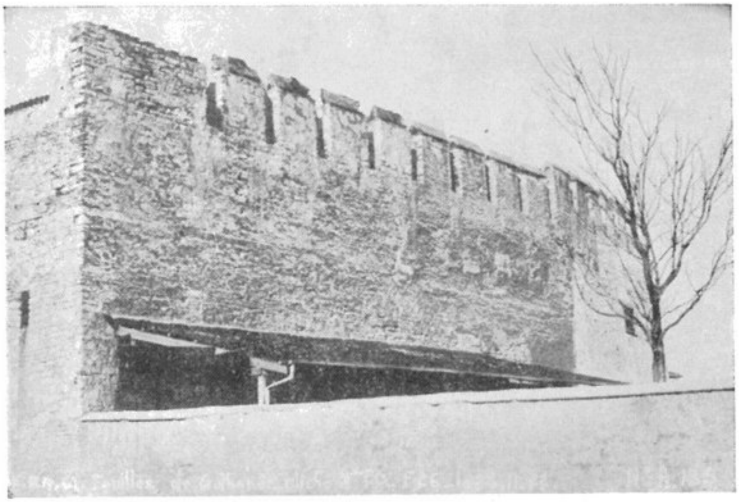

Fig. 10. — Muraille maritime avec inscription de Théophile.

1. Au milieu de la courtine, un redan, limitant une série de fenêtres bien visibles encore dans le rempart (cf. pl. I), peut être le reste d'une tour correspondant au mur de clôture méridional de l'Arsenal des Manganes. Elle aurait été englobée dans la muraille lors du déplacement du rempart par les Comnènes. Les fenêtres, au nombre de sept (écartement, $3^{m},20$ ; haut. $2^{m},10$ ; larg. $0^{m},90$ à $1^{m},10$) sont couvertes par un arc elliptique, avec briques rayonnant selon des centres placés le long d'une verticale médiane. Des colonnes de halage (pour aider à remonter le courant) sont encore visibles tout le long du quai turc.

2. Sous Manuel Comnène, « deux tours furent construites, l'une à Damalis, l'autre près du monastère de Mangane, et on les relia l'une à l'autre par des chaînes de fer » (F. Chalandon, *Jean II Comnène et Manuel I Comnène*, p. 233). Cf. Jean Cantacuzène, *Hist.*, III, 80 (*Patr. gr.*, 153, 1181 D) ; IV, 16 (*Patr. gr.*, 154, 125), etc. On notera l'expression habituellement employée ici : ἡ Μαγκάνων μονή, ὁ ἐν Μαγκάνοις πύργος. L'explication du commentateur de la *Patr. gr.* (Planities est extra Byzantium) est inexacte ; l'erreur a pu être motivée par le passage (III, 87 = *Patr. gr.*, 153, p. 1227) où l'annaliste dit à propos de l'affaire d'Apocauchos que la tour des Manganes pourrait résister à toute la ville. Cf., sur le Philopation, *infra*, p. 40, n. 2. On a par Vitruve des indications sur la manière dont de telles chaînes étaient tendues. Cf. A. Choisy, *Vitruve*, Analyse, p. 34 ; Dr Donnadieu, *Fréjus* (1935), p. 19.

3. Il est possible (et c'est même probable) qu'elle avait primitivement des meurtrières, mais leur disposition n'est pas connue.

4. Nicétas Choniate, *Manuel*, VII, 3, 268 (*Patr. gr.*, 139, 556 B) dit que la chaîne de fer avait été tendue par Manuel Comnène entre la tour construite par lui près de la rive asiatique de Damalis (Arkla) et la tour de Byzance la plus rapprochée du couvent des Manganes (ὁ ἀντίπορθμος οὗτος πύργος τῆς τῶν Μαγγάνων ἄγχιστα δεδομημένος μονῆς). Cf. Unger, *Quellen*, p. 221. Le monastère de Saint-Georges, nous allons le voir, était situé au Sud-Ouest de cette tour, et ses jardins s'étendaient probablement jusqu'à l'Arsenal.

5. Cf. K. Wulzinger, *Byzant. Baudenkm. zu K.*, p. 18. Wulzinger (p. 17) supposerait volontiers que l'antique Kentenarion, le bastion de Constantin, restauré ou rebâti par ses successeurs, était cette tour plusieurs fois reconstruite qui est englobée dans les substructions du couvent du Saint-Sauveur. On ne voit pas comment, une fois l'église édifiée, la chaîne serait partie de cette tour *dissimulée dans la muraille* à l'époque comnène, sans enclore ce que Wulzinger pense être une porte d'honneur du palais (p. 23). C'est l'Arsenal qu'il s'agissait de fermer et c'est l'Arsenal qui pouvait au mieux défendre le point d'attache de la chaîne. Il a pu, au reste, se produire une confusion ancienne à propos du Kentenarion comme il s'en est produit si fréquemment dans la toponymie de Byzance (cf. Philopation, Boucoléon, Hebdomon, Saint-Sauveur, Deutéron, etc.). Je crois certain que la Tour des

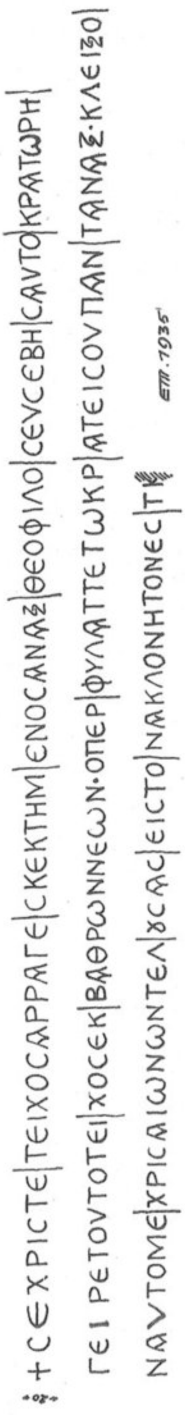

Fig. 11. — Première inscription de l'empereur Théophile.

Fig. 12. — Deuxième inscription de l'empereur Théophile.

Fig. 13. — Troisième inscription de l'empereur Théophile.

Comnènes[1]. Il n'a pas été possible de faire des recherches dans le système de constructions situé à l'Ouest de cette dernière tour. On y signalera seulement l'intéressante découverte faite sur ce point par M. Mamboury de marques de briques rondes ou rectangulaires[2] (fig. 16 et 17).

Fig. 14. — Quatrième inscription de l'empereur Théophile.

En arrière du système fortifié de l'Arsenal, au niveau de la porte de Deïrmen Kapou, existe une dépression dont la forme a incité certains topo-

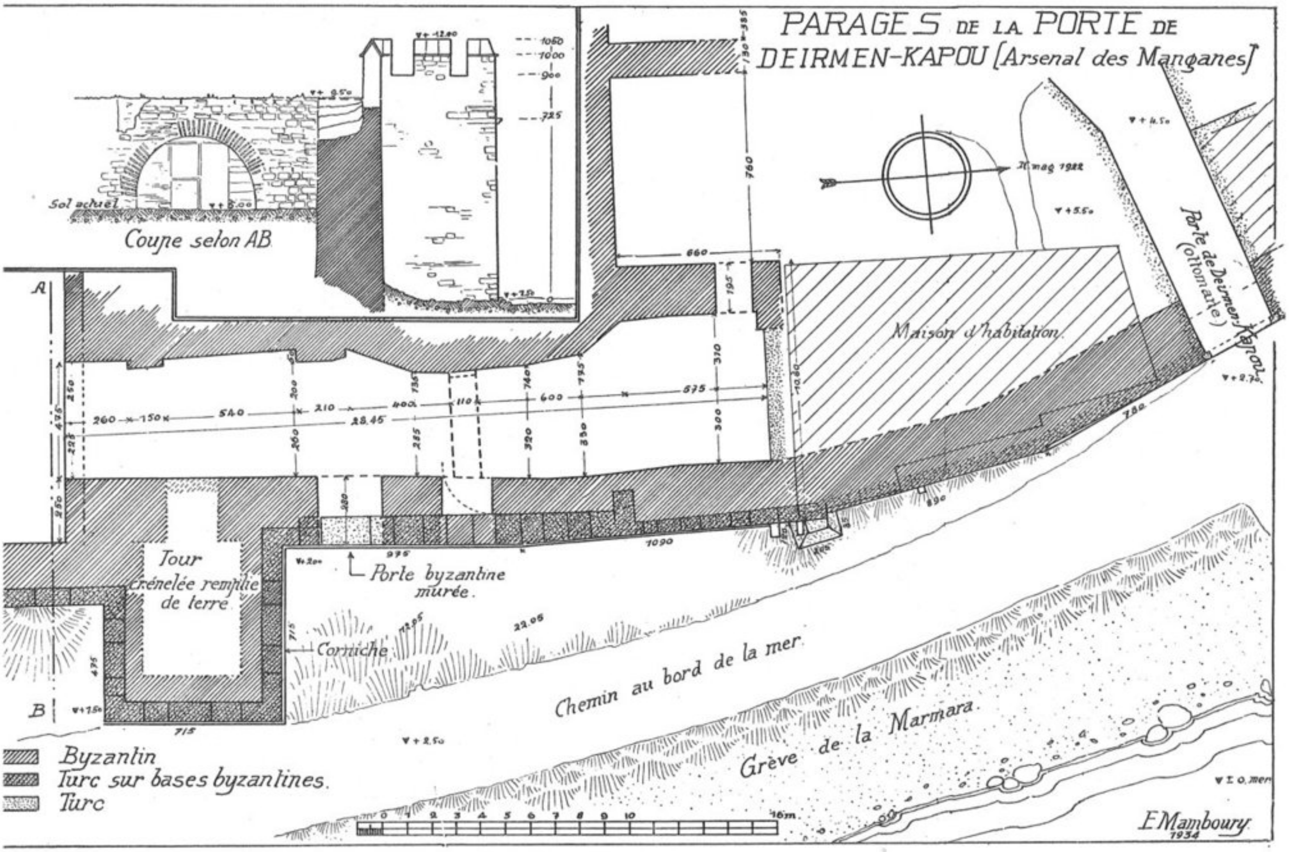


Fig. 15. — Tour des Manganes (?).

Manganes de Manuel Comnène n'est pas celle dont parle K. Wulzinger. Mais il se pourrait qu'il eût raison pour les époques antérieures, et qu'en particulier cette tour de Constantin, rebâtie par Théodose après les tremblements de terre de la première moitié du IVe siècle, puis reportée en avant par Théophile, ait été celle que les Comnènes ont englobée dans les sous-sols du Saint-Sauveur. Tour à chaîne asiatique au Xe siècle (Léon le Diacre, V, 2 ; cf. Unger, *Quellen*, p. 216), elle aurait été remplacée dans cette fonction au XIIe siècle par la Tour de Manuel Comnène, située deux cents mètres plus au Nord.

1. Sur une vue de Constantinople publiée par Hartmann Schedel peu après la conquête turque, en 1493 (cf. Th. Reinach, *REG*, IX, 1896, p. 102), la chaîne qui barre le Bosphore part d'une tour flanquant une porte située à l'Est de Sainte-Sophie. Au Sud de cette tour, la muraille est percée de fenêtres, qui pourraient représenter la série de fenêtres visibles encore aujourd'hui dans la muraille de l'Arsenal (et là seulement pour toute cette région) ; la porte pourrait être la porte byzantine remplacée par Deïrmen Kapou. Mais d'autre part, étant donnée la forme du rivage sur le dessin de Schedel, cette porte pourrait aussi vraisemblablement représenter celle de Sainte-Barbe. Il ne semble donc pas possible de tirer aucun renseignement précis de telles sources figurées, où la fantaisie l'emporte toujours de loin sur le souci de l'exactitude.

2. Marque ronde : diam. $0^m,11$ ; ép. $0^m,05$ : Θ(ΕΟ)Υ ΧΑΡΙC [ΑΝ]ΑΤΟΛ[ΙΟ]Υ [ΙΝ]ΙΒ. Marques + KOCTAN : env.

graphes[1] à localiser sur ce point le Kynégion, l'amphithéâtre érigé par Septime Sévère pour servir aux combats de fauves. Toutefois, pour modeste qu'eût été ce *Petit théâtre,* il eût bien laissé, semble-t-il, quelques ruines qui eussent modifié l'aspect parfaitement uni du sol : or, le niveau des jardins potagers n'est là que de $5^{m},50$ au-dessus de celui de la mer et il n'y a vestige ni de gradins ni de soutènements courbes[2]. Comment, aussi bien, restituer ce théâtre dans un terrain bas si proche de la Marmara, en plein quartier militaire et contre l'Arsenal ? Ajoutons que le flanc oriental de l'Acropole est abrupt de ce côté et que les hautes murailles byzantines qui le soutiennent ne laissent

Fig. 16. — Marques de briques.

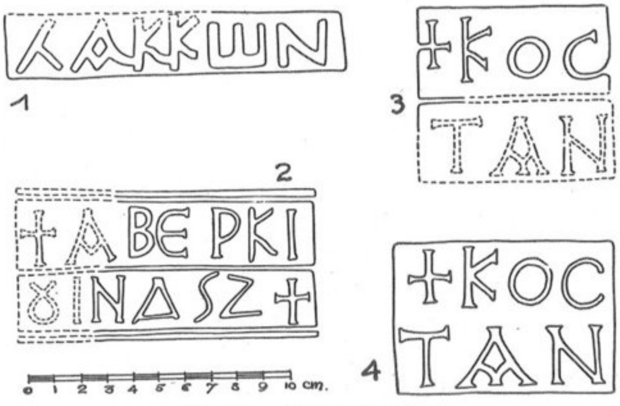


Fig. 17. — Marques de briques.

entre leur pied et le rempart qu'un espace insuffisant pour loger à la fois le Théâtre et l'Arsenal. Enfin et surtout, le Kynégion était, selon les auteurs, dans la deuxième région et non dans la première[3] : sa place doit donc bien être retrouvée sur la pente voisine de la pointe septentrionale de l'Acropole[4], et non dans les environs immédiats de l'Arsenal.

Cet arsenal des Manganes, bien qu'on n'en ait rien retrouvé[5] pour la bonne raison qu'aucune fouille n'a été faite à l'emplacement qu'il occupait, devait s'étendre assez largement, nous l'avons dit, sans qu'il soit nécessaire de supposer là autre chose que de nombreux bâtiments légers[6] : c'était sans doute plutôt un dépôt qu'une forteresse. De cet important voisinage, le quartier tout entier,

$0^{m},08 \times 0^{m},06$. Marque ΛΑΚΚWΝ : long. $0^{m},15$ ; haut. $0^{m},03$ ; ép. $0^{m},04$. Marque ΑΒΕΡΚΙ : haut. $0^{m},06$ ; dimensions de la brique : $0^{m},34 \times 0^{m},35, 0^{m},05$. La brique avec inscription Averkiou (sans rapport avec les reliques de saint Averki conservées au Saint-Sauveur, d'après les pèlerins russes) a été retrouvée également aux Grands Palais et à Sainte-Sophie. Elle est datée par M. Mamboury de l'époque justinienne.

1. A. van Millingen, *Byzant. Const.*, p. 251 ; K. Wulzinger, *Byzant. Baudenkm. zu K.*, p. 39. Cette dépression se prolonge, d'ailleurs, vers le Nord sur près de 250 mètres et présenterait plutôt une forme de stade que de théâtre.

2. Au grand Amphithéâtre, on compte de deux à trois mètres de hauteur de déblais, et près de quatre fois autant, en raison de la pente, du côté des palais.

3. Cf. Unger, *Quellen*, p. 284 ; Mordtmann, *Esq. topogr.*, p. 2 et 51.

4. La colonne des Goths ornait peut-être sa *spina* (?). On voit encore dans la muraille voisine de l'acropole deux arcs de briques superposés qui ont pu appartenir à ce monument.

5. A part les vestiges détruits par l'établissement du passage sous la voie ferrée conduisant vers Deirmen Kapou, signalés ci-dessus.

6. Cf. A. von Szalay et E. Boehringer, *Pergamon*, X, *Die hellenist. Arsenale*, pl. 32 et 43.

comme il arrive souvent[1], avait pris le nom de quartier de l'Arsenal ou des Manganes. Deux édifices ou groupes d'édifices particulièrement : le palais des Manganes et le monastère de Saint-Georges des Manganes, qui vécurent côte à côte et constamment, on peut le croire, dans une étroite dépendance l'un de l'autre.

C'est la topographie du quartier des Manganes, riche en couvents s'il en fut, que les sondages français permettent d'établir dans ses grandes lignes de manière plus assurée qu'il n'avait été jusqu'ici possible de le faire (fig. 18).

1. Il y a un quartier de l'arsenal dans chaque place forte et même à Paris. Dans la région des Manganes, les saints eux-mêmes, sainte Barbe, saint Démétrios ou saint Georges, étaient des saints militaires. Sainte Barbe gardait la porte de même nom près de la pointe orientale de la ville, où l'église de Saint-Démétrios était si bien liée à la muraille qu'elle semblait un bastion de l'Acropole (Richter, *Quellen*, p. 222) ; cf. le plan de Buondelmonte, A. van Millingen, *Byzant. Churches in Const.*, frontispice. Pour Saint-Michel Steiros, cf. Richter, *op. cit.*, p. 176.

Fig. 18. — Le vieux Sérail, vu de Gulhané.

## CHAPITRE III

# L'ÉGLISE ET LE MONASTÈRE DE SAINT-GEORGES DES MANGANES

Le monastère de Saint-Georges des Manganes passe pour une fondation de Constantin Monomaque (1042-1054)[1], qui s'y réfugiait pour y soigner sa terrible goutte[2]. D'après certains annalistes, il mourut et fut enterré dans le couvent même[3]. Cet empereur, il est sûr, construisit et reconstruisit l'église. Dans sa verbeuse *Chronographie*[4], Psellos raconte, avec force détails et non sans blâmer celui qu'il se défend pourtant sans cesse de critiquer, comment Constantin s'y reprit à trois fois pour édifier, chaque fois plus magnifique, une église qui pût rivaliser avec Sainte-Sophie elle-même[5] : creusant plus profondément les sous-sols et surélevant en même temps les terrasses, afin de dominer davantage la muraille et la mer voisines, il détruisait chaque fois de fond en comble ce qui existait, sans égard pour les colonnes de marbre ou les splendides mosaïques[6]. Folle prodigalité, dont la malice des chroniqueurs nous donne une autre explication : la belle activité constructive de l'empereur n'aurait été que prétexte à masquer ses rendez-vous amoureux avec la future sébaste Sklérène[7]. Quoi qu'il en soit, le trésor de Basile II se trouva bientôt vide, mais l'église fut solidement fondée et somptueusement décorée, tout en demeurant quelque temps inachevée[8]. Le quartier entier bénéficia des libéralités impériales, et le monastère s'éleva comme un enviable béguinage parmi les arbres, les fleurs et les eaux dans le parc magnifique du Philopation intérieur[9].

1. Cedrenus, *Hist.*, II, 610 (*Patr. gr.* 122, col. 340 ; cf. *ibid.*, col. 1228); Anne Comnène, *Alex.*, III, 80 (*Patr. gr.*, 131, 276 A); cf. A. M. Schneider, *Byzanz* (1936), p. 59 (bibl.). Sur le culte de saint Georges en Orient, v. la bibl. donnée par J. Ebersolt, *Sanct. Byz.*, p. 115, n. 2.

2. Ὁ δὲ βασιλεὺς κατεχόμενος ὑπὸ τῆς συνήθους νόσου τῆς ποδάγρας ἔκειτο ἐν τῇ παρ' αὐτοῦ νεουργηθείσῃ μονῇ τῶν Μαγγάνων (Cedrenus, *op. cit.*).

3. Cf. Richter, *Quellen*, p. 237, et particulièrement Zonaras, *Ann.*, XVII, 28: κατετέθη εἰς τὴν παρ' αὐτοῦ δομηθεῖσαν μονὴν τῶν Μαγγάνων.

4. Psellos, *Chronogr.*, VI, CLXXXV sq. (éd. Renauld, II, p. 61 sq.).

5. Πρὸς ἕνα τῶν πάντων ἁμιλληθείς (*ibid.*, VI, CLXXXVI). Éphrem mentionne dans sa *Chronographie* (*Patr. gr.*, 143, v. 3157 sq.) les dépenses faites par Monomaque pour la construction du couvent des Manganes.

6. Cette reprise en fondations a fait que le monument actuellement retrouvé en substructions présente une grande homogénéité dans la construction.

7. Psellos, *Chronogr.*, VI, LIV sq. (éd. Renauld, I, p. 143 sq.). De même, Zonaras, *Ann.*, XVII, 27 (éd. Du Cange, II, p. 260), rapporte que Constantin avait choisi ce quartier pour sa fondation pieuse afin de pouvoir rendre fréquemment visite à sa maîtresse, installée non loin du Kynégion (ἵν' ἐκείνῃ προσφοιτᾷ συνεχῶς ἐν τῷ οἴκῳ τοῦ Κυνηγίου). La sébaste Sklérène, qui mourut bientôt d'une maladie de poitrine, fut ensevelie dans ce même monastère des Manganes, près de l'emplacement que Constantin avait voulu se réserver (Psellos, *op. cit.*, LXIX sq. ; éd. Renauld, I, p. 150 sq.). On relira toujours avec profit sur la « Pompadour byzantine » et son impopularité, les jolies pages de G. Schlumberger, *L'épopée byzantine*, III, p. 416 sq.

8. D'après Skylitzès. Cf. Cedrenus, *Hist.*, II, 608 sq. L'empereur avait, au vrai, bien d'autres constructions en train, religieuses ou hospitalières.

9. La beauté de cet ensemble inspira même de pieux versificateurs. Cf. R. Janin, *E. O.*, XXXIII, 1934, p. 170.

De ce milieu du XIe siècle[1] jusqu'à la conquête turque, c'est-à-dire pendant les quatre derniers siècles de l'empire d'Orient, le couvent des Manganes n'a pas cessé d'être mêlé à l'histoire et à la vie de la capitale, de ses princes et de ses patriarches[2].

C'est ainsi que les annalistes mentionnent des dons faits aux moines de Saint-Georges par les empereurs[3], à charge sans doute plus d'une fois d'accueillir dans leur asile les princes ou princesses détrônés. En 1081, par exemple, lors de la prise de la ville par Alexis Ier Comnène, l'impératrice Marie[4], femme de Michel VII, puis (après l'abdication de l'incapable Parapinace) de Nicéphore Botaniate, se retira au domaine (au palais, puis au monastère) des Manganes, avec son fils Constantin, alors âgé de sept ans, qui ne devait pas profiter du titre d'*auguste* qu'on lui laissait[5]. De même les empereurs y enfermèrent parfois les patriarches, avec interdiction d'en sortir[6].

Au cours du XIIe siècle, le couvent s'enrichit et s'agrandit. Un supérieur des Manganes, Chariton, devint patriarche en 1176[7]. Après avoir presque annexé le palais voisin des Manganes, le monastère profita peut-être de sa destruction, vers le temps d'Isaac l'Ange[8]. Il était alors entouré de jardins, d'un hôpital[9], possédait une bibliothèque[10] et il connut une prospérité qui ne cessa d'attirer en foule les pieux visiteurs. Nous savons en effet par les récits de voyages parvenus jusqu'à nous que l'église de Saint-Georges renfermait, au début du XIIIe siècle, de nombreuses reliques qui ont émerveillé les pèlerins russes. L'archevêque Antoine de Novgorod cite « le crâne de saint Georges, la main du saint martyr Procope et d'autres saintes reliques », et il ajoute : « L'autel de cette église est orné de pierres précieuses et surmonté par l'image du Sauveur causant avec la Samaritaine près du puits »[11].

Le temps de l'occupation latine ne semble pas, tout au contraire, avoir porté préjudice au monastère, dont l'importance est clairement attestée par le nom de *Bras de Saint-Georges*, que prend chez les chroniqueurs français le détroit qu'il dominait[12]. L'église de Saint-Georges fut alors, avec plusieurs autres, affectée au culte latin[13], et c'est dans le « moutier de Monseigneur Saint-George de la Mange » que fut enterré « à moult grand honneur » le brave comte Hugues de Saint-Pol, mort à Constantinople de la goutte et des fatigues de la campagne[14].

1. Il semble que les privilèges demandés pour le monastère furent accordés par le patriarche Constantin Likhoudès seulement en 1059 à Isaac Ier Comnène (E. de Muralt, *Chronogr. byzant.*, p. 3). Cf. pourtant G. Schlumberger, *op. cit.*, III, p. 672.

2. Pour l'histoire de l'église et du monastère, on se reportera à l'étude de R. Janin, *op. cit.*, p. 171 sq. (*bibl.*, p. 171, n. 1).

3. Cf. E. de Muralt, *op. cit.*, p. 6.

4. Du Cange, *Const. christ.*, I, II, 155 ; Zonaras, *Ann.*, XVIII, 21 ; Anne Comnène, *Alex.*, III, 80. Cf. E. de Muralt, *op. cit.*, p. 45. Ce pourrait être le tombeau de cette impératrice que Clavijo vit dans l'église Saint-Georges (*infra*, p. 22). Plus tard, l'empereur Jean Cantacuzène se retira, après son abdication, dans le monastère des Manganes (1355), où il vécut sous le nom de moine Joseph (*Cantacuz.*, IV, p. 307 sq.). Cf. A. van Millingen, *Byz. Const.*, p. 252 ; R. Janin, *op. cit.*, p. 175.

5. Cf. *infra*, p. 40.

6. Ἀπρόϊτον μένειν ; Jean Cantacuzène, *Hist.*, I, 50 (*Patr. gr.*, 153, p. 341 A). Sous le règne de Michel Paléologue, le patriarche Jean Veccos dut se réfugier quelque temps au couvent des Manganes. Cf. Pachymère, *Michel Paléologue*, VI, 15, 459 (*Patr. gr.*, 143, 917 B). Cf. aussi Zonaras, *Ann.*, XVIII, 5.

7. Cf. Éphrem, *Chronogr.* (*Patr. gr.*, 143), v. 10188 sq. L'higoumène du couvent de Saint-Georges « occupait la seconde place dans les sessions du synode et dans les cérémonies officielles à Sainte-Sophie » (R. Janin, *op. cit.*, p. 174).

8. Cf. *infra*, p. 42.

9. Cf. K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 42.

10. R. Janin, *op. cit.*, p. 177.

11. *Itinéraires russes en Orient* (trad. de Mme B. de Khitrowo), p. 100.

12. Guillaume de Tyr, éd. Paulin Paris, I, p. 65 (l'église Monseigneur Saint-Jorge dont celle mer a nom le Bras Saint-Jorge) ; Villehardouin, *passim* (Bras Saint-Jorje). Deux siècles plus tard, vers 1420, le diacre Zosime écrivait : « la Ville impériale est triangulaire... Dans le premier angle, en venant de la *Mer Blanche*, se trouve le couvent de *Stoudios* ; dans le deuxième, celui de *Saint-George*. C'était jadis une petite ville, appelée *Byzantine*, vis-à-vis de *Scutari*... Dans le troisième angle est située l'église des *Blachernes*... » (*Itinér. russes*, p. 206). La Pointe du Sérail était *l'angulus Sti Georgii in Manganis* (Mordtmann, *Esq. topogr.*, p. 51).

13. Cf. Paspatis, Βυζ. Μελ., p. 194.

14. Villehardouin, CXXXVI (éd. P. Paris, p. 110 sq.). Le comte de Saint-Pol fut « enseveli dans le tombeau de la Scléréna, dont les restes furent probablement jetés au vent » (R. Janin, *E. O.*, XXXIII, 1934, p. 172). Son corps a pu être par la suite ramené en France, ce qui expliquerait que les généalogistes le disent enterré en France, à l'abbaye de Cercamp.

Au XIVe siècle, la « colline du Saint martyr George, appelé *force invincible* »[1] abritait, avec le corps de sainte Anne, les instruments de la Passion, que l'empereur et le patriarche allaient processionnellement baiser pendant la semaine sainte. Étienne de Novgorod les signale vers 1350, ainsi que Jean Cantacuzène[2]. Le scribe Alexandre, en 1393, mentionne, parmi beaucoup d'autres reliques, la même présence, dans le couvent des Manganes, de « tous les instruments de la Passion du Sauveur : le manteau de pourpre et le Sang, et la Lance, le Bâton, l'Éponge[3] ». Vers 1420, le diacre Zosime a vu encore « beaucoup de saintes reliques » dans le grand couvent de *George Mangana*[4], mais les emblèmes de la Passion semblent alors conservés, pour une petite partie, au couvent de femmes proche de *Pandanassy*[5] (Pantanassa), la plupart à l'église du *Prodrome* de Pétra, dans le quartier des Blachernes : c'est là que sont signalés la Sainte Tunique, la Lance et le Roseau, l'Éponge et le Sang sorti de l'image du Christ percée par les « Juifs de Bérythe »[6]. Les témoignages du Castillan Clavijo et du Florentin Buondelmonte, abondants en détails topiques[7], confirment de manière irrécusable celui de Zosime, et il est sûr que les saintes reliques n'étaient plus au XVe siècle dans le couvent des Manganes[8], comme elles n'y étaient pas avant l'occupation latine[9] : elles y étaient donc demeurées exactement deux siècles.

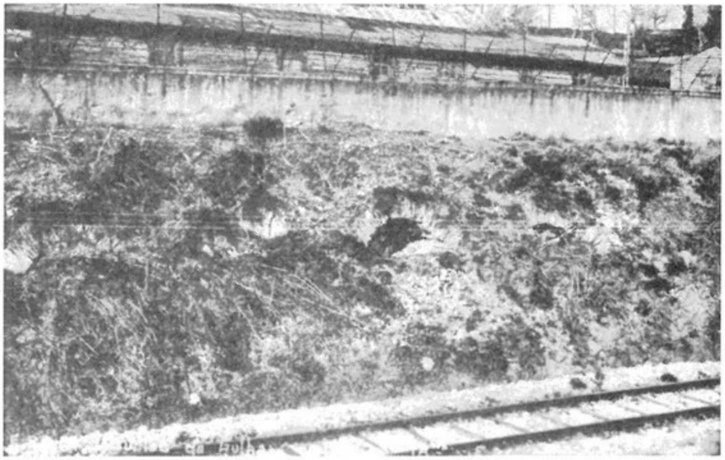

Fig. 19. — Talus de la voie ferrée coupant les substructions du couvent de Saint-Georges.

La première moitié du XVe siècle, malgré le mouvement général de retrait de la cité des Paléologues vers le réduit des Blachernes[10] et la menace turque de plus en plus pressante, resta une brillante époque pour le monastère des Manganes[11]. Sur ce point la relation de Clavijo et celle du Pèlerin russe

1. *Itinér. russes*, p. 119 (Étienne de Novgorod).
2. Jean Cantacuzène, *Hist.*, I, 59 (*Patr. gr.*, CVIII, p. 401 A).
3. *Itinér. russes*, p. 162.
4. *Ibid.*, p. 202.
5. *Ibid.*, p. 202.
6. *Ibid.*, p. 205.
7. J. Ebersolt, *Sanct. Byz.*, p. 116 sq.
8. Le pèlerin russe anonyme qui a décrit Constantinople dans le deuxième quart du XVe siècle (*Itinér. russes*, p. 230) a vu dans l'église des Manganes le grand reliquaire d'argent qui les renfermait jusqu'au début du siècle et dont on n'avait pas dépouillé le couvent. Seules les reliques avaient émigré vers le quartier plus sûr des Blachernes.
9. Elles étaient pour la plupart, au moment de la prise de Constantinople par les Croisés, conservées non plus à Sainte-Sophie, mais dans l'église de la Vierge du Phare au Grand Palais. Cf. J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 24 sq. Une petite partie de ces reliques a été, selon le principe byzantin de la division des reliques, emportée en Occident par les Croisés au XIIIe siècle. Mais la plus grande partie des instruments de la Passion resta à Constantinople (J. Ebersolt, *op. cit.*, p. 118 sq.).
10. Ce déplacement avait été inauguré par les Comnènes. Cf. *infra*, p. 42.
11. En 1401, les moines manganiotes assurent le service deux fois par mois dans l'église de Saint-Étienne. Cf. E. de Murall, *Chronogr. byzant.*, p. 779. Le futur archevêque d'Éphèse, Marc Eugénicos, (avec son maître Syméon), en raison des incursions des Turcs, quitta Antigoni en 1420 pour se retirer au monastère des Manganes. Cf. L. Petit, *Studi bizant.*, II, 1927, p. 197. Il y revint mourir et y fut enterré, en 1444, devant la porte de l'église (R. Janin, *E. O.*, XXXIII, 1934, p. 176).

anonyme concordent. L'ambassadeur espagnol rapporte[1] qu'un grand et beau baptistère octogonal à coupole décoré de nombreux bas-reliefs précédait, pour qui venait du Philopation, l'entrée de l'église de Saint-Georges. D'après l'Anonyme russe, le bassin était en cuivre, la coupole couverte de plomb prenait appui sur des colonnes de pierre, et parmi les figures sculptées sur les plaques de marbre il a reconnu les Évangélistes[2]. L'église était haute et enrichie de mosaïques et de marbres de couleur. On voyait dans le narthex, à gauche en entrant, « deux images peintes par Léon le Sage », représentant les quatre-vingts empereurs et les cent patriarches qui devaient régner après lui jusqu'à la ruine de Constantinople[3]. Nous savons par Clavijo le sujet de plusieurs des mosaïques qui décoraient les parois : un *Dieu le Père* (au-dessus de la porte d'entrée), une *Ascension de N.-S.*, *la Vraie Croix montrée aux apôtres par un ange.* Le sol de l'église était dallé de porphyre et de jaspe de diverses nuances. Devant l'autel, à droite en entrant, « un grand coffre tout bardé d'argent et avec des serrures en argent », surmonté d'un crucifix en argent, était celui qui, quelques années auparavant[4], renfermait les instruments de la Passion[5]. Dans l'autel même était conservée la tête de saint André. Il y avait enfin un grand tombeau de jaspe recouvert d'une étoffe de soie, dans lequel reposait une impératrice[6].

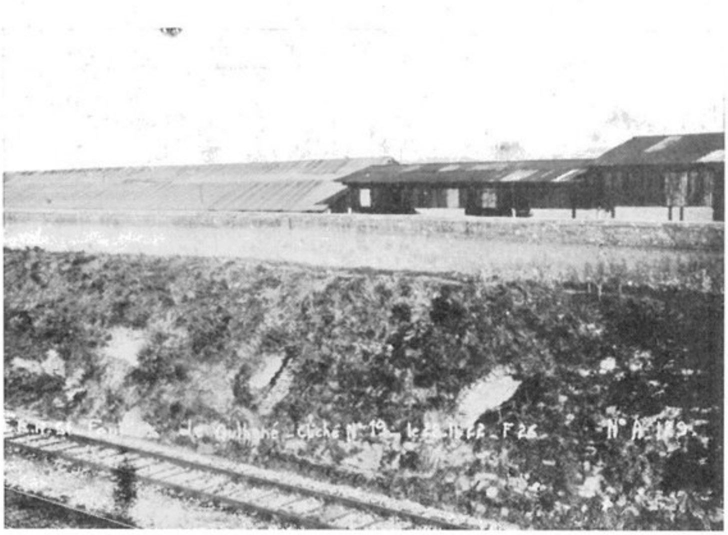

Fig. 20. — Coupoles de l'église Saint-Georges éventrées.

L'Anonyme russe vit le célèbre monastère à la veille de sa ruine. Pourtant, si le couvent fut certainement pillé au moment de la prise de Constantinople par les Turcs, il ne fut pas tout de suite rasé. D'après un témoignage contemporain, un tekké de derviches s'y installa[7]. On utilisa dans le mur d'enceinte de nombreux fragments moulurés et sculptés, marbres, porphyres et autres matériaux précieux que l'on y peut voir encore. Puis les sultans firent niveler cette région pour l'agrémenter de kiosques et de jardins, et toute la superstructure du monastère disparut ; une partie même des substructions fut détruite en 1871, lors de l'établissement, en fort déblai à cet endroit, de la voie des chemins de fer de Roumélie[8].

1 Ruy Gonzalès de Clavijo, *Vida del gran Tamerlan*, 2e éd., Madrid, 1782, p. 61-2.
2. *Itinér. russes*, p. 230.
3. *Ibid.*
4. Cf. *supra* p. 21, n. 8.
5. Les fidèles venaient encore, autour du jeudi saint, adorer ou baiser le coffre et le crucifix pour recevoir l'absolution de leurs péchés (*Itinér. russes*, p. 230)
6. Clavijo, *loc. cit.* Cf. *supra*, p. 20, n. 4 (Marie, femme de Michel VII ?).
7. Ducas, XLII, p. 317 ; Unger, *Quellen*, p. 42. Cf. *supra*, p. 12, n. 1.
8. Paspatis, Βυζ. Μελ., p. 105, a noté la peine qu'ont eue les ouvriers à démolir ce puissant système de voûtes, formant sur plus de deux cents mètres une véritable colline artificielle.

A cause de ces jardins, le quartier tout entier, laissant désormais le nom trop militaire de Manganes, prit celui, charmant et fleuri, de Gulhané, cité des roses. Peu habitée depuis la ruine de Byzance, cette dépendance du vieux Sérail conserva, sous l'œil indifférent[1] des sultans, plus d'un trait de sa physionomie ancienne : on les retrouverait sans trop de peine si l'on pouvait sonder librement les jardins des maraîchers albanais qui cultivent aujourd'hui ce sol fertile et l'arrosent avec l'eau des vieilles citernes byzantines.

Fig. 21. — Saint-Georges des Manganes. Cordons verticaux en briques de la superstructure.

Si, après quatre siècles d'une brillante histoire, les ruines mêmes de l'important monastère des Manganes devaient disparaître ainsi pour longtemps dans la terre et l'oubli, les nombreux textes des annalistes et les récits des pèlerins permettaient d'en rechercher les vestiges dans un périmètre déterminé et de le situer assez exactement dans la première région de Constantinople.

Sa proximité de l'Arsenal et du Kynégion, son orientation en face de Chrysopolis et surtout le fait qu'il dominait immédiatement l'église du Sauveur dont, nous le verrons plus loin[2], la position est connue, fournissaient des points de repère, qui ont évité aux topographes les graves erreurs faites sur d'autres terrains[3]. Il restait pourtant un certain flottement dans les appréciations des savants. A. van Millingen, par exemple, place justement l'église de Saint-Georges au Nord-Ouest de celle du Saint-Sauveur, mais à une distance de cent cinquante mètres, et de l'autre côté de la porte turque de « Demir Kapoussi[4] ». De même, K. Wulzinger, bien qu'il ait en partie bénéficié de nos travaux, situe le couvent des Manganes à cent mètres en arrière de la voie ferrée : trop loin, par conséquent, de la mer et de l'église du Christ Philanthropos[5]. En réalité (cf. pl. I et III) le groupe complexe du monastère des Manganes confinait immédiatement au couvent du Sauveur, dont l'église dominait la muraille maritime. Mais l'église de Saint-Georges, notablement au Nord de celle du Sauveur, avait vue libre et directe, par-dessus le rempart, vers l'Asie et le Bosphore.

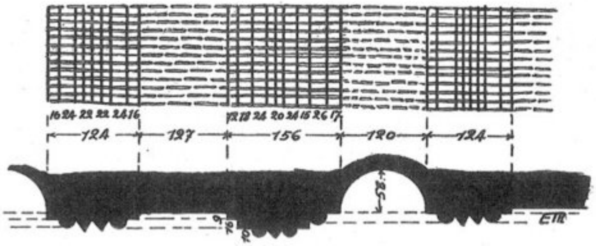

Fig. 22. — Saint-Georges des Manganes. Décoration murale extérieure.

Actuellement la voie des chemins de fer orientaux sépare les deux ensembles de ruines d'une

1. Ou amusé. Cf. *infra*, p. 57.
2. *Infra*, p. 49 sq.
3. Pour l'Hebdomon en particulier.
4. A. van Millingen, *Byzant. Const.*, p. 18 (carte en hors-texte). Le Dr Mordtmann, *Esq. topogr. de Const.*, p. 51, se cantonne dans une prudente imprécision : selon lui, « aucune ruine, aucune trace ne rappellent le célèbre couvent qui a donné au Bosphore le nom de canal de Saint-Georges » (p. 52).
5. K. Wulzinger, *Byzant. Baudenkm. zu K.*, 1925, p. 39, fig. 19.

tranchée si large et profonde (fig. 19 et 20), qu'il est parfois difficile de retrouver les liaisons entre les vestiges qui affleurent dans l'un et l'autre talus[1] (pl. III). A l'Ouest et parallèlement à la voie, s'étend une longue suite de citernes couvertes par des voûtes et des coupoles et communiquant entre elles : ce sont les sous-sols qui ont porté l'église et une partie du monastère des Manganes (pl. IV).

La longueur totale de ces substructions est de 80 mètres environ, sur une largeur maximum conservée de près de 28 mètres[2]. Il est certain qu'en superstructure les bâtiments s'étendaient bien davantage, au moins vers l'Ouest : des dépendances entouraient la cour précédant l'église du couvent ; les restes de murs retrouvés çà et là le prouvent, parfois agrémentés de niches séparées par des cordons verticaux en brique (fig. 21 et 22). Mais le bâtiment principal, porté par les puissantes voûtes bordant la voie, semble s'être limité aux dimensions générales des citernes jointives explorées. L'arrêt est marqué vers le Nord par un couloir extérieur — il subsiste là une remarquable décoration en briques (fig. 23) — longeant les contreforts et s'ouvrant par une série de fenêtres cintrées en arcature basse (fig. 24). Au Sud, la grande citerne n'a pas de contreforts comme à l'Est et à l'Ouest ; elle laisse place, de ce côté, à un couloir voûté formant passage, dont l'extrémité orientale a subi des remaniements à l'époque turque (cf. pl. IV, à gauche).

Fig. 23. — Saint-Georges des Manganes. Décoration en briques du couloir septentrional.

Le plan des sous-sols du monastère est simple et clair : le tiers septentrional forme un cube convenablement compartimenté pour porter une église à plan en croix grecque; les deux autres tiers présentent deux longs berceaux parallèles dont les voûtes ont été, par la suite, étayées dans leur partie méridionale par des coupoles sous-jacentes sur plus de la moitié de leur développement.

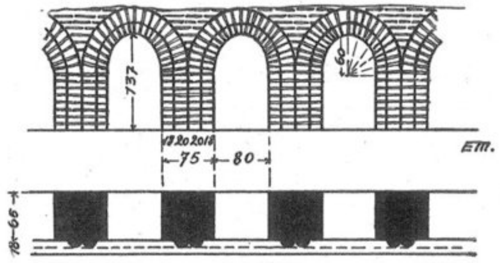


Fig. 24. — Saint-Georges des Manganes. Fenêtres du couloir extérieur septentrional.

Naturellement les deux citernes communiquaient. Celle de l'église est centrée autour d'un pilier en forme de croix, cantonné de quatre espaces couverts par des coupoles d'environ 4$^{m}$,15 de diamètre. De ce pilier central partent quatre grands arcs dont la retombée détermine, dans les branches égales de la croix grecque, un autre départ d'arcs symétriques : ici, à chaque bras de la croix, les espaces rectangulaires sont couverts par une

1. Il est également difficile et parfois périlleux de pénétrer par d'étroits passages, généralement obstrués d'immondices, dans les souterrains à demi-éboulés qui bordent la voie. On saura gré à M. Mamboury des prodiges d'acrobatie qu'il a dû plus d'une fois réaliser pour prendre une mesure ou vérifier une cote. On sera également reconnaissant à la Direction des Chemins de fer orientaux d'avoir gracieusement permis sur son terrain, en 1933, les vérifications les plus indispensables.

2. Cf. Ch. Diehl, *C. R. Acad. Inscr.*, 1922, p. 202; K. Wulzinger, *Byz. Baudenkm. zu K.*, p. 26 sq.; E. Mamboury, *Guide de Const.*, 3e éd. fr., p. 268.

paire de coupoles elliptiques, mesurant, selon leur grand axe, autour de $3^m,50$. Les angles extérieurs ménagés par l'inscription de la croix dans le carré sont occupés, en arrière des puissants massifs de butée du groupe central, par des octogones irréguliers fermés par des coupoles circulaires d'environ quatre mètres de diamètre. Au total, huit coupoles rondes disposées en X, avec, entre les branches, huit coupoles elliptiques jumelées deux par deux (cf. pl. IV).

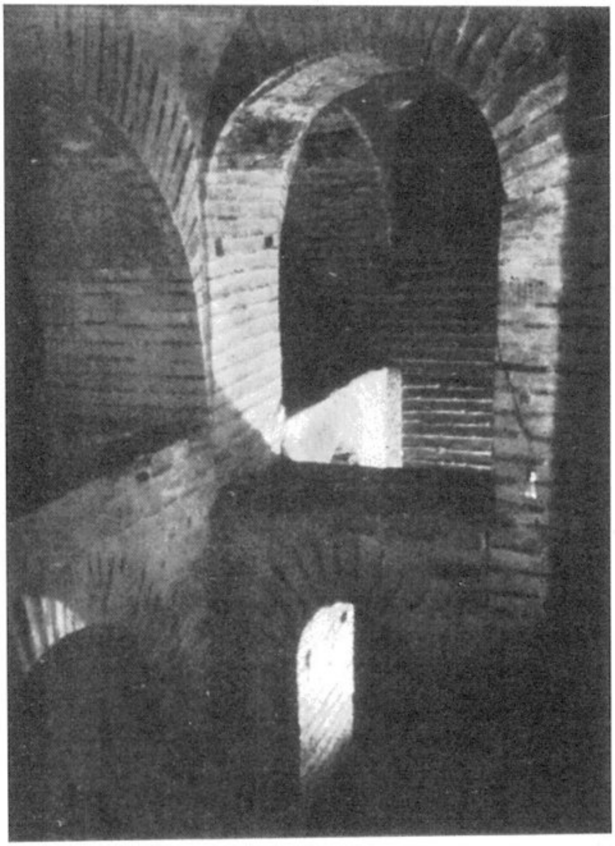

Fig. 25. — Renforcement des sous-sols de l'église Saint-Georges.

Partout, spécialement aux piliers portant les masses d'appui de la superstructure, l'épaisseur des murs est considérable : elle atteint trois et quatre mètres aux angles intérieurs des bras de la croix. Tout ce système a été encore renforcé intérieurement par des arcs bas (fig. 25) qui viennent épauler les pieds-droits sur environ trois mètres de hauteur, afin de parer à l'écrasement des piliers (voir la coupe, pl. IV). La profondeur totale de la citerne, au niveau des coupoles, est de $9^m,75$, mais les parois ne sont revêtues d'un enduit imperméable que sur $3^m,50$ à 4 mètres de hauteur et encore n'est-ce pas partout ainsi[1]. Les coupoles portent sur des pendentifs. Dans l'épaisseur de la maçonnerie sont ménagés entre les coupoles deux passages de $1^m,60$ à 2 mètres de hauteur sur environ un mètre de largeur, couverts d'une voûte elliptique (fig. 26). Orientés selon les deux grands axes de l'église, ces passages se coupent à angle droit dans le pilier central. C'est par le couloir Est-Ouest béant dans le talus de la voie ferrée (fig. 27) qu'on a pénétré, en perçant l'extrados d'une coupole, à l'intérieur de la citerne. Au reste, murés aux deux de leurs extrémités subsistantes, ils semblent avoir eu pour principal but l'allégement de la construction ; peut-être le couloir allant vers la mer a-t-il pu servir de passage secret.

L'appareil est soigné, les cours de briques alternant régulièrement avec une épaisseur à peu près égale de mortier (à l'extérieur, une brique en retrait sur deux). Les arcs sont construits par assises

1. Cf. *infra*, p. 27.

rayonnantes selon un schéma elliptique ; les coupoles montées par lits d'abord horizontaux, puis inclinés, et terminés par couronnes tronconiques (fig. 28).

On ne s'étonnera pas de lire (pl. V) sur de telles fondations un plan d'église cruciforme, *type classique d'un bout à l'autre du monde byzantin au XIe et au XIIe siècle*[1]. La croix grecque à branches égales était couronnée de cinq coupoles (nous le savons par Anne Comnène) : quatre coupoles secondaires dans les angles, reliées par des berceaux, entouraient le haut dôme couvrant le groupe central des quatre voûtes sphériques du sous-sol. Seuls subsistent, à ras de terre, les murs des bas-côtés et d'une partie du narthex, avec les quatre forts piliers qui portaient la coupole médiane. Tout le chœur a été détruit lors de l'établissement de la voie ferrée ; mais il est clair que vers l'Est (l'église est exactement orientée), trois absides correspondaient aux trois nefs, celle du milieu étant plus grande que les deux autres. Du côté du Sud, une absidiole semble surajoutée pour un motif qui nous échappe[2]. La longueur totale de l'église, prise de la cour du baptistère jusqu'au fond de l'abside, murs compris, était d'environ 32m,50.

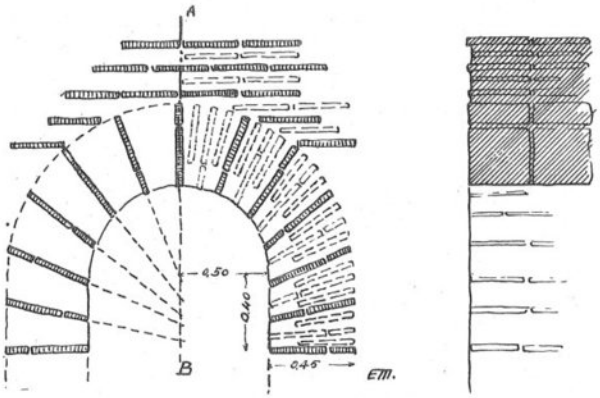

Fig. 26. — Passage entre les coupoles de Saint-Georges.

Tels sont les lamentables débris d'une des plus belles églises de l'époque des Comnènes et des Paléologues, riche en mosaïques, en marbre et en métaux précieux, fière des reliques que venaient baiser les pèlerins du monde chrétien tout entier.

Les bâtiments du couvent ont laissé en superstructure des traces plus minimes encore. Mais les sous-sols retrouvés font, en liaison avec la citerne de l'église, un admirable ensemble (fig. 29). Les deux grands berceaux parallèles qui la couvrent atteignent à l'intérieur une longueur de 43m,70, sur une largeur totale de douze mètres. Le mur, qui dédouble longitudinalement la citerne en deux galeries de cinq mètres de largeur, est percé de huit passages inégaux ; ces baies ont été totalement ou partiellement fermées par des murs ou par des arcs moins hauts, pour parer à l'écrasement des piliers,

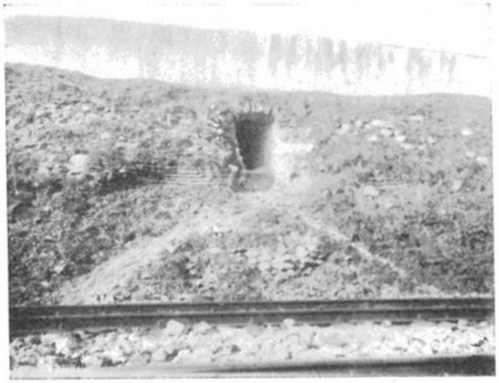
Fig. 27. — Entrée sur la voie ferrée du passage Est-Ouest entre les coupoles.

1. Ch. Diehl, *Man. art byz.*, 2e éd., p. 468.

2. Peut-être était-ce une chapelle funéraire (cf. *supra*, p. 22), ou plutôt l'abri d'un escalier léger ou d'une trappe permettant l'accès des couloirs ménagés entre les coupoles des sous-sols, et assurant une issue secrète vers la mer ( ?).

comme il a été fait dans la citerne de l'église. La moitié méridionale (fig. 30) de cette double nef a été, de plus, renforcée par deux séries de trois coupoles ovoïdes venant étayer d'en dessous les berceaux infléchis et parfois à demi-écroulés[1]. L'ensemble a parfaitement résisté et protégé l'intérieur contre l'invasion des déblais qui rendent impraticables beaucoup des autres sous-sols de la région.

La hauteur totale de la citerne du couvent est de $10^m,35$ sous les berceaux : valeur absolue, car le fond, qui est à $1^m,50$ plus bas que celui du sous-sol de l'église, correspond approximativement au niveau de la mer (pl. VI). L'appareil présente des séries de cinq à sept assises de moellons (et parfois

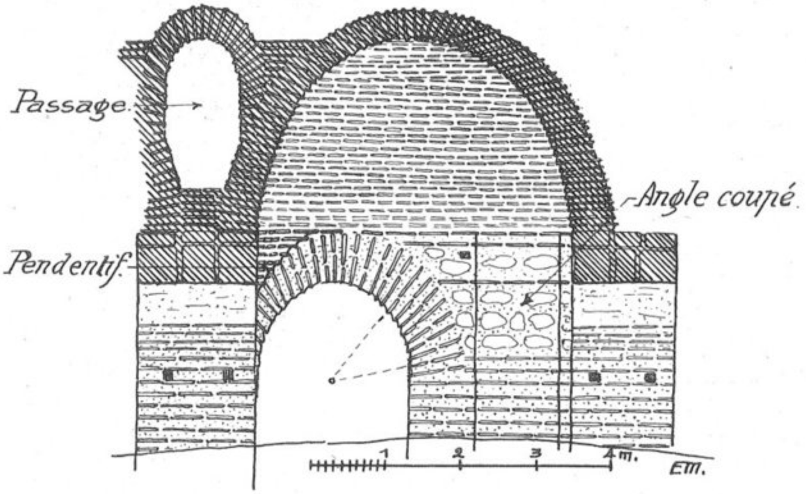


Fig. 28. — Saint-Georges des Manganes. Détail d'architecture.

davantage), alternant avec les lits de briques[2], ce qui serait, selon certains auteurs[3], caractéristique d'une époque antérieure aux Comnènes. Les briques, à peu près carrées, mesurent de $0^m,34$ à $0^m,38$, sur une épaisseur de quatre à cinq centimètres. On a pu relever *in situ* un grand nombre de marques, où se lit le nom de Constantin (fig. 31) ou son monogramme[4] (fig. 32), avec quelques autres marques (fig. 33).

La citerne était accessible, semble-t-il, par un escalier proche de l'angle S.-O. de la grande salle[5] ; on a repéré également un canal d'amenée (?), au milieu de l'ensemble du dispositif, du côté de la mer. La vase du fond, les angles rabattus, la présence de l'enduit rougeâtre destiné à assurer

1. Les six coupoles de renfort ont été exécutées entièrement de l'intérieur, sous les deux grandes voûtes, pour parer sans doute à des fissures causées à la maçonnerie par quelque tremblement de terre. Elles portent sur trois arcs latéraux et sur les énormes piliers centraux qui, au niveau des coupoles, paraissent avoir été renforcés en deux fois. Le sommet des coupoles forme point d'appui pour les grands berceaux ; les vides sont remplis de matériaux légers reposant sur les arcs et soutenant à leur tour l'intrados des voûtes.

2. Les consolidations semblent avoir été opérées peu de temps après la construction de la citerne.

3. G. Millet, *L'École gr. dans l'Archit. byz.*, p. 226; D. Lathoud, *É. O.* 1925, p. 312, n. 2.

4. Dimensions des cadres des monogrammes : *1.* $0^m,093 \times 0^m,082$ ; *2.* $0^m,09 \times 0^m,085$.

5. Il est maintenant complètement obstrué par les terres qui ont glissé du haut. L'accès des citernes de Saint-Georges n'est plus possible aujourd'hui que par les coupoles effondrées le long de la voie ferrée ; encore présente-t-il par là de sérieuses difficultés.

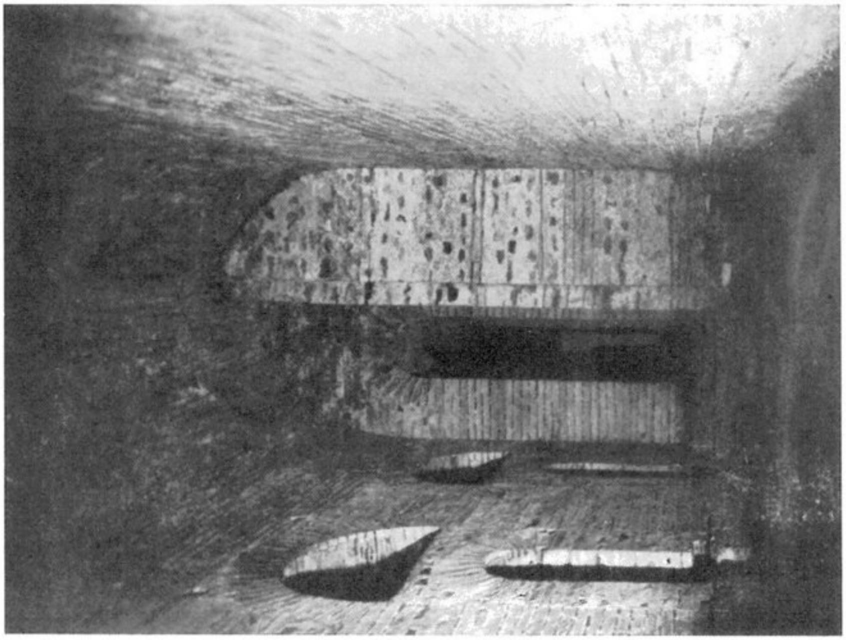

Fig. 29. — Monastère de Saint-Georges des Manganes. Grande citerne voûtée, couloir oriental (vue prise vers le Nord).

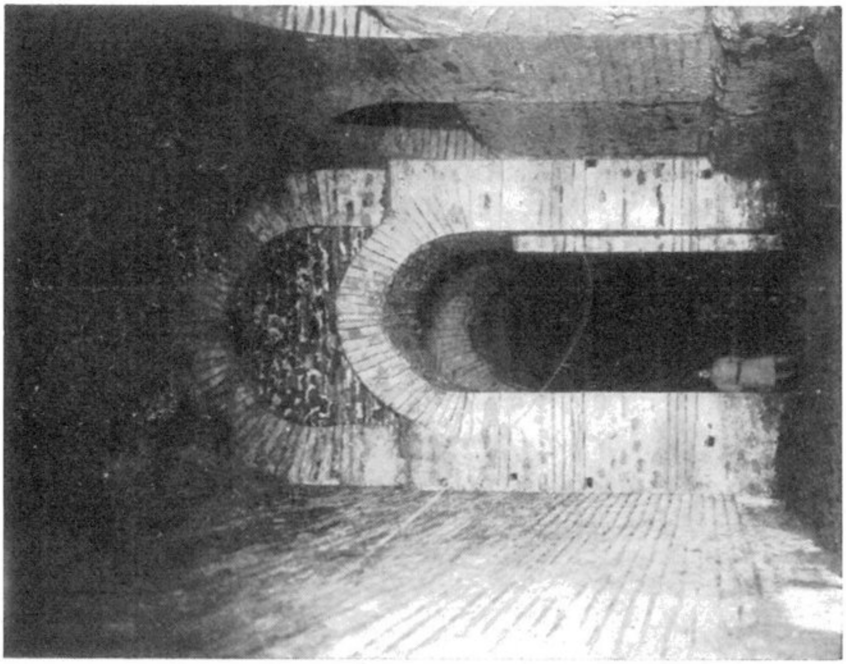

Fig. 30. — Monastère de Saint-Georges des Manganes. Grande citerne voûtée, couloir oriental (vue prise vers le Sud).

l'étanchéité témoigneraient encore, s'il en était besoin, de la destination des sous-sols. Il est notable pourtant que le revêtement intérieur ne tapisse qu'une faible surface des murailles, sous l'église. Peut-être l'achèvement de l'habillage fut-il interrompu par une brusque mise en service des citernes

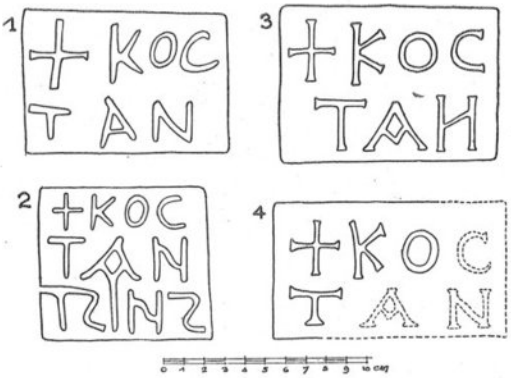


Fig. 31. — Marques de briques.

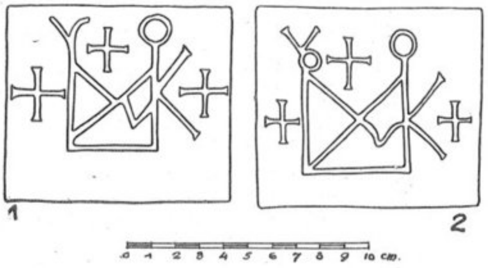

Fig. 32. — Marques de briques.

nécessitée par quelque événement imprévu. On reconnaît encore les traces laissées sur l'enduit frais par les outils ou les doigts des maçons byzantins, avec quelques graffites et d'amusants dessins : oiseaux, poissons, une espèce de girafe[1], un svastika (fig. 34 et 35).

De la superstructure du couvent il reste si peu de chose qu'un coup d'œil jeté sur le plan (pl. V) rend inutile une description détaillée[2]. Non loin de l'église, une base de colonne semble en place (fig. 36) sur le grand mur occidental. Nous verrons plus bas que des débris autrement importants de l'architecture ou de la décoration des édifices des Manganes ont été recueillis dans les divers sous-sols[3] : non pas tant dans ceux du bâtiment principal du monastère (qui contenait peu de décombres, en raison du bon état de ses voûtes), que dans les citernes voisines, que nous allons rapidement décrire maintenant.

Fig. 33. — Marques de briques.

Les baraquements militaires en 1921-1923, les cultures maraîchères en 1933 ont malheureusement rendu impossible toute prospection sérieuse à l'Ouest du vaste ensemble de substructions de Saint-

1. Probablement un cheval, d'après un graffite analogue de Philippes. Cf. *BCH*, LXII, 1938, p. 19, fig. 11.

2. On a pu songer à une « cour intérieure » au-dessus des grandes voûtes en raison des amphores qui allégeaient leurs extrados et qui ne pouvaient porter qu'un dallage ou des murs légers. Cf. pour l'emploi des poteries dans la maçonnerie des voûtes, *infra*, p. 46.

3. Ils seront étudiés ensemble plus bas, p. 113 sq.

Georges des Manganes. Quelques débris de murs évoquent les galeries et les portiques qui devaient entourer la cour du couvent[1].

Il est possible toutefois de rattacher au monastère des Manganes une grande citerne rectangulaire, située à moins de cinquante mètres à l'Ouest des bâtiments principaux et sensiblement orientée comme l'église. Les dimensions de ce sous-sol sont d'environ vingt-deux mètres sur $11^{m},50$. La citerne, d'une profondeur voisine de six mètres, est couverte de coupoles rondes ou elliptiques très surbaissées[2], disposées en trois séries de sept, et portées par deux rangées de six colonnes semblables[3], à chapiteaux-impostes ioniques assez frustes (v. le dessin, fig. 37, à droite). Deux fenêtres sont percées dans la paroi septentrionale ; il n'y a pas trace d'escalier d'accès.

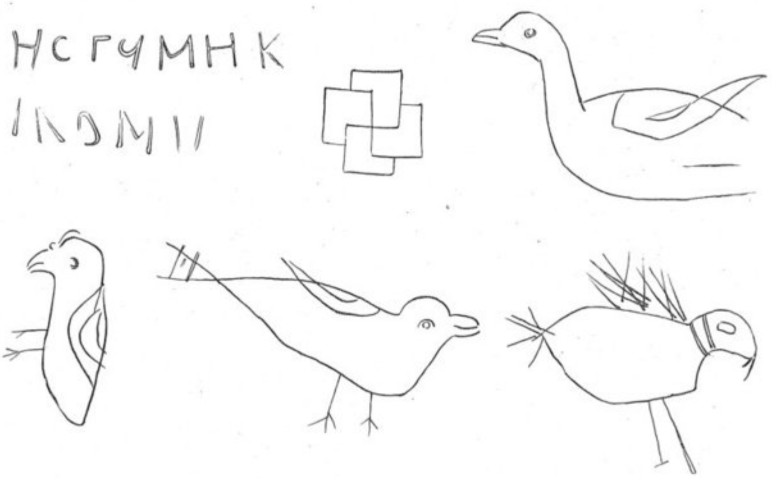

Fig. 34. — Citerne de Saint-Georges. Graffites tracés sur l'enduit frais.

Cette citerne a longtemps servi, comme en témoignent les dépôts laissés par l'eau sur les murs et sur les colonnes, noircies jusqu'aux chapiteaux. A l'époque turque, une entrée fut aménagée vers le Sud et un puits creusé dans le fond, à 7 ou 8 mètres de profondeur : la paroi de ce puits montre en coupe le sol de la citerne, constitué, sous un carrelage de briques, d'une couche de $1^{m},20$ de mortier et de pierres, assurant une parfaite étanchéité.

Il existait là, sans doute, une de ces dépendances du couvent que Psellos et plus tard Clavijo avaient pu admirer dans le grand enclos rempli de jardins et d'édifices, qui précédait pour le visiteur le bâtiment principal attenant à l'église Saint-Georges.

1. Cf. Psellos, *Chronogr.*, VI, CLXXXVI (éd. Renauld, II, p. 62).

2. La disposition des briques est faite par assises circulaires ou elliptiques, sauf en un cas où le départ est pris des arcs latéraux.

3. Marbre de Proconnèse. Haut. des col. $2^{m},96$ ; diam. infér. $0^{m},42$. Les matériaux de la citerne sont neufs et ne proviennent pas de remplois.

D'autres dépendances plus importantes semblent avoir existé au Sud du monastère. M. Mamboury a relevé, d'après les sondages opérés en 1922, un groupe de substructions, qui a été désigné par nous sous le nom de *Voûtes dites de la Vierge*[1] (cf. pl. III et VII), parce que c'est dans ce sous-sol que fût retrouvée, avec d'importants débris d'architecture, la grande Vierge orante étudiée plus loin (Appendice II).

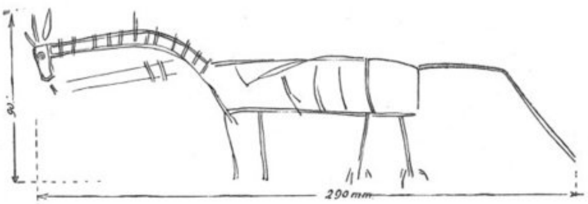


Fig. 35. — Citerne de Saint-Georges. Graffite byzantin.

On saisit ici sur le vif la complexité de ce système souterrain dont l'agencement et les rapports chronologiques sont si malaisés à déterminer avec précision. Qu'il y ait eu dans cette région des constructions antérieures à l'édification du couvent voisin du XI$^{e}$ siècle, cela semble hors de doute, et l'on reste confondu devant l'enchevêtrement et les chevauchements de murs que présentent certaines parties des sous-sols. En particulier, la jonction irrégulièrement oblique des voûtes qui relient aux substructions dites de la Vierge l'extrémité méridionale des grandes citernes de Saint-Georges des Manganes (pl. VII, à droite) ne s'expliquerait-elle pas selon la relation de Psellos[2] ? Peu importe que les réfections en série du fameux monastère aient pu n'être pas uniquement dues à la vanité impériale censurée par le chroniqueur, et qu'elles aient, par exemple, correspondu à des consolidations que les aménagements prévus pour la superstructure n'étaient pas seuls à justifier. Il reste qu'on pourrait avoir ici trace des repentirs du constructeur et des reprises successives, en un court laps de temps, d'édifices considérables, dont le premier état ne semblait plus satisfaisant.

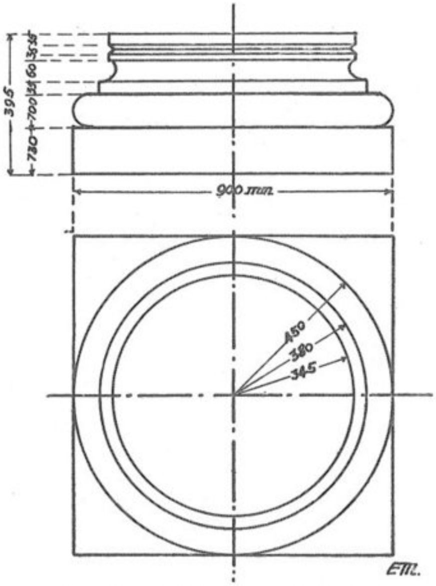


Fig. 36. — Saint-Georges des Manganes. Base *in situ* au Sud de l'église.

Dans leur aspect actuel, les voûtes dites de la Vierge se composent en sous-sol de trois grandes salles parallèles d'inégales dimensions. A l'Ouest, deux couloirs voûtés en berceau se joignent à angle droit ; le plus grand, orienté N.-N.E.-S.-S.O., mesure 23$^{m}$,70 de longueur sur une largeur de 3$^{m}$,80 ; l'autre, perpendiculaire, a environ 13 mètres sur 2$^{m}$,20. Ces deux couloirs bordent une salle plus large (5$^{m}$,50), longue d'une vingtaine de mètres, dont la voûte est soutenue par de puissants arcs et portée par les murs les plus épais que nous ayons rencontrés dans tout le quartier des Manganes. Son orientation est la même que celle du premier couloir. Cette salle a été postérieu-

1. Il a été aussi appelé « monument intermédiaire », parce qu'il est situé entre le palais et le couvent des Manganes, sans qu'on puisse établir nettement ses liaisons avec l'un ou avec l'autre de ces édifices.

2. Cf. *supra*, p. 19.

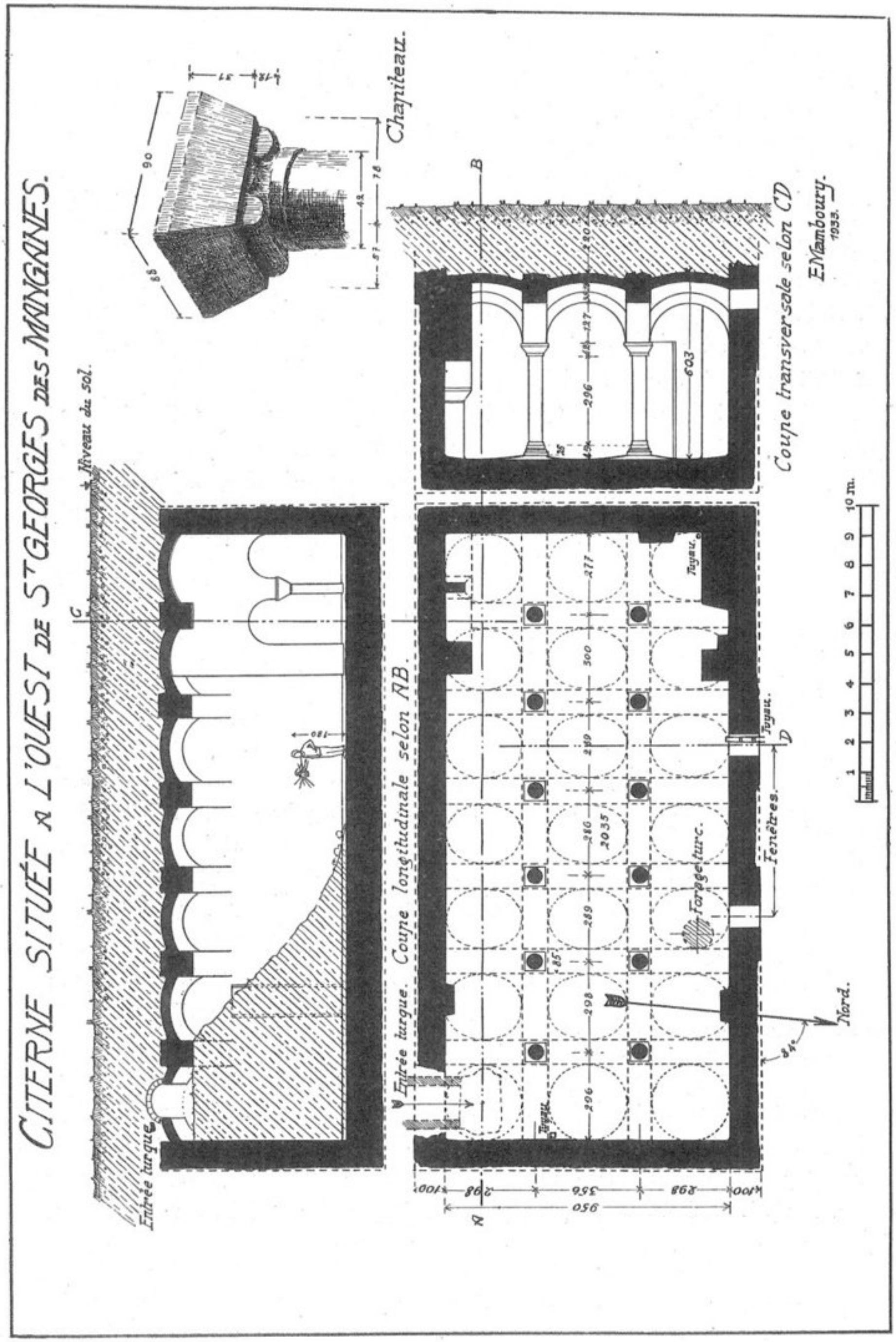


Fig. 37. — Citerne des jardins de Saint-Georges.

Fig. 38. — Ruines au-dessus des voûtes dites de la Vierge.

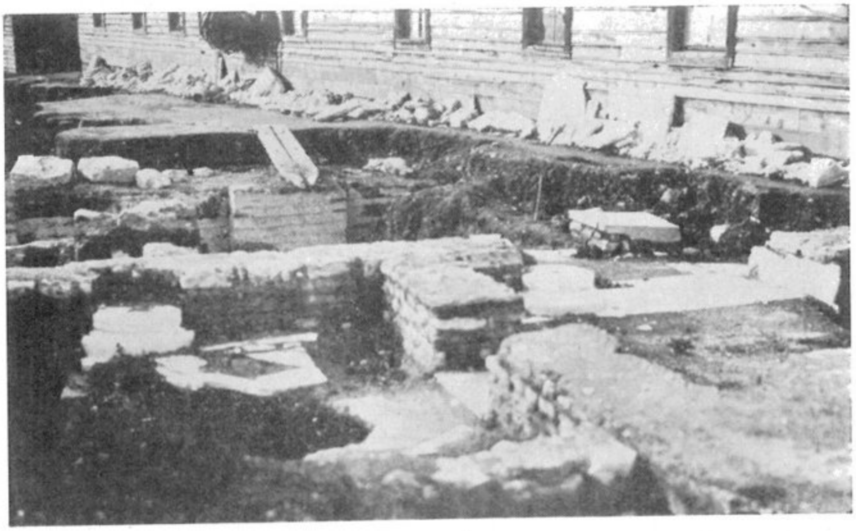

Fig. 39. — Le petit portique et les tombeaux (vus du Nord).

rement murée à son extrémité méridionale. A l'Est, un nouveau couloir parallèle a été partiellement détruit par la tranchée du chemin de fer.

Sur ces substructions, repose un angle d'édifice présentant une salle à abside semi-circulaire[1], dont l'orientation n'est pas tout à fait la même[2] que celle du sous-sol (fig. 38) et s'accorderait assez

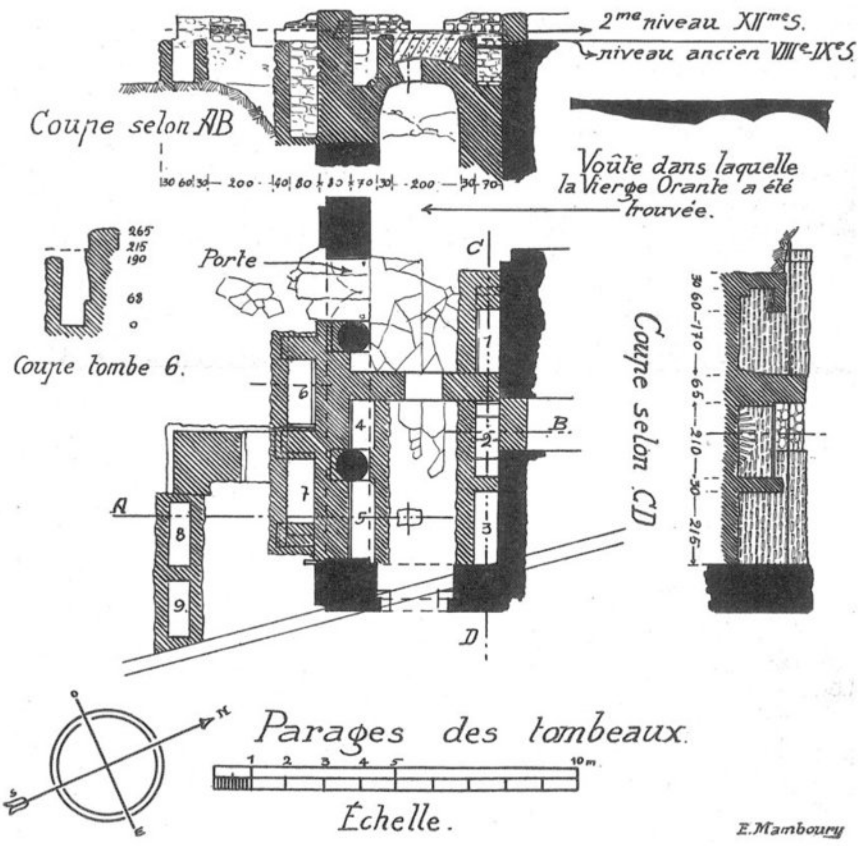


Fig. 40. — Plan du petit portique.

exactement avec celle du palais voisin des Manganes[3]. L'abside est percée d'une porte donnant sur un petit portique à deux colonnes[4] (fig. 39), qui, par la suite, peut-être à l'époque latine, a servi de

1. On trouve à toutes les époques ce genre de vestibule aux extrémités en abside. Cf. D. S. Robertson, *Gr. and Rom. Archit.*, p. 258. Cf. surtout *infra*, p. 82 sq. (Hodigitria).

2. M. Mamboury a noté une différence d'orientation de trois degrés. Ce léger désaxement aurait pu motiver l'épais radier de béton dont on s'explique mal la nécessité à cet endroit, la superstructure ayant complètement disparu dans la tranchée du chemin de fer.

3. La technique des murs des deux édifices (briques, mortier) est la même.

4. Le passage n'est pas dans l'axe des colonnes.

cimetière. Les colonnes ont été enserrées dans un mur, et les tombes logées le long des parois intérieures revêtues de marbre (crampons *in situ*), puis à l'extérieur du portique (fig. 40). Les bases des colonnes se voient encore en place (cf. fig. 39 et 41) ; leur profil au galbe très sûr s'accorde avec la netteté de l'appareil en briques des murs (fig. 42). On a reconnu là neuf tombes de dimensions variables (certaines avaient contenu plusieurs corps), toutes anciennement pillées et ne renfermant plus que de rares débris d'ossements[1]. C'est par un trou percé dans le sol du portique qu'ont été jetés les fragments d'architecture et de sculpture retrouvés dans ce souterrain.

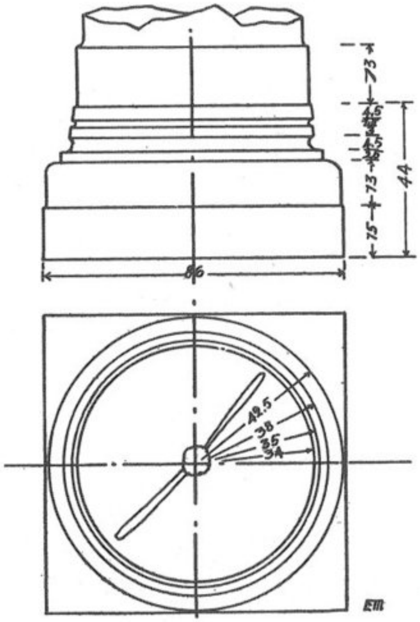

Fig. 41. — Base de colonne du petit portique.

Non loin vers l'Est des voûtes dites de la Vierge et sans doute en rapport, sinon avec elles, du moins avec la salle à abside construite sur elles, un autre groupe complexe de substructions mérite d'être mentionné (fig. 43 et pl. III). On reconnaît, dans le remblai oriental de la voie ferrée, les restes d'une abside, et le sol est farci de cubes de mosaïque d'or. Faut-il voir dans cet ensemble, en raison de la découverte de la Vierge orante dans les sous-sols, les vestiges d'une église consacrée à la Panacrante[2], ou ceux de ce couvent de « Pandanassy » que mentionnent les pèlerins

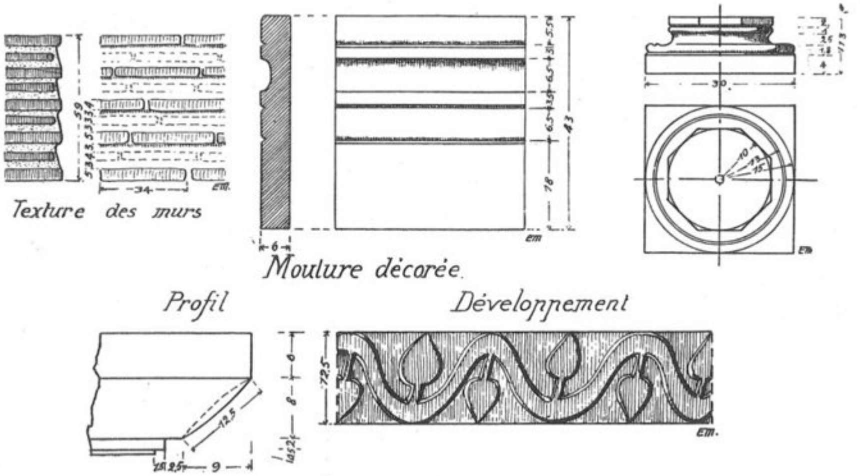

Fig. 42. — Détails d'architecture de l'église de la Vierge.

1. Il en existait certainement d'autres. Toutefois peut-on, d'après ce groupe de tombes extérieures à l'abside, parler avec le regretté P. A. Emereau (L. Petit, *Studi bizant.*, II, 1927, p. 198), d'une chapelle funéraire ayant servi de *parekklésion* ou d'annexe à la grande église Saint-Georges ? Ce *parekklésion* ne serait-il pas plus grand que l'église elle-même ?

2. Le couvent de femmes de la Panacrante, renfermant la tête de Saint-Basile de Césarée, est signalé par les pèlerins russes du XIV[e] siècle comme se trouvant près du Saint-Sauveur. Cf. *Itinér. russes*, p. 119 (Étienne de Novgorod) et p. 162 (voyage du scribe Alexandre). Mais les indications topographiques de ces voyageurs restent très imprécises.

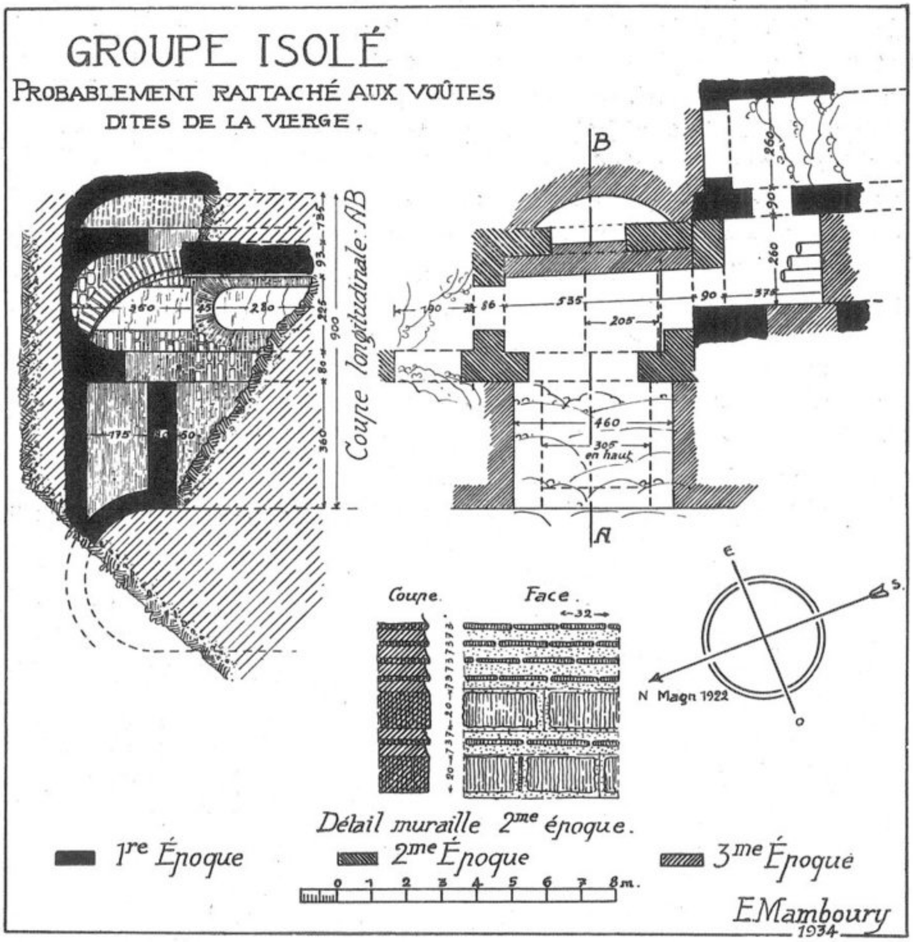


Fig. 43. — Ruine voisine des voûtes dites de la Vierge.

russes, entre « le couvent de femmes Philanthropos » et « le grand couvent voisin de George Mangana[1] »? Une intéressante estampille ronde notée là *in situ* (fig. 44) ne nous a malheureusement pas donné la clef de l'énigme[2], et l'on ne peut, dans l'état de la recherche, rattacher le groupe isolé de manière certaine aux édifices voisins, encore moins lui assigner un nom. Une hypothèse sera pourtant présentée plus loin, à l'appui de laquelle on notera qu'un couloir souterrain partiellement reconnu, se dirige de là vers la mer, dans la direction de l'ayasma du Saint-Sauveur[3].

1. *Itinér. russes,* p. 202 (Zosime). Cf. *ibid.*, p. 230 (Anonyme) et 119 (Étienne de Novgorod).

2. Diamètre, 0m,09 ; la brique mesure 0m,36 × 0m,36 × 0m,04. Les deux autres marques de briques de la fig. 26 viennent des environs des tombeaux et mesurent : la marque N E A : 0m,13 × 0m,04 (dimensions de la brique : 0m,29 × 0m,29 × 0m,042) ; l'indiction Z : 0m,155 × 0m,024 (brique : 0m,37 × 0m,40 × 0m,055).

3. Cf., pour l'hypothèse « Kékharitoméné » reconstruite, *infra* p. 67.

Fig. 44. — Marques de briques.

## CHAPITRE IV

# LE PALAIS DES MANGANES

A quelques mètres au Sud des voûtes dites de la Vierge commence une imposante ruine qui, bien que souterraine, ne pouvait échapper à l'attention des topographes de la fin du siècle dernier, puisque la tranchée du chemin de fer l'avait écornée sur une trentaine de mètres (fig. 45).

Mais l'accord ne s'est pas fait tout de suite sur son identification. Paspatis avait cru retrouver le palais du Boucoléon, en raison de la découverte, tout près de là, de chapiteaux à têtes de lion et de taureau[1]. Mordtmann et A. van Millingen[2], rejetant avec raison cette interprétation, ont montré, textes à l'appui, que le palais des Manganes devait être situé dans le voisinage immédiat du monastère de Saint-Georges, d'une part, et, par ailleurs, non loin de l'église du Saint-Sauveur[3]. Il n'y a aujourd'hui plus de doute possible sur le nom à attribuer à cet immense sous-sol, reconnu dans ses grandes lignes par les fouilles françaises de 1921-1923, et complété, pour ses limites méridionales, par les sondages effectués en septembre et octobre 1933 par les auteurs de cette publication (pl. VIII).

La maison impériale des Manganes avait été construite et aménagée par Basile Ier (867-886) pour son propre usage[4]. Le « Macédonien », parvenu au trône par un double assassinat, voulait une résidence nouvelle pour la dynastie qu'il fondait : il se fit bâtir contre le monastère des Manganes une « demeure éblouissante[5] », un palais à cinq étages[6], digne du deuxième âge d'or de Byzance qu'il inaugurait, et il y habita aux instants de répit que lui laissait sa vie de soldat. On sait aussi qu'il y

1. Paspatis, Βυζ. Μελ., p. 106 sq.

2. Mordtmann, *Esq. topograph. de Const.*, p. 52; A. van Millingen, *Byz. Const.*, p. 255.

3. Cf. *infra*, p. 41.

4. Cf. Richter, *Quellen*, p. 402. Quel édifice existait sur cet emplacement de choix avant le palais de Basile Ier, on ne sait. — Le témoignage de Nicétas le Paphlagonien (qui s'oppose à ceux de Constantin Porphyrogénète et de Skylitzès cités par Du Cange, *Const. christ.*, II, 5, 13) semblerait indiquer que Basile n'avait fait que poursuivre une idée de ses prédécesseurs isauriens ; Nicétas dit, en effet, à propos du patriarche Ignace, fils de l'empereur Michel Rhangabé (811-813) : καὶ τέως μὲν ἐν τοῖς γονικοῖς αὐτοῦ παλατίοις τοῖς καλουμένοις Μαγκάνοις ἀποκαθίστησιν αὐτόν (*Vie du patr. Ignace*, 981 ; *Patr. gr.*, 105, 539 B). La partie méridionale des substructions du palais pourrait donner corps à cette hypothèse (admise par G. Schlumberger, *L'Épopée byzant.*, III, p. 671). Cf. *infra*, p. 44. Il reste pourtant que la réalisation de l'ensemble du palais doit être considérée comme l'œuvre de Basile Ier.

5. Zonaras, *Ann.*, XVIII, 21 ; Anne Comnène, *Alex.*, III, 80 (*Patr. gr.*, 131, 276 A) ; Nicétas Choniate, *Jean Comnène*, I, *Patr. gr.*, 139, 325 B : ἐν τοῖς κατὰ τὴν μονὴν τῶν Μαγγάνων λαμπροτάτοις οἰκοδομήμασιν.

6. Anne Comnène, *Alex.*, XV, 503 (*Patr. gr.*, 131, 1204 A) : μέρος ἕτερον τοῦ πεντορόφου *(sic)* οἰκήματος. Sur cette Renaissance du IXe siècle byzantin, cf. A. Vogt, *Basile Ier et l'emp. byz. à la fin du IXe s.*, p. 414 sq.

logea quelque temps le patriarche Ignace, lorsque, après avoir déposé l'astucieux Photius, il rappela le saint vieillard de son exil de Mytilène[1].

L'emplacement était heureusement choisi : entouré à cette époque de jardins ou de larges espaces[2], séparé des vieilles demeures impériales et de la ville, dominant la muraille maritime que les Isauriens avaient récemment réparée et fortifiée[3], le nouveau palais recevait en été l'agréable vent du Nord, qui pousse par le couloir du Bosphore la fraîcheur de la mer Noire[4], et il jouissait de cette vue admirable sur la côte d'Asie, qui est la seule joie dont les siècles n'aient pu priver ce quartier aujourd'hui si déshérité.

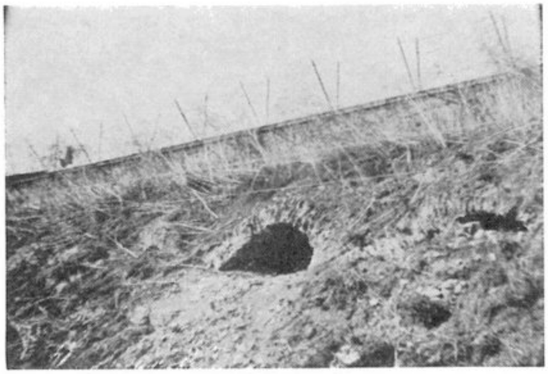

Fig. 45. — Palais des Manganes. Contreforts orientaux coupés par la voie ferrée.

A partir du temps où les largesses de Constantin Monomaque (1042-1054) firent du domaine de Saint-Georges des Manganes un des plus beaux et des plus riches monastères de la capitale, il semble que le palais des empereurs macédoniens devint comme une dépendance de son puissant voisin.

Lorsque les chroniqueurs rapportent que l'impératrice Marie Ducas, que le nouveau prince Alexis Comnène devait bien décevoir, se réfugia aux Manganes, ils nous parlent tantôt du palais, tantôt du couvent. Il est probable que Marie vécut d'abord un certain temps dans le palais, en conservant un train de maison princier. Puis lorsqu'Alexis eut un fils, il retira les chaussures rouges à son jeune associé et futur gendre (Alexis avait fiancé au petit prince Constantin sa première fille Anne), et il obligea Marie Ducas à «porter la robe noire des religieuses»[5]. Elle aurait alors passé du palais au couvent voisin sans sortir du domaine des Manganes[6].

Au reste, le même empereur Alexis Ier Comnène devait, par la suite, mourir dans ce même palais des Manganes de manière assez dramatique. Si l'on s'en fiait à la relation de sa fille Anne Comnène[7], l'empereur, miné par un mal inconnu, aurait passé les derniers mois de sa vie dans une des salles du palais, pieusement soigné par sa femme Irène et ses filles. En réalité, Anne Comnène, promise au trône par ses vaines fiançailles avec le petit Constantin, n'avait jamais renoncé, même après la mort de son fiancé, à succéder à son père. Elle avait voué une haine inexpiable à son jeune frère Jean,

1. Cf. ci-dessus, p. 39, n. 4. A la mort de saint Ignace, dix ans plus tard (877), Photius sut bientôt rentrer en grâce près de l'empereur Basile ; son rôle est aujourd'hui plus favorablement interprété.

2. On appelait parfois le palais des Manganes palais du Philopation intérieur, du nom des jardins qui s'étendaient à l'Ouest. Cf. K. Wulzinger, *Byz. Baudenkm. zu K.*, p. 43 (références). Vers le Sud s'ouvrait, près des Topoi, le terrain de jeux du Tzycanistérion (jeu de mail). Cf. Th. Preger, *Script. origin. Const.*, II, p. 141-148, 216 et 292. Sur le Philopation des Manganes (τὸ ἐντὸς Φιλοπάτιον) et le Philopation hors-les-murs, qui pouvaient être confondus par les habitants eux-mêmes de Byzance (Nic. Chon., *Andronic*, I, 6, p. 189 B = *Patr. gr.*, 139, 647 C), cf. Du Cange, *Const. christ.*, II, 5, 13 et IV, 12, 2 ; Richter, *Quellen*, p. 239.

3. Cf. *infra*, p. 53 sq.

4. Anne Comnène, XV, 503 (*Patr. gr.*, 131, 1204 A) relate qu'on transporta son père mourant dans une partie du palais exposée à la fraîcheur du Nord et où l'air pur arrivait librement.

5. F. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène*, p. 137.

6. Cf. Zonaras, *Ann.*, XVIII, 21.

7. *Alexiade*, XV, 500 sq. ; éd. Schopper et Reifferscheid (Bonn). t. II, p. 372 sq. ; *Patr. gr.*, 131, 1196 sq.

né en 1088 et associé à son père dès 1092. Ayant réussi à convaincre sa mère et à se former un parti, l'ambitieuse princesse cherchait à capter la succession d'Alexis. Ce fut entre le frère et la sœur, aidée de la mère, une lutte sans merci, à l'issue de laquelle le fils d'Alexis, avec le consentement, semble-t-il, du moribond, s'empara par ruse du Grand palais et d'un trône qui n'était pas encore vacant. Jean Comnène fut proclamé empereur par ses partisans, soit dans le domaine même des Manganes[1], après que son père lui eût remis l'anneau impérial, soit dès sa sortie de ce domaine[2]. Alexis mourut aux Manganes[3], maudit par sa femme et par sa fille et abandonné de tous[4]. Le nouvel empereur n'osa même pas, de peur d'être assassiné, assister aux funérailles de son père, et le corps d'Alexis Ier Comnène fut transporté hâtivement et sans le cérémonial d'usage au couvent du Christ Philanthropos, qu'il avait lui-même fondé.

Fig. 46. — Couloir d'accès N.-E. à la citerne du Palais des Manganes.

Ce chapitre de l'histoire des Comnènes, en dehors de son intérêt historique et humain, nous apporte de précieux enseignements sur la topographie du quartier des Manganes. On y lit comme sur un plan la proximité et pour ainsi dire l'interdépendance du palais et du couvent avec, selon notre première hypothèse, dans leur voisinage immédiat, cette fondation du Christ Philanthropos où l'on cacha la dépouille mortelle du pauvre Alexis[5]. Ce groupe d'édifices, dont les ruines ne sauraient être cherchées fort loin les unes des autres, constructions impériales et bâtiments religieux, s'entremêlaient, comme les pouvoirs civil et ecclésiastique à Byzance, comme les familles mêmes des princes et des patriarches : caractère notable de la souveraineté du basileus byzantin.

Alexis Ier s'intéressait donc encore à cette région des Manganes et à ce palais où il vint mourir. Mais il est significatif d'observer que les contemporains désignaient la résidence impériale du nom du couvent voisin. C'est le palais qui est contre le couvent des Manganes[6], le palais qui est dans le monastère des Manganes[7]. Au vrai, l'importance du couvent et l'autorité religieuse du quartier devaient s'accroître notablement par l'apport des reliques qui, même après le pillage latin, allaient attirer tant de pèlerins dans les siècles suivants. Mais, parallèlement, le rôle politique et militaire

1. Nicétas Choniate, *Jean Comnène*, I, *Patr. gr.*, 139, 325 C, dit que Jean a été proclamé dans le couvent même des Manganes (κατ' αὐτὴν τὴν τῶν Μαγγάνων μονήν).

2. D'après Zonaras, *Ann.*, XVIII, 28, Jean Comnène sortant du palais monta à cheval avec sa suite, traversa le parc du couvent et dès qu'il eût franchi les grilles du domaine (ἄρτι δ'ἐξελθόντι τὸν τῶν Μαγγάνων περίβολον), il fut acclamé par les ambassadeurs abasges, venus du Caucase pour conduire leur princesse à son fiancé Alexis, le fils aîné de Nicéphore Bryennios et d'Anne Comnène.

3. Μάγγανα ταῦτα ἡ κοινὴ ἔτι κικλήσκει διάλεκτος (Anne Comnène, *Patr. gr.*, 131, 276 A).

4. On trouvera le récit détaillé de ces événements (surtout d'après les Chroniques de Glycas, Zonaras et Nicétas Choniate) dans F. Chalandon, *op. cit.*, p. 275 sq. et *Jean II Comnène et Manuel Ier Comnène*, p. 1 sq.

5. La question est reprise plus loin, dans le chapitre concernant le Sauveur Philanthropos.

6. Κατὰ τὴν μονήν : Nicétas Choniate, *Jean Comnène*, I, p. 5 B (*Patr. gr.*, 139, 325 B) ; Anne Comnène, *Alex.*, III, 80 (*Patr. gr.*, 131, 276 A).

7. Zonaras, *Ann.*, XVIII, 21 : τὰ ἐν τῇ μονῇ τῶν Μαγγάνων βασίλεια.

des Manganes devait diminuer, parce que les empereurs, malgré la puissante muraille maritime, ne se sentaient plus en sécurité le long de cette mer qui apportait trop souvent des flottilles ennemies. Dès le milieu du XIIe siècle, Manuel Comnène adopta définitivement le réduit des Blachernes.

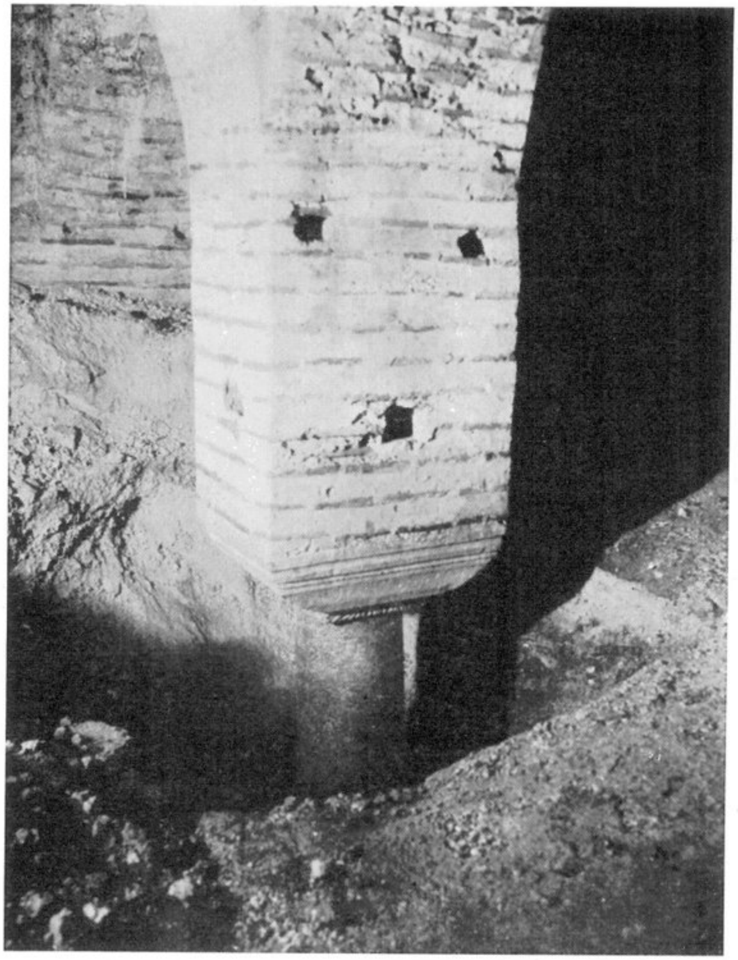

Fig. 47. — Citerne médiane du Palais. Colonne en place.

Le palais des Manganes, délaissé par les empereurs et probablement quelque peu délabré[1], a pu être occupé un certain temps par des services administratifs[2]. Puis il fut démoli soit par le dernier Comnène, Andronic Ier (1183-1185), qui l'avait d'abord imposé comme résidence au jeune Alexis II et à sa mère, en attendant de les faire étrangler[3], soit plutôt par le premier empereur de la dynastie des Anges, Isaac II (1185-1195). L'édifice conservait sans doute encore des restes de sa grandeur passée : mais Isaac, dont la manie de destruction a justement scandalisé ses contemporains, ne se soucia nullement de cette ancienne magnificence, ni même du ressentiment possible de saint Georges, qui avait pris sous son égide l'ensemble du domaine[4]. Il enleva, pour les

1. Cf., sur l'insécurité et la saleté de Constantinople à cette époque, F. Chalandon, *Jean II et Manuel Ier*, p. 233. Le grand palais lui-même était fort mal entretenu, puisque, selon Nic. Chon., IV, 2, p. 169, Andronic Comnène put se cacher dans les herbes qui avaient poussé dans une des cours (*ibid.*, p. 232, n. 1).

2. Ou financiers : on trouve mention dans les chroniques d'un ἐπίσκοπος des Manganes, d'un « κουράτορος τῶν Μαγγάνων ». Cf. Du Cange, *Const. christ.*, II, 5, 13.

3. Nicétas Choniate, *Alexis II*, 13, p. 331 (*Patr. gr.*, 139, col. 60 C). Seul, à ma connaissance, Nicétas Choniate, *Andronic*, I, 6, p. 189 B (*Patr. gr.*, 139, 647 C), suivi par Du Cange, *Alex.*, 269 (*Patr. gr.*, 131, 276 D), attribue à Andronic la destruction du palais des Manganes (ἃ... ἐσύστερον δ'' Ἀνδρόνικος κατηδάφισε) auquel il avait bien des raisons de préférer le palais du Philopation extérieur. Mais Andronic le Vieux régna deux ans à peine à une époque fort troublée. Et Nicétas Choniate lui-même, dans un autre passage beaucoup plus détaillé (*Isaac Ange*, III, 6, p. 580 ; *Patr. gr.*, 139, 812 C) nomme le palais des Manganes parmi les édifices détruits par Isaac Ange. Cf. la note suivante.

4. Cf. Nicétas Choniate, *Isaac Ange*, III, 6, p. 580 (*Patr. gr.*, 139, 812 C) : Σὺν πολλοῖς δὲ καὶ τὸν περίκλυτον οἶκον τῶν Μαγγάνων κατέβαλε, μήτε τὸ τοῦ ἔργου κάλλος καὶ τὸ μέγεθος αἰδεσθείς, μήτε τὸν τροπαιοφόρον μάρτυρα πτοηθείς, ᾧ ἀνέκειτο οὑτοσί.

remployer probablement aux Blachernes[1], les colonnes et les revêtements de marbre et rasa les murs jusqu'aux fondations : les pèlerins russes qui vinrent en foule à l'église de Saint-Georges dès le début du XIII[e] siècle ne virent même plus les ruines du palais.

Toute la superstructure du palais des Manganes avait disparu pour toujours. Mais la puissante maçonnerie des sous-sols défiait les siècles.

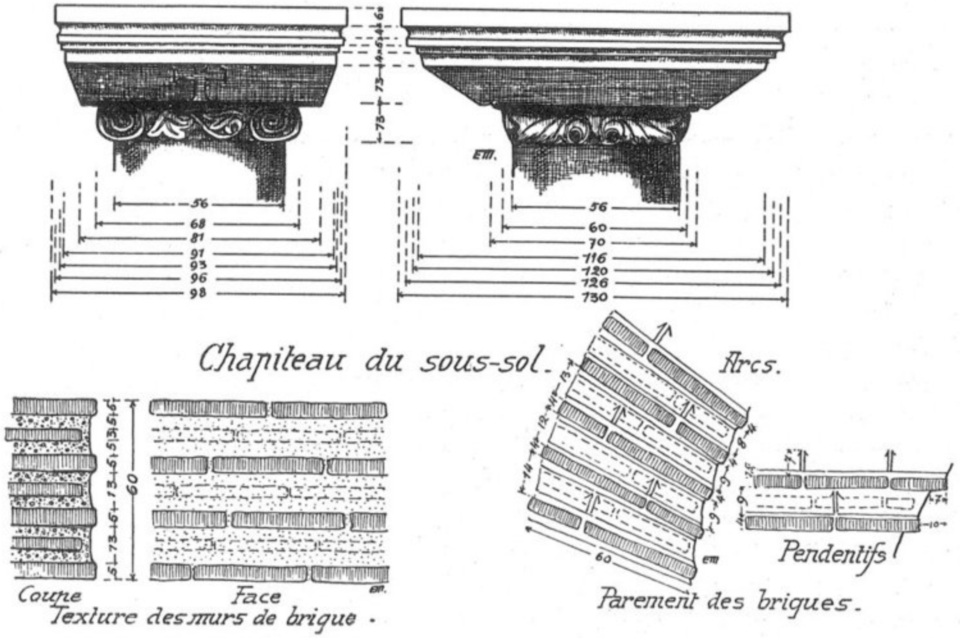


Fig. 48. — Citerne du Palais. Détails d'architecture.

On y pénètre aujourd'hui par deux longues galeries latérales, orientées parallèlement au rivage et comblées de terre jusqu'à la naissance des cintres (fig. 46). De là on passe dans l'immense citerne centrale par une fenêtre, que marque une pierre sculptée d'une petite croix en relief (cf. pl. VIII, **x**).

L'ensemble des substructions conservées du palais forme un quadrilatère massif, orienté N.-N.E.–S.-S.O., mesurant en gros plus de soixante mètres de longueur sur près de quarante en largeur. Il est épaulé par de puissants contreforts sur les deux longues faces et aussi vers le Sud, côté où la terrasse bordant le palais semble faite de terres rapportées. Quatre longs murs parallèles tracent un plan quasi basilical. Les deux murs limitant la salle centrale sont légèrement plus épais ($2^m$,10 à $2^m$,15) que ceux des nefs latérales ($1^m$,90 à 2 mètres), qui sont consolidés par les contreforts extérieurs.

La couverture de la citerne centrale est réalisée par un vaste système de voûtes sphériques en

1. Également à Saint-Michel d'Anaple. Cf. R. Janin, *É. O.*, XXXIII, 1934, p. 171.

« cape byzantine » : au milieu, un groupe de trois grandes coupoles elliptiques juxtaposées, de $4^{m},70$ dans le long diamètre (inachevées et couvertes par des voûtes en berceau), est flanqué à droite et à gauche de cinq rangées de trois coupoles rondes ou oblongues, mesurant de $3^{m},10$ à $3^{m},45$ de diamètre[1]. Cet ensemble est complété, au Sud, par une demi-coupole entre deux petites coupoles elliptiques ; l'un au moins des longs murs (pour l'autre, l'état de la fouille ne permet pas de décider) est là renforcé de manière considérable : l'exacte construction des calottes irrégulières qui s'y adossent (v. pl. VIII, à gauche) prouve que ce bizarre agencement du mur était dans le plan des substructions qui nous ont été conservées. Mais les dimensions moindres et l'allure différente de ce qui a pu être reconnu ici de la ruine viendrait à l'appui du témoignage de Nicétas le Paphlagonien mentionné plus haut (p. 39, n. 4), marquant au moins la possibilité de remaniements importants au cours de la construction du palais.

Si l'on réserve cette extrémité méridionale, l'agencement de la citerne médiane est parfaitement clair : ses trente-trois coupoles sont soutenues par dix épais piliers en forme de croix, alternant avec dix puissantes colonnes monolithes de granit[2] (fig. 47). Ces colonnes sont surmontées de beaux chapiteaux en marbre blanc, sculptés ou non, à l'imposte parfois marquée d'une croix[3] (fig. 48) ; elles mesurent, chapiteaux compris, plus de quatre mètres de hauteur. Sur les impostes portent, par un haut sommier cubique de bel appareil, les retombées des arcs soutenant, avec l'aide de pendentifs, la série des coupoles.

La structure de ces coupoles mérite un examen attentif (fig. 49). Elles sont construites visiblement en deux stades[4] : partant des arcs, une première coupole s'amorce largement ; puis son élan est interrompu au-dessus des pendentifs et, sur cette base ainsi rétrécie, repose une calotte haute, de plus faible rayon. Certains érudits ont pensé reconnaître ici une ancienne « finesse technique[5] » utilisée par les architectes byzantins depuis plusieurs siècles déjà[6]. Ce procédé, on le sait, a le double avantage de simplifier l'exécution de la coupole en économisant les cintres, et de préparer un sol plus régulièrement résistant, en laissant au constructeur une liberté plus grande pour distribuer la superstructure sur un plan différent du système de murs souterrain. Toutefois, malgré cette observation *théorique*, sur laquelle on a trop insisté, il est impossible de ne pas admettre pour ce cas un arrêt dans la construction, qui fut laissée inachevée à un niveau horizontal constant et reprise avec une technique différente, notablement moins raffinée[7] : les « coupoles elliptiques » du centre en sont une preuve évidente, puisque, préparées pour être couvertes par des calottes oblongues sur

1. Beaucoup de coupoles sont effondrées ou percées : d'où la chute des déblais qui obstruent complètement certaines d'entre elles, interdisant à la fois le passage et l'étude détaillée.

2. Du moins pour celles qu'on peut observer.

3. La présence de croix sur certains chapiteaux ne doit pas être interprétée comme preuve d'une destination religieuse de l'édifice, les pièces d'architecture étant souvent des remplois.

4. On a pensé (*C. R. Acad. Inscr.*, 1922, p. 204) à une surélévation du sol, qui eût pu correspondre à la reprise par Basile Ier d'un palais commencé par ses prédécesseurs. Il y a eu, pour un motif quelconque, un arrêt dans la construction et non une démolition partielle, qui eût laissé des traces d'arrachement visibles sur la ruine. Cependant la galerie latérale du côté de la mer (couloir d'accès) a subi un remaniement important, les voûtes actuelles plus étroites chevauchant d'autres voûtes plus anciennes ; il semble qu'il y ait eu ici destruction et reconstruction.

5. Cf. K. Wulzinger, *Byzant. Baudenkm. zu K.*, p. 28 (avec références en note).

6. Le principe est assez analogue à celui des arcs de décharge doublant une tête de voûte.

7. Le travail des joints entre les briques est très différent : ils sont exactement lissés et faits d'un ciment fin très dur jusqu'à l'arrêt horizontal des pendentifs, au-dessus duquel commence un appareil à mortier rugueux, inégal et friable. Pour la technique de la brique alternée, qui se poursuit des Macédoniens aux Comnènes, cf. A. M. Schneider, *Byzanz* (1936), p. 14.

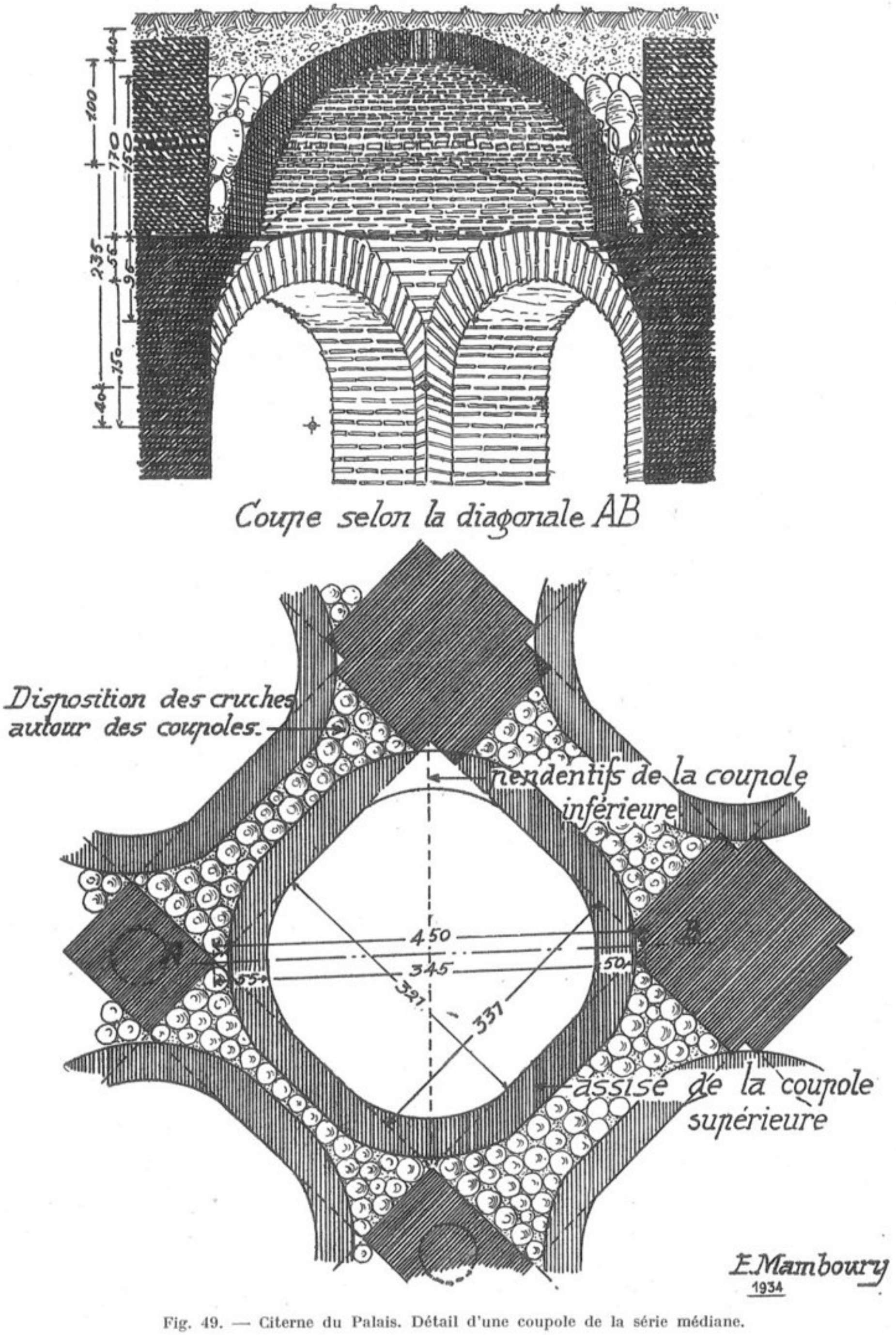


Fig. 49. — Citerne du Palais. Détail d'une coupole de la série médiane.

pendentifs, elles sont arrêtées régulièrement au-dessus des pendentifs et fermées par des voûtes en berceau peu soignées.

Une autre particularité très notable de la construction des coupoles qui couvrent la grande citerne du palais consiste dans l'emploi de grands vases en terre cuite, qui garnissent, sur une hauteur d'environ 1$^{m}$,50 (jusqu'aux murs), l'extrados des calottes sphériques (v. fig. 49). Ces vases sont des amphores à deux anses, de simples cruches de l'usage le plus courant et des formes les plus ordinaires, mais fort intéressantes par les marques qu'elles portent[1]. Certaines sont percées, vrais objets de rebut ; d'autres sont intactes et paraissent neuves. Toutes sont placées verticalement, le goulot vers le bas, afin de ne pas se remplir de terre ou d'eau ; elles ne sont pas cimentées, mais seulement bloquées par une sorte de colmatage de terre fine, qui peut s'être fortuitement produit[2].

Le rôle de ces amphores est ici bien clair : elles donnent du volume sans faire du poids ; elles sont un remplissage qui ne surcharge pas la voûte[3]. On doit leur attribuer aussi l'avantage d'ajouter une certaine élasticité et peut-être une sonorité spéciale à l'étage qui repose sur elles[4]. L'insertion de vases en terre dans une muraille d'argile ou de briques est un procédé qu'on peut croire aussi ancien que la construction compacte. Le vieil Orient le connaissait déjà[5] ; les Romains l'ont utilisé pour alléger les voûtes[6], mais aussi à d'autres fins[7] avant les Byzantins, et ceux-ci l'ont employé à Ravenne[8] comme à Constantinople. Toutefois le procédé fut rarement appliqué avec autant de constance et de simplicité qu'au palais des Manganes. Et les autres édifices du même quartier, où s'observe (moins fréquemment) la même technique, montrent qu'elle avait fait ses preuves et qu'elle plaisait particulièrement aux architectes de l'époque « macédonienne ».

Les sous-sols du palais des Manganes avaient, semble-t-il, reçu tous la même destination de citerne, bien que les surfaces supérieures ne présentent pas les revêtements habituels. L'immense vaisseau central pouvait tenir le rôle de bassin de décantation et communiquer seulement à une certaine hauteur avec les réservoirs latéraux recevant une eau qui avait déjà déposé. Actuellement les déblais obstruent presque entièrement toutes les chambres (v. pl. VIII, coupes), rendant les observations difficiles[9]. La seule exception est à l'angle Nord-Ouest des sous-sols, où deux salles carrées,

1. On trouvera plus loin (p. 148 sq.) une étude d'ensemble sur la technique et les marques des jarres trouvées tant au palais des Manganes qu'à Saint-Georges et dans les murs maritimes.

2. L'humidité constante de tels sous-sols suffisait à produire ce colmatage.

3. A. Choisy, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 72 (église de Chora à Constantinople). De grandes amphores couchées soutenaient le plomb des toitures à l'église de Saint-Jean-Baptiste (Panacrantos).

4. Cf. sur l'emploi des vases résonnants, en métal ou en poterie, dans l'architecture, Vitruve, V, 5, et A. Choisy, *Vitruve*, I, p. 325 sq. Le rôle acoustique des tubes en poterie traversant les voûtes de certaines églises romanes (p. ex. cathédrale de Maguelone, A. Fliche, *Montpellier*, p. 12) semble, à l'opposé, de contrarier les échos et d'amortir certaines résonances fâcheuses.

5. En Chaldée (Warka), chez les Assyriens et, plus tard, à l'époque sassanide, des manchons de terre, placés horizontalement ou obliquement (pour éviter la pluie) dans les murailles de briques, laissaient pénétrer l'air et la lumière, et leur embouchure servait d'élément décoratif. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. art*, II, p. 190 sq. et 294 sq.

6. D. S. Robertson, *Gr. and Rom. Archit.*, p. 255 (coupoles des Thermes de Caracalla). Le plus ancien exemple romain connu daterait de 123 env. apr. J.-C. (*ibid.*, n. 2). Pourtant on a signalé cet emploi dans certaines constructions de l'époque d'Auguste à Carthage, et sous l'hémicycle de Tibère à Troie. Les Romains et les Byzantins ont utilisé aussi les tubes annelés (drains emboîtés), les briques évidées et les tuiles creuses. Cf. A. Choisy, *Hist. archit.*, II, p. 13 sq. Les Grecs évidaient les pierres pour diminuer leur poids.

7. Dans la Maison des Vestales, au Forum romain, les deux planchers des hypocaustes sont séparés par des amphores coupées par le milieu. Cf. E. Rodocanachi, *Mon. ant. de Rome*, p. 78. Sur la disposition des poteries creuses dans les murs verticaux des thermes africains, cf. R. Cagnat et V. Chapot, *Man. d'archéol. rom.*, I, p. 220, fig. 115.

8. Les édifices de Ravenne (Mausolée de Galla Placidia, baptistère des Orthodoxes, Saint-Vital), relèvent d'une technique plus raffinée : les longues amphores sont en réalité des tubes de poterie emboîtés les uns dans les autres ; elles ne constituent pas un remplissage extérieur à la voûte, comme aux Manganes, mais la matière même, extrêmement légère, dont sont bâties les coupoles.

9. L'exploration de ces déblais ne manquerait pas d'être féconde et d'apporter un singulier appoint à qui tenterait d'écrire l'histoire de ce palais.

très soigneusement cimentées, sont encore à demi pleines d'eau. On y peut admirer — avec quelque peine et sans pouvoir relever exactement leurs proportions — de belles colonnes de granit qui supportent les voûtes de ce bas-côté occidental : car les deux nefs latérales sont couvertes par des voûtes en berceau, et non par des coupoles. Les réserves d'eau ainsi accumulées dans les citernes du palais pouvaient être considérables, puisque, si la hauteur des colonnes n'était guère que de quatre mètres, l'agencement des coupoles surélevées montait à neuf mètres le plafond des grandes salles.

Du magnifique palais que portaient de telles substructions, les textes seuls peuvent aujourd'hui nous donner une idée. Car il ne subsiste plus rien des cinq étages de la superstructure. Isaac Ange, qui n'en était pas à son coup d'essai[1], avait vraiment tout nivelé. Les quelques débris d'architecture recueillis sur place ou dans les citernes ne sauraient être rattachés certainement à telle ou telle partie des ruines[2] : ils seront notés plus bas, avec les autres objets provenant des mêmes parages[3].

Une chose du moins est assurée : le palais des Manganes — sur les origines et sur la fin duquel subsiste un flottement portant sur un très petit nombre d'années — qui a duré trois siècles (en gros, de la fin du IX^e^ à la fin du XII^e^ siècle) et tenu une si grande place dans les révolutions de palais et de sacristie au temps des dynasties « macédonienne » et comnène, ce palais s'élevait sur les substructions étudiées ici. Ce que nous apprennent les ruines sur ses dimensions, sa construction, son rapport avec les édifices voisins est utile pour nous mieux faire pénétrer dans l'histoire passionnante de Byzance à cette époque.

1. Cf. le récit pathétique de ces destructions dans Nicétas Choniate, *Patr. gr.*, 139, 812 B.

2. Il n'y a de quasi certitude que pour deux bases de colonnes trouvées l'une sur la ruine, l'autre fermant un trou percé dans une coupole. Cf. *infra*, p. 132. Une base de granit gris moulurée — listel ($0^m,04$) sur tore ($0^m,06$) — de $0^m,74$ de diamètre au lit d'attente, avec mortaise rectangulaire de scellement et canal de coulée, a pu porter une colonne de profil inférieur analogue, de $0^m,72$ de diamètre au lit de pose, conservée (le haut est brisé) sur une longueur de $1^m,40$.

3. Les sous-sols, principalement dans les salles du côté Ouest, renferment de nombreux débris de mosaïques d'or. Cf. *infra*, p. 136.

## CHAPITRE V

# LE MONASTÈRE ET L'AYASMA DU SAINT-SAUVEUR

Le groupe d'édifices que l'on vient d'étudier, palais et monastère des Manganes, ne se trouvait pas immédiatement en bordure de la mer. Les bâtiments principaux jalonnaient une ligne parallèle au rivage, brutalement marquée aujourd'hui par la tranchée du chemin de fer (cf. pl. III). L'intervalle d'une cinquantaine de mètres qui les séparait de la muraille maritime est occupé par des ruines encore insuffisamment explorées et, par conséquent, difficiles à interpréter. Selon toute probabilité, il faudrait restituer d'un côté, au Nord, des dépendances du couvent s'avançant, parmi des jardins, jusqu'à une porte maritime de Saint-Georges ; de l'autre côté, vers le Sud, l'accès à la mer et un système de défense du palais : entre les deux, un ensemble touffu de substructions, en partie construites dans et sur le rempart des diverses époques, avec, se détachant plus clairement, les sous-sols de l'église et du monastère du Christ Miséricordieux (Saint-Sauveur Philanthropos, pl. IX).

On s'étonne aujourd'hui, lorsqu'on observe de la mer cette partie du rempart maritime (fig. 50) qu'un immense portail muré, entouré de niches et d'ornements en briques, ait été, jusqu'au xx^e^ siècle, ignoré des topographes de Byzance, Millingen compris[1]. Ce fait s'explique, comme l'observe K. Wulzinger[2], par les difficultés d'accès tant par terre que par mer, en raison de la rapidité du courant à cet endroit, et aussi, ne l'oublions pas, parce qu'il pouvait être périlleux de regarder de trop près les murs du Sérail des sultans.

Il est maintenant permis de s'approcher de cette partie du rempart, tout à fait déserte et visitée seulement par quelques oiseleurs ou contrebandiers : l'expédition, au reste, présente peu de risques, au moins dans la journée, pour qui ne craint pas l'invraisemblable amas d'ordures qui encombre ce coin de rivage, autrefois impérial.

Le portail apparaît très nettement, bien qu'il ait été anciennement muré (peut-être seulement lors des premières menaces turques) et ne s'ouvre plus que par une porte voûtée surmontée d'une fenêtre cintrée (fig. 51). Il mesurait près de dix mètres de hauteur sur plus de six mètres de largeur. A droite et à gauche, deux baies plus petites, murées également, complétaient la symétrie de cette

1. Paspatis, Βυζ. Μελ., p. 105, signale brièvement les trois chambres composant un grand souterrain où travaillaient des forgerons arméniens et qui lui fait plutôt l'effet d'un « antre » que d'une « construction humaine ». D'après les dimensions données et la distance d'Indjili Keuchk, il s'agit sans aucun doute possible des substructions étudiées ci-après.

2. *Byzant. Baudenkm. zu K.*, p. 5.

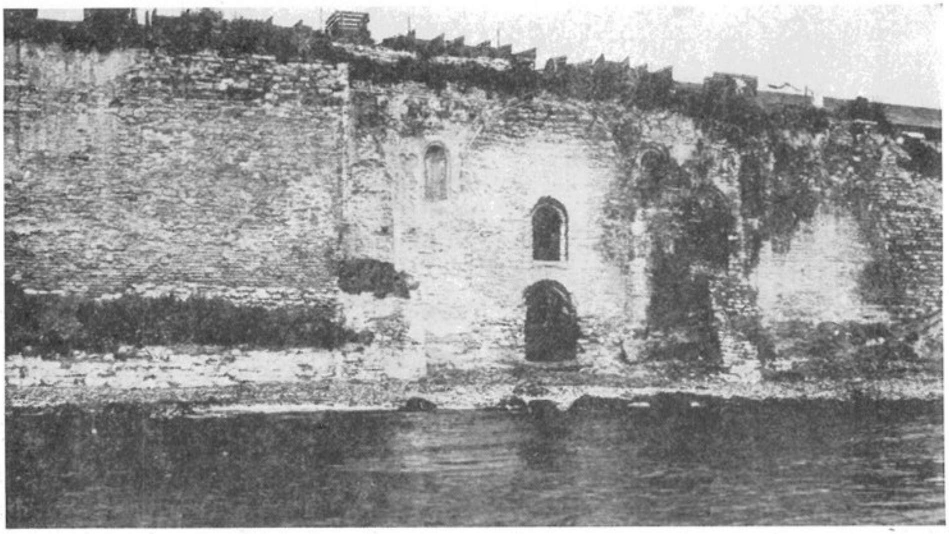

Fig. 50. — Muraille maritime au niveau du monastère du Saint-Sauveur.

Fig. 51. — Façade maritime du sous-sol du Saint-Sauveur.

façade maritime ; en contrebas de chacune des deux portes latérales et ne les masquant pas complètement, un massif irrégulier de maçonnerie forme une sorte de contrefort extérieur. Quatre niches, inégalement disposées, creusent encore le haut de la muraille, dont une abondante et capricieuse décoration de briques évoque celle des églises « middle-byzantine » de Grèce[1] : rosaces, cercles, cœurs, losanges ou croix, zigzags ou méandres sont semés à la surface comme sur un tapis persan, sans autre moyen matériel que la brique, rectangulaire normale ou courbe, entière ou fragmentée[2] (fig. 52). Une longue bordure inscrite limite en haut le champ décoré (fig. 53). Les lettres, également en briques, ont malheureusement disparu en grande partie, ou bien elles se sont déplacées, rendant impossible la restitution de l'inscription, peut-être métrique[3].

Si l'on pénètre par le seul passage accessible du rivage (la porte voûtée, large de deux mètres, signalée ci-dessus), on entre dans un sous-sol profond d'une quinzaine de mètres et dont la hauteur est celle du grand portail muré. Ce sous-sol se divise en trois nefs parallèles, couvertes, la nef médiane, en berceau, les deux bas-côtés, en demi-berceaux sans arcs doubleaux ; les trois salles communiquent entre elles par deux portes ménagées dans l'épaisseur de chacun des deux longs murs (fig. 54). Les dimensions considérables de ces divers éléments (cf. pl. IX) assignent à ces bases puissantes une superstructure importante : le plan, conçu selon une orientation Est-Ouest et une symétrie quasi basilicale, donne quelque vraisemblance à la restitution en église qu'en a faite K. Wulzinger[4].

Une particularité très notable de ces voûtes maritimes, c'est qu'elles ont été construites *à l'extérieur du rempart*. Elles prennent appui, au Sud, sur un redan de la muraille (tour ?) bâti en briques jusqu'aux créneaux et décoré, à une hauteur d'environ 3$^{m}$,50 au-dessus du sol actuel, d'une étroite bande moulurée en marbre (fig. 55) ; au Nord, sur des tours d'époques différentes, successivement avancées, puis englobées dans le système défensif de la côte. Cette genèse se lit si clairement sur les murs, qu'on reste surpris qu'un observateur attentif comme K. Wulzinger[5] ait pu s'y tromper et paraisse prendre pour des fenêtres ce qui, de toute évidence, ne peut être que la série de merlons et de créneaux d'un ancien rempart (cf. pl. IX, coupe).

Les murs qui ferment au Sud et à l'Ouest le quadrilatère irrégulier couvert par les voûtes maritimes s'expliquent ainsi assez clairement. Le mur de fond fut percé à diverses époques (surtout modernes) de plusieurs passages qui conduisent dans un système complexe de sous-sols, couverts alternativement de voûtes ou de coupoles elliptiques, et peut-être utilisés quelque temps comme citernes. On y peut aujourd'hui accéder sans peine par la voie du chemin de fer[6] (fig. 56). Ces substructions compléteraient (narthex et cour) le plan en sous-sol de l'église portée par les voûtes maritimes.

1. Cf. dernièrement, pour l'étude de ces décors en briques, lettres ou ornements, H. Megaw, *The chronol. of some Middle-byz. Churches*, *Brit. Sch. Ann.*, XXXII (1931-32), 1934, p. 102 sq. ; J. Ebersolt, *Mon. d'archit. byz.*, p. 59 (Saints Apôtres de Salonique) ; p. 177, n. 163 (Tekfour-Seraï). Comparer également l'église récente d'Odalar Camii à Constantinople (fouilles P. Schazmann, 1935).

2. On se reportera à l'agréable commentaire de K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 6, et à son dessin (un peu schématique), p. 7, fig. 3. Forme et couleur, la brique se prête à une très grande variété de combinaisons. Les motifs chrétiens sont naturellement préférés. Cf. A. K. Orlandos, Ἡμερολόγιον Μεγ. Ἑλλ., 1924, p. 419 sq.

3. Le Ναὸς ἁ[γίου]... lu par K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 11, n'est guère plus significatif que le ΚΡΑΤΑΙΑ ΔЄCΠΟΤΙ.. que donne la photographie (cf. fig. 52). En 1935, M. Mamboury a lu, avec de fortes jumelles, à la fin de la première moitié de l'inscription : ΑVΤΟΚΡΑΤΟΡ (ou ΠΑΝΤΟΚΡΑΤΟΡ), et au début de la seconde partie : ΒΑCΙΛ... — J'ai cru encore reconnaître ces mots en 1936. La place de l'inscription au sommet du rempart lui assure une totale et très proche destruction.

4. *Op. cit.*, p. 11, 19 et 13, fig. 5.

5. *Op. cit.*, p. 23, fig. 7.

6. En 1936, le local a été loué à des chiffonniers qui, pour protéger les tas d'os et de détritus dont ils ont rempli les salles, ont muré les entrées par la voie ferrée. Sur notre protestation, la police turque aurait fait, depuis, tout évacuer et fermer la porte maritime.

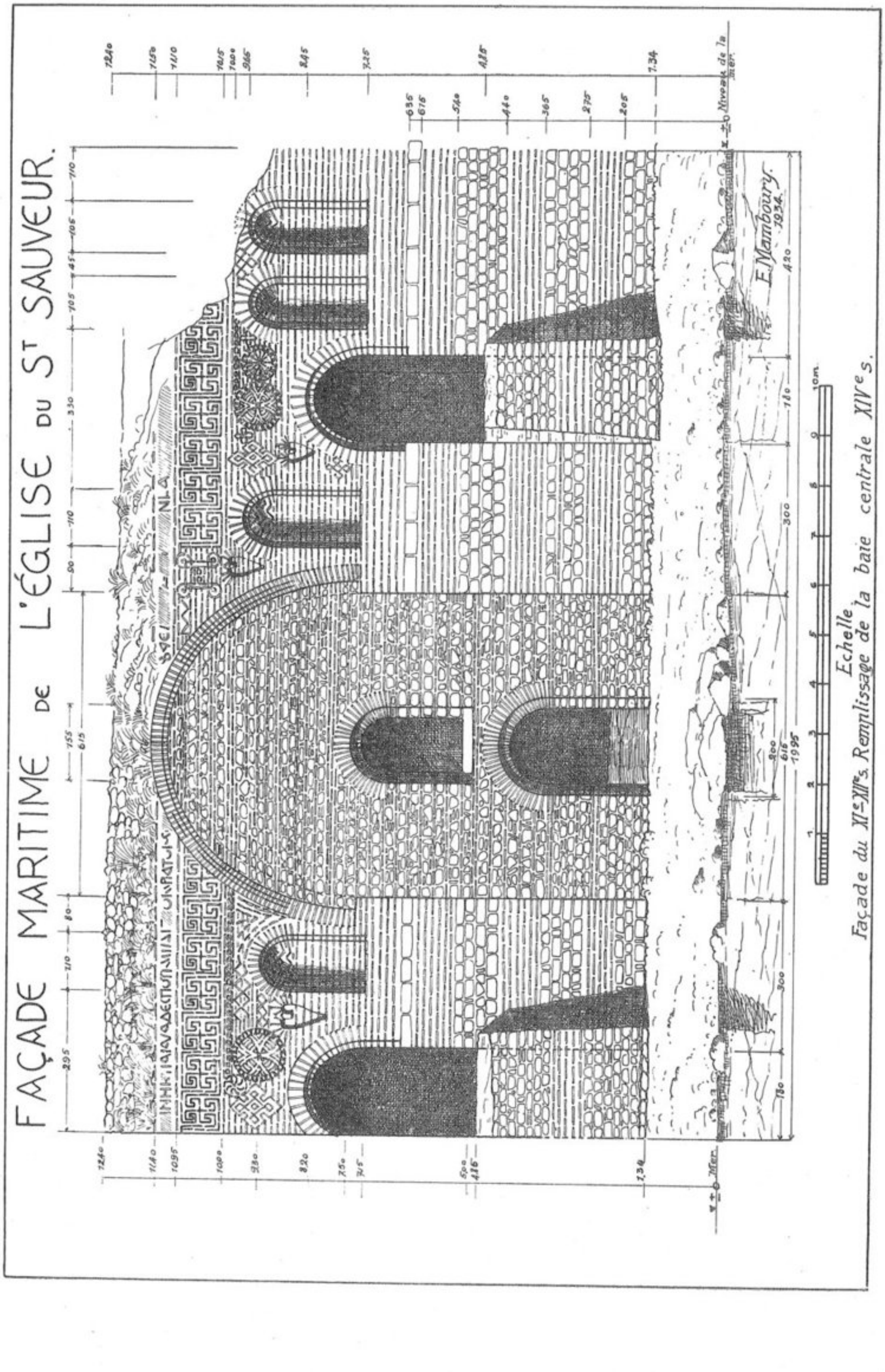


Fig. 52. — Détail de la façade maritime du Saint-Sauveur.

La muraille, qui limite au Nord la triple nef, est une des plus curieuses que nous ait léguées l'ancienne Byzance (fig. 57 et pl. VI, 2). Elle est constituée essentiellement par le flanc méridional de deux tours placées l'une devant l'autre. La plus ancienne, celle de l'Ouest, a fait partie d'un rempart (ou d'un ouvrage séparé) antérieur à Constantin : les énormes pierres des assises inférieures (qui atteignent 2m,50 de longueur sur près d'un mètre de hauteur) sont de celles qui avaient déjà frappé les auteurs anciens par leurs dimensions et par les crampons de bronze qui les reliaient entre elles[1]. La fig. 57 (cf. aussi pl. VI, 2) montre, en effet, sur le parement des grands blocs de granit, la trace des pattes métalliques qui les unissaient. Cette base de la tour, parfaitement conservée sur deux à trois mètres de hauteur, pourrait avoir appartenu au fameux rempart détruit par Septime Sévère, celui qu'on attribuait au légendaire Byzas jusqu'au siècle de Constantin le Grand[2].

Fig. 53. — Inscription de la façade maritime du Saint-Sauveur.

A l'angle S.-O. de cette tour, près de la ligne de l'ancien rempart, une porte est couverte par un grand linteau de pierre soulagé par un arc de décharge en briques.

Le haut de la tour est construit selon une technique byzantine plus légère (alternance de trois ou quatre assises de moellons avec cinq lits de briques[3]), qu'on a sans doute eu tort de croire constantinienne[4] et qui doit plutôt être théodosienne. Une fenêtre assez mal liée à la muraille[5] est couverte d'un linteau de pierre avec arc de décharge en briques. Immédiatement au-dessus, règne une assise horizontale de quatre consoles en pierre (cf. pl. IX, coupe), complétée à l'extrémité N.-O. par une trompe d'angle en briques, qui relie la tour à l'ancienne muraille : le balcon surplombant qu'elle portait fait figure, en un tel lieu, de mâchicoulis plutôt que de loggia d'agrément[6].

En avant de cette ancienne et puissante tour — à l'Est de cette tour, par conséquent, puisque cette fraction de la muraille est orientée Nord-Sud — et tout contre elle, une autre tour à peine plus petite, percée d'une meurtrière du côté de la triple nef[7], semble avoir fait partie des réfections du rempart ordonnées par les empereurs de la dynastie isaurienne[8]. Vers cette époque, la ligne de la

1. Dion Cassius, LXXIV, 10. Cf. aussi Hérodien, III, 1 (Unger, *Quellen*, p. 204).

2. Malalas, XIII, 319 (Unger, *Quellen*, p. 205, n° 500 ; K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 17). Il est d'ailleurs possible que l'enceinte de Byzas ait, sans descendre si bas, enfermé seulement l'acropole elle-même ; on en reconnaîtrait quelques restes dans la partie grecque du rempart, au Nord-Est du Sérail.

3. Briques carrées de 0m,37 de côté et 0m,04 de hauteur.

4. K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 17, l'attribue au début du IVe siècle de notre ère, tout en insistant, quelques lignes plus loin, sur le grand nombre de violents tremblements de terre survenus un siècle plus tard « eine ganze Reihe schwerer Erdbeben : 402, 407, 412, 417, 422, 447, 450, usw. », qui ont obligé à reconstruire les murailles maritimes comme les remparts terrestres : ce qui est contradictoire dans les termes. Cf. *supra*, p. 10, n. 1.

5. Elle donne sur le départ de l'extrados de la voûte intérieure en berceau de la tour, ce qui laisse supposer une réorganisation de la tour à une époque postérieure à la période théodosienne.

6. A l'intérieur, la tour avait primitivement un étage. Après la réparation théodosienne et l'adjonction de la fenêtre, une nouvelle voûte intérieure vint murer partiellement cette fenêtre. Cf. la note précédente.

7. Il y a une autre meurtrière sur le flanc septentrional et deux sur la face qui donne vers la mer.

8. La tour a toutes les caractéristiques de la construction théophilienne.

muraille constantinienne a pu être déplacée, au moins au Nord des voûtes. Une dernière avance du rempart maritime engloba la deuxième tour et rejoignit le redan méridional, limitant l'espace irrégulier qui fut couvert par la triple nef. Dans les fractions nouvelles de la muraille se voient encore un débris d'une inscription théophilienne[1] (cf. pl. I, nº 6 et fig. 58) et la fin d'une autre[2] que l'on

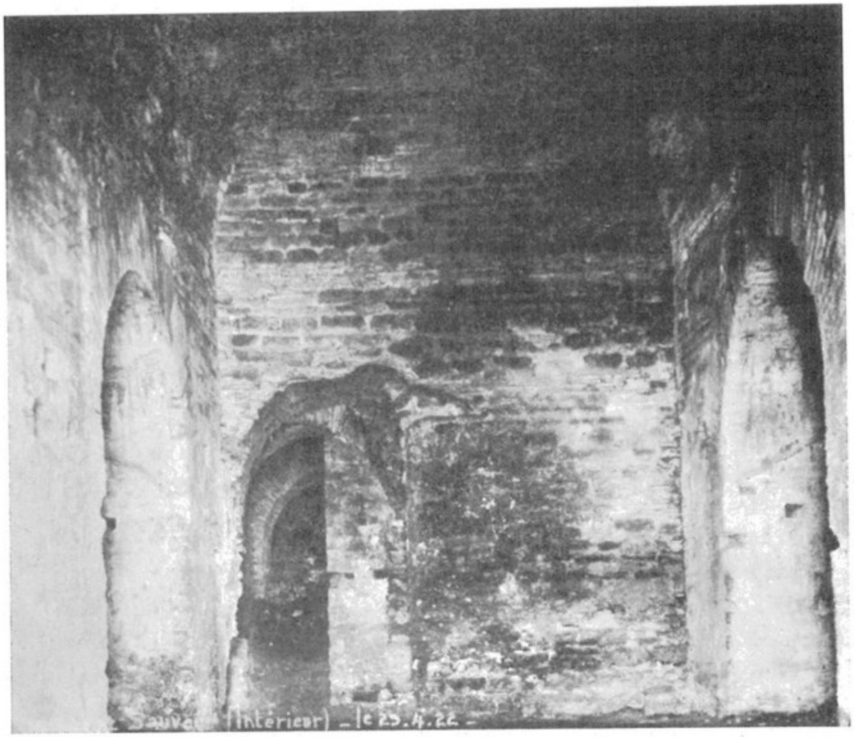


Fig. 54. — Nef médiane des sous-sols de l'église du Saint-Sauveur.

pourrait — simple hypothèse — restituer d'après celle qui, non loin des Sept-Tours, associait à l'empereur Théophile son fils Michel[3] (fig. 59). Quelques marques de briques ont été recueillies dans les mêmes parages (fig. 60)[4].

Exactement au Nord de la tour à bases romaines, le rempart primitif (percé ici d'une porte à linteau de pierre avec croix et arc de décharge en briques) et l'enceinte isaurienne, qui réalise sur

1. Le fragment est remployé dans la construction du premier mur situé en arrière du mur d'enceinte, à une vingtaine de mètres au Nord de l'entrée des voûtes maritimes.

2. Fragment en marbre de Proconnèse, remployé dans la réfection du rempart, à environ cinquante mètres au Nord de l'entrée des voûtes.

3. Tournefort, *Voyage du Levant*, I, XI, p. 180 ; A. van Millingen *Byz. Const.*, p. 184.

4. Le rempart, au droit du monastère de Saint-Georges (porte 6 *bis*), est farci de débris d'architecture : chapiteaux et bases de colonnes, consoles, frises et moulures diverses. La muraille est faite de lits de briques à retraits alternés (cinq briques apparentes ; l. 0m,36 sur 0m,04 à 0m,045), séparés par des séries irrégulières de moellons, comme à Saint-Georges.

la mer un gain de huit mètres (la saillie de la vieille tour), enserrent entre eux deux salles à colonnes ouvrant sur un couloir intérieur (cf. pl. IX, O et P, et la coupe), et communiquant vers la ville avec un autre groupe de chambres voûtées par deux passages qu'on perça dans la muraille primitive, en même temps qu'on condamnait la porte ancienne au linteau à croix. La plus méridionale de ces deux salles présente au Sud une abside (fig. 61). Cette particularité et les croix qui décorent les chapi-

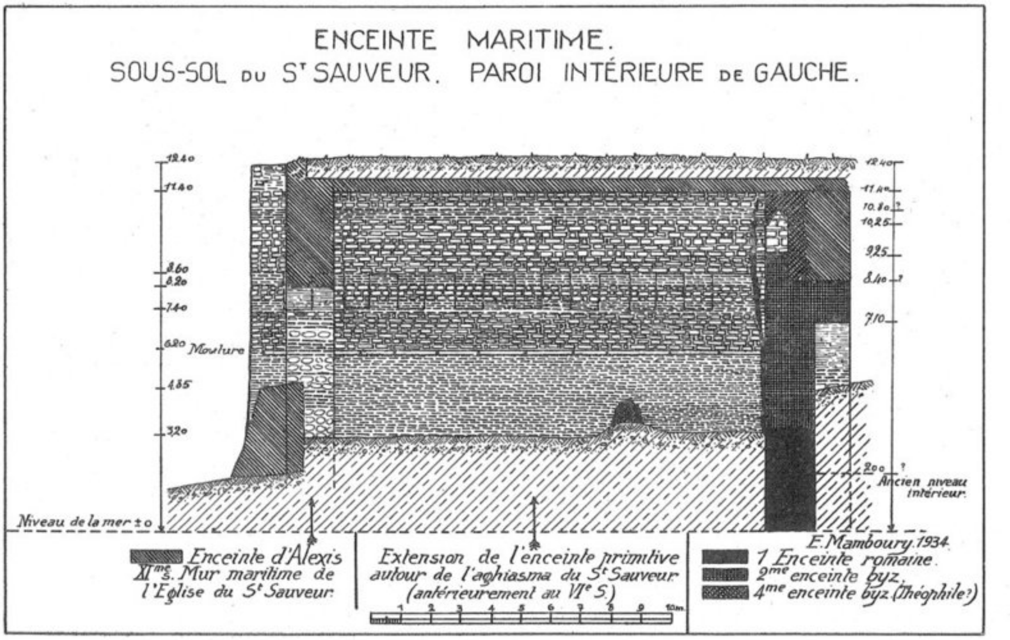


Fig. 55. — Sous-sol du Saint-Sauveur. Mur méridional.

teaux des colonnes (fig. 62, à gauche) devaient faire supposer l'existence d'une crypte ou d'une chapelle antérieure à l'église du Sauveur[1].

De part et d'autre de ces salles à colonnes, ont été explorées non sans difficulté des substructions, dont la partie qui borde la mer, entre les enceintes successives, a pu porter des dépendances du monastère du Saint-Sauveur, gagnées aussi plus tardivement sur la mer; vers l'Ouest, en revanche, se développe le nouveau et important groupe de salles et de couloirs couverts par des voûtes ou des coupoles basses signalé plus haut : les sous-sols, qui se prolongent jusque sous la voie ferrée, ont pu sans doute appartenir soit au couvent de Saint-Georges des Manganes, soit à quelque autre monument non identifié de la même époque ; ils pourraient également être considérés comme d'autres dépendances du monastère du Saint-Sauveur. Ces importantes substructions, qui avaient l'avantage de surélever les bâtiments qu'elles portaient en leur donnant vue par dessus les remparts, furent

1. K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 19.

plus tard généralement transformées en citernes. L'ensemble mériterait d'être vidé de la terre qui l'encombre, afin d'en permettre l'étude aux archéologues, et même la visite au public.

Quel pouvait être le sens de ces constructions si diverses et en particulier l'emploi des hautes voûtes maritimes dont il vient d'être question? Malgré l'orientation générale des murs vers un passage longeant, au Sud, le monastère de Saint-Georges, il ne semble guère possible de voir dans ce grand vaisseau une porte d'honneur du domaine des Manganes vers la mer[1], remplaçant l'ancienne poterne du protovestiaire Michel[2]. Il n'y avait pas de porte en arrière de la nef à l'origine, mais une série de salles irrégulières et *de niveaux différents*, et l'on ne s'explique pas cette monumentale entrée menant à un cul-de-sac. Une cité fortifiée n'eût pas ainsi ouvert son flanc à cinquante mètres d'un palais impérial, et, pour passer seulement, un si large espace couvert n'était pas nécessaire. On peut donc penser que, s'il y avait vers ce point du rempart sans doute un passage[3], les dimensions, les trois portes d'accès et le plan de la triple nef s'expliquent à la fois par l'édifice dont elle constituait les substructions et par le rôle de refuge qu'elle devait tenir pour les pèlerins et les malades fréquentant l'ayasma voisin[4].

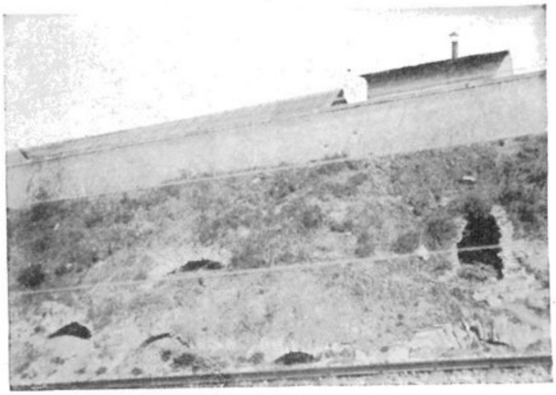

Fig. 56. — Sous-sol du Saint-Sauveur. Voûtes le long de la voie ferrée.

L'identification des monuments du quartier des Manganes s'appuie en effet sur la localisation de l'ayasma du Sauveur dans les ruines d'un kiosque turc, proche des voûtes maritimes, Indjili Keuchk.

Les hautes substructions de ce *Kiosque des perles*, bien conservées à l'intérieur du rempart, orneraient un des sites les plus agréables des rives de la Marmara, pour peu que l'on se donnât la peine de les débarrasser des immondices qui les encombrent (fig. 63). Le nom de Sinan pacha s'attache à ses origines : une petite fontaine turque inscrite, aujourd'hui tarie, existe encore dans les substructions entre les deux grandes arcades de l'actuelle façade maritime (fig. 64). Du pavillon construit à la fin du XVI^e^ siècle par l'architecte Davut Ağa, élève du grand Sinan, sur l'ordre de Murat III[5], il devait rester peu après les successives restaurations qu'il subit, particulièrement après celle qu'ordonna le sultan Mahmoud en 1816. Le kiosque lui-même a finalement disparu tout à fait[6] lors de

1. Cf. K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 20 et 23. Peut-on s'appuyer sur le nom de *divan-kapusi* (porte du palais) du plan de Kauffer-Barbié ?

2. Entre la porte d'Hodigitria et celle de Sainte-Barbe. Cf. Du Cange, I, XVI, 11.

3. Cf. Gyllius, *De top. C. P.*, Elzev. 1632, p. 46 : « quarta (porta) Solis exortum spectat hibernum, non longe a ruderibus aedis Christo factae, cujus vestigia in muro inclusa apparentia Graeci frequenti aditu venerari solent ». Il pouvait s'agir de notre porte n° 8, située un peu plus au Sud.

4. On songera au rôle, pour l'antiquité classique, des portiques entourant les temples, bordant les agoras, servant de dégagement aux théâtres ou de salle d'attente dans les sanctuaires mantiques ou iatromantiques.

5. C'est par erreur qu'on a attribué ce kiosque au grand architecte Sinan lui-même, d'après une vue à vol d'oiseau inexactement assignée au premier quart du XVI^e^ siècle. Cf. K. Wulzinger, *Byz. Baudenkm. zu K.*, p. 46.

6. Il était sans doute délabré déjà auparavant. Cf. Constantios, *Constantiniade*, trad. M. R., p. 37.

l'établissement de la voie ferrée en 1871. Mais un précieux dessin de la relation de Choiseul-Gouffier[1] prouve l'identité des substructions, fontaine comprise, et fixe utilement les topographes.

L'historique de ce kiosque (dont le nom a pu varier, Sinan pacha, Bostandji bachi, Indjili Keuchk) n'est pas indifférent pour notre propos. Car, d'après le patriarche Constantios, il fut bâti sur l'ancien ayasma du Saint-Sauveur[2], respecté même en 1816 par le sultan Mahmoud. Chaque année, le 6 août, jour de la fête de la Transfiguration, les Grecs orthodoxes se réunissaient hors les murs, pour vénérer la source jaillissant le long de la mer sous le kiosque même. Les malades, les goutteux surtout, s'étendaient sur le rivage, se couvraient du sable imprégné de l'eau miraculeuse et partaient guéris. Les sultans, avec une extrême bienveillance[3], loin de proscrire ces pèlerinages, s'en amusèrent jusqu'au moment où la révolution grecque de 1821 en motiva l'interdiction.

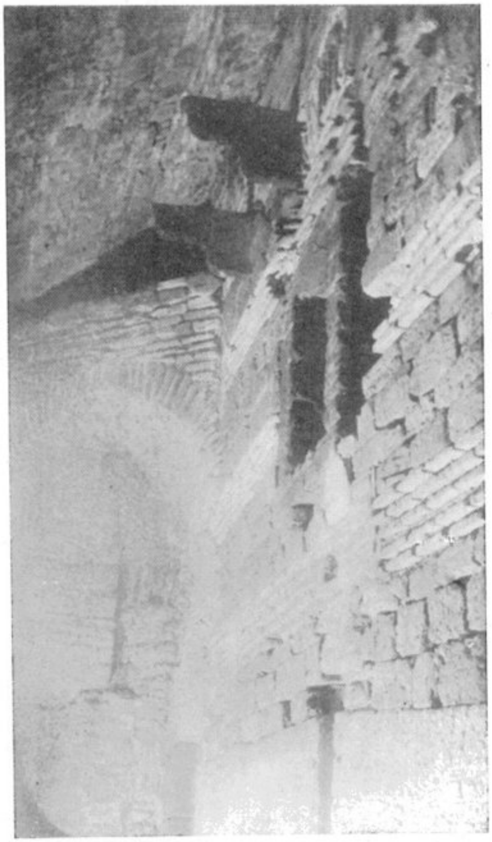

Fig. 57. — Mur nord des sous-sols de l'église du Saint-Sauveur.

Nous possédons des récits nombreux de voyageurs et de pèlerins, qui forment une chaîne quasi ininterrompue depuis la fondation du monastère du Saint-Sauveur jusqu'à l'époque la plus récente. X. A. Sidéridès, dans son utile monographie sur le couvent du Sauveur Philanthrope[4], rapporte qu'on l'a conduit enfant, vers 1860, à l'ayasma et il cite, parmi les guérisons miraculeuses dont le récit lui a fait la plus forte impression, celle d'une de ses grand'tantes, atteinte de goutte aux pieds depuis deux ans, qui avait été guérie par un bain dans l'eau sainte vers 1815. Les bons pèlerins russes du XIVe ou du XVe siècle avaient fait montre de la même dévotion, et les témoignages sont exactement concordants.

La guérison des podagres par le sable imprégné des eaux de l'ayasma du Sauveur nous est signalée tout au long des siècles. La localisation du

1. *Voy. pittor. dans l'Emp. ott.*, II, pl. 72 ; cf. t. IV, p. 120 et 122. La fig. est donnée par K. Wulzinger, *op. cit.*, p. 44, fig. 21. L'encorbellement du pavillon surplombant le rivage a changé de profil, mais la petite fontaine turque inscrite se laisse facilement identifier. Une description de la fin du XVIIIe siècle nous montre le kiosque « élevé sur cinq arcades vers la Marmara en face de Chalcédoine avec une coupole de forme tétragonale (visible sur le dessin de Choiseul-Gouffier) et devant sa fondation à Soliman 1er » (Comidas de Carbognano, *Descr. topogr. di Cost.*, Bassano, 1794, p. 25).

2. *Constantiniade, loc. cit.*

3. Cf. J. von Hammer, *Const. und der Bosp.*, 1822, I, p. 546, qui rapporte l'ayasma à l'Hodigitria, suivi par J. Labarte, *Le pal. impér.*, 1861, p. 99.

4. Περὶ τῆς ἐν Κ/πόλει Μονῆς τοῦ Σωτῆρος τοῦ Φιλανθρώπου καὶ τῶν ἐν αὐτῇ, ἁγιάσματος καὶ ἁγίων λειψάνων, p. 20. Cf. aussi Paspatis, Βυζ. Μελ., p. 104.

monastère du Sauveur Philanthrope ayant fait l'objet de controverses récentes[1], il n'est pas inutile de rappeler les principaux textes qui mentionnent l'ayasma.

Les pèlerins russes, qui visitèrent les lieux saints de Constantinople au temps des Croisades, en quête de reliques à baiser et de miracles à publier, ne manquèrent pas de parcourir le quartier des Manganes, riche en fondations pieuses et en églises. Leur témoignage est utile, quoique confus et parfois entaché d'erreurs manifestes.

Parmi ces itinéraires orientaux, la plus ancienne mention, à notre connaissance, d'un couvent du Philanthrope se trouve faite par Antoine de Novgorod, qui, en 1200, y vit « le Clou du Seigneur[2] ». Témoignage difficile à utiliser, parce que l'archevêque de Novgorod, peu précis pour l'ordinaire[3],

Fig. 58. — Fragment d'inscription.

Fig. 59. — Fragment d'inscription.

Fig. 60. — Marques de briques.

vient de parler du couvent de Kalojean, et aussi de celui de la Sainte-Vierge Odigitria. Notons, en faveur de l'hypothèse d'une localisation ailleurs que dans le quartier des Manganes, qu'il n'est pas ici question de l'ayasma du Sauveur.

Plus explicite est la relation d'Étienne de Novgorod, qui visita la ville sainte un siècle et demi plus tard (v. 1350). Après avoir décrit le monastère du saint martyr George, le pèlerin continue : « et là, derrière le mur, au-dessus de la mer, apparut le Christ lui-même et on appelle cette église : le Christ. Il y a là une quantité de malades amenés de toutes les villes et ils obtiennent leur guérison ; saint Averki y repose aussi et nous baisâmes son corps. Tout cet endroit ressemble à la piscine de Salomon qui est à Jérusalem[4] ».

A la fin de ce même XIV^e^ siècle, deux autres récits sont concordants, celui d'Ignace de Smolensk (1389-1405) : « De là nous allâmes au bord de la mer, où il y a du sable qui opère des guérisons et, au-dessus, l'église du Saint-Sauveur où se trouvent l'image miraculeuse du Seigneur, et, dans une châsse ouverte, les reliques de saint Averki[5] » — et celui du scribe Alexandre (1393) : « Derrière

1. V. Laurent, *Une princesse byzant. au cloître*, *Échos d'Orient*, XXIX, 1930, p. 29 sq. ; H. E. del Medico, *Essai sur Kahrié Djami au début du XII^e^ siècle*, *Byz. Zeitschr.*, XXXII, 1932, p. 16 sq. ; R. Janin, *Les sanct. du quartier de Pétra*, *É. O.*, XXXV, 1936, p. 53 sq.

2. *Itinér. russes*, trad. B. de Khitrowo, p. 102.

3. Le P. Janin s'appuie sur son témoignage pour placer ce couvent du Philanthrope à l'Ouest de la ville, dans le vallon de Pétra, « bien qu'on ne puisse, dit-il, beaucoup se fier aux itinéraires d'Antoine » (*op. cit.*, p. 54). L'église de Saint-Nicolas, dont la proximité sert à H. E. del Medico, *op. cit.*, p. 46, pour confirmer son hypothèse (Philanthropos = Chora), est ici nommée tout de suite après Saint-Georges des Manganes (*Itinér. russes*, p. 100).

4. *Itinér. russes*, p. 119.

5. *Ibid.*, p. 138.

ce couvent (de Mangana), se trouve l'église du Saint-Sauveur ; et il y a là les reliques de saint Averki et une eau miraculeuse[1] ».

Le témoignage du diacre Zosime qui visita Constantinople entre 1419 et 1421 prête de nouveau à confusion, en ce sens qu'il nomme deux couvents de *Philanthropos*, le nôtre, d'abord, sans nul doute : « Près de Sainte-Sophie est le couvent de femmes Philanthropos ; il y a là sous l'église une eau sainte, et les lépreux et les malades qui plongent leurs pieds dans le sable obtiennent leur guérison en grand nombre[2] » ; — puis, dans les quartiers occidentaux, semble-t-il, un homonyme : « Dans le couvent de Philanthropos reposent les reliques de saint Clément d'Ancyre, de Théophanie, de l'empereur Léon le Sage[3] » ; vient ensuite immédiatement un mot concernant la fondation jumelle : « Dans le couvent de Sekharitoménite (Κεχαριτωμένη) repose Jean Damascène[4] ». Cette dernière phrase a permis au P. Janin de supposer que le monastère double du Sauveur et de la Vierge, fondé au début du XIIe siècle par l'impératrice Irène Ducas, femme d'Alexis Ier Comnène, n'était ni aux Manganes[5], ni à Chora, ainsi qu'on l'avait récemment soutenu[6], mais au Sud-Est du monastère de Chora, dans le vallon de Pétra, en face de Bogdan Saray[7]. La question sera reprise plus loin. Bornons-nous à constater ici la faiblesse des points d'appui topographiques[8] non seulement en ce qui concerne le témoignage des pèlerins russes[9], mais également pour d'autres textes[10].

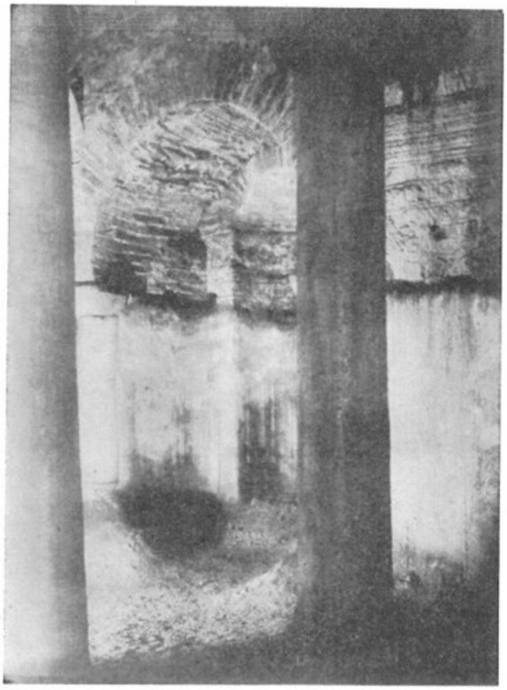

Fig. 61. — Crypte à abside.

1. *Ibid.*, p. 162.
2. *Ibid.*, p. 202.
3. *Ibid.*, p. 204.
4. *Loc. cit.*
5. X. Sidéridès, *op. cit.*; V. Laurent, *É. O.*, XXIX, 1930, p. 30 sq.
6. H. E. del Medico, *op. cit.*
7. *Échos d'Orient*, XXXV, 1936, p. 54. Cette phrase sur la Kékharitoméné n'a-t-elle pas pu être déplacée, puisque Zosime a parlé quelques lignes plus haut (p. 202) du couvent de femmes Philanthropos, en le localisant d'ailleurs près de Sainte-Sophie. Quant aux reliques dites de Jean Damascène, s'il faut y voir, comme le suppose le P. Janin, celles de saint Jean Chrysostome, c'est dans le couvent de la Vierge, nettement désigné entre Saint-Georges des Manganes et l'Hodigitria (et tout contre le monastère du Sauveur), qu'Étienne de Novgorod les situe (*Itinér. russes*, p. 119). La place du couvent de la *Sekharitoménite*, mal définie dans le texte de Zosime, se trouverait ainsi précisée par le récit d'Étienne. Mais y a-t-il lieu de supposer une confusion entre Jean Damascène et Jean Chrysostome, si Zosime lui-même note ailleurs (*ibid.*, p. 201) la tête de Jean Chrysostome ?
8. A. M. Schneider, *Byzanz*, p. 75, ne se déclare pas convaincu. La question mériterait d'être reprise dans une monographie spéciale. Cf. sur la prétendue découverte du tombeau d'Alexis Ier Comnène à Odalar Çami, V. Laurent, *É. O.*, XXXV, 1936, p. 108.
9. Cf. *supra*, p. 58, n. 3. Pour la localisation par le typicon d'Irène Ducas, les indications topographiques (Sainte-Anne, Saint-Nicolas) ne sont pas trop assurées, puisqu'il y avait une église de Saint-Nicolas dans le quartier des Manganes et que le corps de Sainte-Anne reposait dans le couvent des Manganes (cf. Ét. de Novgorod, p. 119 : « là, repose le corps de Sainte-Anne que pécheurs nous baisâmes ; et là, derrière le mur... » était l'église du Christ et son ayasma. Ce qui est plus difficile à rapporter au quartier de Manganes, c'est l'indication du *Deuteron* (Miklosich et Müller, *Acta et diplom.*, V, p. 388), qui ne semble pas pouvoir désigner la deuxième région (cf. R. Janin, *E. O.*, XXXV, 1936, p. 207 sq.), et ce qui est plus inquiétant encore, c'est l'absence dans le περιορισμός de toute mention de la mer, indispensable à une description des limites de notre couvent.
10. Par exemple, on note dans le *Synax. Constantin.* (éd. H. Delehaye, p. 303, 44) que le corps de Spyridon, évêque de Chypre, se trouvait dans un couvent de femmes voisin du couvent du Phi-

Avec le Pèlerin anonyme, dont la *Description de Constantinople* reporte au deuxième quart du xv$^{e}$ siècle (1424-1453), à la veille de la prise de la ville par les Turcs, la confusion règne toujours en ce sens qu'il y est, à deux reprises au moins, question d'un monastère du Saint-Sauveur[1] : mais, dans chacun des deux passages, c'est, à n'en pas douter, notre couvent de la première région qui est clairement désigné. La première mention est précisée par l'indication topographique (après le couvent de *Mangana*), par l'image miraculeuse du Seigneur, les reliques de saint Averki et aussi celles de Jean le Précurseur, parmi beaucoup d'autres[2]. De là on passe sans transition au « Château de Kalojean » et au couvent de « Stoudios », comme dans la relation d'Antoine de Novgorod[3]. Ensuite,

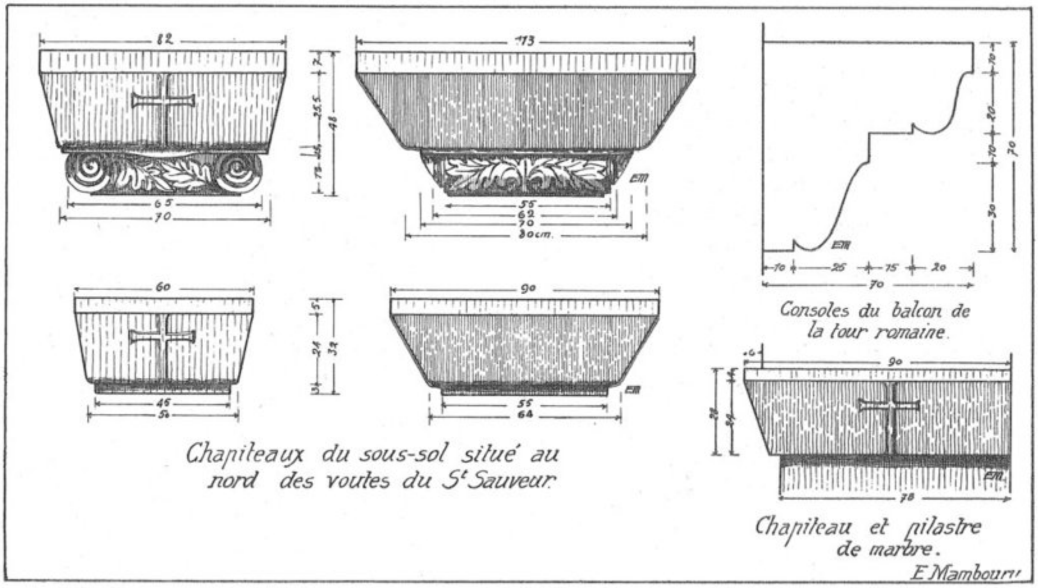


Fig. 62. — Sous-sol du Saint-Sauveur. Détails d'architecture.

quelques pages plus loin, après diverses pérégrinations, nous retrouvons sans conteste *notre* couvent du Sauveur. A la fin d'un paragraphe assez obscur (d'où l'on sort pourtant clairement : « en quittant *Mangana* du côté de l'Ouest[4] »), la position de l'ayasma du rempart est bien fixée : « une sainte eau coule sous le Sauveur et elle est renfermée entre l'enceinte de la ville et la mer ; les gens qui se lavent avec cette eau et en boivent obtiennent leur guérison, des vers leur sortant du nez et de tout le corps, et ils deviennent bien portants[5] ».

lanthrope. Or Ant. de Novgorod, *Itinér. russes*, p. 102, écrit : « Il y a dans cette même église (des Apôtres) la tête de Saint-Spiridion, mais sa main et ses reliques sont enterrées sous l'autel du couvent de la Sainte-Vierge Odigitria ». Ce monastère, on le sait, était effectivement dans le quartier des Manganes et voisin du Sauveur à l'ayasma.

1. Il y est question aussi dans les mêmes environs (*Itinér. russes*, p. 228) d'une église du Saint-Sauveur, située « à quelques pas plus loin de la porte méridionale » de Sainte-Sophie, ainsi que de nombreuses images miraculeuses du Saint-Sauveur (*op. cit.*, p. 228, 229, 230).

2. « Très loin, vers l'Est, près de la mer, s'élève l'église du Saint-Sauveur qui se peignit lui-même sur le mur et qui produit beaucoup de guérisons. Dans cette même église reposent saint Averki..., etc. » (*Itinér. russes*, p. 231).

3. R. Janin, *op. cit.*, p. 54.

4. *Itinér. russes*, p. 234.

5. *Ibid.*

X. A. Sidéridès[1] cite encore d'autres sources russes, dans lesquelles reparaît l'église du Sauveur avec, entre le mur et la mer, son ayasma imprégnant le sable qui guérit les podagres[2].

La confusion notée plus haut des témoignages russes n'est pas uniquement due à un manque d'ordre ou de sens critique dans l'esprit des périégètes : une pieuse émulation entre les monastères, désireux d'attirer avec les pèlerins les faveurs célestes ou temporelles, motivait suffisamment la multiplication des images saintes et des reliques, aussi bien que leurs fréquents déplacements. La Byzance des derniers Paléologues, nouvelle Jérusalem, faisait figure de ville sainte plus que de capitale politique d'un puissant État ; elle cessa d'être métropole religieuse après la victoire turque

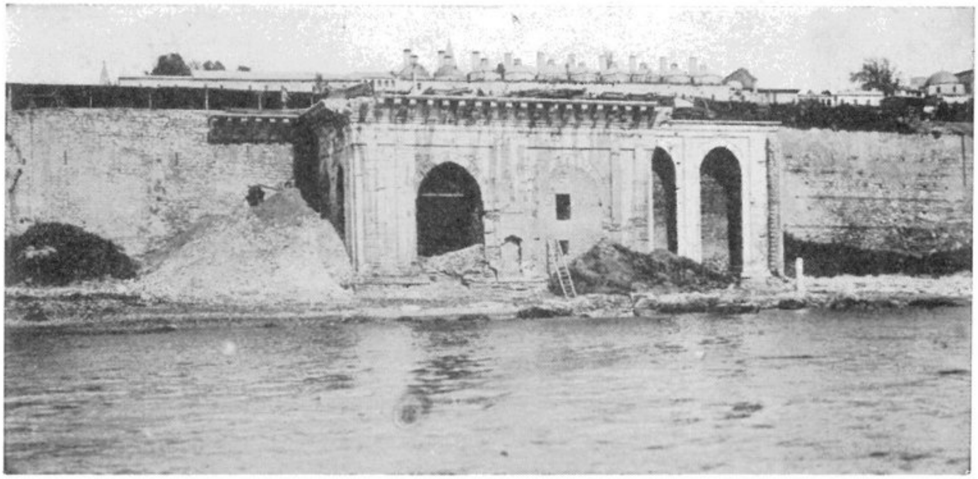

Fig. 63. — Substructions de l'Indjili Keuchk.

et les pèlerinages prirent fin. Mais on continua à la visiter, « pèlerins du savoir », diplomates, ou déjà *touristes*. Comme, d'autre part, le changement de maîtres ne semble pas avoir ralenti le zèle des fidèles demeurés dans la vieille cité, ni, pour ce qui nous intéresse, leur foi dans les vertus de la source sainte, nous possédons ainsi une deuxième série de témoignages, faisant suite aux chroniques pieuses, les narrations des voyageurs français du Levant, qui n'ont pas manqué de consigner dans leurs notes les scènes pittoresques de guérisons miraculeuses se renouvelant chaque année à l'ayasma de la muraille.

C'est ainsi que Pierre Gylli, le « père de la zoologie française », qui visita Constantinople au milieu du XVI[e] siècle, signale la grande vénération des Grecs pour l'église du Sauveur, dont les vestiges étaient dans la muraille maritime, près de la quatrième porte (en partant de Yali Keuchk

1. Μον. Σωτ., p. 19.

2. Cf. L. N. Maikov, *Matériaux*, etc., Petrograd, 1880.

Kapou)[1]. Au milieu du siècle suivant, Jean de Thévenot[2] et Guillaume-Joseph Grelot[3] rapportent les scènes qui se passaient le 6 août à l'ayasma, dominé par le « Kiosque du Bostandji-bachi » (Surintendant des jardins), d'où un escalier conduisait à une poterne donnant sur la mer[4]. On peut se représenter ce kiosque sur le modèle du pavillon dont parle Tournefort, « bâti sur des arcades qui soutiennent trois salons terminés par des dômes dorés », où les princes venaient se divertir en compagnie de leurs femmes et de leurs muets[5] (fig. 65).

Avec le fameux botaniste Tournefort, dont le voyage d'Orient se place entre 1700 et 1702, nous sommes à ce tournant du XVIIIe siècle, où il était déjà de bon ton de faire l'esprit fort. Aussi le mémorialiste s'amuse-t-il, comme les sultans du haut de leur kiosque, à observer les « cérémonies ridicules » et un peu malpropres que persistent à faire les Grecs autour de leur fontaine[6].

Nous avons déjà marqué plus haut l'intérêt de la relation du comte de Choiseul-Gouffier et de la vue qu'il donne de l'*Indjiouli-Kiosk* à la fin du XVIIIe siècle. Mention est faite aussi de la fontaine sainte du Sauveur (dont l'église est inexactement rapportée au Grand Palais) et de la dévotion des Grecs[7]. J.-B. Lechevalier, enfin, qui, d'ailleurs, avait collaboré avec Choiseul-Gouffier, pense, comme lui, que le kiosque des perles

Fig. 64. — Fontaine turque avec inscription de Sinan.

1. Cf. *supra* p. 56, n. 2.

2. *Relat. d'un voy. fait au Levant* (1665), I, chap. XVIII : « A l'autre côté du Serrail qui est sur la mer et va vers les sept tours, est encore une espèce de pavillon assez élevé, où le Prince vient aussi souvent se divertir ; il est bâti sur des arcades, et au-dessous, contre la muraille, on y voit des Croix marquées, les Grecs disent qu'il y avait autrefois en ce lieu-là une Église; il y a même aussi une fontaine où les gens de cette nation vont, le jour de la Transfiguration, et font boire de cette eau à leurs malades, et les enterrent jusqu'au cou dans le sable qui est là autour, les déterrant aussitôt après ; beaucoup de ceux qui se portent fort bien en usent aussi de même. Le grand Seigneur est ordinairement ce jour-là à ses fenêtres, qui se divertit à voir toutes leurs façons de faire sans être vu » (éd. d'Amsterdam, 1727, p. 71, avec une gravure très fantaisiste).

3. *Relat. nouvelle d'un voyage de Const.* (1670), p. 83 (1681, p. 101): « Environ l'endroit où est bâti le Kiosc du Bostangis-Bachy il y a une fontaine, pour qui les Grecs ont une dévotion singulière pendant toute l'année, mais surtout le jour de la Transfiguration de N.-S. Ils vont en foule à cette fontaine qu'ils nomment ἁγίασμα, c'est-à-dire sanctification ; ils s'y lavent, se couvrent du sable qui est à l'entour, et font enfin un récit admirable des vertus extraordinaires de cette eau salutaire ».

4. Injili Kapu est mentionnée par Comidas de Carbognano, *Descr. topogr. di Cost.*, p. 19.

5. J. Pitton de Tournefort, *Relat. d'un voy. du Levant*, II, XII, p. 214.

6. « Quand le grand Seigneur est à Constantinople, il s'amuse quelquefois à observer de ce Kiosc les cérémonies ridicules que font les Grecs le jour de la Transfiguration à une fontaine qui est auprès. Non seulement ils croient que cette eau guérit la fièvre, mais encore les maladies les plus fâcheuses tant présentes que futures. C'est pour cela qu'ils ne se contentent pas d'y amener les malades pour les faire boire ; ils les enterrent dans le sable jusques au col et les déterrent un moment après. Ceux qui se portent bien s'y lavent et boivent jusqu'à ce qu'ils rendent l'eau toute claire par le fondement. Toute la Grèce est remplie de pareilles fontaines ; mais ces sortes de sources ne font pas des miracles (var., éd. d'Amsterdam, 1718, II, p. 5 : ne sont pas minérales), elles doivent leur réputation à la crédulité des peuples. Il y a une grande fenêtre proche de cette source, par où l'on fait passer la nuit ceux que l'on a étranglés dans le Sérail, et l'on tire autant de coups de canon que l'on jette de personnes dans l'eau ». Ce passage semble inspiré de la relation de Thévenot citée plus haut.

7. *Voy. pittor. dans l'Emp. ott.*, II, pl. 72 ; cf. t. 4, p. 120 : « cette planche représente le kiosque des Perles, en turc Indjiouli-Kiosk, qui tient au palais du grand Seigneur ; il est situé en face de Kavak seraï sur l'emplacement des anciens thermes d'Arcadius, enrichis de marbre et de bronze. Tout près de là, sous les murs mêmes du Sérail, les Grecs ont une fontaine sacrée pour laquelle ils conservent une grande vénération et qu'ils appellent la fontaine du Sauveur (aïasma tou Sotiros) ».

avait succédé aux Thermes d'Arcadius[1], et il mentionne également que « près d'Indjili Kiosque, sous les murs du Sérail, les Grecs ont un hagiasma qu'ils vénèrent beaucoup et appellent l'hagiasma du Sauveur[2] ».

Cette rapide revue, qui n'a nullement la prétention d'être exhaustive, permet du moins d'affirmer la continuité, du XIV$^e$ au XIX$^e$ siècle, de la dévotion grecque pour la source sainte filtrant sous la muraille maritime.

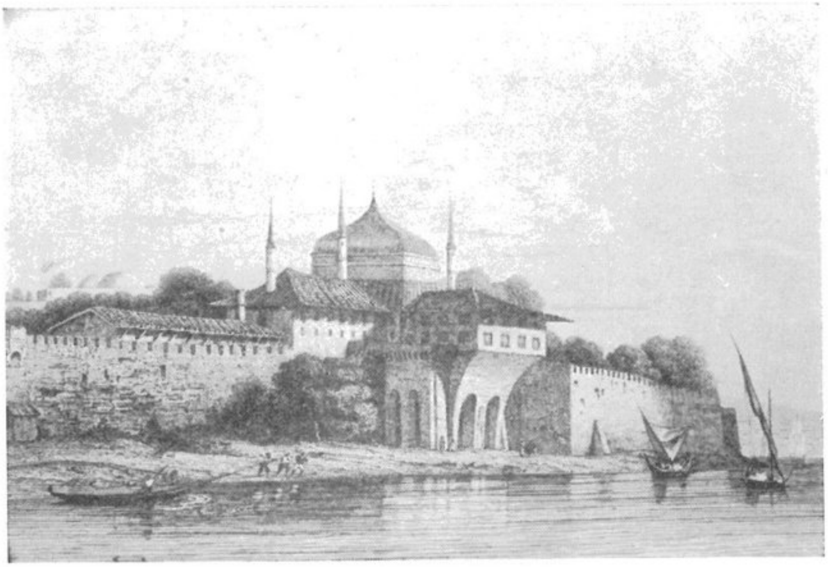

Fig. 65. — Vue de l'ancien kiosque turc.

La planche X, qui donne le plan du sous-sol des soubassements de l'Indjili Keuchk et de la muraille maritime, nous permettra d'abréger la description des vestiges possibles de l'ayasma. On y peut observer, entre les piliers des arcades construites à l'extérieur du rempart pour porter le kiosque, une tour peu saillante, théophilienne, doublée au Nord par un bastion sensiblement postérieur. Le système se trouve, du côté de l'Ouest, en communication avec un long couloir orienté Nord-Sud, qui fut à l'origine des recherches françaises dans la région[3] et n'est autre qu'un chemin de ronde intérieur des fortifications (fig. 66)[4]. Dans la tour, une petite chambre ($1^m,40 \times 3^m,20$) aux

1. *Voy. de la Propontide et du Pont-Euxin*, 1800, p. 135.

2. *Op. cit.*, p. 258. La carte levée en 1786 par F. Kauffer et J.-B. Lechevalier porte à leur place exacte (à très peu de chose près) les *vestiges de l'église du Saint-Sauveur, l'Indgiouli Keuchk* et, tout contre, *l'aiasma tou Sotiros*.

3. L'intendance française était en quête d'un entrepôt pour ses réserves de vin. Cf. *supra*, p. 1 sq. Ce chemin de ronde était d'ailleurs déjà connu : F. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis I$^{er}$ Comnène*, p. 106, note à trente mètres au Sud d'Indjili Keuchk un souterrain parallèle à la muraille maritime de $3^m,75$ de largeur sur plus de vingt mètres de longueur.

4. Le couloir s'élargit en une série de niches présentant vers la mer deux meurtrières superposées. Un étage maçonné, disparu aujourd'hui, permettait aux défenseurs l'accès à la meurtrière supérieure. La construction, non homogène, a pu être reprise, après les empereurs isauriens, par Basile, qui continua, ainsi que ses successeurs, l'œuvre de vérification et de redressement des murailles, si bien menée par la dynastie qu'il avait supplantée.

murs de laquelle apparaissent encore des traces d'enduit, ouvrait vers l'extérieur par des meurtrières ébrasées traversant le mur, épais à l'Est de $2^m,60$ ; deux de ces ouvertures sont encore visibles de l'extérieur entre les piliers méridionaux des soubassements du kiosque[1]. Une salle notablement plus grande occupe le bastion voisin, dont le compartiment supérieur seul est aujourd'hui accessible.

A la jonction des deux tours, dans le couloir, existe une niche profonde, couverte par un arc de briques très saillant porté sur des corbeaux en pierre, dans laquelle on pourrait voir le reste d'une chapelle en liaison avec l'ayasma (fig. 68).

La source pouvait être à l'origine accessible de l'intérieur comme de l'extérieur du rempart.

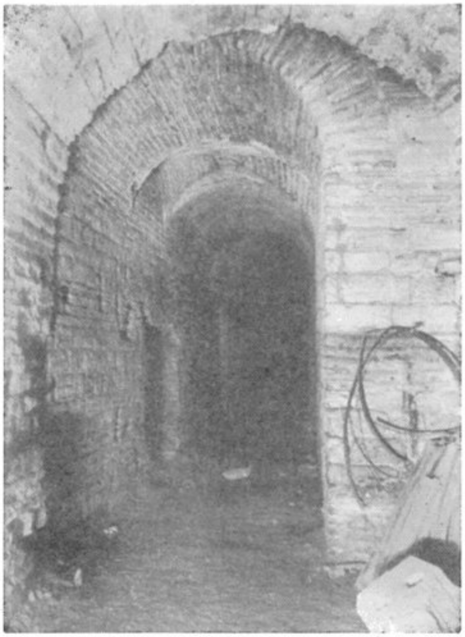

Fig. 66. — Chemin de ronde du rempart maritime.

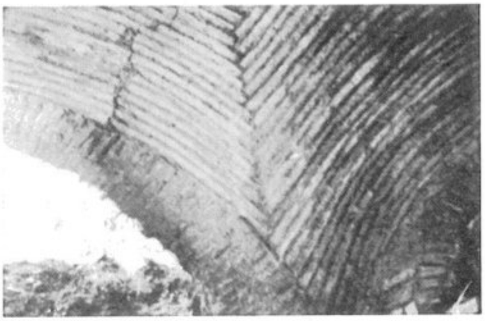

Fig. 67. — Chemin de ronde. Détail d'architecture.

Mais les déblais du kiosque qui ont comblé les salles intérieures, obstrué les passages et tari les eaux, gênent la vérification. A l'époque turque, fut aménagé sous l'arcade septentrionale du kiosque une sorte « d'ayasma » souterrain en pierre, avec escalier d'accès de sept marches de $0^m,80$ de largeur (pl. X et fig. 70). Le bassin forme un petit compartiment d'environ $1^m,80$ sur $0^m,90$, entouré de quatre niches et couvert de dalles ménageant au-dessus de l'eau un orifice rond. Lorsqu'on vida cette citerne, un peu d'eau claire et douce se mit à sourdre d'un large canal issu du rempart. D'ailleurs, tout près de là, une canalisation turque conduisait l'eau à la fontaine de Sinan qui existe encore — tarie naturellement — dans le pilier médian des substructions du kiosque (cf. fig. 64).

L'extrados de la voûte du couloir était garni de cruches semblables à celles du palais voisin, et en effet, un système complexe de salles et de casemates semble s'orienter de la muraille maritime vers le palais des Manganes. Toutefois, M. Mamboury pense qu'il s'agirait de constructions plus anciennes (Théodose II). Certains détails d'architecture témoignent d'une technique très savante (fig. 67).

1. On avait pu penser un moment que, par ces étroites ouvertures, l'eau sacrée se répandait aux alentours dans le sable du rivage, afin de permettre aux fidèles, affluant en cet étroit espace le jour du pèlerinage, de bénéficier le plus nombreux possible de la grâce miraculeuse de l'ayasma. Il est plus prudent de les considérer comme des meurtrières d'une tour transformée plus tard en citerne, ce qui explique les enduits et les traces laissées par les eaux.

Ainsi, ce culte de l'eau, cher à tout l'Orient et particulièrement commun à Constantinople, où beaucoup d'ayasmas sont de nos jours encore très fréquentés, semble avoir été en cet endroit fort ancien. Le comte de Choiseul-Gouffier et Lechevalier pensaient que le kiosque des Perles avait succédé aux Thermes d'Arcadius. La proximité immédiate de la mer paraît devoir faire écarter cette hypothèse, du moins prise à la lettre. On peut, par contre, supposer que le kiosque turc a remplacé presque immédiatement une partie des bâtiments du couvent du Saint-Sauveur, dont l'église était, nous l'avons vu, à une quarantaine de mètres plus au Nord : ce qui expliquerait le nom sous lequel était connu l'ayasma.

S'il n'y a donc, semble-t-il, pas de doute possible sur l'identification de l'ayasma du Saint-Sauveur[1], il resterait encore à savoir si le monastère dont dépendait la source était celui qu'avait bâti Alexis Comnène, qui y avait été enterré en 1118, date du typicon de l'impératrice Irène pour le monastère de Notre-Dame Kékharitoméné[2]. Les récentes études déjà citées de H. E. del Medico et du P. Janin tendraient à prouver, nous l'avons vu, que la fondation double des Comnènes n'était pas dans le quartier des Manganes, comme l'avait soutenu Sidéridès. Il ne nous serait donc pas permis de supposer que les monastères jumeaux, au mur mitoyen, auxquels la fondatrice avait fait distribuer l'eau également[3], étaient celui du Sauveur avec l'ayasma du rempart et, à l'Ouest du précédent, celui dans les ruines duquel a été retrouvée la belle Vierge *dispensant les grâces* avec l'eau qui coulait de ses paumes percées[4]. Ce n'est pas sans regret que nous devons renoncer à considérer que cette eau (qui avait peut-être déjà contribué à alimenter les thermes d'Arcadius ?), sanctifiée par quelque culte

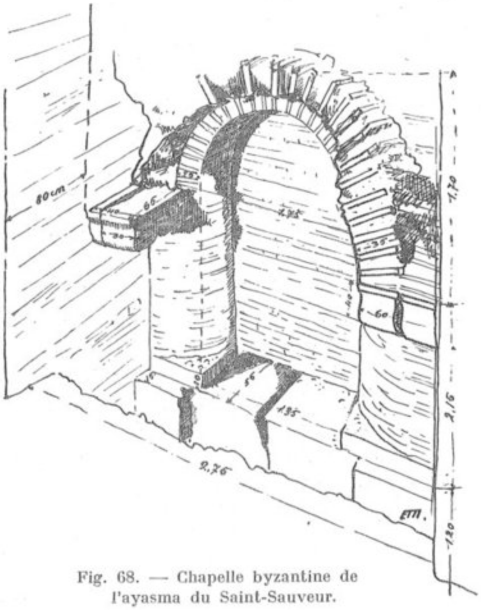


Fig. 68. — Chapelle byzantine de l'ayasma du Saint-Sauveur.

1. On y a parfois cru reconnaître l'ayasma de la Vierge Hodigitria que nous supposons plus au Sud. Cf. J. von Hammer, *Constant. und der Bosporos*, p. 233 ; Labarte, *Le pal. impér.*, p. 99. Peut-être les mêmes eaux ont-elles alimenté l'un et l'autre (et il paraît en fait qu'ils n'ont pas été nommés ensemble par les pèlerins), l'ayasma du Sauveur ayant succédé à celui de la Vierge. Au reste, un seul pèlerin russe, à ma connaissance, mentionne l'ayasma de l'Hodigitria ; encore parle-t-il ensuite du couvent de la Vierge où se trouve l' « image du Sauveur » (Anonyme, 1424-53, *Itinér. russes*, p. 229).

2. Cf. H. Delehaye, *Deux typica byz.*, p. 6 ; Miklosich et Müller, *Acta et diplom.*, V, p. 327 sq. ; B. de Montfaucon, *Pal. gr.*, p. 301 (fac-simulé du début et de la fin du typicon, avec la signature d'Irène Doukas).

3. Miklosich et Müller, *op. cit.*, p. 372.

4. Les deux sceaux du monastère du Christ Philanthrope figurant un buste du Christ avec, au revers, un buste de la Théotokos, que signale dans sa collection G. Schlumberger, *Sigill. byzant.*, p. 139, ont malheureusement disparu et personne n'a pu, à Paris, me renseigner sur leur sort. Le dessin donné par l'éditeur ne permet guère de se rendre compte de l'exactitude de la description de la Vierge (fig. 69). Pour l'eau jaillissant des mains de la Madone, cf. plus bas l'appendice II.

Fig. 69. — Sceau du monastère du Christ Philanthrope.

très ancien, après avoir rendu la vue aux aveugles de l'Hodigitria, aurait, plus tard, jailli des mains de la Vierge pleine de grâces, et jusqu'au XIXe siècle guéri les goutteux qui plongeaient leurs jambes malades dans le sable du rivage imprégné de ses vertus miraculeuses[1]. Suggestion trop logique sans doute pour être tout à fait vraie historiquement et que l'on présente seulement parmi les pièces d'un procès en cours, qu'il appartiendra à de plus érudits de reprendre, afin de donner, nous voulons l'espérer, une solution décisive[2].

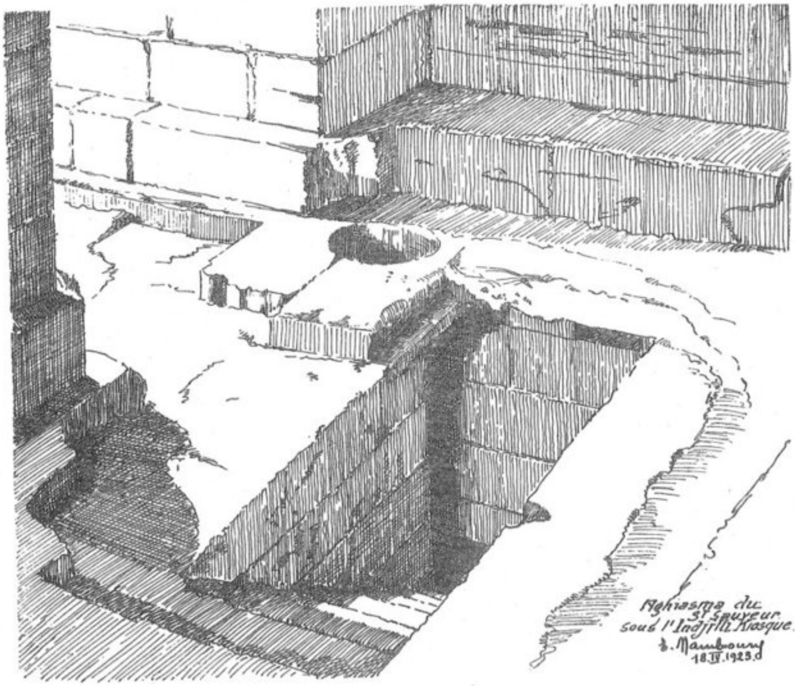


Fig. 70. — Vestiges de l'ayasma du Saint-Sauveur.

Mais, si du moins nous écartons délibérément du quartier des Manganes la Kékharitoméné et la fondation des Comnènes, devrons-nous penser que notre monastère du Christ Philanthropos à l'ayasma miraculeux est celui dont nous avons aussi, au moins partiellement, le typicon[3], celui que

1. L'eau aurait été amenée par des canalisations; car la vallée du ruisseau semble être plus au Sud (Hodigitria). L'invention de l'ayasma du Sauveur ne daterait au plus tôt que du XIe siècle, d'après les réfections constatées sous le kiosque.

2. On pense ici tout particulièrement au P. Janin, le meilleur topographe de Constantinople, et au P. Laurent, le savant directeur du nouvel Institut d'études byzantines de Bucarest, dont on attend avec grand intérêt la publication de la correspondance d'Eulogie-Irène Paléologue avec le métropolite de Philadelphie Théolepte. Dans un article récent (*É. O.* 1938, p. 73 sq.), le P. Janin reprend, à propos de Sainte-Anne du Deutéron, l'examen de la localisation du monastère double, et conclut que le sanctuaire du Christ Philanthropos des remparts maritimes n'a rien à voir avec celui qui, au Deutéron, était associé au couvent de la Théotokos Κεχαριτωμένη, auquel Irène Ducas a donné un typicon en 1118.

3. H. Delehaye, *op. cit.*, p. 7; Ph. Meyer, *Byz. Zeitschr.*, IV, 1895, p. 48 sq.

dirigea, après l'avoir reconstruit, une autre Irène, la princesse Paléologue, qui devint l'abbesse Eulogie[1] ?

Ce couvent, qui fut un monastère de femmes — est-ce celui que mentionne le diacre Zosime près de Sainte-Sophie ?[2] — connut un brillant développement grâce aux qualités exceptionnelles de sa fondatrice ; les anciens locaux, trop étroits, durent être agrandis pour permettre de loger, du vivant même d'Irène Paléologue, jusqu'à une centaine de religieuses. Il resta en liaison constante avec un couvent d'hommes maintenu sous le même vocable[3]. Tous ces détails pourraient assez précisément se rapporter aux constructions reconnues ou supposées entre la façade maritime et l'Indjili Keuchk. Mais est-il possible de penser qu'il s'agisse, dans les typica des deux Irènes, de deux monastères différents, alors qu'on nous parle de reconstruction[4], alors surtout que le deuxième rituel, pour le fragment qui nous est conservé, est presque textuellement *recopié* sur le passage correspondant du premier[5], alors enfin qu'il existe pour les deux cas deux fondations jumelles, un couvent d'hommes et un couvent de femmes[6] ? Si l'on admet que les deux typica se rapportent au même monastère, faudrait-il penser qu'il s'agit chaque fois du couvent du Deutéron et que notre Sauveur Philanthropos — de l'existence non livresque duquel on ne saurait douter — est précisément celui qui a perdu ses papiers ? Une solution serait peut-être acceptable qui restituerait unité de fondation pieuse, mais dualité d'emplacement, le monastère lointain ayant dû pour des raisons de sécurité (ou parce qu'il avait été saccagé par les Croisés) quitter ses quartiers excentriques dans le cours assez troublé du XIII^e siècle.

Quant à nos ruines du quartier des Manganes, il semble que la succession des époques puisse s'établir pour le Sauveur Philanthropos à peu près comme suit. Le point de départ de l'ensemble paraît être la puissante tour, probablement grecque à la base, en tout cas antérieure à Constantin (cf. pl. IX), qui fut remontée à l'époque de Théodose II, après la série des tremblements de terre de la première moitié du V^e siècle[7]. Sous les empereurs isauriens, un gain fut fait sur la mer, matérialisé par l'avancée de la muraille et la tour théophilienne[8]. Au temps des Comnènes eut lieu un nouveau progrès du rempart et l'occupation de l'intervalle entre le redan méridional et les tours par les voûtes du sous-sol du Saint-Sauveur. La façade, avec son alternance de quatre rangées de pierres et cinq à six lits de briques, se daterait avec vraisemblance de l'époque d'Alexis I^er. Enfin, pour la fermeture des grandes baies, le mélange de briques et pierres irrégulièrement taillées avec

1. Cf. V. Laurent, *É. O.*, XXIX, 1930, p. 44 sq.
2. Cf. *supra*, p. 59.
3. Cf. V. Laurent, *op. cit.*, p. 46, 48, 49.
4. 'Εκ βάθρων ἀνακαινισθείσης (typicon d'Irène Paléologue, *Byz. Zeitschr.*, *ibid.*).
5. Comparer le passage du typicon d'Irène Ducas (Miklosich et Müller, p. 333) avec celui du typicon d'Irène Paléologue (*Byz. Zeitschr.*, p. 48) : περί γε μὴν τῆς διαγωγῆς τῶν μοναζουσῶν καὶ τῆς ὅλης ἐν τῇ μονῇ πολιτείας, etc.
6. Cf. sur les couvents doubles, V. Laurent, *op. cit.*, p. 48 sq.
7. K. Wulzinger, *Byz. Baudenkm.*, p. 17. Cf. la rapide note de H. von Schönebeck, *Die gr. Stadtmauer von Byzanz*, *Arch. Anz.*, LI, 1936, col. 36 sq., sur certains fragments en gros appareil du rempart prébyzantin : notamment, col. 51, la critique de l'attribution par Wulzinger à Septime Sévère de la tour intérieure du Christ Philanthropos (« Wulzinger, qui penche pour Septime Sévère, est si malheureux dans le choix de ses arguments que la question reste entière »).
8. On ne trouve plus trace sur la muraille de la fameuse inscription métrique (aujourd'hui partiellement au musée, cf. G. Mendel, *Cat. sculpt. Mus. Const.*, II, p. 572, n^os 780-782), signalée immédiatement au Nord d'Indjili Keuchk et rappelant la restauration des murs sous le règne de Michel III l'Ivrogne par son oncle maternel Bardas, commandant des Scholes. Cf. Mordtmann, *Esq. topogr.*, p. 52 sq. ; A. van Millingen, *Byz. Const.*, p. 185. Bardas a terminé l'œuvre entreprise par son beau-frère Théophile, dont le règne, en somme assez court (douze ans et trois mois) et fort occupé par la reprise de la persécution iconoclaste et par les dix-huit expéditions militaires, généralement malheureuses, que lui attribuent les annalistes, ne permit pas l'achèvement des grands travaux de restauration des murailles.

l'alternance d'une couche unique de moellons et d'une seule assise de briques serait caractéristique de l'époque des Paléologues. Cette clôture des grandes portes du sous-sol pouvait être nécessitée par le poids d'une construction supérieure importante ou par le danger, que de telles ouvertures dans la muraille présentaient pour une cité qui allait en s'affaiblissant. Elle a pu aussi correspondre à la transformation en citernes du système de sous-sols situés en arrière de l'ancien rempart.

La nouvelle disposition des ouvertures, qui a peut-être correspondu à un étagement intérieur en hauteur[1], réglementait l'accès au rivage et à l'ayasma voisin. Ainsi, l'ayasma devait conditionner l'église et le couvent : le manque d'espace, dû principalement au large développement du monastère de Saint-Georges, nécessita les gains de terrain sur la mer et obligea à loger le couvent en bordure de la muraille et l'église sur le rempart même.

1. L'hypothèse de K. Wulzinger est attrayante (*op. cit.*, p. 21, fig. 6), mais il faut reconnaître que les traces intérieures de ces galeries pour l'époque byzantine ne sont guère perceptibles, non plus qu'à l'extérieur celles des escaliers (le haut des contreforts forme une surface oblique dallée de plaques protectrices).

CHAPITRE VI

# LE QUARTIER MÉRIDIONAL DE LA PREMIÈRE RÉGION

Au Sud de l'Indjili Keuchk, la muraille maritime de la I^re^ région se poursuit presque en ligne droite du Nord au Sud sur environ quatre cents mètres jusqu'au phare de Gulhané, point d'arrêt visible de loin (fig. 71). Si l'on suit extérieurement ce rempart, le long d'une grève tout encombrée

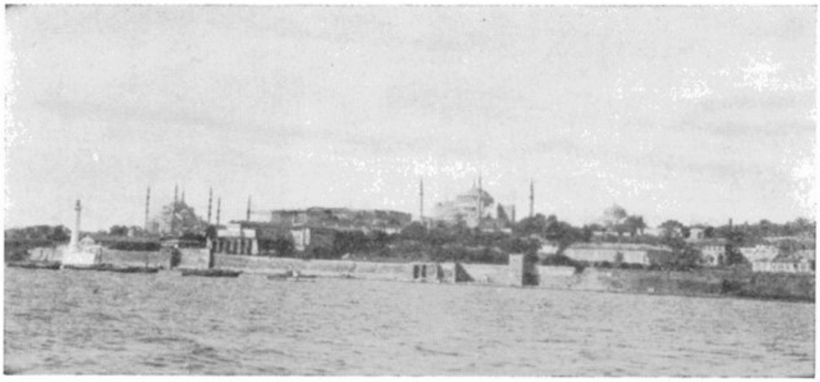

Fig. 71. — La muraille maritime entre l'Indjili Keuchk et le phare de Gulhané.

de débris byzantins et turcs (fig. 72), on rencontre une imposante série de tours, de redans, de portes ou poternes, qui prouve que le quartier méridional de la région des Manganes devait être occupé, malgré le petit nombre de vestiges repérés à l'intérieur de l'enceinte (cf. pl. I), par d'importantes constructions, dont les ruines sont encore masquées sous les jardins maraîchers bordant l'actuelle voie des chemins de fer orientaux. On pourra d'ailleurs supposer que les nombreuses portes, dont les cadres sont visibles à l'extérieur des murs, n'ont pas été toutes en service simultanément, mais selon les besoins de chaque époque et d'après le degré de prospérité des divers établissements qui occupaient le quartier maritime.

L'étude détaillée de la muraille, remaniée à de nombreuses reprises jusqu'aux dernières périodes turques, n'entre pas dans notre sujet. Son aspect actuel de mosaïque et son délabrement ne lui

laissent guère d'intérêt archéologique qu'aux endroits où elle peut être rattachée à un nom d'empereur ou à un monument déterminé. Les inscriptions elles-mêmes ont parfois changé de place et ne permettent pas l'établissement d'une chronologie indiscutable. Il en irait différemment si l'on fouillait un jour la région de manière exhaustive.

A une cinquantaine de mètres au Sud de l'Indjili Keuchk, un décrochement dans le tracé du rempart correspond à un passage encore en service aujourd'hui et aux restes d'un quai byzantin

Fig. 72. — Le rempart maritime au Sud de l'Indjili Keuchk.

(arc de décharge dans la muraille, plate-forme, digue) ayant peut-être fait partie d'un port du palais des Manganes. Un peu plus loin, se voient dans le mur les jambages en marbre de deux baies contiguës[1] (passage n° 10, fig. 73): celle du Sud[2], dont le seuil est encore en place, donnerait un peu l'impression d'une fenêtre[3], parce que les montants de la porte voisine descendent à $0^m,90$ plus bas, sans qu'il reste aucun vestige d'un seuil[4]. Les cadres sont en marbre de Proconnèse, avec traces de lettres martelées et de réparations (crampons en fer). Le linteau de la porte méridionale est doublé en imposte d'une corniche moulurée débordant à droite et portant au centre une croix en relief (fig. 74) ; celui de l'autre baie est surmonté d'un arc de décharge surbaissé, dont le tympan est bouché par des moellons. A l'intérieur, la face du rempart montre deux séries d'arcades superposées, à cinq rangs de briques pour celles du bas, et trois seulement pour celles du haut ; les briques sont rayon-

1. Les deux baies sont séparées, à l'extérieur des piédroits, par un intervalle de $0^m,90$.

2. Haut. $2^m,90$ ; larg. $2^m,25$. Le seuil est à $1^m,60$ au-dessus du niveau de la mer.

3. Serait-ce la grande fenêtre « d'où la nuit on jette en mer ceux qu'on étrangle dans le Serrail » (Jean de Thévenot, *Voyage de Levant*, éd. d'Amsterdam (1727), p. 71) ? Cf. aussi la *Relation* de Tournefort, II, XII, p. 214 (ci-dessus, p. 62, n. 6).

4. Dimensions : haut. $3^m,75$ ; larg. $2^m,53$.

nantes et la construction semble antérieure aux remaniements de Théophile. Le haut de la muraille a subi de nombreuses réparations, surtout turques, et les créneaux ont disparu.

En continuant vers le Sud, on rencontre, à cent mètres environ du « port du palais », un ensemble qui nous arrêtera davantage, parce qu'il paraît bien avoir quelque rapport avec un des plus importants monuments de la région, le monastère de Sainte-Marie Hodigitria (pl. XI).

Il s'agit essentiellement d'une tour inscrite qui commande une courtine de soixante-dix mètres de longueur, en retrait de huit à dix mètres sur la ligne du rempart[1]. Cette tour est encadrée, vers le Nord, par une porte byzantine murée qui a conservé, à l'intérieur de l'enceinte, une précieuse épigraphe, et, vers le Sud, par une autre porte murée et une fontaine turque située à une dizaine de mètres des ruines de l'Arap Keuchk (cf. pl. I). D'autres cadres de porte se voient encore extérieurement dans le rempart, en particulier à l'angle rentrant N. de la courtine (porte murée n° 11, fig. 75).

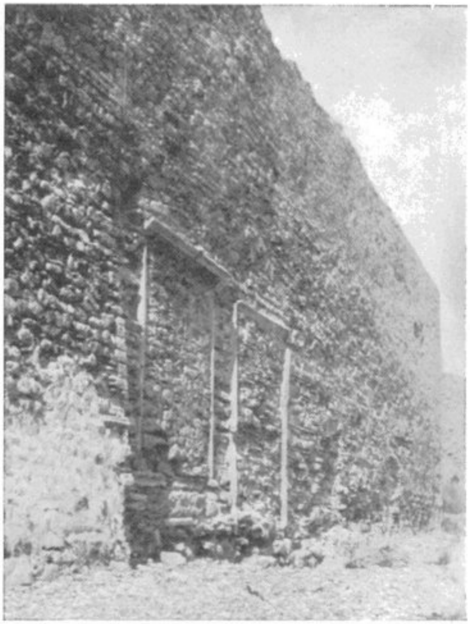

Fig. 73. — Passages murés dans le rempart (n° 10).

La tour en question (fig. 76) a déjà fait l'objet d'une brève étude épigraphique parue récemment dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*[2]. Il n'est donc pas nécessaire de reprendre en détail les observations concernant les deux inscriptions superposées qu'elle porte sur sa face orientale, celle qui regarde vers la mer.

L'inscription inférieure[3] présente, avec une interversion des deux derniers mots, la signature habituelle du bâtisseur de tours, l'empereur Théophile (829-842):

+ ΠΥΡΓΟϹΘΕΟ|ΦΙ|ΛΟΥΕΝ|ΑΥΤΟ|ΚΡ|ΑΤΟΡΟϹ|ΧΡ|ΙϹΤΩ| +

La construction de cette tour est, en effet, pour l'ensemble théophilienne. La base, composite et disloquée par la mer (cf. fig. 72), est certainement plus ancienne, peut-être constantinienne : sur la face septentrionale (fig. 77), les gros blocs de calcaire bleuté des assises inférieures atteignent une hauteur de 0m,45 à 0m,50. A six mètres du pied, le talus inférieur cesse (le fruit est d'environ 0m,50) et la tour monte verticalement sur dix mètres, présentant une alternance de sept rangées de moellons avec quatre à cinq lits de briques: c'est la construction théophilienne régulière, celle que l'on retrouve sur la plus grande partie du rempart entre la Pointe du Sérail et le phare de Gulhané. Les trois derniers mètres ont été remaniés à une époque qui peut être précisée par une inscription dont une partie se voit encore en place (fig. 78) :

1. Au Nord, le retrait est marqué par une tour d'angle assez délabrée (cf. fig. 72) de construction théophilienne (technique, meurtrières). Haut. actuelle au-dessus de la mer, 10m,77.

2. R. Demangel et E. Mamboury, *Une inscription datée sur une tour byzantine de Constantinople*, *BCH*, LX, 1936, p. 208 sq.

3. Pour les deux inscriptions, des lettres métalliques étaient fixées par des goujons dans des creux (seuls visibles aujourd'hui), sur la tranche de longues dalles de marbre, hautes d'environ 0m,18.

[Πύργος Λέοντος καὶ 'Αλεξάν]δρου τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν
[ἔτους κτί]σεως κόσμου ,ςυ' τεσσαρεσκαιδεκάτου

La date donnée (l'an du monde 6414, selon le comput constantinopolitain) reporte à l'année 906, où l'empereur Léon VI le Sage (886-912) eut pour associé son frère Alexandre[1]. Les créneaux et les revêtements du haut de la tour sont turcs : le mortier gris en témoigne.

La saillie de la tour sur le parement de la courtine est, au Nord, de 6$^{m}$,90 ; au Sud, de 7$^{m}$,30 ; sa face orientale mesure 7$^{m}$,10. Elle est rattachée au chemin de ronde par deux merlons de tailles différentes, mesurant 3 mètres et 2$^{m}$,60 de hauteur sur 0$^{m}$,65 de largeur.

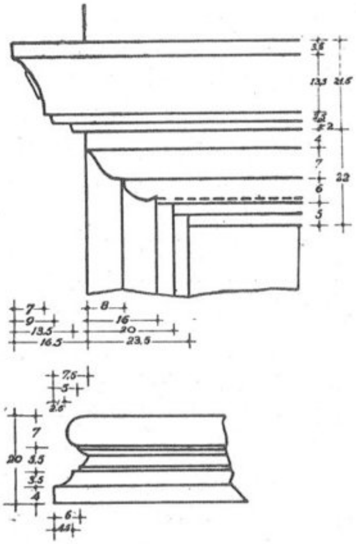

Fig. 74. — Linteau, montant et seuil de la « fenêtre » n° 10.

L'intérieur est divisé en trois étages. Le compartiment inférieur, couvert par un poutrage aujourd'hui disparu, était accessible par une porte du côté de la ville et par une poterne, intérieurement murée par la suite, visible du côté Sud, vers lequel s'ouvrait aussi une meurtrière (cf. fig. 76). Le logement médian, solidement voûté, avait une porte d'accès (maintenant murée) vers le chemin de ronde et quatre meurtrières semblables, une au Sud, une au Nord et deux vers la mer. Ces meurtrières sont du type théophilien : extérieurement l'archère est couverte d'une plaque de marbre portant un tambour de pierre, radié d'un arc de onze briques. Le réduit supérieur présente également deux meurtrières vers le Sud et une, décalée du côté de la mer, sur chacun des deux autres côtés. Ces meurtrières sont assez différentes de celles de Théophile : la hauteur de l'embrasure est plus faible (de 0$^{m}$,80 au lieu de 1 mètre à 1$^{m}$,40) ; la largeur entre joues est la même à l'intérieur (0$^{m}$,80), mais non à l'extérieur (0$^{m}$,30 au lieu de 0$^{m}$,35) ; le linteau en pierre de la rayère est surmonté d'un arc de briques disposées presque verticalement. L'épaisseur du mur de la tour est, au niveau du réduit inférieur, de 2$^{m}$,30 sur la face, et 1$^{m}$,90 sur les côtés ; au réduit supérieur, respectivement de 1$^{m}$,90 et 1$^{m}$,70.

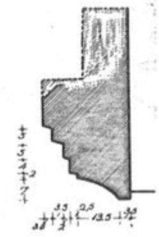

Fig. 75. — Encadrement de la porte n° 11.

De part et d'autre de la tour inscrite, un quai, large d'environ sept mètres, s'étendait le long de la courtine, à 1$^{m}$,95 au-dessus du niveau de la mer. Le rempart mesure là un peu plus de huit mètres au-dessus du quai. A une hauteur de 4$^{m}$,35, existe de chaque côté de la tour et aussi derrière la tour (plaquée postérieurement à la muraille), un listel mouluré décoré de godrons et de flèches (fig. 79), qui se retrouve encore à l'intérieur du rempart dans les grandes arcades et le long des contreforts (fig. 80).

Au même niveau, en face d'un cadre de porte murée visible du rivage (n° 12), l'intérieur du

1. Cf. *BCH*, 1936, p. 211.

rempart présente, encastrés dans la maçonnerie, deux fragments d'une grande corniche de marbre moulurée et inscrite (inscription nº 9), qui avait peut-être été utilisée originellement comme linteau de la porte extérieure (fig. 81) : la largeur totale de cette porte, avec ses piédroits, atteignait $2^m,60$[1] et la longueur du linteau inscrit était, au lit d'attente, de $3^m,11$, et au lit de pose d'environ $2^m,75$[2] (fig. 82 et 83). La pierre est aujourd'hui brisée en deux ; quelques lettres de la fin de l'inscription et un fragment médian (quatre lettres) manquent. Mais les lacunes sont aisées à combler.

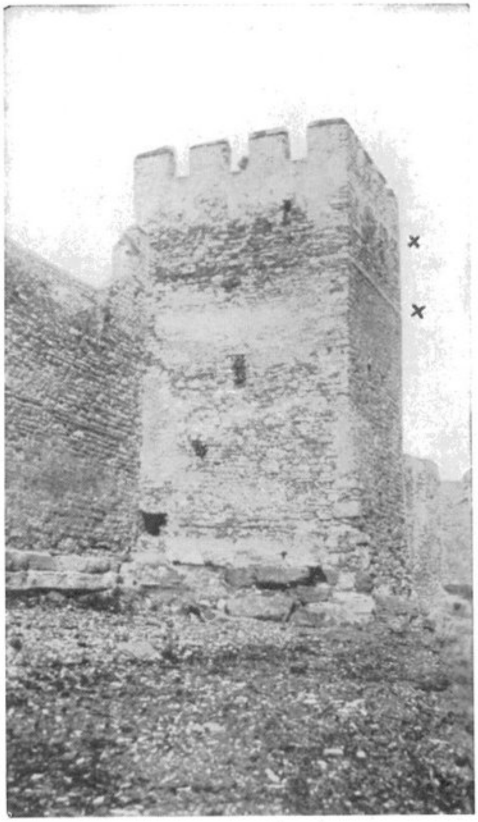

Fig. 76. — Tour aux deux inscriptions.

Cette inscription reproduit, en effet, un verset bien connu des Psaumes :

Ἀνοίξατέ μοι πύλας δικαιοσύνης · εἰσελθὼν ἐν αὐταῖς ἐξομολογήσομαι τῷ Κυρίῳ.

*Ps.* 117 (118), 19.

Le fac-similé, donné fig. 84, dispensera d'un long commentaire épigraphique ou paléographique. La forme dérivée de la Vulgate (avec ἵνα) remplace la construction paratactique usuelle. On sait de reste les libertés que prenaient les Byzantins avec les textes sacrés[3]. On voit ici, en plus, quelques curieuses, mais non exceptionnelles, dissidences orthographiques (ἀνύξαται, δικαιωσύνης).

La phrase sacrée est précédée et suivie d'une croix. Sous le listel inscrit, la doucine est décorée, au centre, d'un médaillon à monogramme de $0^m,15$ de diamètre, d'où part de chaque côté un rinceau simple portant à son extrémité, sur une base en cœur (feuille de lierre ?), une croix *latine*[4] pattée. Cette croix latine, les caractères de l'inscription, la maçonnerie ancienne de la muraille (trois lits de briques alternant avec des séries de six ou sept rangées de moellons, construction post-théodosienne[5]) semblent laisser dater le linteau inscrit de la seconde moitié du v^e^ ou du vi^e^ siècle. Pour le monogramme, deux interprétations sont possibles. Étant donné qu'il est en somme accolé à une citation

1. Il n'y a pas là une niche, comme le dit Mordtmann, *Esq. topogr.*, p. 53, mais trois grands arcs, au pied de l'un desquels (celui qui est le plus au Nord) ont été encastrés, tardivement et sans précaution, les deux fragments du linteau.

2. Largeur de la baie, $2^m,10$ ; hauteur $3^m,25$. Les piédroits sont solidement encastrés dans la maçonnerie ; le seuil est en marbre, fort usé. Un tambour de colonne sort perpendiculairement de la muraille (cf. fig. 82).

3. Cf. par ex. G. Millet, J. Pargoire et L. Petit, *Inscr. chrét. de l'Athos*, I, p. 95, nº 293 (Philothéou).

4. Haut. totale de la croix, $11^{cm},5$ ; haste supérieure 3,5 ; haste inférieure 6,2.

5. Cf. la citerne dite du Palais de Botaniate (E. Mamboury, *Guide*, 3^e^ éd. fr., p. 202).

biblique, on peut chercher à le résoudre par une allusion à un texte scripturaire ; on peut d'autre part l'expliquer comme un sigle désignant un personnage princier ou religieux[1] : n'ayant trouvé aucun monogramme exactement semblable[2], nous nous en tiendrons à des hypothèses prudentes.

L'inscription linéaire où il est fait mention des portes de la justice ou de la vérité semblerait autoriser à interpréter le sigle adjoint, ornant le milieu d'une porte de couvent, comme une salutation à la divine Πύλη, terme qui, dans le langage allégorique des Byzantins, désigne la Vierge[3]. On pourrait en ce cas lire ainsi le monogramme :

Χαῖρε ὦ πύλη (Κυρίου) ἀδιόδευτε.

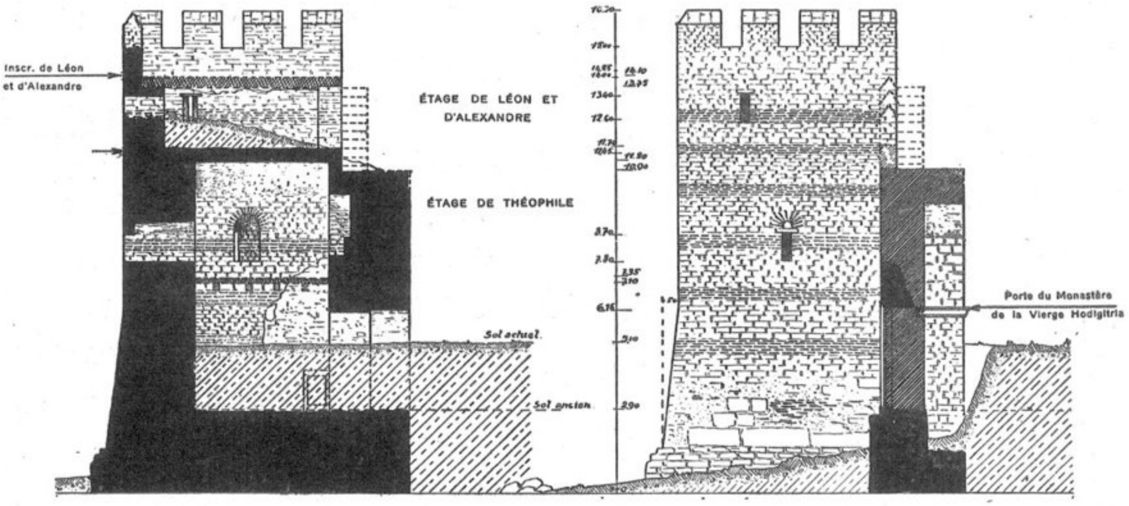


Fig. 77. — Tour de Théophile, surélevée par Léon et Alexandre en 906 (flanc Nord).

Cette réminiscence d'Ézéchiel[4], qui s'applique à la Vierge dans toute l'hymnographie mariale, s'accorderait avec les nombreuses allusions littéraires qui nous sont transmises par les canons sous une forme très voisine de celle ici choisie[5] ; elle s'accorderait aussi avec la première interprétation donnée à un monogramme analogue, décorant également un linteau, au catholicon de Lavra[6].

1. J'ai plaisir à remercier ici M. St. Binon, membre belge de l'École française, dont la compétence hagiographique m'a été fort précieuse.

2. On peut restituer, à l'extérieur de la haste gauche, une lettre retournée comme P ou K. Cf., pour des monogrammes analogues, K. M. Konstantopoulos, Βυζαντιακὰ Μολυβδόβουλλα, pl. I, n$^{os}$ 11 et 17.

3. On trouvera pour la littérature hymnographique mariale d'innombrables références dans S. Eustratiadès, Ἡ Θεοτόκος ἐν τῇ Ὑμνογραφίᾳ (1930), *s. v.* πύλη.

4. Ezéchiel, 44, 1 (éd. Tischendorf, II, 1887, p. 473) et surtout 2 : Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς μέ. Ἡ πύλη αὕτη κεκλεισμένη ἔσται, οὐκ ἀνοιχθήσεται, καὶ οὐδεὶς μὴ διέλθῃ δι' αὐτῆς· ὅτι Κύριος ὁ Θεὸς Ἰσραὴλ εἰσελεύσεται δι' αὐτῆς, καὶ ἔσται κεκλεισμένη.

5. Cf. S. Eustratiadès, Θεοτοκάριον (1931), p. 40, 65, 68, 76, 78, 91, 211, 216, 249, 288, 302 : plusieurs ex. par page ; cf. surtout p. 216, v. 97 : Χαῖρε πύλη θεοῦ ἀδιόδευτε (canon de Jean de Thécara). Pour les inscriptions, cf. H. Grégoire, *Rec. inscr. gr. chrét. d'Asie Min.*, I, p. 98, n° 288 : Ἡ πύλη τοῦ Κυρίου δίκαι[οι] εἰσελε[ύσ]οντε ἐν αὐτῇ + (portique d'une église à Aladja Kislé-Myra, v$^{e}$ siècle). Il s'agit ici du Ps. 117, 20.

6. Χαῖρε πύλη Κυρίου (ἡ ἀδιόδευτος). Monogramme dans un cercle dont l'interprétation proposée par Porphyre en raison de la fréquence de la formule Χαῖρε ὦ πύλη Κυρίου ἀδιόδευτε dans la littérature hymnographique inspirée du texte d'Ézéchiel, a été retenue comme « vraisemblable » par les éditeurs des *Inscr. chrét. de l'Athos*, I, n° 338, p. 110 (cf. aussi pour la prophétie d'Ézéchiel, *ibid.*, n$^{os}$ 265 et 283). G. Millet a préféré par la suite la solution Νικηφόρου πατρικίου, *BCH*, XXIX, 1905, p. 78.

Mais l'autre explication, moins attrayante sans doute, est peut-être plus proche de la vérité : le monogramme cacherait un nom et une fonction ou une dignité, comme celui de Lavra, selon la seconde interprétation de G. Millet[1], comme aussi celui du Musée de Brousse, que H. Grégoire a lu : μοναχοῦ πρωτοπρεσβυτέρου[2]. Reconnaissons que, dans les deux cas, un lecteur byzantin était également

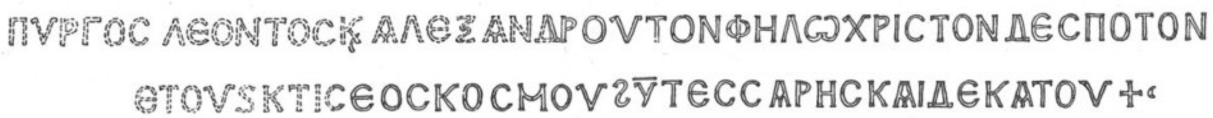

Fig. 78. — Inscription supérieure de la Tour de l'Hodigitria.

incapable de déchiffrer le sigle. Mais cette sorte de signature du constructeur serait bien dans la tradition des Byzantins. On supposera donc, sans pouvoir préciser davantage, que le monogramme pouvait désigner un higoumène ou un bienfaiteur du monastère qui utilisait cette porte sur la mer : peut-être même le fondateur[3].

Car cette porte ne pouvait être qu'une porte de monastère. Nous avons dit que l'inscription était encadrée de croix et que deux autres croix fleurissaient les extrémités du rinceau. Une cinquième croix somme le monogramme, affirmant le caractère religieux du personnage désigné par le médaillon. Quel était ce monastère ? A coup sûr, étant donné le choix de l'inscription et la relation nécessaire de la poterne et du couvent, un monastère de la Vierge.

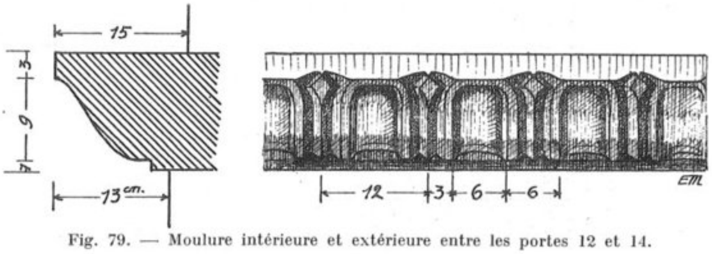


Fig. 79. — Moulure intérieure et extérieure entre les portes 12 et 14.

Porte très sainte, porte de monastère et, si notre interprétation est exacte, porte d'un couvent de la Vierge, cette porte était celle de l'Hodigitria, que nous connaissons par les textes et par les anciens plans[4]. L'ayasma et une importante partie des ruines du monastère de l'Hodigitria ont été mis au jour par les fouilles françaises, comme nous allons le voir. N'était-ce pas, aussi bien, ouvrir les chemins de la vérité aux aveugles, de leur rendre la vue, comme faisait l'eau sainte de l'ayasma, pour leur permettre de servir le Seigneur, selon la parole gravée sur le linteau de la porte ?

La moitié méridionale de la courtine défendue par la tour aux deux inscriptions était également percée d'une petite porte (nº 14 : fig. 85) avec seuil de marbre[5] et linteau décoré d'oves et de denticules (fig. 86). Entre la tour et cette porte se détache de la muraille byzantine l'arc en pierre blanche

1. Cf. note précédente.

2. H. Grégoire, *op. cit.*, p. 16 (nº 47).

3. Les bulles et les monnaies présentent de semblables monogrammes désignant un nom ou un titre, empereur, fonctionnaire ou moine. Cf. G. Schlumberger, *Sigillographie byzantine* ; M. Konstantopoulos, *op. cit.*, pl. I ; V. Gardthausen, *Byz. N. Jb.*, III, 1922, p. 342 sq. et surtout VIII, 1931, p. 233 sq.

4. Cf. Unger, *Quellen*, p. 221-222 ; G. Gerola, *Le vedute di Constantinopoli di Cristoforo Buondelmonti*, *Studi bizantini*, III, 1931, p. 249 sq.

5. Le seuil est à 0$^{m}$,60 au-dessus du niveau du quai. Haut. de la baie, 2$^{m}$,20 ; larg. 1$^{m}$,55.

Fig. 80. — Intérieur du rempart au niveau de la tour de l'Hodigitria.

Fig. 81. — Intérieur du rempart. Inscription n° 9.

d'une jolie fontaine turque de la fin du XVI^e siècle[1] (fig. 87) : le cartouche supérieur présente une inscription en six versets donnant la date et le nom de l'architecte[2]. On a relevé dans cette région plusieurs marques de briques ; pour l'une d'entre elles, en raison de la proximité de la tour théophilienne, la possibilité d'une marque impériale n'est pas exclue (fig. 88)[3].

La courtine se termine vers le Sud par un redan de 9m,40, renforcé à l'angle saillant par un pilier très épais. Ce contrefort est motivé par les constructions existant autrefois à l'intérieur et au-dessus du rempart (fig. 89). Dans la muraille, des restes d'arcs évoquent le souvenir de diverses baies communiquant avec le rivage ; deux blocs de marbre sculptés (têtes à cheveux bouclés) sont maçonnés à 4 mètres de hauteur dans le pilier angulaire. L'intérieur du rempart est occupé par deux salles juxtaposées, couvertes, celle de l'Est, par une coupole sur pendentifs entre deux grands arcs, celle de l'Ouest par une cape byzantine ; deux fenêtres regardent vers l'orient, deux portes donnent sur les jardins. C'est en cet endroit que doit être localisé l'Arab Keuchk, d'où les vizirs disgraciés étaient expédiés vers les terres lointaines[4].

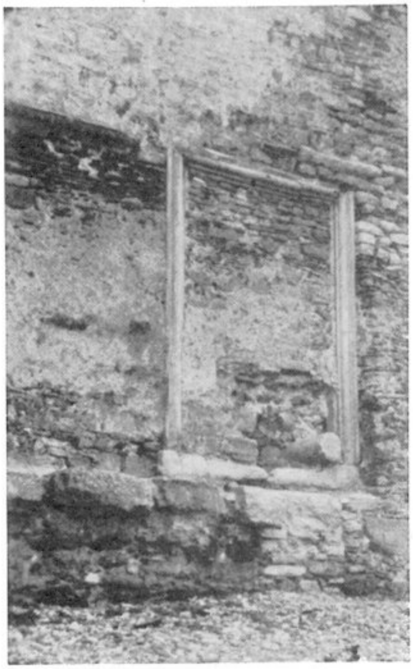

Fig. 82. — Porte n° 12.

Après l'Arab Keuchk, la courtine se poursuit vers le Sud en ligne droite pendant 135 mètres ; les vestiges d'un quai en grosses dalles de calcaire bleu y sont encore bien visibles. Deux portes, aujourd'hui murées, ouvraient sur la mer, l'une à 65 mètres au Sud du saillant du kiosque[5], l'autre à l'extrémité méridionale de la courtine[6]. La muraille, entièrement remaçonnée par les Turcs et généralement découronnée de ses créneaux, s'élève à 6m,60 au-dessus du quai, lui-même à 2m,40 au-dessus du niveau de la mer. L'intérieur du rempart, qui domine seulement de 4 mètres les jardins potagers, est renforcé par des arcs de 2m,60 d'ouverture sur une profondeur de 1m,05 à 1m,25, soutenus par des piliers de 1 mètre à 1m,40 de largeur.

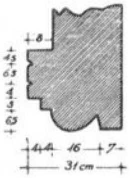


Fig. 83. — Encadrement de la porte n° 12.

Enfin, après la longue courtine rectiligne, la muraille s'infléchit légèrement vers l'Ouest par un angle très obtus, à une vingtaine de mètres duquel on rencontre encore une tour de Théophile[7]

1. Largeur 2m,56 ; saillie sur le rempart 0m,85. Il y avait là jusqu'à la guerre quelques arbres et un petit café turc installé dans la verdure.

2. Elle fut construite, comme celle de l'Indjili Keuchk, par l'architecte Davut Ağa en 1006 de l'hégire (1597-1598), au temps du sultan Mehmet III, fils de Murat III.

3. Cf. les marques d'un roi Philippe de Macédoine à Florina, G. Bakalakis, Πρακτικά, 1934, p. 104 sq.

4. On voit tout de suite après le redan une porte (n° 15) et un escalier ottoman, puis quatre forts piliers enfermant trois arcs de 2m,10 d'ouverture et de 2m,20 de profondeur.

5. Porte n° 16. Haut. 2m,65 ; larg. de la baie, 1m,90 ; épaisseur des montants, 0m,25 ; le linteau a disparu.

6. Porte n° 17. Haut. 2m,70 ; larg. de la baie 1m,80. Au-dessus du linteau un segment de l'arc de décharge est visible.

7. Cette tour, large de 7m,50 et saillante, au Nord, de 3m,70 et

(fig. 90), la dernière avant le phare de Gulhané, puis une nouvelle porte murée[1]. Le rempart paraît ici ancien, pour l'ensemble (lits de trois briques alternant avec les séries de six à sept pierres), consolidé et surélevé par les empereurs isauriens (lits de quatre briques alternant avec séries de sept à huit pierres). Dans l'angle méridional de la tour, on lit un fragment d'inscription (fig. 91) ; de cette région proviennent encore quelques marques de briques (fig. 92)[2].

Au Sud du phare, la muraille, rejointe par l'enceinte du Sérail, se dirige vers les Palais maritimes, récemment publiés, dont une porte inscrite a été restaurée, à la demande de M. Mamboury, par les soldats français[3] (fig. 93).

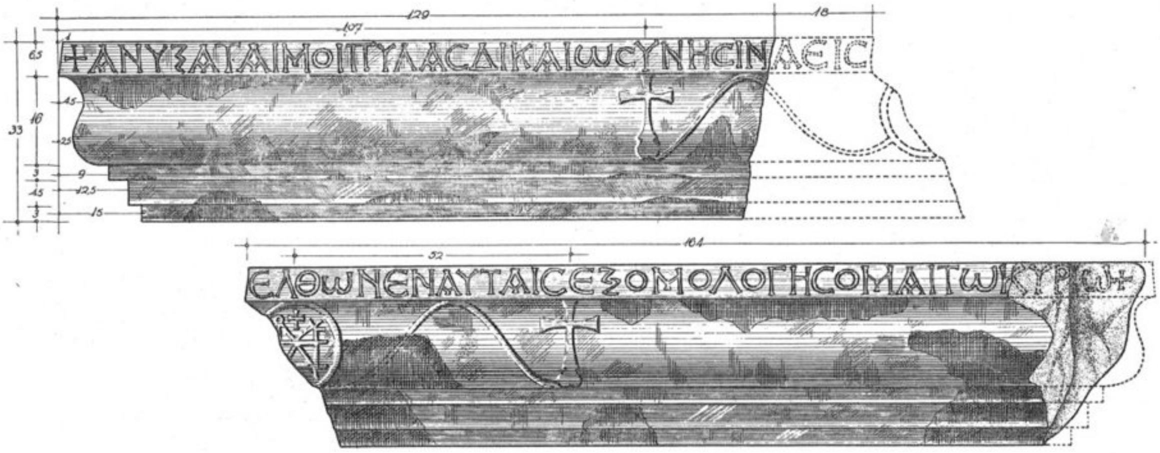

Fig. 84. — Linteau inscrit de la porte de l'Hodigitria.

Le large espace, qui s'étend vers l'Ouest entre la muraille maritime que nous venons de suivre et le haut de l'acropole, n'a pu malheureusement, sauf sur un point, être fouillé ; il le mériterait pourtant. C'est là que se placeraient, non loin du rempart primitif de l'ancienne Byzance[4], les Topoi[5], les couvents des deux Lazares[6] et le *Tsycanistérion*. Cette partie de la ville, d'où la vue est si belle sur la Marmara et la côte d'Asie, avait été très anciennement occupée par d'importants édifices : ce fut la région des thermes magnifiques d'Arcadia, dont le nom resta au quartier. Basile I^er^ construisit sa nouvelle église de l'*Archange Michel* ἐν Ἀρκαδιαναῖς.

Des escaliers de marbre blanc et des terrasses ornées des statues de Justinien et de Théodora descendaient vers la Marmara[7]. De la mer, sur laquelle ouvrait depuis l'époque macédonienne la

au Sud de 6 mètres, a été très remaniée. Les meurtrières sont théophiliennes. Sous la tour passe un égout byzantin (peut-être passage secret ?) de 1$^{m}$,55 de hauteur sur 0$^{m}$,80 de largeur.

1. Porte n° 18. Haut. 3 mètres ; larg. de la baie, 2$^{m}$,10 ; ép. des montants, 0$^{m}$,26.

2. La marque inférieure (1$^{e}$ ind. impér. ateliers Ἰω...) relevée dans la tour voisine du phare existe aussi *in situ* dans la tour d'angle proche de la porte n° 11.

3. E. Mamboury et Th. Wiegand, *Die Kaiserpaläste von K.*, 1934, p. 7 sq. et pl. XIV-XIX.

4. Cf. Preger, *Script. origin.*, II, p. 141-142 ; A. Zanotti, *Autour des murs de Constantinople*, p. 86 sq.

5. Preger, *op. cit.*, p. 164 et 222 ; A. van Millingen, *Byz. Const.*, p. 256 ; K. Wulzinger, *Byz. Baudenkm. zu K.*, p. 46.

6. *Itinér. russes*, p. 201 (diacre Zosime).

7. Procope, *De ædif.*, I, XI.

petite porte de Saint-Lazare[1], on pouvait remonter directement vers Sainte-Irène par le καταβάσιον que l'on suit aujourd'hui en revenant de l'hôpital de Gulhané (fig. 94 et 95)[2]. La haute terrasse sur laquelle celui-ci est construit (fig. 96) et l'intérêt des vestiges byzantins conservés dans ses environs immédiats devaient inciter les topographes de Byzance à y localiser plusieurs des monuments mentionnés par les auteurs.

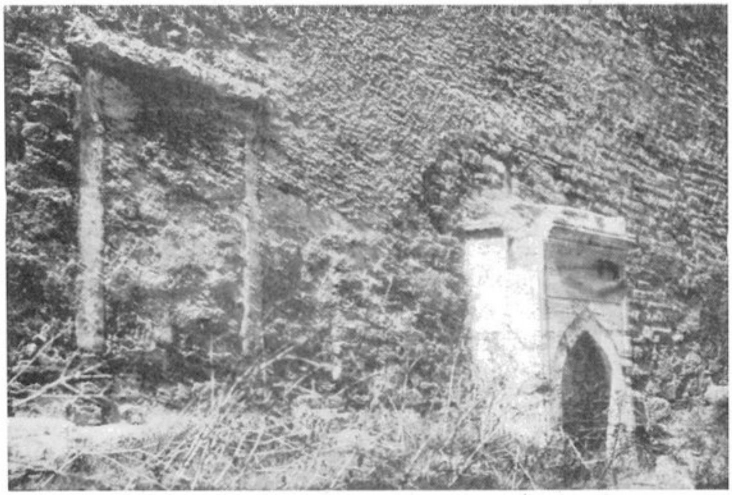

Fig. 85. — Fontaine turque et porte murée n° 14.

Parmi les derniers qui aient étudié le problème, K. Wulzinger place sur la terrasse de Gulhané le couvent de l'Hodigitria et, sur des citernes anciennes situées un peu plus haut, la maison de Marina[3] et la Néa[4] : identifications qui, sans bases sûres, n'ont convaincu personne[5]. Nous observerons ici la plus grande prudence et ne donnerons qu'avec réserve les localisations même portées sur le grand plan (pl. I). Nous indiquons seulement comme très vraisemblable le fait que Saint-Lazare devait être au Sud de l'Hodigitria, étant admis que, pour l'époque où les pèlerins russes et le voyageur italien Buondelmonte visitaient Constantinople, les deux monastères voisins constituaient, avec Sainte-Irène, les monuments les plus importants situés entre Saint-Georges des Manganes et la Néa[6].

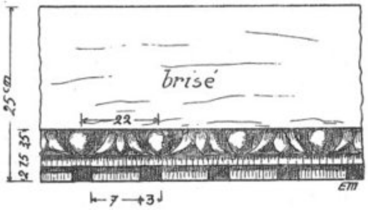


Fig. 86. — Linteau de la porte n° 14.

La topographie de la moitié occidentale du quartier des Manganes pourrait être utilement complétée par l'étude des nombreuses citernes que l'on y peut reconnaître, ainsi que par celle des murs de soutènement qui divisaient en une succession de terrasses étagées les pentes orientales de la colline. L'enceinte inférieure de l'Acropole, qui correspondait approximativement à la limite entre la première et la deuxième région, est, dans sa portion centrale, nettement byzantine (fig. 97 et 98).

1. Pachymère, *Hist.*, III, 18.

2. Le καταβάσιον du Tsycanistérion dont parle Leo Grammaticus, *Hist.*, 273 (Richter, p. 307), pourrait être le même que celui de Saint-Lazare.

3. *Op. cit.*, p. 47 et plan, fig. 19, p. 39.

4. *Op. cit.*, p. 52 sq.

5. Cf. A. M. Schneider, *Byzanz*, p. 86 ; J. Ebersolt, *Mon. d'archit. byz.*, p. 165.

6. Cf. G. Gerola, *Studi bizantini*, III, 1931, p. 276 : « Sanctus Georgius de Mangana ; Sancta Herini; Sanctus Lazarus; Chiramas, id est Domina nostra ; Enea ». Sur les plans de Florence (*ibid.*, p. 257), Saint-Lazare est placé très au Sud du quartier des Manganes ; aucun des plans n'indique à la fois Saint-Lazare et l'Hodigitria.

Une des citernes a retenu davantage notre attention, celle dite de la poudrière turque. On en trouvera ici le plan et quelques détails d'architecture (fig. 99 à 102). C'est une grande salle carrée de 15 mètres de côté environ[1], à laquelle on accède par un escalier de vingt marches. Elle est dallée de briques byzantines et couverte de coupoles inégales, portées par neuf colonnes en granit ou en marbre de hauteurs et de diamètres variables[2]; les bases sont diverses (fig. 102) mais les chapiteaux sont semblables (fig. 101), surélevés en imposte par un dé en maçonnerie lorsque les colonnes sont trop courtes, de manière à monter tous les départs d'arcs à la même hauteur. Immédiatement au Sud de cette citerne, se trouve le groupe complexe et difficilement accessible sur lequel K. Wulzinger a cru pouvoir restituer la Nouvelle Église[3].

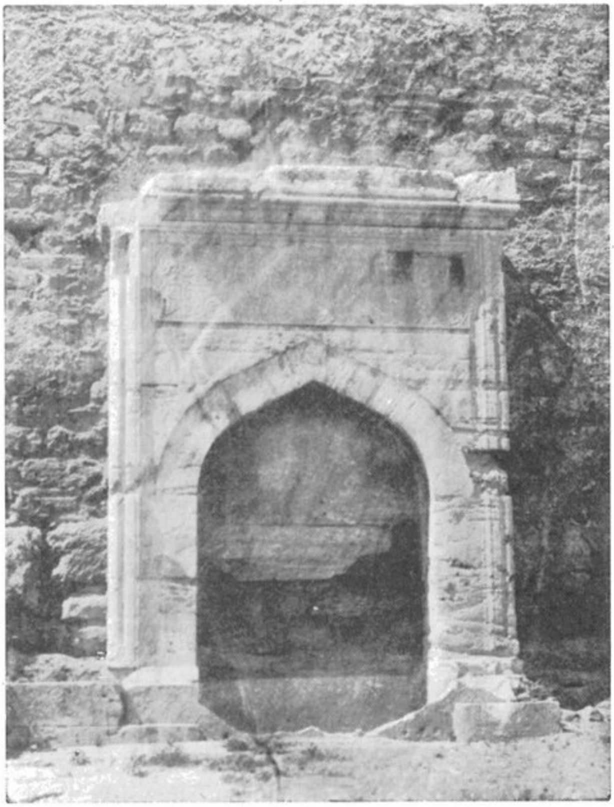

Fig. 87. — Fontaine turque (XVIe siècle).

La citerne de la poudrière turque est distante d'environ 250 mètres de la porte que nous avons pensé être celle de l'Hodigitria ; le terrain descend en pente régulière : il est aujourd'hui occupé par des jardins maraîchers fort bien cultivés.

Au milieu de ces jardins, à 100 mètres de la fontaine turque proche de l'Arab Keuchk, le Dr Mordtmann[4] et A. van Millingen[5] ont signalé un « ayasma abandonné » qui correspondrait d'après eux à la source sainte de l'Hodigitria. Nous avons dégagé le petit bassin et la fontaine, certainement byzantine, que les Turcs ont réparés et utilisés (fig. 103). Deux belles plaques de revêtement, datant de la fin du XVIe siècle, proviennent d'une fontaine ottomane installée contre l'ayasma ; on en trouvera plus loin la description.

Il est difficile de ne pas supposer une relation entre cette source byzantine, d'une part, et, par

1. 15m,35 sur 14m,58. La citerne mesure extérieurement 20m,15 sur 21m,10.

2. Les colonnes varient de 4m,20 à 4m,50 de hauteur et de 0m,58 à 0m,64 de diamètre. Ce sont des matériaux de remploi. Deux chapiteaux et une colonne portent des marques d'ouvrier (A, B, Є).

3. La Néa devait être « beaucoup plus à l'Ouest » (A. M. Schneider, *Byzanz*, p. 86), plus près du Grand Palais.

4. *Esq. topogr.*, p. 52.

5. *Byz. Const.*, p. 258.

ailleurs, la fontaine turque[1] voisine de la tour aux deux inscriptions et de la porte au verset marial. Si, au lieu de descendre vers la mer, on part de l'ayasma en remontant la vallée du petit cours d'eau, on trouvera encore une fontaine turque (au N.-O. de l'entrepôt nº 1 ; cf. pl. I) avec, dans l'intervalle, les ruines d'un édifice dont le grand axe passe exactement par l'ayasma, édifice *à plan central* dans lequel l'eau a tenu, quelle que soit l'identification adoptée, un rôle essentiel[2].

Ce sont ces importantes ruines que nous voudrions étudier maintenant. Le plan d'ensemble (pl. I) et la pl. XII permettent d'en saisir l'originalité. Rien de semblable ici à la série régulière des massifs de maçonnerie, aux monotones tracés rectangulaires que nous présentent les autres édifices du quartier des Manganes : témoins, ceux-là, d'un temps où l'on savait construire, mais où l'on manquait d'imagination ; marque d'une époque que l'on pourrait appeler, par analogie avec les civilisations primitives, le *byzantin moyen*. Ici pas de citernes et pas de lignes droites : une symétrie voulue, sans sécheresse, qui évoque la plus ancienne période byzantine, celle où la tradition romaine est encore proche et directe.

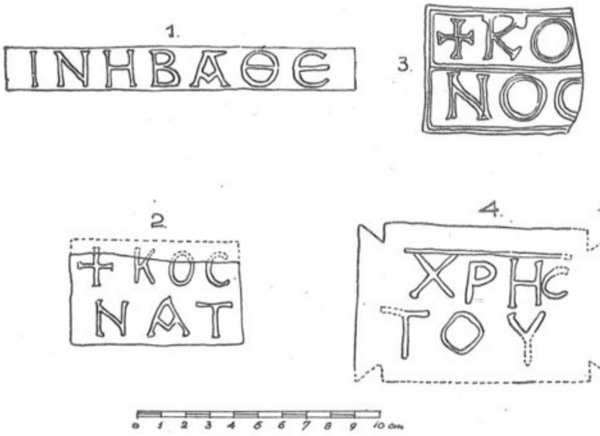


Fig. 88. — Marques de briques.

L'édifice à plan central découvert par les fouilles françaises en 1923 — et complété par des recherches de détail effectuées en 1933 — n'est guère éloigné que d'environ 120 mètres tant de la mer, vers l'Est, que du palais des Manganes, vers le Nord-Est. Il se trouve ainsi presque exactement à l'Est de Sainte-Sophie, distante à vol d'oiseau d'à peine 400 mètres. Un mur courbe sortant de terre près d'une voie de garage, utilisée par l'Intendance française pour ses approvisionnements en fourrage et enlevée depuis, éveilla l'attention et donna l'idée de dégager l'ensemble, dans la mesure où le permettaient les entrepôts militaires et les énormes tas de foin visibles sur les photographies prises pendant les fouilles en 1923 (fig. 104 à 107). Il fallut malheureusement couper quelques beaux figuiers, dont l'un notamment avait poussé au centre même de la piscine. Le travail fut mené activement, mais les événements politiques entraînèrent trop tôt l'interruption, puis l'arrêt définitif des travaux, en raison du départ des ouvriers militaires. Et les résultats de la recherche, consignés dans une communication adressée à l'Académie des Inscriptions en 1923[3], ne purent pas être élargis autant que l'intérêt de la découverte l'eût rendu souhaitable.

Les substructions mises au jour, qui ne forment qu'une partie d'un grand ensemble révélé de manière indiscutable par les arrachements de murs, spécialement vers le Sud-Ouest, appartiennent

1. K. Wulzinger lui-même note comme *ajasma* cette fontaine (*Byz. Baudenkm. zu K.*, p. 39, fig. 19), tout en plaçant en regard Saint-Lazare (l'Hodigitria est selon lui à l'hôpital de Gulhané).

2. L'ayasma se trouve au S.-E., à une distance de 45 mètres du centre de la grande vasque, et à environ 5 mètres plus bas que le sol ancien de l'édifice.

3. Cf. le rapport de M. Ch. Diehl, *C. R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 241 sq.

à deux édifices contigus, placés selon un même axe Nord-Ouest–Sud-Est : une grande rotonde hexachore en briques et un atrium à portique semi-circulaire.

L'édifice principal, dont les murs étaient préservés lors de la fouille sur une hauteur atteignant parfois plus de deux mètres[1], est construit selon un plan dérivé du programme hexagonal. Sur cinq des côtés de l'hexagone, s'ouvrent de grandes absides mesurant 6 mètres de diamètre[2] et 4 mètres de profondeur[3] (fig. 108) ; l'entrée est sur le sixième côté, vers le Nord-Ouest (fig. 109) : elle donne sur un narthex allongé, dont les extrémités arrondies en absides ont été par la suite percées pour modifier les conditions d'accès du portique semi-circulaire dans le vestibule de la grande salle.

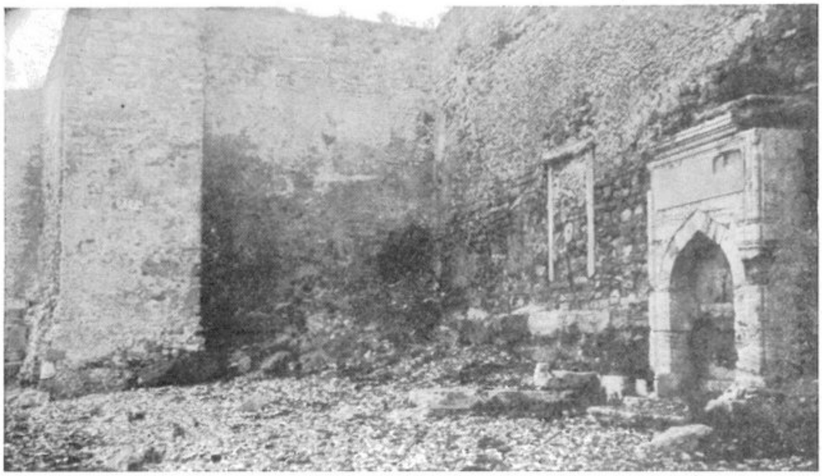

Fig. 89. — Redan du rempart au niveau de l'Arab Keuchk.

Les murs des conques reposent sur des bases plus larges, qui épousent leurs formes en les débordant d'environ 0m,85. Divers murs intérieurs, généralement à deux parements avec blocage médian, peuvent se rapporter à un état plus ancien ; ce qu'on a pu relever du plan fort peu régulier de ces vestiges très ruinés (octogone, abside) et leur profondeur sur certains points laissent supposer l'existence, antérieurement à la grande rotonde, d'un système complexe de constructions de plan et d'époque différents, peut-être des thermes romains (?). Dans l'absidiole de la conque méridionale, un sondage mené en profondeur jusqu'à 2m,50 sous le niveau du sol de la seconde époque byzantine a permis de retrouver plusieurs tessons attiques à belle glaçure noire d'époque grecque classique et hellénistique[4] (fig. 110 : tessons grecs et byzantins).

1. Les ruines ont été, pendant les dix dernières années, saccagées par les jardiniers des environs, qui ont démoli les murs et utilisent normalement comme W.-C. la piscine de marbre. Le service des antiquités, dont la bonne volonté n'est pas en cause, aurait besoin de disposer de moyens beaucoup plus larges pour assurer la conservation des richesses archéologiques d'Istanbul.

2. 6m,02 aux trois absides orientales ; 6m,08 aux deux absides occidentales ; 6m,05 à l'entrée.

3. Entre 3m,97 et 4m,03.

4. Les couches profondes sont riches en tessons grecs. On a pu noter plusieurs séries attiques ou locales : terre rougeâtre, jaunâtre, rosée (attique). Les débris à vrai dire sont minuscules :

Parmi les murs anciens, ceux que les Byzantins n'ont pas détruits furent utilisés dans l'édifice à plan central comme support des aménagements hydrauliques (canalisation et piscine) et surtout du dallage. Celui-ci, bien conservé dans la conque immédiatement à l'Ouest de l'entrée, est formé de grandes briques presque carrées ($0^m$,48 sur $0^m$,46) de $0^m$,045 d'épaisseur, soutenues par un radier de cinq à huit centimètres de mortier rosâtre.

Les fondations de la rotonde sont en moellons. Dans l'élévation, sauf le pied des arcs qui est renforcé par de gros blocs de calcaire jaunâtre allant jusqu'à $1^m$,20 de longueur, les murs, dont l'épaisseur atteint $1^m$,10, sont construits en briques d'un appareil soigné et régulier. Les briques sont

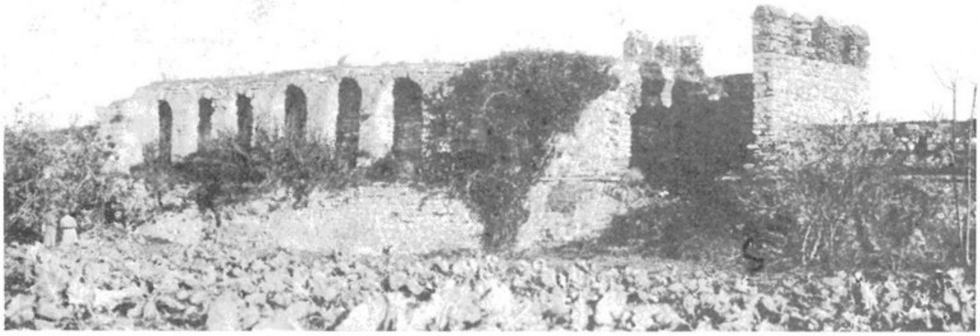

Fig. 90. — Rempart maritime au niveau des Topoi.

en terre assez fine, parfois rosée, généralement ocre jaune clair avec beaucoup de bulles d'air ; elles sont carrées ($0^m$,38 sur $0^m$,37) et peu épaisses ($0^m$,05) ; les lits sont séparés par des intervalles égaux d'un mortier blanchâtre, où dans la chaux sont noyés des graviers et de la brique pilée. Les murs des absides étaient revêtus, au moins à la seconde époque byzantine, de plaques de marbre fixées par des crampons de fer, dont beaucoup se voient encore dans la maçonnerie[1].

La rotonde devait être couverte par une coupole centrale épaulée par les demi-coupoles des absides. On avait d'abord pensé que ce vaste dôme reposait, selon un parti voisin de celui qu'adopta l'architecte du baptistère des Orthodoxes à Ravenne, sur six grands arcs portés par des colonnes : l'hypothèse avait été suggérée par la découverte[2] d'un beau chapiteau-imposte ionique en marbre[3],

une cinquantaine de fragments de petits skyphoi ; un rebord de cratère à figures noires (godrons) ; un fragment de cratère attique à figures rouges (figure féminine à draperie flottante, argile rosée) ; un fond de skyphos hellénistique à décor estampé, palmette en menu relief avec bordure circulaire d'oves ; quelques débris de lampes grecques à vernis noir sans décor. Ajoutons une rondelle d'os percée avec quatre cercles concentriques incisés (diam. $0^m$,025). Les tessons byzantins sont catalogués avec la céramique byzantine, Appendice I, B.

1. Une plaque de revêtement mesurait $0^m$,65 sur $1^m$,10 ; épaisseur $0^m$,03. A signaler deux fois la marque ЄΠ (ε lunaire et π ligaturés).

2. En dehors de la rotonde, à cinq ou six mètres de l'absidiole septentrionale.

3. *C. R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 244. Au baptistère octogonal de Cos, les colonnes étaient notablement en avant des têtes de murs. Cf. Πρακτικὰ Ἀκαδ. Ἀθ., III, 1928, p. 442, fig. 1 ; *Arch. Anz.*, XLIII, 1928, col. 631, fig. 25.

dont la description trouvera place plus loin. Il nous paraît aujourd'hui que la forme rectangulaire de l'imposte et le travail identiquement poussé sur ses quatre faces n'autorisent pas cette restitution, qu'infirme d'autre part l'étude des fondations au pied des arcs[1]. On doit donc imaginer plutôt que la coupole portait par des pendentifs directement ou indirectement sur les arcs de tête limitant les absides : ce qui lui donnerait un diamètre supérieur à 12m,50. La salle elle-même mesure 14m,60 de diamètre, pris au pied des arcs fermant les absides, et 20m,75 au fond des niches. L'éclairage pouvait être donné par des fenêtres percées soit au fond des absides, assez haut puisque les murs conservés n'en portent pas la trace[2], soit plutôt dans un tambour dodécagonal ou cylindrique surélevant la coupole. La coupole a pu être décorée de mosaïques ; on a retrouvé des cubes de deux modèles : les uns, petits et irréguliers, de cinq à six millimètres de côté, dessinaient des lignes parallèles bleu-noir sur fond blanc[3]; les autres, plus grossiers, formaient une plaque monochrome grisaille.

Fig. 91. — Fragment d'inscription.

L'abside, qui se trouve dans le grand axe en face de l'entrée, développe régulièrement et sans interruption son demi-cercle complété par l'arc de tête, dont l'épaisseur est d'environ un mètre : c'est la seule qui n'ait pas d'issue latérale. Dans un édifice religieux, ce chœur devait être occupé par le maître-autel. Les quatre autres absides s'ouvrent par des portes latérales sur de petites chambres hexagonales ou circulaires, symétriquement disposées et utilisées pour divers services où l'eau tenait un rôle. Des deux petites rotondes flanquant l'abside axiale, celle de l'Est a été presque entièrement détruite par l'établissement de la voie ferrée ; celle de l'Ouest montre encore une sorte de citerne souterraine couverte par une voûte sphérique (percée au centre), que contourne une canalisation venant de l'abside et se dirigeant vers le Sud ; la chambre se prolonge par un logement rectangulaire enfermant un petit bassin communiquant avec la citerne (fig. 111)[4]. Les deux salles hexagonales symétriques ouvrent aussi d'un côté sur un logement circulaire d'environ 1m,25 de diamètre, à qui un conduit d'évacuation donne l'aspect, sinon de certaines commodités qu'on ne doit sans doute pas s'attendre à trouver là, du moins d'un réduit où l'on pourrait faire chauffer de l'eau (fig. 112)[5].

Fig. 92. — Marques de briques.

Ces canalisations, ces chaudières (?) prennent leur sens par les vasques découvertes *in situ* au milieu de la grande salle (fig. 113) : deux piscines, en effet, se trouvent là superposées, assez notablement désaxées l'une par rapport à l'autre (fig. 114), ce qui, en plus de la différence de matériaux et

1. Peut-être couronnait-il un meneau de fenêtre double ? Cf. G. A. Sotiriou, 'Αρχ. 'Εφ., 1929, p. 31, fig. 33.

2. L'ensemble de constructions entourant l'édifice, de même que sa destination ne permettaient que des fenêtres placées à une certaine hauteur.

3. On a pu noter un fragment d'un grand ensemble à décor géométrique.

4. On devait pouvoir par là puiser de l'eau dans la citerne.

5. Cf. *Dict. Ant.*, s. v. *balneum*, p. 661.

de technique, interdit naturellement l'hypothèse d'une cuve à deux étages[1], oblige par contre à reconnaître deux états successifs d'un même dispositif, où le rôle tenu par l'eau fixe le nom de l'ensemble : un βαπτιστήριον, selon l'acception la plus large, la plus étymologique du terme[2], un *ayasma*, selon l'usage qui en a été fait, si l'on accepte l'identification ici proposée.

La piscine inférieure est en briques[3] ; elle correspond, par l'appareil très soigné et le niveau où elle se trouve, au monument hexachore dont elle occupe le centre ; elle était creusée sous le niveau du sol, affleurant, peut-être avec un faible rebord, au dallage de l'édifice, retrouvé *in situ* dans la conque occidentale[4]. Le fond de la piscine était tapissé d'un ciment partiellement conservé, portant au centre sur un mur plus ancien, épais de 0m,95, avec deux parements et un blocage de moellons.

Fig. 93. — Porte des Palais maritimes (remontée par l'Armée française).

La vasque est divisée en huit conques hémicylindriques, mesurant 0m,40 à 0m,43 de rayon à la partie inférieure et s'élargissant aux deux tiers de la hauteur par une saillie en croissant, d'environ 0m,10 au centre ; ce ressaut devait servir de support à une plaque semi-circulaire de marbre[5], sur laquelle le catéchumène pouvait s'agenouiller.

Cette piscine en briques, probablement à la suite d'un écroulement de la superstructure (coupole ?), qui eut pour conséquence un exhaussement du sol d'environ 0m,80, fut remplacée par une vasque plus grande, en marbre de Proconnèse. Celle-ci (fig. 115), faite de huit grands blocs travaillés sans excessive minutie, n'a plus huit, mais six lobes : deux, complètement évidés, représentent les entrées ; les quatre autres sont occupés par des escaliers à trois marches descendant vers l'intérieur. Aux points où les huit pesants blocs de marbre chevauchent les lobes de la vasque primitive, ceux-ci ont été obturés par un épais blocage en briques et mortier, prenant appui sur les ressauts des niches, et même parfois plus profondément (fig. 117).

Extérieurement la piscine de marbre forme un dodécagone ; à l'intérieur, elle est à peu près hexagonale. Son diamètre total, pris aux angles extérieurs du dodécagone, est d'environ 5m,70[6] ;

1. Comme celle de certains baptistères africains : cf. en particulier la piscine, circulaire en bas, hexagonale en haut, de Damous el Karita, à Carthage.

2. Cf. Sid. Apollin., *Epist.*, II, 2 : « une piscine, ou si l'on préfère le terme grec, un baptistère » (*P. L.*, LVIII, 474).

3. Dimensions des briques : 0m,32 × 0m,32 × 0m,035 ; intervalles entre les briques, 0m,04 à 0m,055.

4. Cf. *supra*, p. 83 et pl. XII.

5. Cette disposition avec marche n'est pas exceptionnelle dans les baptistères. Il ne peut s'agir ici d'un simple soutien de plaques revêtant la partie supérieure des conques. Profondeur de la vasque : 0m,55 + 0m,32 = 0m,87. Largeur des conques : 0m,84 à 0m,88. Diamètre total : 2m,70 à 2m,73, entre angles ; 3m,25, entre conques.

6. 5m,65 à 5m,75.

il est de 5 mètres au niveau de la marche supérieure, de 3m,50 au fond de la piscine. La largeur comme la hauteur des marches est en moyenne de 0m,25 ; la profondeur totale de la piscine est de 1m,15.

Deux entrées ménagées sur un même diamètre — le grand axe de l'édifice — permettaient, par deux marches *extérieures* dont l'une est conservée (au N.-O.), l'accès à deux étroits espaces hémicirculaires dallés de marbre (cf. fig. 114), où l'on pouvait descendre et s'approcher de l'eau sainte, la toucher avec la main tout en restant debout et sans entrer dans la piscine. Une plaque de marbre était en effet encastrée et cimentée dans des rainures verticales ménagées de chaque côté des grands blocs des entrées, réduisant ainsi à la forme hexagonale le fond de la vasque. L'eau était amenée dans la phiale par des conduites dissimulées à droite et à gauche dans l'épaisseur des blocs des entrées (cf. fig. 117) ; il est naturel de supposer, en raison de la pente de la colline, que l'eau arrivait dans la vasque par les deux tuyaux de l'entrée N.-O. et que les canalisations du S.-E. servaient de trop-plein. Le fond du bassin était cimenté et les dépôts calcaires prouvent un long usage. On n'a pas trouvé trace d'un dispositif spécial au centre de la piscine pour l'adduction de l'eau. Il semble pourtant qu'il ait existé deux états dans l'aménagement de la phiale : les canaux d'amenée, en effet, ont été creusés dans les grands blocs de marbre *après le polissage des parois*, et les entrées présentent de chaque côté les marques du ravalement de marches, qui faisaient précédemment corps avec les grands blocs. Peut-être existait-il primitivement une canalisation médiane unique, conduisant à une sorte d'urne centrale d'où s'échappait l'eau : ce procédé, fréquemment employé par les Byzantins, aurait à un moment donné fait place au système d'adduction

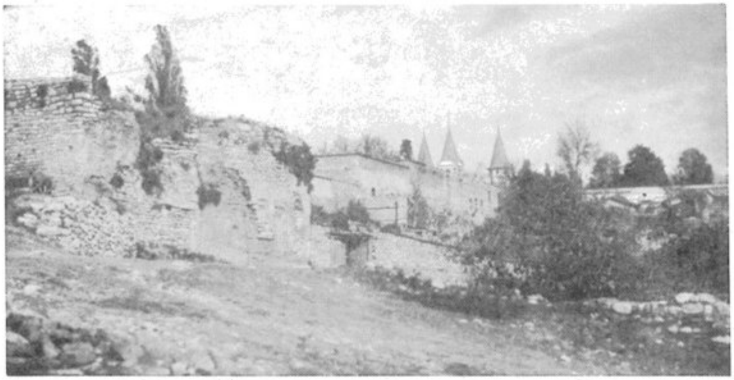

Fig. 94. — Citerne à l'Est de Sainte-Irène.

Fig. 95. — Système de citernes à l'Ouest de l'hôpital de Gulhané.

latérale, afin d'augmenter l'espace disponible à l'intérieur de la piscine et aussi pour permettre d'approcher davantage de l'eau par les deux entrées et d'être à la fois moins à l'étroit et moins au-dessus du niveau de l'eau[1] : ce qui n'est pas sans intérêt pour la destination de la phiale.

La paroi supérieure de la vasque de marbre était à 0m,35 au-dessus de l'épais blocage formant le sol de l'édifice, après le nivellement des débris de la première couverture. Ce rebord servait de piédestal à douze colonnettes dont les traces octogonales sont visibles sur la surface du marbre et dont les mortaises de scellement, flanquées chacune d'un canal de coulée, s'échelonnent régulièrement à chacun des douze angles extérieurs de la piscine. Les douze colonnettes soutenaient probablement par des archivoltes une corniche circulaire ou polygonale portant un petit dôme, une toiture légère ou un simple *ciborium*[2]. Elles ne semblent pas avoir été réunies par des parapets sculptés, qui eussent empêché l'accès par les côtés de la piscine[3] ; elles servaient peut-être, par contre, à l'agencement de rideaux comme on en pouvait utiliser au temps du baptême par immersion, pour protéger la modestie des catéchumènes.

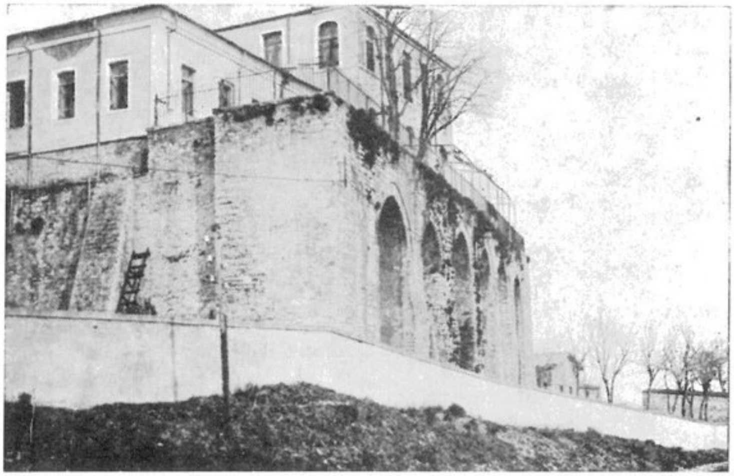

Fig. 96. — Terrasse de l'hôpital de Gulhané.

Le plan montre que les deux piscines n'ont pas été exactement superposées : non pour des raisons constructives, puisque la vasque de marbre déborde notablement celle de briques, mais plutôt pour des raisons de commodité. La piscine de marbre était beaucoup plus encombrante que la précédente ; on l'a reportée davantage vers le N.-O. pour la rapprocher de l'entrée de l'édifice et laisser, semble-t-il, plus d'espace pour les officiants du côté de l'abside principale. D'autre part, on notera que la nouvelle piscine ne se trouve plus dans l'axe du baptistère, mais à 0m,16 plus au N.-E, dans l'axe du portique semi-circulaire.

L'entrée de ce vaste édifice était au N.-O.[4] La fouille a permis de retrouver là une grande cour hémicirculaire formant atrium[5], qui correspond par la technique et par l'orientation à la deuxième

1. La marche supérieure des entrées s'est alors trouvée au niveau du dallage de l'édifice.

2. V. les baptistères de Deïr Séta, d'Aquilée, de Cividale ou de Nocera degli Pagani (*Dict. Arch. chrét.*, s. v. *Baptistère*, col. 392 et 423 sq.) et les phiales extérieures des monastères de l'Athos (Chiliandari, Lavra, *ibid.*, s. v. *Bénédictions de l'eau*, col. 703 sq.). Cf. aussi J. Strzygowski, *RM*, XVIII, 1903, p. 200 sq.

3. On a retrouvé plusieurs fragments de plaques de parapet sculptées ; les motifs décoratifs (tresse avec feuilles d'acanthe dans un cadre d'olives et de perles) s'accorderaient avec ceux du chapiteau-imposte ionique noté plus haut. Mais il n'est pas possible de les restituer sur la piscine, où aucune trace de parapet n'est visible.

4. Elle était fermée par un mur turc qui fut démoli, ainsi qu'une citerne turque ruinée, qui se trouvait derrière l'absidiole S.-O.

5. Cf. l'avant-cour semi-circulaire précédant le narthex à Meriamlik (Cilicie), J. Ébersolt, *Mon. d'Archit. byz.*, p. 46.

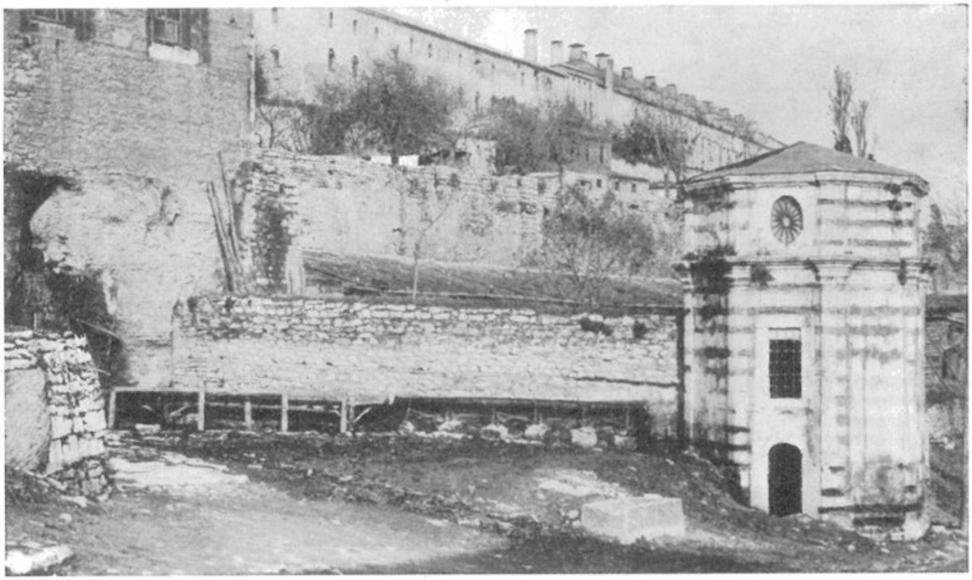

Fig. 97. — Murs de soutènement du Sérail et fontaine turque.

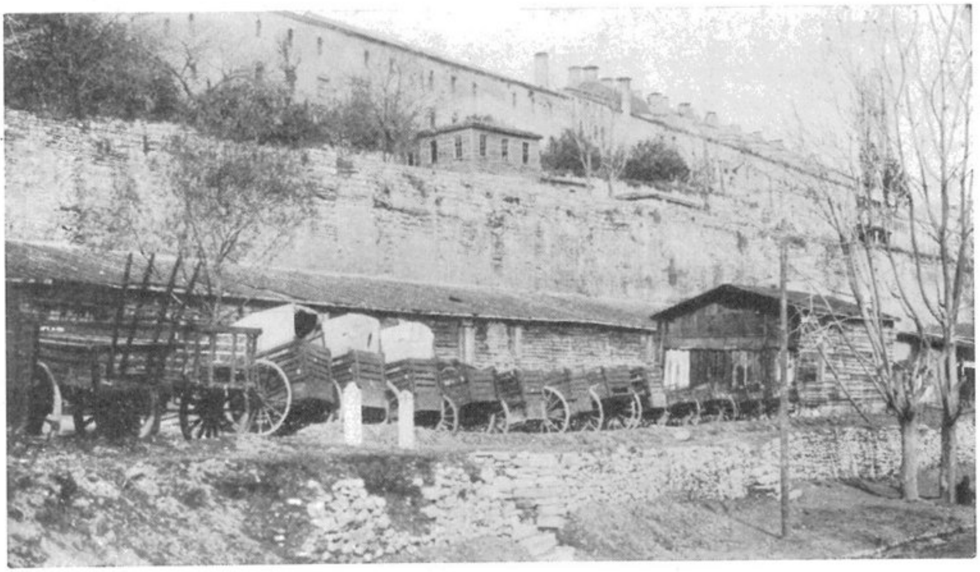

Fig. 98. — Grand mur de soutènement du Sérail.

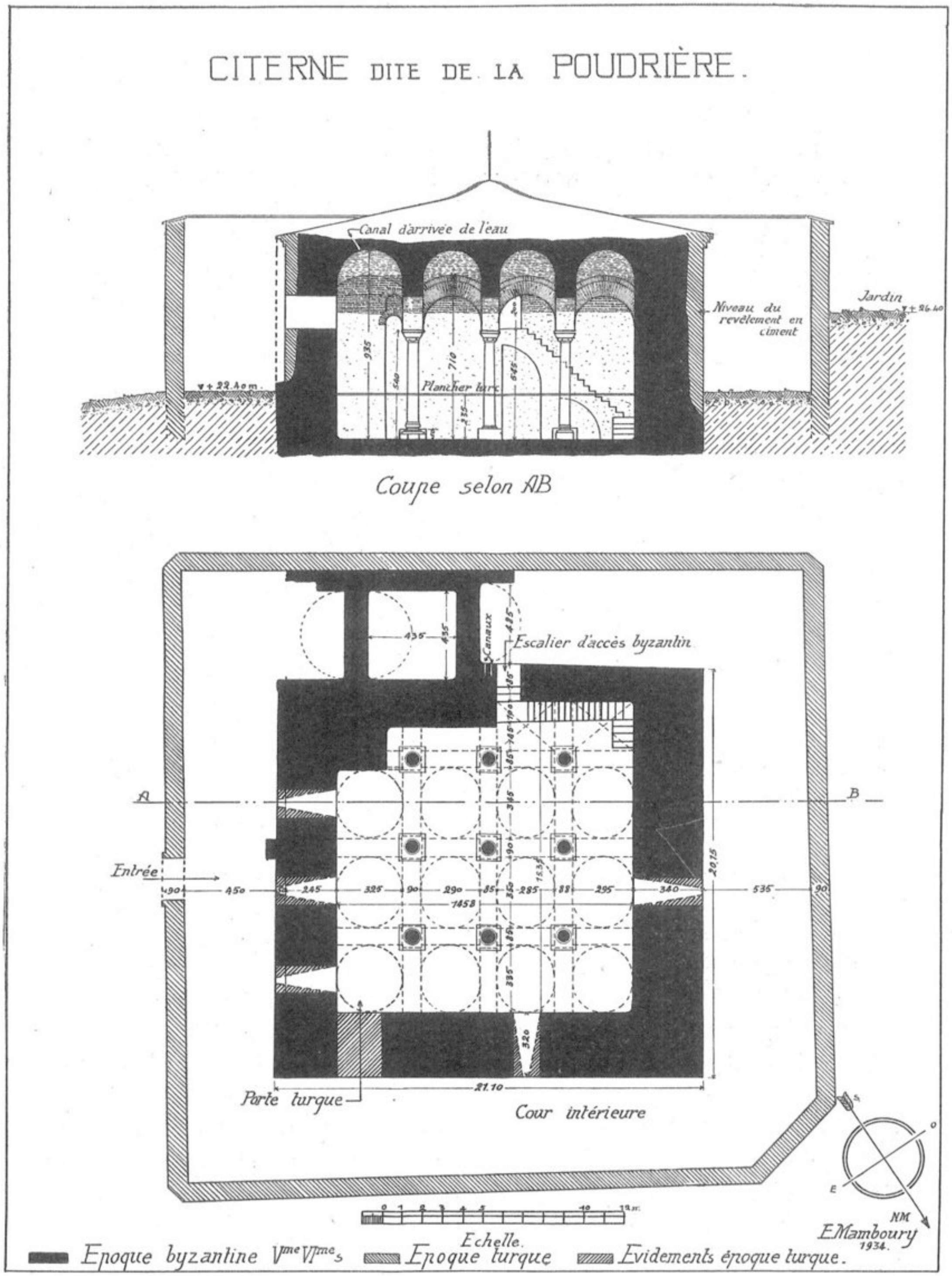


Fig. 99. — Citerne dite de la poudrière turque.

époque du monument, celle de la piscine de marbre. Il y avait là, en un demi-cercle légèrement outrepassé, un portique de dix colonnes en marbre de Proconnèse. Six des dalles du stylobate sont en place, avec leurs mortaises de scellement[1]. Deux bases octogonales ont été retrouvées intactes, une *in situ* à l'extrémité O. (fig. 116). Les colonnes étaient monolithes et lisses ; on en a également retrouvé une, brisée en deux par le milieu, ainsi qu'un chapiteau[2]. L'ordonnance peut être reconstituée (cf. fig. 103 et pl. XII).

La distance de l'axe des colonnes au mur de fond du portique est de 3m,45. Ce portique, en plus de l'entrée médiane donnant par une marche accès au baptistère, ouvrait par plusieurs portes sur des

Fig. 100. — Citerne dite de la poudrière.

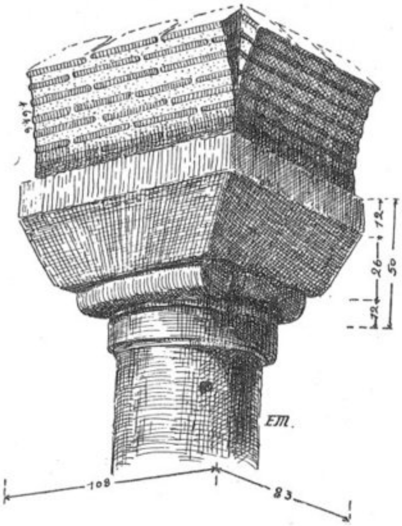


Fig. 101. — Même citerne. Chapiteau et départ d'arcs.

salles annexes (fig. 118) ; à chaque extrémité, une sortie perçait le mur rectiligne fermant au N.-O. la cour hémicirculaire. Il n'a pas été possible de fouiller plus loin de ce côté, en raison de la présence d'un entrepôt turc, qui recouvre, semble-t-il, l'emplacement de la rue descendant vers les Manganes.

Le mur de fond du portique présente, sur un haut socle de moellons formant un ressaut de 0m,20, un appareil de briques alternant avec des assises de pierres[3]. Quelques marques de briques méritent d'être signalées (fig. 119)[4]. On observe, à l'O. de l'entrée du baptistère, un double arc de décharge en briques (fig. 120) dont on aurait peine à s'expliquer la présence à cette place, si l'on ne

1. Les dimensions des dalles porte-colonnes sont irrégulières ; elles atteignent 1m,30 en longueur et 0m,88 en largeur. Les traces octogonales des bases sont très nettes, ce qui suppose une assez longue exposition aux éléments.

2. Haut. totale avec la base et le chapiteau : 3m,63. Diamètre de la base, 0m,64 ; côté de l'octogone, 0m,25. Diam. de la colonne : infér., 0m,46 ; supér., 0m,32. Le bas de la colonne s'élargit en un talon de faible saillie sur lequel se lit la lettre A (l. 0m,05).

3. Épaisseur du mur : 0m,90 à 1 mètre. Diamètre des briques : 0m,40 × 0m,40 × 0m,05.

4. Dimensions des briques : 0m,38 à 0m,40 de côté sur quatre à cinq centimètres d'épaisseur. Il faut ajouter aux marques données par la fig. 119 le nom EYCTA connu par des briques employées dans des canalisations byzantines près de Sainte-Sophie.

pouvait supposer qu'il était destiné à protéger une canalisation d'eau : à l'extrémité O. de la cour hémicirculaire, fut, en effet, découvert un canal d'époque turque (cf. pl. XII) qui se dirige vers le double cintrage rayonnant du mur de fond et a vraisemblablement succédé *in situ* à une amenée d'eau byzantine.

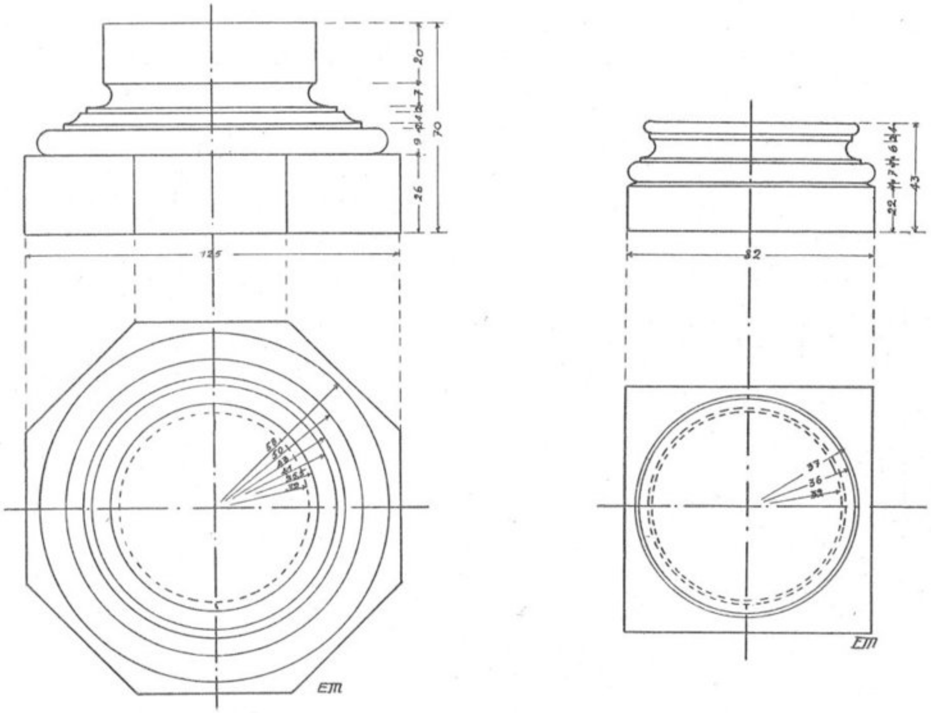


Fig. 102. — Même citerne. Base des colonnes.

La cour elle-même était très régulièrement dallée de grandes plaques de marbre de Proconnèse[1]. Au centre approximatif de l'hémicycle, mais non dans l'axe directeur des édifices, se trouve un puits ancien, antérieur au dallage de la cour, qui le chevauche partiellement en ménageant une margelle très basse[2] (fig. 121). Le puits et la cour ont continué à être utilisés quelque temps à l'époque ottomane : car l'entrée du baptistère et une des portes latérales avaient été condamnées par un mur turc. La fig. 121 montre, à côté de la margelle du puits, un petit chapiteau-imposte ionique (dessiné par M. Mamboury, fig. 103, en haut) retrouvé dans les déblais, avec beaucoup d'autres débris d'architecture. La proximité de l'entrepôt militaire turc et le manque de crédits ne nous ont pas permis de

1. Dimensions des dalles conservées : de 0$^{m}$,84 à 1$^{m}$,04 de larg. sur 2$^{m}$,65 de longueur ; épaisseur moy. 0$^{m}$,06.

2. Diamètre 0$^{m}$,70. Lorsque nous l'avons découvert en septembre 1933, il y avait de l'eau au fond de ce puits, à une profondeur d'environ cinq mètres. Il est construit soigneusement avec de grands blocs de calcaire formant une vingtaine d'assises de 0$^{m}$,20 à 0$^{m}$,30 de hauteur.

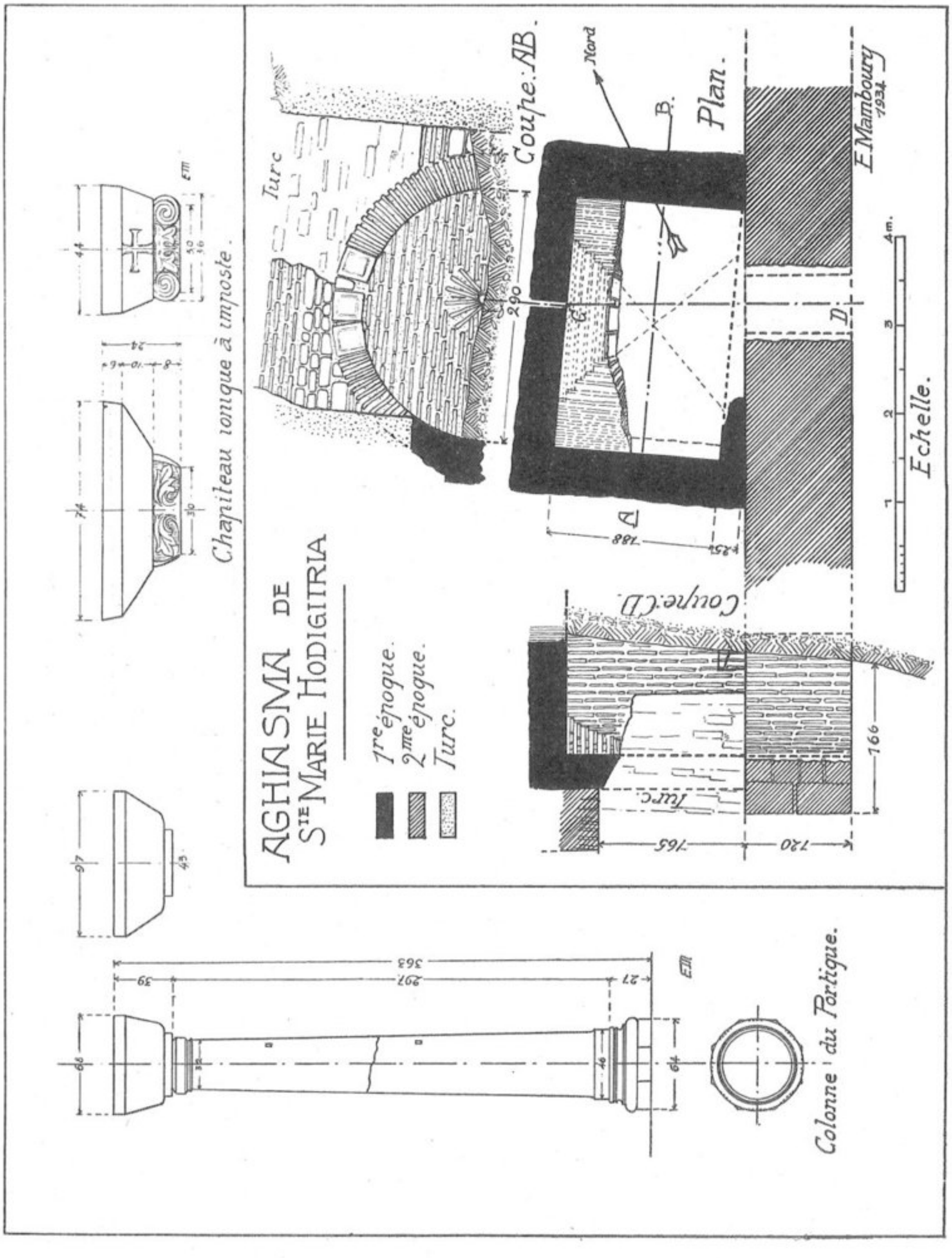


Fig. 103. — Sainte-Marie Hodigitria. Ayasma et détails de construction.

dégager entièrement cet édifice qui le mériterait. Une visite plus récente nous a montré que la nature peu à peu reprend ses droits et que la ruine sera bientôt de nouveau recouverte (fig. 122).

Ce monument, ainsi sommairement décrit (nous devrions dire aussi : sommairement fouillé ; car, comme il est noté ailleurs, les circonstances n'ont pas permis le développement prévu de la recherche)[1], mérite un essai d'interprétation et d'identification.

Fig. 104. — Le chantier pendant la fouille. Vue du Sud.

Pour cela, il est nécessaire de dire d'abord quelques mots concernant certains objets découverts pendant la fouille[2], dont deux semblent avoir une grande importance pour notre propos. Des tessons ont été signalés déjà (fig. 110)[3], ainsi que quelques plaques de parapet[4] ; on leur adjoindra un petit chapiteau à quatre faces de colonnette octogonale (fig. 123)[5], quelques autres chapiteaux[6], dont deux

1. On eût voulu en particulier fouiller sous l'abside principale, encombrée par une voie ferrée.

2. Nous contrevenons ainsi à la règle suivie jusqu'ici pour le groupe des monuments des Manganes (Palais, Saint-Georges, Saint-Sauveur) ; la raison en apparaîtra clairement par la suite.

3. Cf. p. 82, n. 4. Parmi les tessons byzantins (nombreux fonds de bols à glaçure jaune claire ou ocre avec divers sigles K, 8 ⊵), on signalera un fond de coupe (fig. 110, à g.) représentant un oiseau (trait incisé noir sur vernissage jaune ; l. 0m,07), et une petite cruche à vernissage jaune clair sans décor (h. 0m,075 ; d. 0m,05). Cf. pour le détail Appendice I, B.

4. La petite sculpture est bien mal représentée : on pourrait noter quelques fragments de plaques de chancel ajourées (une en forme de fleur de lys ?) et un petit bassin de fontaine en marbre au rebord intérieurement souligné d'une baguette (0m,97 × 0m,68 ; h. 0m,07).

5. Marbre de Proconnèse. Haut. 0m,23 ; larg., ép. 0m,12 ; sur chaque face, dans une feuille plate, trois triangles en relief superposés, le supérieur posé sur la pointe. N° du Musée : 3928. Ce chapiteau semble un peu petit pour le baldaquin de la piscine.

6. Cf. *supra* p. 91. Quelques débris d'architecture ont été retrouvés dans les environs du baptistère et ne peuvent, dans un quartier aussi riche en monuments byzantins, être attribués de manière sûre au groupe d'édifices qui nous occupe ici. On mentionnera un chapiteau-imposte en marbre blanc, analogue à celui de la fig. 121 (croix sur les petites faces de l'imposte) mais plus grand, trouvé à une cinquantaine de mètres au S.-E. du baptistère (Haut. 0m,40 ; imposte 1m,15 × 0m,85) et un autre encore, intermédiaire comme dimensions entre les deux précédents (ove entre deux volutes ; haut. 0m,28 ; imposte 0m,85 × 0m,59).

inachevés[1] (fig. 124) et un grand chapiteau-imposte ionique, de style et de travail excellents, dont on avait cru d'abord pouvoir retrouver la place (fig. 125 et 126)[2]. Parmi les petits objets[3], deux monnaies et un sceau de plomb ainsi que deux croix en bronze méritent une mention particulière :

1. *Monnaie de bronze* de l'empereur Anastase I^er^ (491-518). Buste drapé et lauré de l'empereur, tourné à droite. En exergue :

D(ominus) N(oster) ANASTASIVS PP (perpetuus) AVG (ustus).

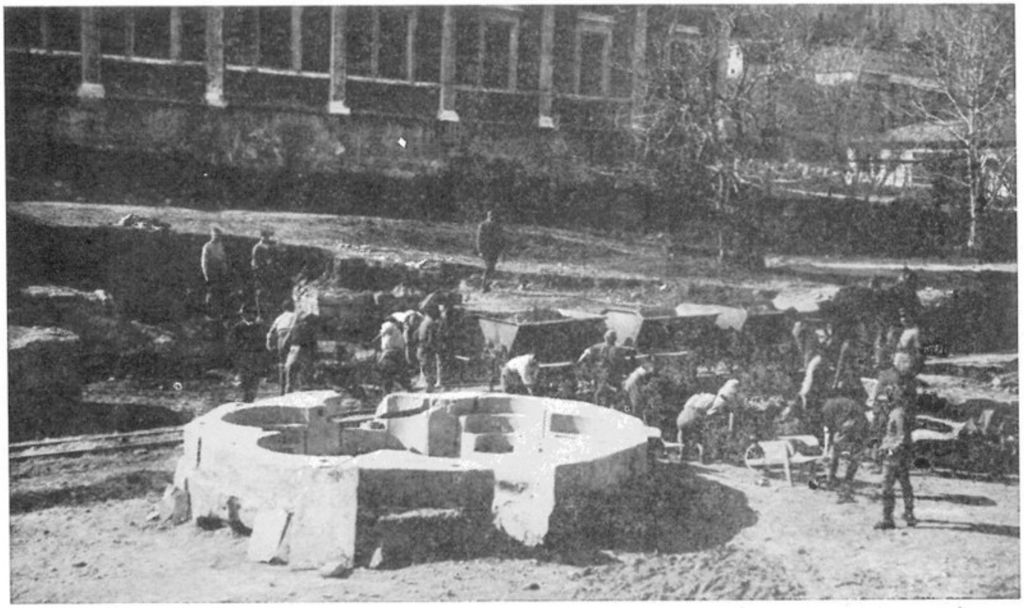

Fig. 105. — Fouille de l'édifice à plan central.

Le revers porte, avec la grande lettre pattée K — l'indice monétaire —, à gauche une croix latine pattée et à droite un A. Diam. : 0m,027. Bon état de conservation (fig. 127).

2. *Monnaie de bronze.* Buste du Christ auréolé entre $\overline{\text{IC}}$ et $\overline{\text{XC}}$ ; en exergue : EM(μα)N(ουή)Λ.

1. Ils se trouvaient en 1933, l'un au N., l'autre à l'O. de l'entrepôt turc ; utilisés, le dessous ayant été perforé, comme bassins. Diam. sup. 1m,30 ; inf. 0m,79 ; haut. 0m,85.

2. Cf. *supra*, p. 83. Haut. 0m,34; imposte 0m,92 × 0m,71. N° du Musée, 3925. Entre les volutes ioniques ornées de feuilles longues, un cordon de perles est surmonté de trois oves ; sur l'imposte : croix latine pattée entre deux feuilles d'acanthe dressées ; sur les côtés, larges cannelures régulières. On trouverait facilement des analogies dans les basiliques protobyzantines : cf. notamment les chapiteaux paléochrétiens de Mytilène (*Arch. Delt.*, 1930-31, p. 10, fig. 3), de Néa Anchialos ou de Skripou (*Arch. Eph.*, 1929, p. 31, fig. 33 et p. 64, fig. 67 sq. ; 1931, p. 157, fig. 41). La persistance de l'ordonnance décorative antique (particulièrement pour l'« échine ») ne permet pas de dater le chapiteau plus bas que le v^e^ siècle. Cf. R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 167 (fin v^e^ siècle).

3. Signalons pour mémoire une *bague en bronze* de forme ovale (0m,018 × 0m,02), dont le chaton rond (d. 0m,013) est décoré de motifs géométriques gravés (dans un carré à côtés concaves est inscrit, posé sur les angles, un carré double contenant un fleuron à quatre pétales ; le bord est occupé par des hachures obliques) et une *pendeloque d'ivoire* (rondelle tronconique incisée de six doubles chevrons rayonnants, alternativement grands et petits, avec, dans les grands, deux hachures obliques).

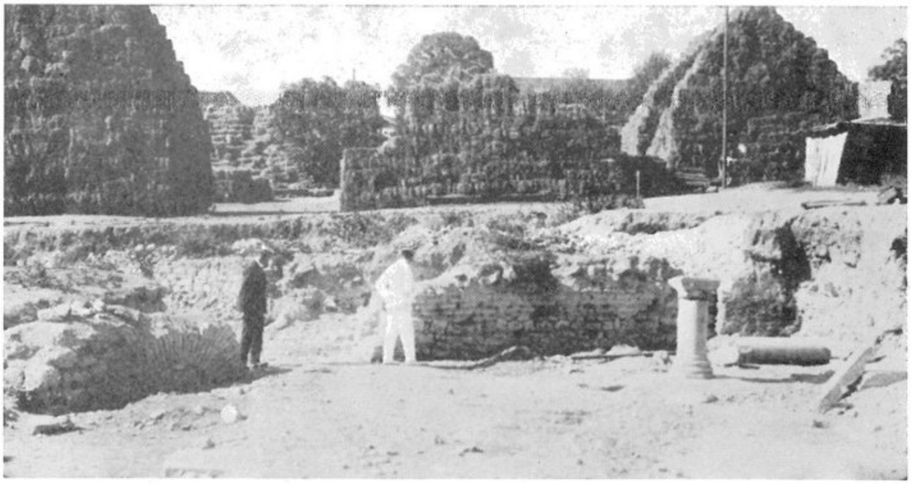

Fig. 106. — Fouille du portique semi-circulaire.

Fig. 107. — Le chantier pendant la fouille. Vue de l'Ouest.

Fig. 108. — Monument hexachore. Vue de la conque septentrionale.

Fig. 109. — Monument hexachore. Côté Nord de l'entrée.

Au revers, croix grecque pattée, avec, dans les quartiers, en haut : ΙC | XC ; en bas : NI | KA. Diam. $0^{m},032$[1].

3. *Bulle de plomb* du chartulaire Théophane. La face porte, autour d'une représentation indistincte, une croix et la formule habituelle (très effacée) ΘΚЄ ΒΟΗΘЄΙ ΤѠ CѠ ΔΟΥΛѠ. Au revers, entre deux croix grecques pattées, l'une en haut, l'autre en bas, on lit quatre lignes en fort relief :

ΘЄΟΦΑΝΗ
ΧΑΡΤΟΥΛΑΡΙ
ѠΤ.. ΟΝΟ
ΔΗΓ .Ѡ

Le plomb est très oxydé et percé de deux trous de suspension, dont un au centre. Diam. moy. $0^{m},026$ ; ép. $0^{m},003$.

Cette bulle entre dans la catégorie des sceaux que G. Schlumberger désigne sous le nom de « plombs topographiques[2] ». Nous sommes tentés de restituer, sous toutes réserves[3] :

Θ(εο)τ(όκ)ε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ
Θεοφάνῃ χαρτουλαρίῳ τ[ῆς] [μ]ον(ῆς) Ὁδη-γ(ῶν) (?)

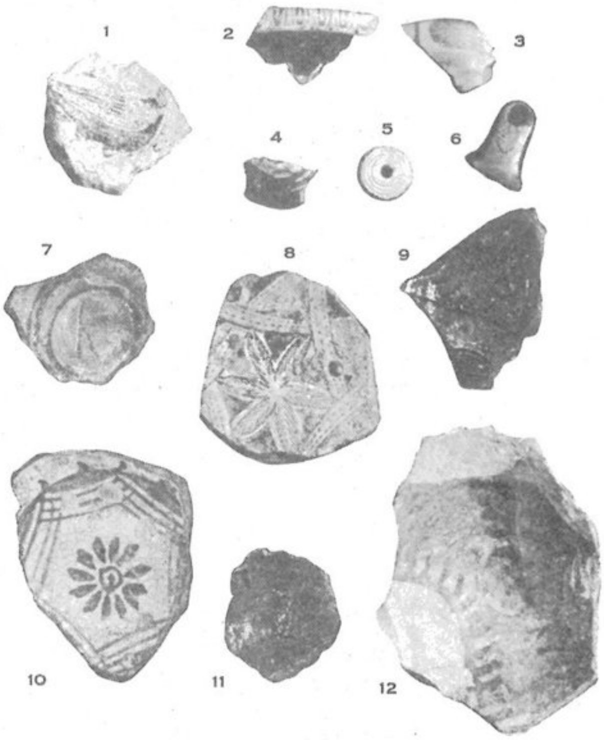

Fig. 110. — Tessons grecs et byzantins du monument hexachore.

4. *Croix pectorale en bronze* (fig. 128), faite de deux moitiés semblables soigneusement ajustées ; une branche est endommagée. Haut. $0^{m},07$ ; larg. $0^{m},054$. Sur chaque face, aux quatre branches et au croisillon, des disques de nacre ou de verre coloré (un *in situ*) étaient sertis dans des cercles ; le reste du champ est orné de ronds et de petits croissants en relief.

5. *Croix au type de la Vierge Hodigitria* (fig. 129). Les branches sont arrondies et flanquées de deux petits tenons ; le bas est muni d'une charnière qui précise l'emploi de la croix comme reliquaire, mais la moitié postérieure a disparu. Haut. $0^{m},09$ ; larg. $0^{m},07$. Le centre de la croix est décoré d'une Vierge à l'enfant, debout, qui occupe tout le bas de la branche verticale ; aux trois branches supérieures, des médaillons représentent des bustes auréolés (Évangélistes).

1. A. de Barthélemy, *Numismat. anc.*, p. 432, n. 4, attribue (d'après Skylitzès et Cedrenus) ces monnaies à Jean Ier Tzimiscès (969-976). Cf. J. Sabatier, *Monn. byz.*, II, p. 143 ; W. Wroth, *Catal. Brit. Mus.*, II, p. 480 (Jean Tzimiscès ou ses successeurs).

2. *Sigillogr. de l'Emp. byz.*, p. 6. Il existe un autre chartulaire Théophane (de la Néa, au XIIe siècle, *ibid.*, p. 136 et 150). Cf. aussi J. Ébersolt, *Rev. numismat.*, XVIII, 1914, p. 226.

3. Le P. Laurent, consulté au sujet de cette bulle, estime peu vraisemblable le rattachement du chartulaire au couvent des Hodèges.

Au revers, croix grecque pattée, avec, dans les quartiers, en haut : $\overline{\text{IC}}$ | $\overline{\text{XC}}$ ; en bas : NI | KA. Diam. $0^{m}$,032[1].

3. *Bulle de plomb* du chartulaire Théophane. La face porte, autour d'une représentation indistincte, une croix et la formule habituelle (très effacée) ΘKЄ BOHΘЄI TѠ CѠ ΔOYΛѠ. Au revers, entre deux croix grecques pattées, l'une en haut, l'autre en bas, on lit quatre lignes en fort relief :

ΘЄOΦANH
XAPTOYΛAPI
ѠT. . ONO
ΔHΓ . Ѡ

Le plomb est très oxydé et percé de deux trous de suspension, dont un au centre. Diam. moy. $0^{m}$,026 ; ép. $0^{m}$,003.

Cette bulle entre dans la catégorie des sceaux que G. Schlumberger désigne sous le nom de « plombs topographiques[2] ». Nous sommes tentés de restituer, sous toutes réserves[3] :

Θ(εο)τ(όκ)ε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ
Θεοφάνῃ χαρτουλαρίῳ τ[ῆς] [μ]ον(ῆς) Ὁδη-
γ(ῶν) (?)

4. *Croix pectorale en bronze* (fig. 128), faite de deux moitiés semblables soigneusement ajustées ; une branche est endommagée. Haut. $0^{m}$,07 ; larg. $0^{m}$,054. Sur chaque face, aux quatre branches et au croisillon, des disques de nacre ou de verre coloré (un *in situ*) étaient sertis dans des cercles ; le reste du champ est orné de ronds et de petits croissants en relief.

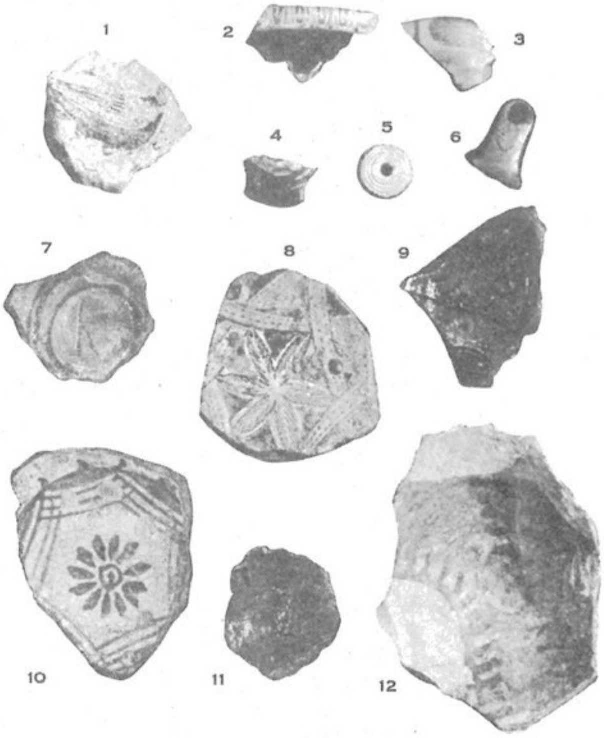

Fig. 110. — Tessons grecs et byzantins du monument hexachore.

5. *Croix au type de la Vierge Hodigitria* (fig. 129). Les branches sont arrondies et flanquées de deux petits tenons ; le bas est muni d'une charnière qui précise l'emploi de la croix comme reliquaire, mais la moitié postérieure a disparu. Haut. $0^{m}$,09 ; larg. $0^{m}$,07. Le centre de la croix est décoré d'une Vierge à l'enfant, debout, qui occupe tout le bas de la branche verticale ; aux trois branches supérieures, des médaillons représentent des bustes auréolés (Évangélistes).

1. A. de Barthélemy, *Numismat. anc.*, p. 432, n. 4, attribue (d'après Skylitzès et Cedrenus) ces monnaies à Jean I[er] Tzimiscès (969-976). Cf. J. Sabatier, *Monn. byz.*, II, p. 143 ; W. Wroth, *Catal. Brit. Mus.*, II, p. 480 (Jean Tzimiscès ou ses successeurs).

2. *Sigillogr. de l'Emp. byz.*, p. 6. Il existe un autre chartulaire Théophane (de la Néa, au XII[e] siècle, *ibid.*, p. 136 et 150). Cf. aussi J. Ébersolt, *Rev. numismat.*, XVIII, 1914, p. 226.

3. Le P. Laurent, consulté au sujet de cette bulle, estime peu vraisemblable le rattachement du chartulaire au couvent des Hodèges.

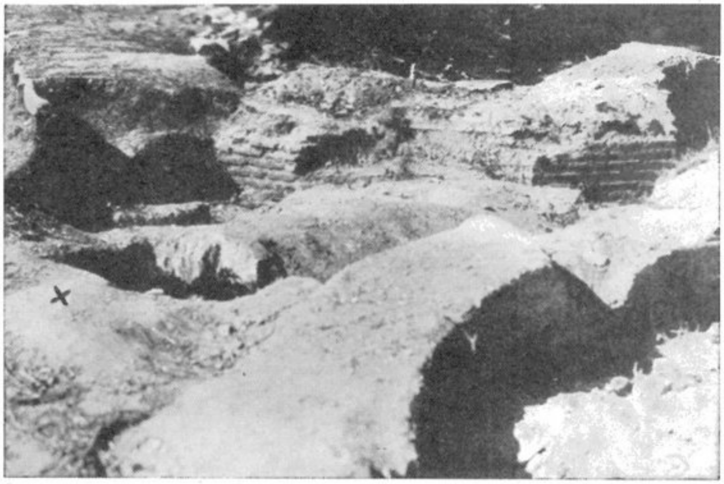

Fig. 111. — Ouverture rectangulaire sur la petite citerne voûtée du réduit méridional.

Fig. 112. — Apodytérion septentrional.

Cette croix est particulièrement précieuse pour nous parce que le type de Vierge ici figuré est précisément celui de la célèbre icone du monastère de l'Hodigitria, peinte autrefois par l'évangéliste Luc, montrant « la Mère de Dieu debout portant le Christ-Enfant sur le bras gauche[1] ». Les bustes auréolés représenteraient donc vraisemblablement saint Luc en haut, saint Mathieu et saint Marc aux deux bras de la croix.

Ni la bulle de plomb du chartulaire Théophane, ni même la croix de bronze au type de l'Hodigitria n'apportent des preuves décisives que notre baptistère faisait en effet partie du couvent τῶν

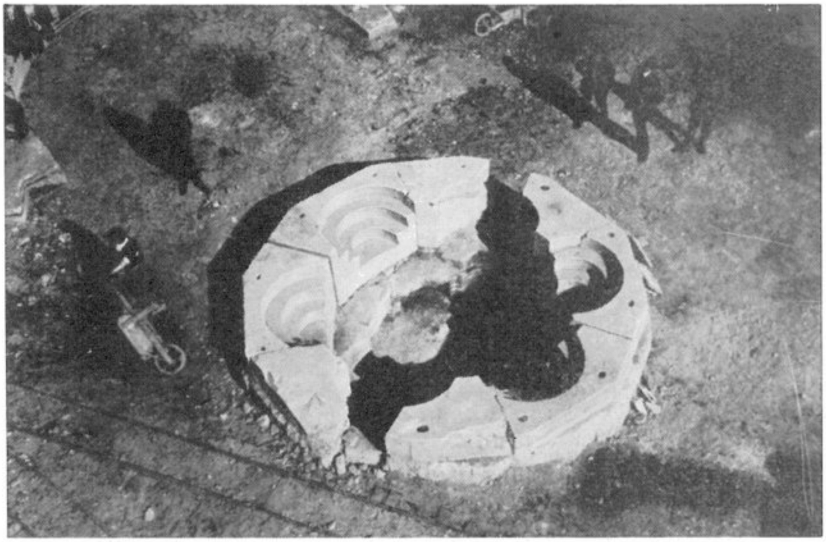

Fig. 113. — Les piscines. Vue aérienne.

Ὁδηγῶν. Mais ce sont de nouveaux et puissants arguments, qui s'ajoutent à ceux qui ont été déjà notés précédemment et peu à peu autoriseront une quasi certitude dans l'attribution de la ruine à ce grand monastère.

Si nous tentons maintenant d'identifier le monument d'après les détails de la ruine et d'après les textes, nous devrons examiner une question liminaire, qui se pose spécialement depuis l'étude de A. M. Schneider (1936)[2] : l'édifice à plan central de Gulhané était-il une construction civile ou un lieu de culte ?

Dans les programmes romains, le plan central ou rayonnant est fréquemment adopté pour les mausolées, les salles de thermes, les nymphées[3]. Chez les Byzantins, on observerait plutôt son emploi

1. J. Ébersolt, *Sanctuaires de Byzance*, p. 69 et fig. 12 (avec bibl., n. 3).

2. *Byzanz*, p. 90. Les arguments de A. M. Schneider contre l'attribution à l'Hodigitria sont : 1° que la piscine est trop profonde et faite pour l'immersion *totale* « Blinde zur Heilung keine Vollbäder nötig haben » ,et 2° que l'édifice est antérieur à l'époque de Michel (842-867) qui fonda l'église du monastère : on aurait ici, selon lui, les Thermes d'Arcadia ou des bains privés. Nous discuterons plus loin ces arguments et ces hypothèses.

3. J. Ébersolt, *Mon. d'Archit. byz.*, p. 126.

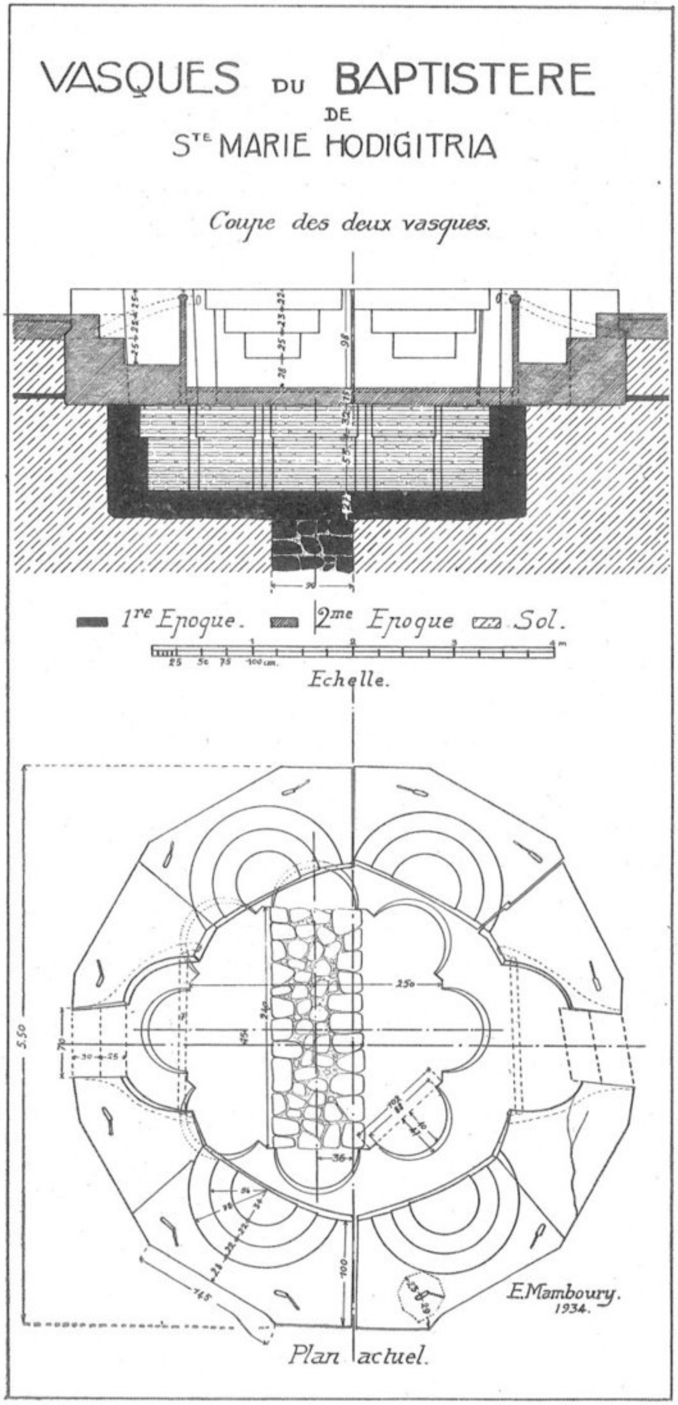


Fig. 114. — Plan et coupe des deux vasques.

dans les édifices religieux, églises et baptistères. Mais le type hexachore est rare, surtout à l'échelle de l'édifice de Gulhané[1], et il semble réservé aux thermes et aux baptistères. Il devait se produire souvent, au reste, étant donné la parenté de ces deux sortes d'édifices, une succession en un même emplacement : on connaît de nombreux exemples de baptistères (et d'églises) ayant succédé à des bains[2]. L'ordonnance symétrique convenait aux uns et aux autres, permettant la séparation des hommes et des femmes, avec ἀποδυτά particuliers et, pour les thermes, un système de chauffage commun[3]. De plus, certaines dispositions ont pu être transmises directement par les Romains aux architectes chrétiens, qui ne se sont point fait faute de faire des emprunts, spécialement aux thermes de l'époque impériale[4]. Il est par conséquent malaisé de décider de prime abord si l'on a affaire à un plan de salle de thermes ou à un plan de baptistère.

1. Cf. J. Strzygowski, *Bauk. Armen.*, p. 126 sq., 489 sq. et 781 sq.; C. Cecchelli, *Studi bizantini*, IV, p. 16 (plans d'hexachores de Zara, nos 15-16); J. Ébersolt, *op. cit.*, p. 143, n. 44. Sur le plan circulaire à six absides en Arménie et en Géorgie, cf. J. Ébersolt, *op. cit.* p. 144, n. 48.

2. J. Ébersolt, *op. cit.*, p. 20 et p. 143, n. 45; G. Lugli, *Ausonia*, IX, 1919, p. 211 sq. (Albano).

3. Cf. *Dict. Ant.*, s. v. *balneum*, col. 661, fig. 766.

4. Cf. R. de Lasteyrie, *L'Archit. relig. en France à l'époque romane*, p. 125. Le baptistère de Riez reproduit le plan de la salle octogonale des thermes de Caracalla. Pour les baptistères de Provence, cf. surtout *Congrès archéol. de France*, 1932 (Aix, Riez, Marseille, Saint-Maximin, Fréjus); comparer aux baptistères à peu près contemporains d'Albenga (Ligurie), Djemila; pour l'édifice octogonal de Bulla Regia, voisin des Thermes, cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1922, p. 329.

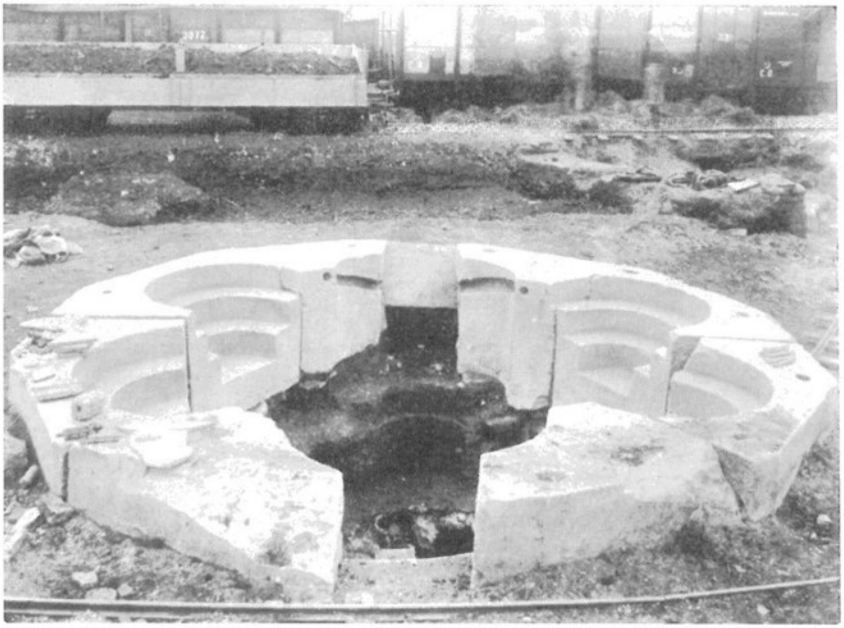

Fig. 115. — Les deux piscines superposées.

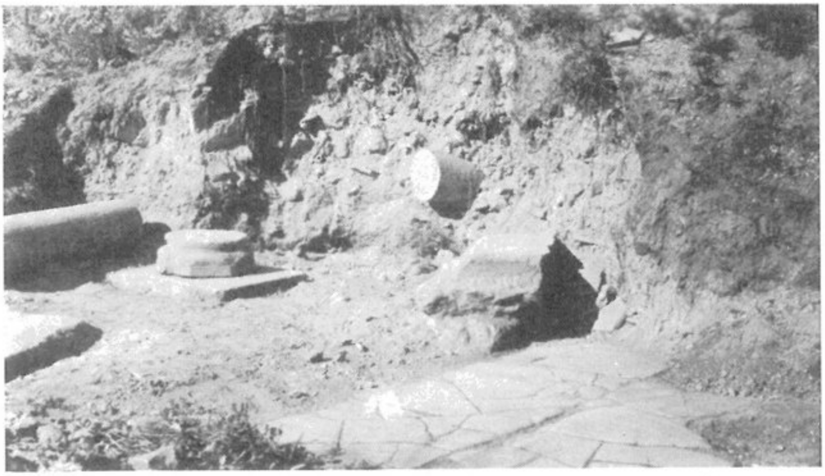

Fig. 116. — Portique semi-circulaire. Base de colonne en place et dallage byzantin.

Toutefois, on devra exclure d'emblée, devant les dimensions considérables de l'édifice de Gulhané, l'hypothèse d'un *bain privé*, faite par A. M. Schneider[1]. S'agissait-il, d'autre part, de thermes publics, il faudrait supposer qu'on a découvert seulement le *frigidarium*, ou que les hypocaustes, dont il n'a pas été trouvé trace, auraient été totalement détruits lors de la reconstruction, ou encore qu'ils existeraient en un endroit non reconnu par la fouille[2] ; hypothèses qui s'accordent assez mal avec les sondages faits sur de nombreux points de l'édifice, avec les très petites dimensions de la piscine de briques, sa faible profondeur et les dispositions générales du monument auquel on ne peut guère accéder que d'un côté, par le portique semi-circulaire ; la seconde piscine, avec l'agencement particulier de sa margelle et son baldaquin, se prête encore moins à l'hypothèse du bain public. On devra donc conclure que si, à l'époque prébyzantine, il a pu exister sur ce point des thermes, nous ne pouvons étayer cette conjecture par aucun argument solide et, en second lieu, que l'édifice retrouvé par les fouilles devait être, dans ses deux états successifs, un monument religieux[3].

Fig. 117. — Détails de construction de la piscine de marbre (entrée S.-E.).

Il semble en effet qu'il y ait eu très anciennement en cet endroit un culte de la source, grec déjà probablement, et qu'un sanctuaire chrétien ait succédé à une nymphée antique. Rappelons que des corps avaient été enterrés sous les conques du monument et que, parmi les fragments d'architecture et les petits objets retrouvés là, beaucoup avaient un caractère religieux.

Un édifice religieux de plan rayonnant avec piscine centrale sera classé d'emblée comme « baptistère ». Le baptême étant une cérémonie orientée[4], un tel plan permettait, mieux que tout autre, à l'évêque de se tourner à son gré vers l'Est. Nous savons d'ailleurs que, si le baptême par infusion semble avoir été préféré en Occident dès le VIe siècle, le baptême par immersion a été conservé beaucoup plus longtemps en Orient. On trouverait également réalisées ici beaucoup des conditions *optima* exigées par les rites : de l'eau, sinon courante, du moins facilement renouvelable (canaux d'adduction et d'écoulement), un parvis pour les exorcismes, des terre-pleins ménagés pour approcher de l'eau sans entrer dans la piscine, le diamètre et la profondeur des vasques avec, pour chacune,

1. *Byzanz*, p. 90 (Privatbäder). A. M. Schneider a été influencé sans doute par les *permulti balnei* dont parle Gylli, *De topogr. Const.*, II, 7, éd. Elzev., 1632, p. 116.

2. Pour un baptistère ou un ayasma, il était suffisant de chauffer un peu d'eau dans des bassines et de la porter avec des seaux dans la piscine.

3. On devra donc exclure aussi l'hypothèse des *Arcadiana*, que nous plaçons plus au Sud, *prope loca nominata Bathra a gradibus* (Gylli, *op. cit.*, p. 92) : rien d'analogue ici à l'atrium magnifique construit par Justinien (*ibid.*, p. 356), à cette *aula* dominant la mer par une terrasse d'où l'on pouvait parler aux bateliers passant à proximité (*ibid.*, p. 90). De plus la représentation des Thermæ Arcadianæ donnée par le bas-relief de la Colonne d'Arcadius (si nous faisons confiance au dessin de Banduri) semble exclure la possibilité d'un édifice à plan central. Quant aux *Thermæ Zeuxippi*, ils étaient beaucoup plus près de l'Hippodrome, dans la IIe région Cf. *Prel. Report Hippodr. Const.*, p. 20 sq.; *Second Report*, p. 14 sq.

4. *Congrès archéol. de France*, 1932, p. 287.

un ou plusieurs degrés pour s'agenouiller, des *apodyteria* séparés pour les catéchumènes hommes ou femmes.

Mais l'édifice de Gulhané n'est pas, on le voit aussi d'emblée, un « baptistère » ordinaire. Où — et de quelles dimensions — serait l'église dont dépendrait un tel baptistère ? Comment n'en aurions-nous pas quelque idée par les auteurs ou par les voyageurs ? D'autre part, un baptistère de cette importance, qui ne servirait qu'à baptiser les catéchumènes, aurait-il sa raison d'être près d'un

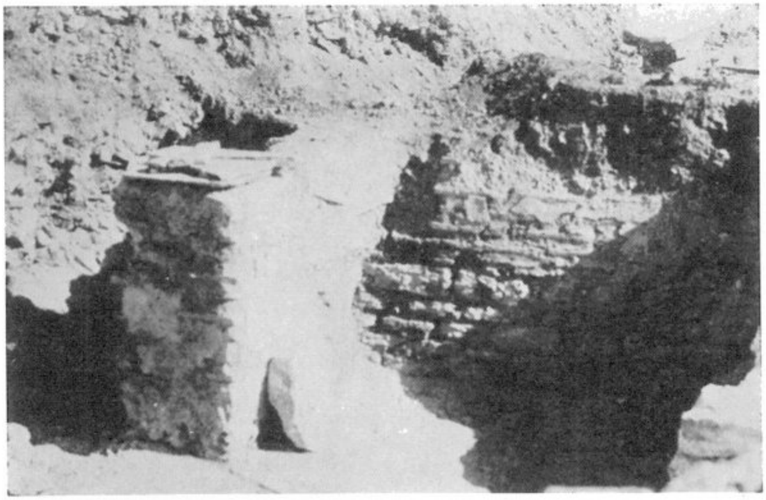

Fig. 118. — Petite pièce à l'Ouest de l'atrium semi-circulaire.

couvent ? L'exiguïté des piscines et des logements annexes (vestiaires, chapelles, petites salles de bain particulières) contraste étrangement avec les grandes proportions de l'édifice fait pour les abriter.

Ces objections perdent leur force, semble-t-il, si l'on suppose que le « baptistère » de Gulhané était un sanctuaire de l'eau, un *ayasma*, que les particuliers et l'empereur lui-même pouvaient visiter à certaines époques, pour faire des immersions rituelles et bénéficier des privilèges divers, que pouvait procurer le contact ou l'ingestion d'une eau très sainte.

De tels sanctuaires de l'eau ont existé à toutes les époques et l'on sait le rôle très important que l'eau a toujours tenu, en dehors même du baptême, dans la liturgie chrétienne, surtout chez les Orientaux : bénédictions de l'eau, exorcismes, ordalies, immersions rituelles, bains de purification, guérisons miraculeuses, que d'usages sacrés pour une eau précieuse par sa rareté même et naturellement destinée à produire des miracles ! Si nous songeons, d'autre part, aux rapports nombreux établis entre les sanctuaires purificateurs et le culte de la Vierge à Byzance, nous pourrons penser avec vraisemblance que *l'ayasma* de Gulhané était consacré à la Vierge, et que c'était précisément le lieu saint visité par les pèlerins et consacré à la Vierge Hodigitria.

La capitale des empereurs byzantins enfermait dans ses murs ou à proximité de ses murs[1] plusieurs sanctuaires de la Vierge dotés d'une piscine miraculeuse. Deux étaient spécialement célèbres, celui des Blachernes et celui de l'Hodigitria, qui, outre l'ayasma, avaient encore cette particularité commune de posséder tous deux une icone miraculeuse de la Vierge. L'église des Blachernes avait été fondée par l'impératrice Pulchérie comme celle de l'Hodigitria. Nous connaissons assez bien par les textes[2] le cérémonial du bain rituel que les empereurs, après avoir fait leurs dévotions devant l'icone, allaient prendre dans la phiale sainte. Ayant pénétré avec leur suite dans l'église circulaire et parcouru un trajet consacré pour adorer certaines reliques, « les souverains allaient se plonger trois fois dans l'eau centrale de la piscine, puis ils allaient se revêtir dans le vestiaire (ἀποδυτόν)[3] ».

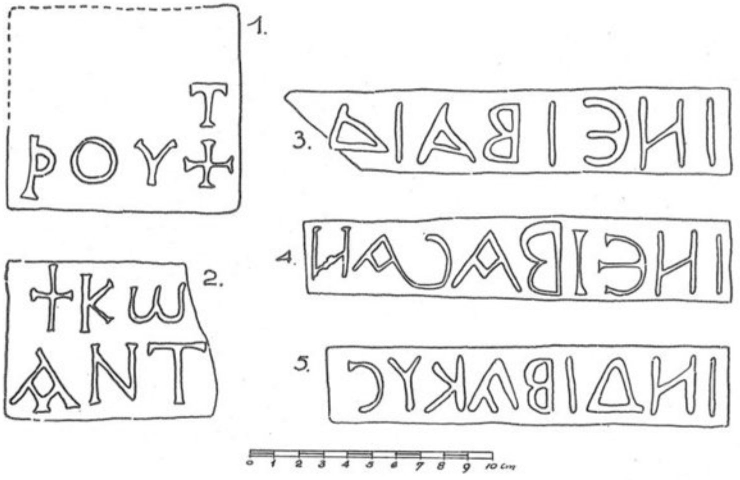

Fig. 119. — Marques de briques.

On pouvait voir à Byzance d'autres édifices circulaires abritant des reliques et des icones fameuses de la Vierge : à côté de l'église de la Sainte-Châsse des Blachernes, celle de la Sainte-Châsse des Chalcopratia[4], pour laquelle il n'est pas fait mention de piscine. A l'église Sainte-Marie de la Source, par contre, il existait, comme aux Blachernes, au milieu de l'édifice, une source sainte dans un bassin carré en marbre, où l'on pouvait descendre par deux escaliers ; l'eau miraculeuse arrivait dans une vasque percée d'orifices pour l'écoulement du trop-plein. La piscine aurait même été couverte, sous la grande coupole, d'une sorte de dôme bas[5], comme à Gulhané. Mais, tandis qu'à Sainte-Marie de la Source, la piscine et son ciborium protecteur, construit par l'empereur Léon I^er^ dans la seconde moitié du v^e^ siècle, auraient été antérieurs au grand édifice à coupole élevé par Justinien pour abriter la source et son pavillon, à l'Hodigitria, au contraire, la première piscine semble de la même époque que la rotonde, dans laquelle, par la suite, on a placé la grande vasque de marbre.

Les pèlerins russes des derniers siècles de Byzance connaissaient bien cette source de Sainte-Marie : ils allaient y « adorer la Sainte-Vierge, boire de la sainte eau miraculeuse et s'en laver[6] ». Du sanctuaire de l'Hodigitria, ces mêmes pèlerins ont adoré l'icone, dont ils parlent avec une grande

1. Sainte-Marie de la Source était à environ un stade de la ville (J. Ébersolt, *Sanct. Byz.*, p. 62).
2. *Cer.*, II, 12, p. 551-556.
3. J. Ébersolt, *op. cit.*, p. 51.
4. J. Ébersolt, *op. cit.*, p. 60.
5. J. Ébersolt, *op. cit.*, p. 63.
6. *Itinér. russes*, trad. B. de Khitrowo, p. 138 (Ignace de Smolensk). Cf. p. 206 : « près des portes de *Stoudios*, hors de la ville, se trouve un puits appelé *Pighi ;* il contient de l'eau de la très Pure et guérit beaucoup de malades » (diacre Zosime).

vénération, mais ils n'ont, à notre connaissance, nommé qu'une fois l'ayasma qui, à leur époque, semble-t-il, (XIV-XV$^{e}$ siècle surtout) était quelque peu éclipsé par celui du Saint-Sauveur. Nous verrons bientôt que cette lacune est, heureusement pour nous, comblée par un texte précieux des *Patria*.

Parmi les nombreuses fondations pieuses en l'honneur de la Vierge, dont les princes byzantins avaient doté leur capitale et qu'ils visitaient personnellement lors de certaines solennités, trois de celles que nous venons de nommer, et non des moindres, étaient l'œuvre de l'Auguste Pulchérie, sœur de Théodose le Jeune : celle des Chalcopratia, celle des Blachernes et celle de l'Hodigitria[1].

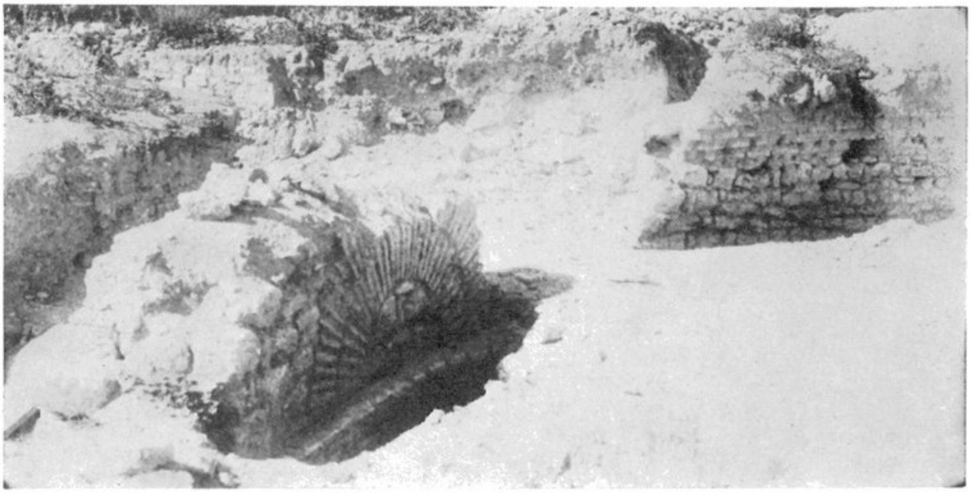

Fig. 120. — Détail du mur de fond du portique semi-circulaire.

Cette dernière, consacrée à la Mère de Dieu (ἡ ἁγία Θεοτόκος ἡ Ὁδηγός, ἡ Ὁδηγητρία) se trouvait dans un quartier particulièrement cher à la famille d'Arcadius, celui des *Topoi*. Sur les quatres filles qu'avait eues le fils de Théodose le Grand, trois avaient embelli cette région de monuments notables[2] : Arcadia avait construit ses célèbres thermes, Marina sa résidence personnelle et Pulchérie le sanctuaire destiné à abriter l'image de la Vierge peinte par saint Luc. C'est l'icone de la Mère de Dieu, peinte selon la tradition par l'évangéliste Luc du vivant même de Marie, qui fit la célébrité du sanctuaire de l'Hodigitria. Nous avons vu que la Vierge était représentée debout, tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche. Ce « portrait » avait été envoyé d'Antioche à Pulchérie par sa belle-sœur, l'impératrice Eudoxie, lors d'un pèlerinage à Jérusalem[3]. Il resta longtemps dans l'église construite pour lui par la sœur de Théodose II, et de nombreux textes[4] nous font connaître le détail de son histoire et de ses pérégrinations. Palladium de la cité, l'icone était portée dans les plus graves dangers à

1. Niceph. Call., *Hist. eccl.*, XV, 14. Cf. Richter, *Quellen*, p. 158.
2. Cf. Unger, *Quellen*, p. 271.
3. On se référera à la bibliographie donnée par J. Ébersolt, *Sanct. Byz.*, p. 69.
4. Voir particulièrement Richter, *Quellen*, p. 160 sq.

la Porte Dorée ou sur les points menacés de la muraille. A l'époque de la conquête latine, elle fut transportée d'une église à l'autre ; on la signale tantôt à Sainte-Sophie, tantôt au Pantocrator, voire aux Palais impériaux, puis de nouveau à l'Hodigitria, sous les Paléologues. Au moment de la menace turque, elle joua encore un rôle important, passant du Palais au monastère de Chora[1], où elle fut détruite lors du sac de la ville[2].

Fig. 121. — Margelle de puits byzantin.

Un écho fidèle de la dévotion dont les Byzantins entouraient l'icone de la Vierge Hodigitria se trouve dans les récits des pèlerins russes. Ils la mentionnent tous, avec plus ou moins de développements : Antoine de Novgorod[3] d'abord, en 1200, puis Étienne de Novgorod, un siècle et demi plus tard (v. 1350), dont la relation pittoresque est des plus instructives pour nous : on y peut lire que l'icone était exposée tous les mardis et qu'elle faisait ce jour-là ses miracles (ce que confirmeront les récits

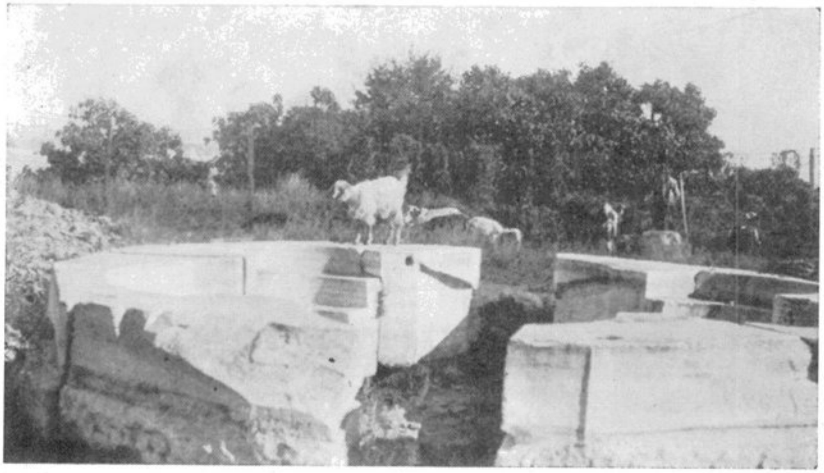

Fig. 122. — La piscine de marbre. Dernier état.

1. Elle y aurait été brisée en quatre morceaux à coups de hache par les Janissaires, d'après Ducas, 39, p. 288 (Richter, *Quellen*, p. 162, 326).

2. Une icone de la Vierge à l'enfant attribuée à l'apôtre Luc s'est retrouvée au monastère péloponnésien du Mégaspiléon, où elle a pu échapper à l'incendie du 16 juillet 1934. Une autre, provenant du monastère ruiné de Souméla, près de Trébizonde, se trouve aujourd'hui au Musée byzantin d'Athènes.

3. Antoine de Novgorod vit « dans le Palais d'Or l'image de la très Sainte Vierge Odigitria, peinte par le saint apôtre Luc, qu'on porte à travers la ville, par le chemin de Pierre patrice, aux saintes Blachernes ; le saint Esprit descend en elle » (*Itinér. russes*, p. 99). L'icone n'était donc pas alors, s'il faut prendre le texte à la lettre, au couvent de l'Hodigitria, où sont signalées plus loin la main et les reliques de saint Spiridion, enterrées sous l'autel (*ibid.*, p. 102). Mais elle s'y trouvait à la fin du XII$^e$ siècle lors du passage du

ultérieurs) ; qu'on la promenait selon un certain itinéraire en une procession très nombreuse précédée du clergé ; qu'elle était peinte sur un lourd panneau de bois[1], qu'un homme portait avec peine sur ses épaules, les bras étendus en croix ; que le porteur *avait les yeux bandés*, et que la Conductrice le guidait sans qu'elle sût où elle le menait ; qu'enfin plusieurs porteurs se succédaient dans ce pieux office, toujours poussés par la même force surnaturelle de l'image divine[2]. Un demi-siècle après la visite d'Étienne de Novgorod, Ignace de Smolensk (1389-1405) rapporte qu'il est allé adorer la très sainte Vierge Odigitria, baiser son icone et s'oindre de son huile sacrée[3] et, vers le même temps, le scribe Alexandre (1393), dans sa brève chronique, note que l'image miraculeuse, exposée chaque mardi, redonne la santé à qui l'approche avec foi[4]. Une vingtaine d'années plus tard, le diacre Zosime (1419-1421) relate que, près de Sainte-Sophie, la Très-Pure opère des miracles chaque mardi dans son couvent voisin de ceux des deux Lazares, le ressuscité et l'évêque de *Galassie*[5]. Enfin l'Anonyme qui nous laissa la *Description de Constantinople* (1424-1453) donne, avec de très précieux détails topographiques qui seront commentés plus bas, les mêmes

Fig. 123. — Chapiteau de colonnette.

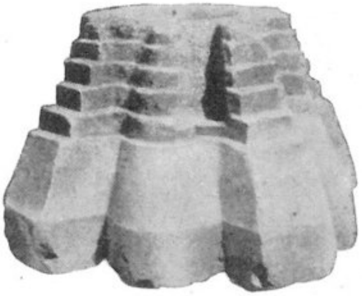

Fig. 124. — Chapiteau inachevé.

Fig. 125. — Chapiteau-imposte ionique *(cl. Mus. turcs)*.

renseignements sur l'icone miraculeuse qu'on portait hors du couvent tous les mardis[6] et qui guérissait une foule de malades : il ajoute *qu'il y avait là aussi un hagiasma*[7].

voyageur anglais dont le récit a été récemment publié par S.-G. Mercati dans les *R. C. della Pontif. Accad. Rom. di Archeol.*, XII, 1936, p. 144.

1. Clavijo en a donné une description plus détaillée : la grande icone de bois était recouverte d'argent avec incrustation de nombreuses pierres précieuses. Cf. J. Ébersolt, *Sanct. Byz.*, p. 70 (avec bibl.).

2. *Itinér. russes*, p. 119-120.

3. *Itinér. russes*, p. 137.

4. *Itinér. russes*, p. 162. Il ajoute ce détail (qui n'a que la valeur d'un thème hagiographique) que lors de la persécution iconoclaste, l'icone avait été murée au Pantocrator et qu'une lampe allumée devant elle avait brûlé pendant soixante années sans s'éteindre.

5. *Itinér. russes*, p. 201. Ce second Lazare était peut-être le moine Lazare le Galésiote, mort en 1054. Cf. *Bibl. hag. gr.*, 2[e] éd. n[os] 979-980.

6. La procession avait déjà lieu tous les mardis à la fin du XII[e] siècle. Cf. le récit du pèlerin anglais, S. G. Mercati, *loc. cit.*

7. *Itinér. russes*, p. 229. Le corps de saint Siméon est noté comme exposé à l'Hodigitria dans une châsse découverte.

Nous voyons ainsi qu'entre la date de la fondation pieuse de Pulchérie, dans le deuxième quart du v^e siècle, et l'époque de la prise de Constantinople par les Turcs, la dévotion à la Vierge Hodigitria avait toujours été aussi vive. Mais, durant ce millénaire, l'église construite par Pulchérie avait été remaniée par l'empereur Michel III Méthyste (842-867), à qui est dû, selon toutes vraisemblances, la création du couvent d'hommes des Ὁδηγοί[1].

Fig. 126. — Autre vue du même chapiteau.

Le texte des *Patria* mentionne, avec la nouvelle fondation de Michel, la préexistence sur le site du monastère de l'Hodigitria d'un culte de la source[2]. Le cas ne serait pas unique et l'on citerait ailleurs des ναοί de l'Hodigitria, à Monemvasie par exemple, établis précisément au-dessus d'une source[3]. Ce culte serait à l'origine de l'attribution à la Vierge de l'épithète de *Conductrice*[4] : dans l'eau sainte, en effet, de nombreux aveugles, venant se laver les yeux, recouvraient la vue, et les moines qui les amenaient en étaient appelés normalement Ὁδηγοί[5]. Quoi qu'on pense de l'étymologie[6], la guérison miraculeuse des aveugles ne semble pas imaginée de toutes pièces. Et c'est peut-être

1. Nous n'avons pas à faire ici l'historique du couvent, qui joua à certaines époques un rôle dans les annales de Byzance. Cf. Pachymère, V, 24 (*Patr. gr.*, 143, 857 B) : après la déposition de Joseph, Jean XI dit Veccos, retiré dans une cellule du couvent d'Hodigitria, est élu patriarche (1275) ; quelques années plus tard, son successeur Grégoire de Chypre (Niceph. Greg., *Hist.*, VI, 4, 3 ; Richter, *Quellen*, p. 244) se retire à son tour dans le monastère des Hodegoi.

2. Cf. Preger, *Script. origin. Const.*, II, p. 223 : Ps. - Codinus, *Patria*, III, 27 : Οἱ δὲ Ὁδηγοὶ ἐκτίσθησαν παρὰ Μιχαὴλ τοῦ ἀναιρεθέντος ὑπὸ Βασιλείου· πρότερον εὐκτήριον ὑπῆρχεν καὶ τυφλῶν πολλῶν ἐν τῇ ἐκεῖσε πηγῇ βλεψάντων καὶ θαύματα πολλὰ γεγόνασιν. — *Ibid.*, III, 27, H : Τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον τοὺς Ὁδηγοὺς Μιχαὴλ ὁ μεθυστὴς ἔκτισεν, ὃς καὶ ἀνῃρέθη ὑπὸ Βασιλείου τοῦ Μακεδόνος. Μικρὸν δὲ πρότερον εὐκτήριον ὑπῆρχε πολλῶν τυφλῶν ἐν τῇ ἐκεῖσε πηγῇ νιψαμένων καὶ βλεψάντων καὶ θαυμάτων πολλῶν γινομένων μέχρι τῆς σήμερον παρὰ τῆς ἀειπαρθένου Θεοτόκου· διὰ τὸ ἀναβλέψαι οὖν ἐκεῖσε τοὺς τυφλοὺς ἐκλήθησαν Ὁδηγοί.

3. Scarlatos Byzantios, I, p. 187, n. 1.

4. Cf. aussi le récit du pèlerin anglais de la fin du XII^e siècle : «... vocatur Odigitria, quod est interpretatum « deducatrix », quia in illo tempore erant duo ceci et apparuit illis Sancta Maria et deduxit eos ad ecclesiam suam et illuminavit oculos eorum et viderunt lumen» (S. G. Mercati, *R. C. Pontif. Accad. Rom. di Archeol.*, XII, 1936, p. 144).

5. Cf. Scarlatos Byzantios, I, p. 184.

6. « *Risum tenete* », dit Du Cange, *Const. christ.*, s. v. *Deiparæ Hodegetriæ* (éd. 1729).

le nombre des miracles opérés par l'eau sainte qui a nécessité la création d'un couvent de moines chargés d'organiser les cérémonies et de seconder la Conductrice. Le souvenir s'en retrouverait plus tard dans les sorties rituelles de l'icone, guide des hommes qui vont n'importe où, *les yeux bandés*, en aveugles[1].

Fig. 127. — Monnaie d'Anastase Ier.

Les textes que nous venons de parcourir ne nous fixent pas de manière indubitable l'emplacement de l'Hodigitria. Mais en rapprochant les indications des uns et des autres, on arrive à grouper de très utiles précisions. Dans les *Patria*, l'Hodigitria est nommée entre le Tsycanistérion et les Manganes[2]. On nous rapporte, d'autre part, qu'en suivant la route descendant de Sainte-Sophie vers le couvent[3] et la tour[4] des Manganes, on pouvait s'arrêter pour faire ses dévotions à l'église de la Mère de Dieu Hodigitria. Le Pèlerin russe anonyme du xve siècle précise : « à l'Est de *Sainte-Sophie*, dans la direction de la mer, à droite, s'élève un couvent appelé *Odigitria*[5] ». Nous savons donc que l'Hodigitria était au Sud du couvent de Saint-Georges des Manganes, près du Tsycanistérion, à l'Est de Sainte-Sophie, sur le côté droit de la route descendant vers les Manganes. Nous

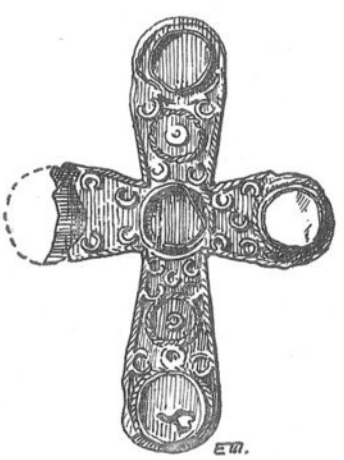

Fig. 128. — Croix pectorale en bronze (grand. nat.).

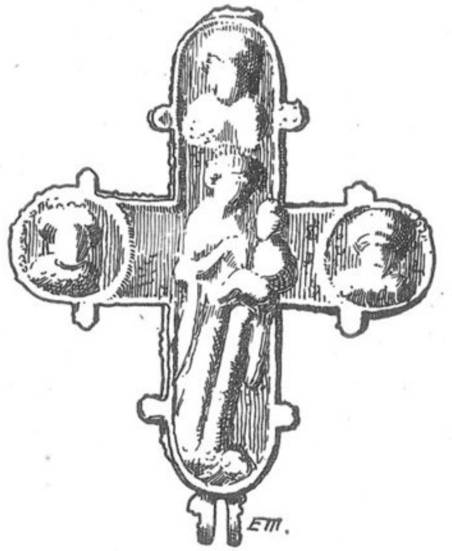

Fig. 129. — Croix au type de la Vierge Hodigitria (grand. nat.).

1. Cf. *Itinér. russes*, p. 120: «c'est effrayant à voir comment en marchant (l'homme qui porte l'icone) est jeté de droite à gauche, comme il est retourné avec force sans qu'il sache où l'image le pousse. Puis un autre s'approche et c'est la même chose, un troisième, un quatrième s'en saisissent et c'est toujours de même ».

2. Cf. Preger, *Script. origin. Const.*, II, *Dispos. topogr.*, p. 292, 14 : ἀπὸ τοῦ Τζυκανιστηρίου, τῆς Ὁδηγητρίας, τῶν Μαγγάνων ; *ibid.*, p. 294-5, Tsycanistérion, Néa, Hodégoi, thermes de Zeuxippe etc. (Unger, *Quellen*, p. 110-111, Anon. Band., 9).

3. Cantacuz., I, 59 (*Patr. gr.*, 153, p. 401 A).

4. Cantacuz., III, 72 ; cf. Unger, *Quellen*, p. 219.

5. *Itinér. russes*, p. 229 (*Descr. de Const.*, 1424-1453).

savons de plus que le couvent des Hodèges était à proximité de la Propontide[1], sur laquelle il possédait une sortie mentionnée jusqu'à l'époque de la conquête turque[2]. Ces renseignements se trouvent parfaitement vérifiés par les précieux plans de Buondelmonte, naguère publiés par G. Gerola[3], sur lesquels on peut voir une petite église à coupole, nommée *Odigitria*, *digitria*, ou *chiramos* (Notre-Dame), dessinée derrière une tour, à l'Est de Sainte-Sophie et au Sud de Saint-Georges (fig. 130).

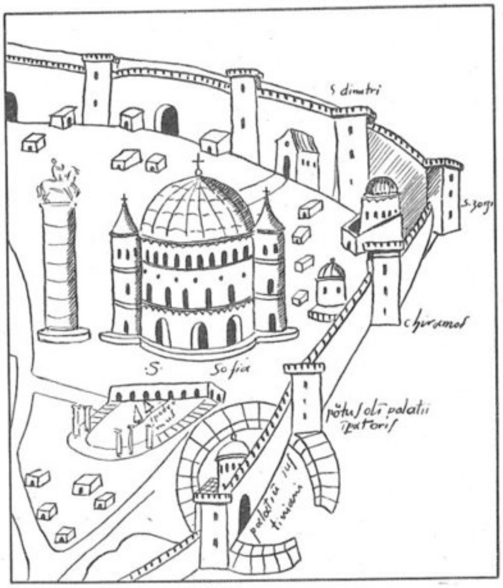

Fig. 130. — Détail d'un plan de Buondelmonte, Rome, Rossiano 702 (d'ap. G. Gerola, *Stud. biz.*, III, p. 249).

On en doit conclure que le domaine de l'Hodigitria allait jusqu'à la mer, sans pour autant supposer que les jardins du monastère s'étendaient loin vers le Nord ou vers le Sud : ils pouvaient être constitués par une bande de terrain orientée Est-Ouest, limitée au Nord par la forte dénivellation, encore aujourd'hui très sensible, qui borde la terrasse du Palais des Manganes (cf. pl. I) ; vers le Sud, avec des enclaves possibles au bénéfice d'autres domaines, le patrimoine du monastère pouvait confiner aux terrains du couvent de Saint-Lazare[4], qui allaient jusqu'au bord de la mer[5].

C'est, aussi bien, dans ces limites que les topographes modernes ont situé le monastère de l'Hodigitria, avec un écart minime : entre l'Indjili Keuchk, où J. Labarte[6] le suppose et la terrasse de l'hôpital de Gulhané où le place K. Wulzinger[7], il n'y a pas plus de trois cent cinquante mètres. Les ruines ici publiées sont à égale distance de ces deux points extrêmes : *in medio veritas*, du moins voulons-nous l'espérer. Le D^r^ Mordtmann et A. van Millingen s'étaient déjà arrêtés à cette solution, sans être guidés par aucune donnée archéologique autre que le petit ayasma des jardins et leur sens aigu de la topographie de Byzance.

A défaut de la preuve irréfutable que l'archéologie livre rarement, le nombre impressionnant d'arguments concordants — de la porte au verset marial, explicable comme les détails de la procession de l'icone par la guérison miraculeuse des aveugles, jusqu'à l'ayasma des jardins et à la piscine

1. Richter, *Quellen*, p. 160, 314 (Nicet. Chon.). Cf. Mordtmann, *Esq. topogr.*, p. 52.

2. Ducas, 39, 182 et II, 41. Cf. Unger, *Quellen*, p. 221-222 ; A. van Millingen, *Byz. Const.*, p. 259 sq.

3. *Studi biz.*, III, p. 247 sq. Sur le plan de la Bibl. nat. de Paris, 2383, *digitria* se trouve écrit au niveau d'une tour, du côté de la mer, et correspond à une église à coupole dessinée à une petite distance à l'intérieur du rempart. Il en est à peu près exactement de même pour le ms de Rome, Rossiano, 702, où *chiramos* désigne, au Sud de Saint-Georges et à l'Est de Sainte-Sophie, la même petite église à coupole derrière une tour de la muraille maritime.

4. L'emplacement était favorable pour un embarquement (A. van Millingen, *loc. cit.*), et aussi pour un débarquement de troupes, qui pouvaient se regrouper dans les jardins de l'Hodigitria. Cf. Richter, *Quellen*, p. 160, 314 ; J. Labarte, *Le Palais impérial de C.*, p. 100.

5. Richter, *Quellen*, p. 224.

6. *Le Palais impérial de C.*, p. 99 (confusion avec l'ayasma du Saint-Sauveur).

7. *Byzant. Baudenkm. zu K.*, p. 46. Wulzinger verrait dans notre « baptistère » une dépendance du couvent de Saint-Lazare (*ibid.*, p. 44).

du grand sanctuaire hexachore, et, d'autre part, des récits des pèlerins ou des chroniques fixant les deux états constatés de la ruine (v<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècle) jusqu'aux minimes objets trouvés dans la fouille — forme un faisceau assez puissant, semble-t-il, pour emporter la conviction.

Il n'est pas sans intérêt de noter, en terminant, que le monastère de l'Hodigitria avec son vaste domaine passe pour une création de Michel III, successeur de Théophile et continuateur de son œuvre de restauration des murailles de cette région. Dans l'extension des Grands Palais vers le Nord, il est normal que les empereurs isauriens aient marqué leur jalon. Les Macédoniens, puis les Comnènes continueront la progression vers la Pointe jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par l'Arsenal et se rendent compte, d'autre part, de la nécessité de quitter un quartier de la ville trop exposé. La même raison d'État, qui avait motivé les restaurations et surélèvements des fortifications maritimes et l'adjonction de nouvelles tours dans la région des Manganes au IX$^{e}$ siècle (fig. 131), causa l'exode de la Cour au XII$^{e}$.

Fig. 131. — Muraille et phare de Gulhané.

APPENDICE I

# CATALOGUE DES OBJETS PROVENANT DES FOUILLES DE GULHANÉ

On a réuni dans ce catalogue sommaire les objets provenant du groupe central des substructions de Gulhané, qui ne peuvent être rattachés de manière indubitable à tel ou tel édifice du quartier des Manganes.

Pour la commodité des rapprochements, la description suit, dans la mesure du possible, un ordre topographique : mais ces indications de provenance doivent être utilisées avec circonspection, étant donné le tassement des constructions dans un espace très réduit, la destruction prématurée du palais des Manganes et le remploi de certaines pièces d'architecture ou de sculpture — corniches notamment et dalles de parapet — dans les sous-sols ou même comme pierres tombales.

Les objets provenant de l'Hodigitria, peu nombreux et précieux pour l'identification de la ruine, ont été pour la plupart signalés dans le chapitre concernant ce monastère ; seuls quelques tessons byzantins et les deux grandes plaques turques trouveront place ci-dessous. Tous les autres objets, sauf deux ou trois, ont été recueillis dans les citernes de Saint-Georges des Manganes (architecture surtout) ou dans les sous-sols où fut découverte la belle Vierge orante (sculpture principalement), qui sera étudiée dans l'appendice II.

## A) ARCHITECTURE ET SCULPTURE

1. **Angle de corniche** (fig. 132, 2).

Provenance : Saint-Georges des Manganes. Marbre de Proconnèse.
Long. $0^m$,21 ; ép. $0^m$, 16 ; haut. $0^m$,13.

Au-dessus d'une moulure d'oves et fers de lance alternés, la doucine est décorée, à l'angle, d'une palmette à sept feuilles, dont les deux inférieures sont recourbées en volutes.

2. **Fragments de moulure décorée** (fig. 132, 1).

Saint-Georges des Manganes. Marbre de Proconnèse.
Deux fragments, l'un de $0^m$,50, l'autre de $0^m$,16 de longueur ; haut. $0^m$,105 ; ép. $0^m$,19. Il existe d'autres fragments plus petits.

Le motif décoratif est obtenu par l'alternance de palmettes à cinq feuilles pointues et de fleurons reliés l'un à l'autre par leur base ; les pétales du fleuron s'incurvent et se rejoignent au-dessus des palmettes.

3. **Fragment de colonnette cannelée** (fig. 133).

Saint-Georges des Manganes. Marbre de Proconnèse.
Haut. $0^m$,27 ; diamètre à l'arête, $0^m$,135 ; au fond de la cannelure, $0^m$,105.

Haut d'une colonnette cannelée. Entre les baguettes verticales, la cannelure est formée d'une gorge encadrée de deux listels plats, et s'arrête, en haut, à angle droit. La partie supérieure de la colonnette est décorée d'un bandeau lisse surmonté d'un tore plus étroit et d'un petit listel plat.

4. **Fragment de colonnette cannelée** (fig. 134).

Même provenance. Brèche rouge.
Haut. $0^{m}$,33 ; même profil des cannelures qu'au numéro précédent.

5. **Petit chapiteau corinthien,** à deux rangées de feuilles d'acanthe.

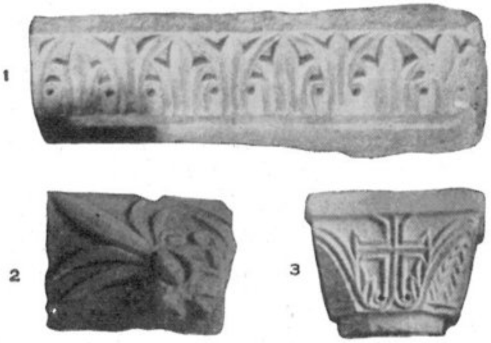

Fig. 132. — Fragments d'architecture.

N° du Musée : 3922. Saint-Georges des Manganes. Marbre de Proconnèse.

Les quatre angles de l'abaque et les bossages sont brisés ; les feuilles d'acanthe très mutilées.
Haut. $0^{m}$,32 ; larg. max. $0^{m}$,47.

6. **Petit chapiteau corbeille** (fig. 135).

N° du Musée : 3920. Mêmes provenance et matière que le précédent. Très mutilé.
Haut. $0^{m}$,325 ; diam. env. $0^{m}$,40.

Au-dessus d'un tore formé d'une tresse, le chapiteau est décoré de rameaux de vigne.

7. **Fragment de chapiteau imposte** (fig. 136).

N° du Musée : 3919. Saint-Georges des Manganes. Marbre blanc des Iles. Très mutilé ; le bas est brisé.
Haut. $0^{m}$,26 ; abaque carré, $0^{m}$,58. Une épaisse couche de mortier empâte toute la face postérieure.

Chaque face est décorée d'une grande feuille de vigne en forte saillie.

8. **Moitié inférieure de petit chapiteau.**

Saint-Georges des Manganes, sur le sol actuel. Marbre de Proconnèse. Très mutilé. Le lit de pose est creusé d'une mortaise cylindrique (diamètre $0^{m}$,04).
Haut. act. $0^{m}$,18 ; diam. env. $0^{m}$,26.

Les quatre faces sont décorées d'un médaillon entouré d'acanthes : deux des médaillons, aux faces opposées, comprennent une rosace à quatre pétales dans une guirlande tressée en couronne ; les deux autres portent une rosace à six pétales formant croix monogrammatique.

9. **Chapiteau corinthien** (2 fragments).

N° du Musée : 3921. Même provenance. Beau marbre blanc des Iles. Angles de l'abaque brisés ; feuilles mutilées.
Haut. $0^{m}$,365 ; larg. max. $0^{m}$,50. Le lit d'attente présente un trou de scellement carré ($0^{m}$,055 ; prof. $0^{m}$,055).

Deux rangées d'acanthe épineuse ; bossage de l'abaque décoré d'un feuillage indistinct. Les nervures des feuilles sont profondément creusées au trépan.

10. **Petit chapiteau à trois faces** (fig. 137 et 132, 3).

N° du Musée : 3945. Saint-Georges des Manganes. Marbre blanc à gros grains cristallins.
Haut. $0^{m}$,15 ; larg. $0^{m}$,19 ; ép. $0^{m}$,145.

Chapiteau engagé surmontant une colonnette octogonale. Le lit d'attente, rectangulaire, porte en son milieu un goujon de fer scellé au plomb. Sous un tailloir de faible hauteur, l'échine est décorée de motifs se répétant sur les trois faces : une croix longue pattée, creusée d'un double sillon, dont le pied se prolonge, à droite et à gauche, par des

feuilles d'acanthe qui remontent jusqu'aux angles supérieurs. Ces acanthes détachent quelques lobes pour remplir les quartiers inférieurs et encadrent des pans coupés, chevronnés à la manière des décors de briques qu'on voit aux niches byzantines du XIIe siècle. Les faces latérales, moins larges, présentent le même ornement, mais incomplet du côté où le chapiteau touchait la muraille. Le lit de pose porte un trou de scellement encore garni de plomb.

11 **Petit chapiteau analogue.**

Mêmes provenance et matière.
Haut. $0^m,28$ ; larg. $0^m,175$ ; ép. $0^m,16$.

Chapiteau engagé surmontant une demi-colonnette. Le lit d'attente porte un trou de scellement. La face est décorée d'une croix longue pattée, dont le pied se prolonge, à droite et à gauche, par des acanthes remontant jusqu'aux angles supérieurs ; les faces latérales sont ornées de rinceaux d'acanthes, sans croix ; pas de pans coupés.

12. **Fragment de petit chapiteau de colonnette engagée** (fig. 138, en bas, à droite).

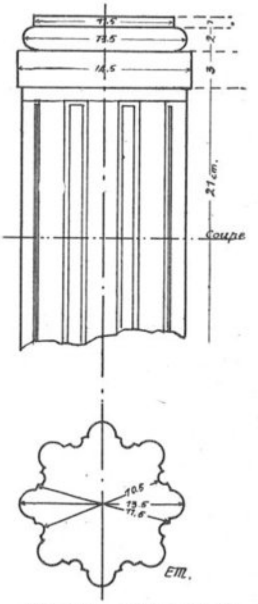

Fig. 133. — Fragment de colonnette cannelée.

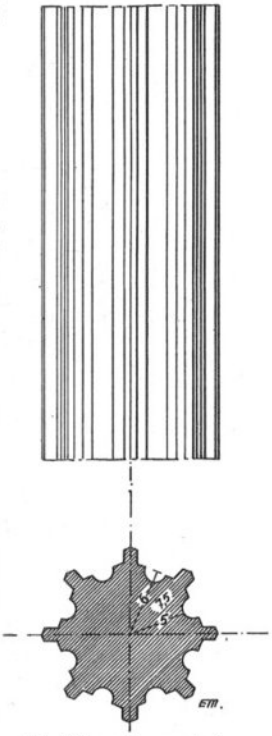

Fig. 134. — Fragment de colonnette en brèche rouge.

N° du Musée : 3947. Mêmes provenance et matière.
Haut. du fragment $0^m,10$ ; larg. $0^m,15$ ; ép. $0^m,14$.

Chapiteau de colonnette engagée, brisé à mi-hauteur ; il subsiste seulement la face principale et la moitié d'une des faces latérales. Le motif décoratif est, comme pour les précédents, une croix longue pattée, dont le pied se prolonge à droite et à gauche par des feuilles d'acanthe qui remplissent les quartiers inférieurs et remontent le long des arêtes latérales.

13. **Fragment de petit chapiteau analogue** (fig. 138, en bas).

N° du Musée : 3948. Même provenance. Marbre grisaille à gros grains cristallins.
Haut. $0^m,20$ ; larg. $0^m,185$ ; ép. $0^m,15$.

De la face principale l'angle supérieur droit et le tiers inférieur gauche sont brisés. Elle était ornée, comme pour les précédents, d'une croix longue pattée, dont le pied se prolonge en feuilles d'acanthe, qui remplissent les quartiers inférieurs et remontent jusqu'aux quartiers supérieurs en garnissant les arêtes latérales.

14. **Chapiteau de colonnette octogonale** (fig. 138, en haut, à g.).

N° du Musée : 3946. Même provenance. Marbre à veines bleutées de Proconnèse.
Haut. $0^m,15$ ; larg. et ép. $0^m,265$ ; diam. max. de la colonnette, $0^m,135$.

Le lit d'attente porte une mortaise avec traces de scellement d'un goujon en fer. Deux des faces sont ornées d'une croix longue pattée ; les deux autres d'une haute feuille d'acanthe à cinq épines et à nervures profondes.

15. **Demi-chapiteau de colonnette** (fig. 139).

N° du Musée : 3953. Mêmes provenance et matière que le numéro précédent. Brisé à gauche.
Haut. $0^m,25$ ; larg. $0^m,32$ ; ép. $0^m,28$.

Le lit d'attente porte une mortaise cylindrique flanquée d'un canal de coulée. Les trois faces sont décorées du même motif que les chapiteaux précédents : croix longue pattée donnant naissance à des acanthes qui remplissent le champ.

16. **Petits chapiteaux de colonnettes octogonales** (fig. 138, en haut).

Provenance : Saint-Georges des Manganes (?). Marbre de Proconnèse.

*a)* Haut. du fragment, $0^m$,16 ; haut. du chapiteau $0^m$,11 ; larg. $0^m$,075 ; ép. $0^m$,065 (fig. 140).

Deux des faces sont décorées du même motif : trois losanges irréguliers inscrits les uns dans les autres ; deux triangles isocèles posés sur la pointe remplissent les angles supérieurs. Les deux autres faces sont ornées, entre les triangles occupant les angles, l'une de quatre losanges disposés en croix longue, l'autre d'un relief en forme de T inscrit dans un losange.

Fig. 135. — Petit chapiteau corbeille.

Fig. 136. — Fragment de chapiteau-imposte.

*b)* Haut. $0^m$,12 ; larg. $0^m$,065 (fig. 141).

Un petit chapiteau analogue est orné sur deux faces d'une décoration végétale stylisée, sur les deux autres, de quatre cannelures s'espaçant en éventail de bas en haut. Le lit d'attente porte un tenon central sculpté dans le chapiteau lui-même.

*c)* Haut. $0^m$,175 ; larg. $0^m$,065 (fig. 142).

Autre chapiteau à deux faces analogue au précédent.

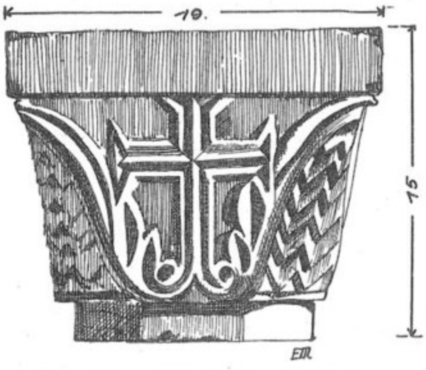


Fig. 137. — Petit chapiteau à trois faces.

17. **Base octogonale** (fig. 143).

Saint-Georges des Manganes. Marbre blanc.
Diam. $0^m$,70 ; haut. $0^m$,20. Restée sur la fouille.

18. **Chapiteau corinthien à têtes de bélier** (fig. 144).

N° du Musée : 3915. Citerne de Saint-Georges des Manganes. Marbre de Proconnèse. Une partie des têtes de bélier et des pointes d'acanthe sont brisées.

Haut. $0^m$,53 ; larg. max. $0^m$,70 (d'angle en angle, $0^m$,85) ; larg. de la partie portante, en légère saillie, $0^m$,50. Le chapiteau est divisé en deux moitiés semblables par un bandeau de marbre vertical saillant. Sur le rôle de cet élément architectonique, cf. G. Mendel, *Catalogue des Sculptures du Musée de Constantinople*, II, p. 546-7 (n° 748) ; R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 61, n. 3.

Sur un rang de perles, la corbeille est formée de huit groupes de feuilles retombantes d'acanthe épineuse très ajourées, chaque groupe se composant d'une feuille centrale devan tune plus large, qui la déborde à droite et à gauche. Émergeant de la corbeille, quatre protomes de bélier soutiennent les angles d'un abaque encadré de filets. Les cornes qui étaient recourbées et en forte saillie (deux tenons de chaque côté de la tête) sont brisées, ainsi que les museaux ; les yeux sont figurés par une double ligne incisée, avec indication de la pupille. Les pattes des béliers n'étaient pas représentées, ce qui différencie ce chapiteau de la série usuelle (G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 541 ; III, p. 448 sq.).

Au milieu de chaque face, la tranche de l'abaque est décorée de trois fruits ronds posés sur une feuille de vigne,

16. **Petits chapiteaux de colonnettes octogonales** (fig. 138, en haut).

Provenance : Saint-Georges des Manganes (?). Marbre de Proconnèse.

*a)* Haut. du fragment, $0^{m},16$ ; haut. du chapiteau $0^{m},11$ ; larg. $0^{m},075$ ; ép. $0^{m},065$ (fig. 140).

Deux des faces sont décorées du même motif : trois losanges irréguliers inscrits les uns dans les autres ; deux triangles isocèles posés sur la pointe remplissent les angles supérieurs. Les deux autres faces sont ornées, entre les triangles occupant les angles, l'une de quatre losanges disposés en croix longue, l'autre d'un relief en forme de T inscrit dans un losange.

Fig. 135. — Petit chapiteau corbeille.

Fig. 136. — Fragment de chapiteau-imposte.

*b)* Haut. $0^{m},12$ ; larg. $0^{m},065$ (fig. 141).

Un petit chapiteau analogue est orné sur deux faces d'une décoration végétale stylisée, sur les deux autres, de quatre cannelures s'espaçant en éventail de bas en haut. Le lit d'attente porte un tenon central sculpté dans le chapiteau lui-même.

*c)* Haut. $0^{m},175$ ; larg. $0^{m},065$ (fig. 142).

Autre chapiteau à deux faces analogue au précédent.

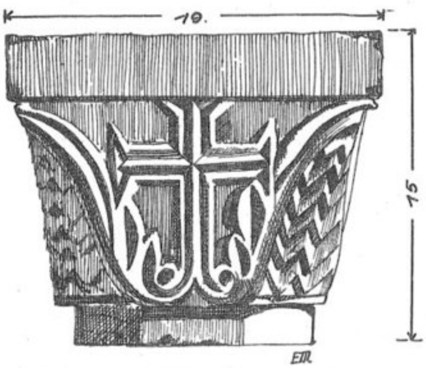


Fig. 137. — Petit chapiteau à trois faces.

17. **Base octogonale** (fig. 143).

Saint-Georges des Manganes. Marbre blanc.
Diam. $0^{m},70$ ; haut. $0^{m},20$. Restée sur la fouille.

18. **Chapiteau corinthien à têtes de bélier** (fig. 144).

N° du Musée : 3915. Citerne de Saint-Georges des Manganes. Marbre de Proconnèse. Une partie des têtes de bélier et des pointes d'acanthe sont brisées.

Haut. $0^{m},53$ ; larg. max. $0^{m},70$ (d'angle en angle, $0^{m},85$) ; larg. de la partie portante, en légère saillie, $0^{m},50$. Le chapiteau est divisé en deux moitiés semblables par un bandeau de marbre vertical saillant. Sur le rôle de cet élément architectonique, cf. G. Mendel, *Catalogue des Sculptures du Musée de Constantinople*, II, p. 546-7 (n° 748) ; R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 61, n. 3.

Sur un rang de perles, la corbeille est formée de huit groupes de feuilles retombantes d'acanthe épineuse très ajourées, chaque groupe se composant d'une feuille centrale devan tune plus large, qui la déborde à droite et à gauche. Émergeant de la corbeille, quatre protomes de bélier soutiennent les angles d'un abaque encadré de filets. Les cornes qui étaient recourbées et en forte saillie (deux tenons de chaque côté de la tête) sont brisées, ainsi que les museaux ; les yeux sont figurés par une double ligne incisée, avec indication de la pupille. Les pattes des béliers n'étaient pas représentées, ce qui différencie ce chapiteau de la série usuelle (G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 541 ; III, p. 448 sq.).

Au milieu de chaque face, la tranche de l'abaque est décorée de trois fruits ronds posés sur une feuille de vigne,

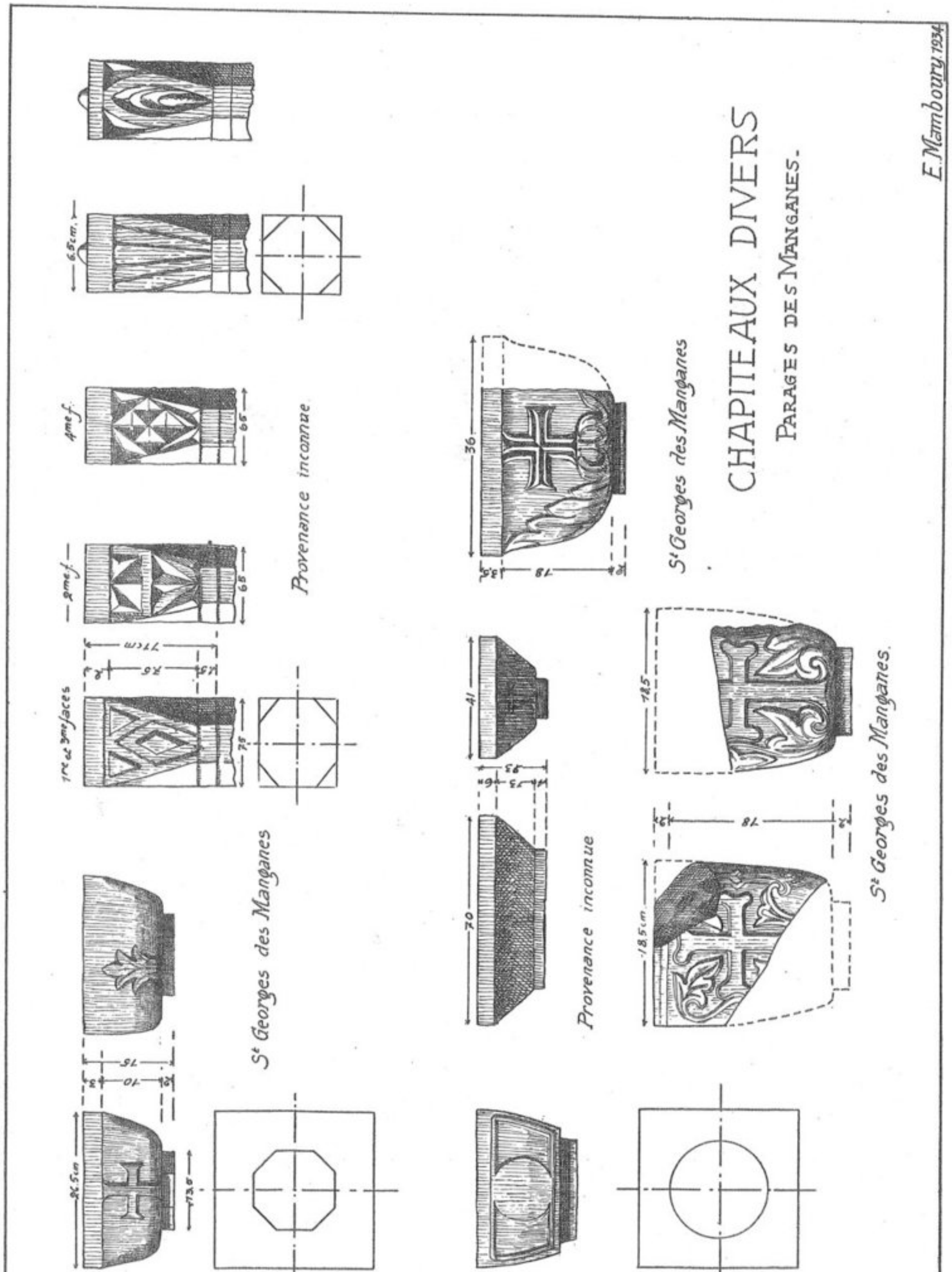


Fig. 138. — Chapiteaux de colonnettes.

laquelle retombe sur une grappe de raisin sortant d'un cornet de feuilles d'acanthe. Ce dernier motif se retrouve tout à fait semblable sur le chapiteau à décoration animale n° 2294 ; cf. G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 540 (n° 743).

Pour la bibl., cf. G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 541 ; R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 158, n° 500.

19. **Chapiteau corinthien à protomes de griffons** (fig. 145 et 146).

N° du Musée : 3917. Mêmes provenance et matière que le chapiteau précédent. Une partie des têtes et des pattes des griffons sont brisées.

Fig. 139. — Demi-chapiteau de colonnette.

Fig. 140. — Chapiteau de colonnette octogonale (1/4 grand. nat.).

Haut. 0m,50 ; larg. max. 0m,70 (d'angle en angle 0m,80).

Même bandeau saillant divisant en largeur le chapiteau en deux moitiés semblables (cf. numéro précédent).

La décoration de la corbeille (rang de perles, huit groupes d'acanthes) est la même que celle du chapiteau 3915, mais elle est un peu moins fouillée dans les détails. Quatre protomes de griffons soutiennent les angles saillants de

Fig. 141. — Chapiteau analogue (1/4 grand. nat.).

Fig. 142. — Chapiteau analogue (1/4 grand. nat.).

l'abaque à filets (par trois tenons figurant les deux oreilles cornues et un toupet de poils) ; leurs pattes, à quatre griffes, portent sur les pointes retombantes de deux acanthes voisines. Les ailes de deux griffons voisins, ouvertes et écartées, s'appuient d'un côté contre le bandeau vertical, et se réunissent de l'autre pour former le bossage saillant décorant la tranche de l'abaque. Cf. R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 156, n° 486.

20. **Plaque sculptée sur les deux faces** (fig. 147).

Provenance : Saint-Georges des Manganes. Marbre de Proconnèse, à gros grains cristallins. Plaque brisée de tous côtés. Haut. 0m,37 ; larg. 0m,20 ; ép. 0m,05.

*Face :* une sorte de grillage, formé de baguettes larges à arêtes chanfreinées, détermine des carrés posés sur la pointe enfermant des fleurs de lys ; le triangle supérieur, en raison de la proximité du bord de la plaque, comporte un simple fleuron trilobé sans astragale. Brochant sur le tout, un grand croissant dont la moitié droite subsiste. Saillie du relief : 0$^{m}$,008.

*Revers :* sorte d'entrelacs formé par des séries obliques d'évidements rectangulaires, disposés alternativement en hauteur et en largeur. Saillie du relief : 0$^{m}$,02.

Cette dalle, qui rapproche curieusement le croissant et les fleurs de lys, peut dater du temps de l'Empire latin de Constantinople. Les motifs latins ont d'ailleurs été repris par les Byzantins (sarcophages de Daphni). Sur les tours du château génois d'Anatolie Kavak, la croix fleuronnée est enserrée dans les branches d'un croissant.

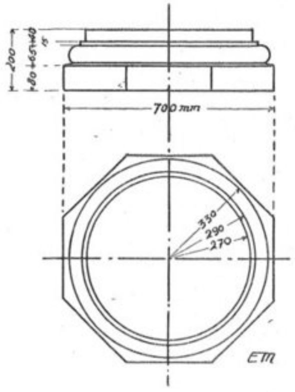

Fig. 143. — Base octogonale.

Fig. 144. — Chapiteau corinthien à protomes de bélier *(cl. Mus. turcs).*

21. **Petit reliquaire en marbre** (fig. 148).

Provenance : Saint-Georges des Manganes. Marbre blanc des Iles. Long. 0$^{m}$,25 ; larg. 0$^{m}$,17 ; haut. 0$^{m}$,098 ; ép. des parois, env. 0$^{m}$,017. Brisé en plusieurs morceaux, ce coffret a été réparé par les Musées turcs ; le couvercle a disparu.

L'extérieur est décoré de deux corps de moulures mollement profilées, formées des mêmes éléments se répétant en haut et en bas (bandeau divisé en deux par une gorge, deux boudins d'épaisseurs différentes).

22. **Grande corniche** (fig. 149 et 150).

N° du Musée : 3926. Provenance : passage voûté entre Saint-Georges des Manganes et l'église de la Vierge. Marbre de Proconnèse. Fortes éraflures sur la face et un côté.

Long. 1$^{m}$,50 ; larg. 0$^{m}$,50 ; haut. (face) 0$^{m}$,36 ; (dos) 0$^{m}$,29.

Fig. 145. — Chapiteau corinthien à protomes de griffons *(cl. Mus. turcs).*

Fig. 146. — Autre vue du chapiteau à protomes de griffons *(cl. Mus. turcs).*

Comme l'indique la différence des hauteurs en avant et en arrière, la corniche se relève sensiblement vers l'extérieur (cf. fig. 150). La face supérieure porte les lettres d'assemblage **OqT**.

Le décor se compose, au-dessus d'une baguette denticulée (billettes), de motifs végétaux : un ornement central complexe (deux tiges, terminées à chaque extrémité par une feuille de profil, s'affrontant entre deux S symétriques)

donne naissance à deux rinceaux décrivant des arabesques et semant dans le champ des feuilles de face ou de profil (feuilles de vigne ?). Le motif se poursuit sur les petits côtés et s'arrête un peu avant la face postérieure qui était adossée à un mur.

23. **Demi-chapiteau corinthien à décoration figurée** (fig. 151 et 152).

N° du Musée : 3902. Découvert, avec les numéros suivants, dans le passage voûté situé entre Saint-Georges des Manganes et la citerne de l'église de la Vierge. Marbre bleuté à gros cristaux de Proconnèse. Une moitié du chapiteau est décorée ; l'autre est fruste.

Les têtes des deux protomes ailées manquent ; les angles de l'abaque, plusieurs feuilles d'acanthe sont mutilés.

Haut. $0^m,72$ ; larg. max. $1^m,02$ ; ép. $1^m,02$.

Le lit d'attente présente, avec des traces de ciment, une vaste mortaise cylindrique (diam. $0^m,09$ ; prof. $0^m,10$) et la lettre d'appareillage A. L'échine est décorée de quatre feuilles d'acanthe épineuse, séparées chaque fois par un motif végétal ajouré — probablement trois ovales superposés — en forte saillie (brisé). Reposant sur la corbeille, deux bustes humains (?) aux ailes relevées et plaquées de chaque côté du corps soutenaient les angles de l'abaque. Les têtes ayant disparu, on pourrait aussi supposer des protomes de griffons ; toutefois l'amorce d'un cou humain et l'absence d'un collier pileux renforcent la première hypothèse.

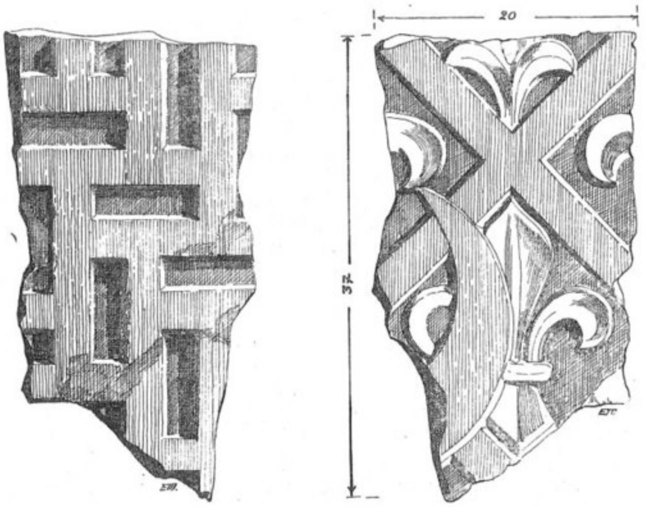


Fig. 147. — Plaque sculptée sur les deux faces.

Entre les bustes, un angelot nimbé (haut. $0^m,38$) se tient debout sur un petit socle portant (un peu à faux) sur l'acanthe ajourée centrale ; il est vu de face, encadré de ses larges ailes ouvertes et rabaissées ; le poids du corps repose sur la jambe gauche, la droite étant pliée. Il est drapé dans un large manteau, dont un pan est ramené devant le buste sur le bras gauche ; le bras droit s'appuyait sur une haute crosse ou croix (tenons). La tête, très mutilée, est d'une taille disproportionnée ; les yeux sont très grands ; la chevelure, abondante, retombe derrière les épaules ; le haut du crâne disparaît sous une sorte de calotte.

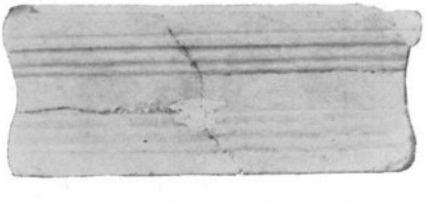

Fig. 148. — Petit reliquaire en marbre *(cl. Mus. turcs)*.

24. **Demi-chapiteau semblable** (fig. 153).

N° du Musée : 3903. Mêmes provenance et matière ; mêmes mutilations. Entre les acanthes, les feuilles ajourées, qui avaient dû être brisées anciennement, ont été rapportées et fixées par des tenons de fer. Le lit d'attente présente, comme pour le numéro précédent, un trou de scellement cylindrique (diam. $0^m,08$ ; prof. $0^m,05$) dont le fond est garni de ciment.

La hauteur seule est légèrement différente : $0^m,67$.

L'angelot est analogue (haut. $0^m,325$). Mais le poids du corps porte sur la jambe droite, et la base qui le soutient est plus large. La tête est assez bien conservée, avec ses cheveux bouclés et ses yeux aux paupières très saillantes.

Ce chapiteau et le précédent, si semblables, ont pu se faire pendant par exemple de chaque côté du portail de l'église Saint-Georges. Mais ils ne peuvent être considérés comme datant d'une époque si tardive. Comme les numéros suivants, par les motifs de l'ornementation autant que par la technique, ils ne sauraient être postérieurs au VI$^e$ siècle. Cf. le beau chapiteau corinthien à protomes de cheval ailé, G. Mendel, *Cat. Sculpt. Mus. Const.*, II, p. 549 (n° 750), et les

chapiteaux décorés de séraphins, *ibid.*, p. 543 sq. Sur l'historique du chapiteau à bustes, cf. E. von Mercklin, *Figuralkapitelle, Arch. Anz.*, 1925, col. 161 sq. ; K. Ronczewski, *Röm. Mitt.*, XLV, 1930, p. 60 sq. Les deux chapiteaux 3902-3903 sont décrits comme chapiteaux à deux zones avec griffons, dans R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 155.

25. **Chapiteau corinthien** (fig. 154).

N° du Musée : 3916. Mêmes provenance et matière. Plusieurs pointes d'acanthes sont brisées ; mutilations légère aux volutes. Haut. 0m,625 ; côté de l'abaque, 0m,83 ; diam. 1m,14. Aucune mortaise au lit d'attente.

Fig. 149. — Grande corniche de marbre : face *(cl. Mus. turcs).*

Chapiteau composite à bandeau saillant, de type « théodosien ». Cf. G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 537-8 (n° 741) ; III, p. 443-446 (nos 1206-1208) ; R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 126 sq., nos 395 sq.

Le tore inférieur est décoré de feuilles allongées, symétriquement disposées de part et d'autre d'une tige horizontale (laurier ou olivier). Pour tout le reste, on pourrait reprendre l'excellente description de G. Mendel pour le n° 741 ; les deux chapiteaux sont en effet si semblables qu'on a pu les disposer symétriquement de part et d'autre des rampes d'accès au Musée d'Istanbul.

Fig. 150. — Grande corniche de marbre : côté *(cl. Mus. turcs).*

La corbeille se compose de deux rangs de huit feuilles retombantes d'acanthe épineuse, profondément découpées au trépan ; les feuilles du rang inférieur se placent sous les intervalles séparant celles du rang supérieur. Entre les volutes, une collerette de feuilles à sept lobes aigus est limitée par un listel reposant sur leurs pointes. Les tranches des volutes et de l'abaque sont décorées de motifs végétaux stylisés. Les bossages des côtés sont recouverts de feuillage.

Bon travail du v^e siècle.

26. **Chapiteau corbeille à décoration végétale** (fig. 155 et 156).

N° du Musée : 3918. Mêmes provenance et matière que les deux chapiteaux précédents. Le motif central de la face, travaillé « à jour », est brisé.

Haut. 0m,60 ; larg. 0m,74 ; ép. 0m,73.

Fig. 151. — Demi-chapiteau à décoration figurée n° 3902 *(cl. Mus. turcs)*.

Fig. 152. — Autre vue du même demi-chapiteau.

Fig. 153. — Demi-chapiteau à décoration figurée n° 3903 *(cl. Mus. turcs)*.

Fig. 154. — Chapiteau corinthien *(cl. Mus. turcs)*.

Ce chapiteau, comme les n$^{os}$ 18 et 19, est divisé en deux parties par un bandeau saillant : mais les deux moitiés sont ici décorées de motifs végétaux différents. Ce parti n'est pas exceptionnel (cf. G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 546, n° 748). Le revers est tapissé par quatre grandes acanthes verticales dont les pointes se rejoignent. La face est ornée d'une grande feuille dont la tige centrale était remplacée par des cercles superposés (brisés), occupés par un motif végétal dentelé (cf. les chapiteaux de Sainte-Sophie, K. Ginhart, *Das christl. Kapitell*, pl. II, fig. 9 ; R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 195-197) ; de chaque côté, six folioles, vues de profil, s'étagent horizontalement par ordre de grandeur, la plus longue

Fig. 155. — Chapiteau corbeille à décoration végétale : face *(cl. Mus. turcs)*.

Fig. 156. — Même chapiteau : revers *(cl. Mus. turcs)*.

soutenant l'abaque. Deux demi-feuilles semblablement construites occupent les flancs, et leurs pointes viennent toucher celles des folioles de la face principale. De ce côté, la tranche de l'abaque est décorée, entre deux listels, d'un rinceau stylisé, masqué aux angles par des oves. Ce motif se retrouve fréquemment sur les chapiteaux du VI$^{e}$ siècle. Cf. G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 548, n° 749 ; III, p. 463 sq., n$^{os}$ 1239, 1242, 1244. L'origine des cercles superposés semble être dans l'entrecroisement des deux tiges centrales. Cf. Wilken von Alten, *Gesch. des altchristl. Kapitells*, pl. IV, fig. 4 (chapiteau copte de Berlin).

Fig. 157. — Grande architrave d'ante *(cl. Mus. turcs)*.

27. **Grande architrave d'ante** (fig. 157).

N° du Musée : 3952. Remployée dans la citerne de l'église de la Vierge. Marbre blanc à larges veines bleues de Proconnèse. Long. 1$^{m}$,34 ; larg. 0$^{m}$,54 ; haut. 0$^{m}$,26.

La décoration, qui court semblable sur trois des côtés, se compose, de bas en haut, d'une zone d'entrelacs pointés, d'une baguette denticulée (billettes), puis sur la doucine, d'une bande de grosses tiges d'acanthe dont la pointe aurait

été coupée. L'extrémité de l'ante était ornée d'un médaillon (martelé : monogramme ou tête) entre deux rinceaux d'acanthes ; la fraction de l'architrave engagée dans le mur (de 0m,22) n'a pas été sculptée. Au lit de pose, trois trous de goujons disposés en triangle indiquent l'emplacement du chapiteau ; l'intervalle compris entre le chapiteau et le mur est décoré d'un caisson à motifs géométriques (rectangle formé, entre deux gorges, d'un tore placé sur un bandeau qui le dépasse de chaque côté ; à l'intérieur, un autre rectangle, en plus faible saillie, où sont inscrits l'un dans l'autre deux losanges centrés d'une feuille de lierre stylisée). Bon travail décoratif (VIe siècle ?). Une autre architrave analogue se trouve encore encastrée dans la maçonnerie de la citerne de l'église de la Vierge.

28. **Fragment analogue.**

No du Musée : 3934. Provenance : Saint-Georges des Manganes. Marbre blanc à larges veines bleues de Proconnèse. Long. 0m,40 ; larg. 0m,39 ; haut. 0m,27.

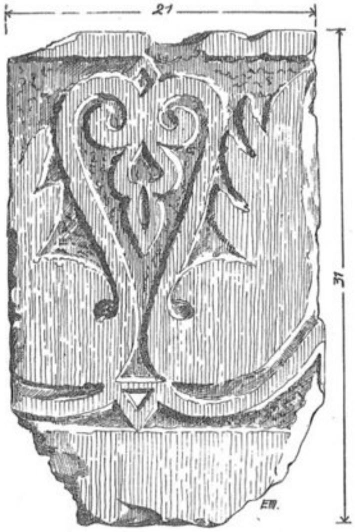


Fig. 158. — Plaque de parement sculptée.

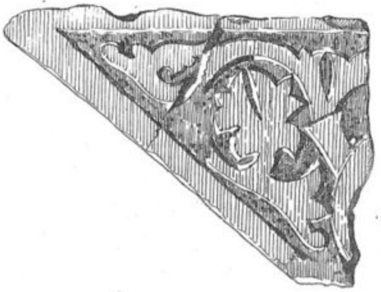

Fig. 159. — Écoinçon sculpté.

Sous une doucine analogue à celle du numéro précédent, court un épais boudin décoré d'entrelacs, limitant des médaillons occupés alternativement par des palmettes et des feuilles trilobées : au centre, une croix longue pattée donnant naissance à des acanthes (cf. motifs des chapiteaux, nos 10 sq.) ; au-dessous, en fort retrait, une baguette denticulée, puis un chapelet d'oves longs et de pirouettes.

Ce fragment, retaillé suivant une ligne passant par le milieu de la croix, provient certainement du même ensemble que les architraves d'ante précédentes.

29. **Plaque de parement sculptée** (fig. 158).

Provenance : sépultures byzantines de l'église de la Vierge. Marbre de Proconnèse. Retour d'angle à droite ; bandeau inférieur mutilé ; bord gauche peut-être retaillé.

Haut. 0m,31 ; larg. 0m,21 ; ép. 0m,035 ; saillie du relief, 0m,005.

Entre deux bandeaux plats, l'un étroit en haut, l'autre large en bas, se développent deux rinceaux symétriques se terminant, en haut, par deux spirales affrontées desquelles pend un fleuron trilobé et, en bas, par deux larges feuilles d'acanthe à cinq dents, vues de profil, qui remontent jusqu'aux angles supérieurs. Parallèlement à la bordure inférieure des feuilles d'acanthe, court un listel, masqué au centre par un triangle posé sur la pointe, qui correspond à un angle aigu placé sur le haut des volutes. Le motif prend l'aspect de deux cygnes affrontés stylisés. Relief méplat. Le fond

piqueté régulièrement disparaissait sous un enduit polychrome, ainsi que le montre le lobe inférieur du fleuron central encore rempli d'une pâte rouge vermillon. Cette dalle paraît avoir servi de plaque de revêtement de socle ; sur la tranche droite, on voit la continuation du motif. En haut, subsiste la mortaise de scellement d'un crampon de fixation. Technique et style rappelleraient le parti décoratif adopté pour les plaques des xe et xie siècles figurant des combats d'animaux. Cf. G. Mendel, *op. cit.*, II, p. 479, no 682.

30. **Écoinçon sculpté** (fig. 159).

Mêmes provenance et matière que le numéro précédent. Brisé à gauche (2 fragm.).
Haut. 0m,18 ; larg. 0m,24 ; ép. 0m,042 ; saillie du relief, 0m,003.

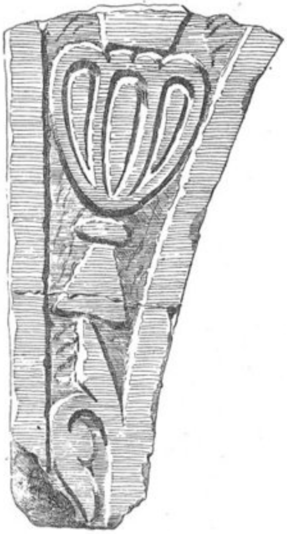

Fig. 160. — Fragment d'archivolte.

Fig. 161. — Plaque de parement.

Le motif est un rinceau fleuronné se développant en volute et détachant des feuilles à droite et à gauche pour occuper les angles.

Même technique que le relief précédent ; traces de couleur rouge sur le fond. Les bords en biseau indiquent que le relief devait être encastré dans un mur.

31. **Fragment d'archivolte** (fig. 160).

Mêmes provenance et matière que les deux numéros précédents.
Brisé en bas et en haut (2 fragm.).
Haut. 0m,34 ; larg., en bas, 0m,08 ; en haut 0m,19 ; ép. 0m,07 ; saillie du relief, 0m,005.

Entre un bandeau rectiligne, à gauche, et un bandeau incurvé, à droite, indiquant un départ d'arc, le motif est un vase côtelé stylisé, en forme d'amphore sans anses, à pied conique, d'où partaient sans doute les rinceaux décorant le haut du tympan. La pointe est occupée par un feuillage sortant de la bordure courbe.

Même technique que les deux reliefs précédents. Pour le motif du vase côtelé stylisé, cf. le sarcophage du Musée d'Istanbul no 2731 (G. Mendel, *op. cit.*, III, p. 528-9, no 1320).

Fig. 163. — Plaque de parement.

Fig. 165. — Plaque de parapet, revers (*cl. Mus. turcs*).

Fig. 162. — Plaque de parement.

Fig. 164. — Plaque de parapet, face.

32. **Dalle de parement** (fig. 161).

N° du Musée : 3951. Remployée comme plaque tombale à l'église de la Vierge. Marbre de Proconnèse. Brisée de trois côtés.

Haut. $0^m$,60 ; larg. $0^m$,38 ; ép. $0^m$,08 ; saillie max. du relief, $0^m$,03.

Le mouvement de deux rubans détermine alternativement une grande, puis une petite circonférence, cependant que deux autres rubans, se croisant au centre du grand cercle, forment des carrés posant sur la pointe enfermant les petits cercles. Les intervalles sont occupés par des figures de remplissage. Le relief est établi sur trois plans.

Travail soigné, probablement du VI<sup>e</sup> siècle.

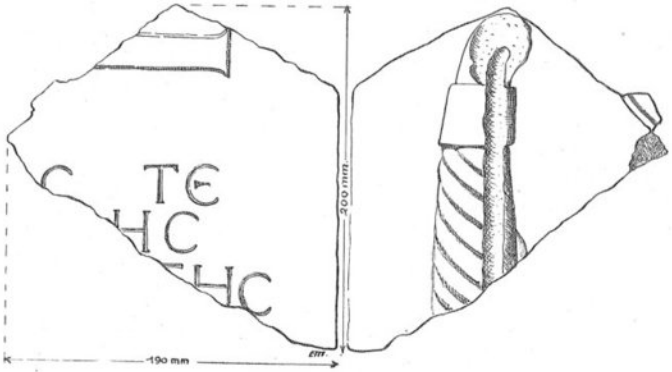


Fig. 166. — Relief : bras avec crosse.

33. **Dalle de parement** (fig. 162).

Mêmes provenance et matière que le numéro précédent. Brisée de trois côtés.

Haut. $0^m$,44 ; larg. $0^m$,54 ; ép. $0^m$,06 ; saillie du relief, $0^m$,01.

Une série de rubans entrelacés, comprenant un tore entre deux baguettes, déterminent un losange posé normalement, inscrit dans un rectangle, et cantonné aux quatre angles de rosaces ; deux subsistent, une rosace à rayons incurvés et une à croix monogrammatique. Le centre du losange est occupé par un disque, analogue comme composition aux rubans, d'où pend une feuille de lierre.

Par ce motif, fréquent au X<sup>e</sup> siècle, cette dalle est à rapprocher du numéro suivant. Cf. G. Mendel, *Cat. Sculpt. Mus. Const.*, III, p. 526, n° 1317.

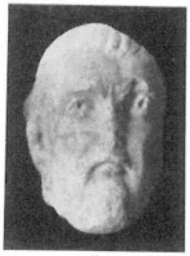

Fig. 167. — Relief : tête d'homme barbu.

34. **Plaque de parement** (fig. 163).

N° du Musée : 3956. Remployée comme plaque tombale à l'église de la Vierge. Pierre rouge, très friable, à grain fin et serré. Retaillée des quatre côtés. Revers fruste.

Haut. $0^m$,74 ; larg. $0^m$,55 ; ép. $0^m$,065 ; saillie du relief, $0^m$,007.

La décoration rappelle celle de la dalle de parement en marbre précédente. Une série de rubans entrelacés, composés d'un tore entre deux baguettes, dessinent, dans un grand rectangle, un losange horizontal, qui à son tour contient un cercle avec une rosace à huit feuilles en relief formant croix monogrammatique. Les angles aigus du losange sont occupés par une grande feuille de lierre ; ceux du rectangle comprennent des cercles avec rosaces à six feuilles ou à rayons courbes.

35. **Plaque de parapet** (fig. 164 et 165), sculptée sur les deux faces.

N° du Musée : 3955. Mêmes provenance et matière que le numéro précédent. Brisée d'un côté ; mutilée aux angles.
Haut. $0^m$,63 ; larg. $1^m$,13 ; ép. $0^m$,065 ; saillie du relief, $0^m$,007.

*Face:* Des rubans entrelacés (tore entre deux baguettes) dessinent, dans un grand rectangle horizontal, sept cercles : quatre grands, aux angles intérieurs du rectangle, sont décorés de motifs géométriques (« soleil » à rayons incurvés, étoile hexagonale) ; entre eux, trois cercles plus petits comprennent, celui du centre, un simple bossage rond, les deux autres un ornement végétal (tige à quatre feuilles portant un fruit rond?).

*Revers:* Deux rectangles, l'un dans l'autre, le rectangle intérieur entrelacé avec un losange horizontal (tore limité par deux gorges profondes).

36. **Fragment de relief : bras avec crosse** (fig. 166).

Marbre blanc des Iles. Bord gauche d'une plaque sculptée, utilisée comme dalle tombale au-dessus de la citerne de l'église de la Vierge ; brisée à droite, en haut et en bas. Haut. $0^m,20$ ; larg. $0^m,19$ ; ép. $0^m,07$ ; saillie du relief, $0^m,035$.

Fig. 168. — Tête de saint Michel.

Fig. 169. — Relief : ange volant.

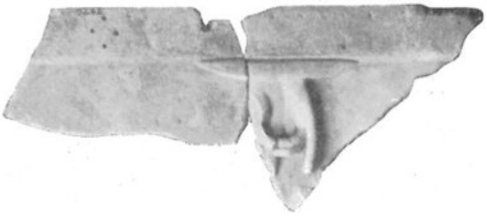

Fig. 170. — Relief : main céleste.

Bras droit levé, revêtu d'une manche aux plis parallèles. La main, brisée, tenait une crosse qui était rapportée en métal plein, comme l'indique le profond évidement vertical dont le bras est percé (profondeur variant de $0^m,006$ à $0^m,012$). Reste d'un nimbe au bord du fragment. Au revers, on lit, sous la branche droite d'une croix pattée, l'extrémité d'une inscription grecque.

37. **Pied droit chaussé.**

N° du Musée : 3939. Marbre des Iles. Fragment très mutilé.
Haut. $0^m,17$ ; ép. $0^m,08$ ; saillie du relief, $0^m,035$.

38. **Relief : tête d'homme barbu** (fig. 167).

N° du Musée : 3932. Provenance : citerne de l'église de la Vierge. Marbre blanc des Iles. La partie supérieure du crâne et le nez sont brisés.

Haut. $0^m,16$ ; larg. $0^m,11$ ; ép. $0^m,105$.

Tête barbue d'expression chagrine ; cheveux plats ramenés sur le front et les tempes ; front plissé de deux rides ;

yeux grands ouverts, la prunelle percée au trépan d'un trou conique ; bouche aux angles tombants ; moustache et barbe indiquées schématiquement par des sillons verticaux. La tête était légèrement tournée à gauche.

Ce fragment sculpté, en haut relief, pourrait provenir d'un groupe du IV^e ou du V^e siècle.

39. **Relief : tête de saint Michel** (fig. 168).

N° du Musée : 3930. Provenance : citerne de l'église de la Vierge. Marbre blanc des Iles. Cinq fragments. Le relief est brisé de toutes parts ; l'œil droit, le nez, la joue gauche, la mèche de cheveux à droite sont mutilés.

Haut. $0^m$,30 ; larg. $0^m$,30 ; ép. $0^m$,095 ; saillie du relief, $0^m$,065. A la partie supérieure, un listel saillant porte les lettres **M I X . . Λ**. L'angle de la plaque portant la lettre **Λ** a malheureusement disparu, après avoir été dessinée par les soins de Th. Macridy, alors conservateur des Musées d'Istanbul.

La tête est de face. Un nimbe l'entoure, formé d'un bandeau circulaire en faible relief, décoré d'alvéoles coniques alternant avec des losanges, où venaient s'enchâsser des pierres précieuses ou des verres de couleur. Le visage est imberbe. Les cheveux, séparés en deux sur le front, sont enroulés en deux grosses tresses de chaque côté de la figure, et retombent, plus bas que les oreilles, en trois mèches frisées. Le milieu de la chevelure est décoré d'un ornement en forme d'œil (Cf. Kondakov, *Ikonograf. Bogomat.*, II, p. 64 sq.). Les yeux, bien dessinés, sont sans prunelles ; le nez, à demi brisé, laisse encore deviner une ligne énergique ; la bouche est petite et lippue, d'expression légèrement souriante. Le cou, épais, est masqué par le haut du vêtement.

Fig. 171. — Fragment de relief : personnages prosternés *(cl. Mus. turcs)*.

Fig. 172. — Fragment analogue *(cl. Mus. turcs)*.

Traces de peinture rougeâtre sur le nimbe, bleue sur l'ornement de la chevelure.

Les diverses pièces dont se compose ce fragment sont unies, au revers, par des crampons en fer, scellés au plomb, en forme de ⊓, de $0^m$,13 à $0^m$,15 de longueur. Ces crampons, qui sont logés dans des évidements aménagés pour eux dans la plaque, prouvent que le bas-relief a été anciennement réparé.

Travail assez médiocre, peut-être du VI^e-VII^e siècle (cf. G. Mendel, *Cat. Sculpt. Mus. Const.*, II, p. 453 sq., n^os 668 et 673) ou, plus vraisemblablement, du X^e-XI^e siècle (cf. Millet, *BCH*, XLIV, 1920, p. 215 sq.).

40. **Relief : ange volant** (fig. 169).

N° du Musée : 3931. Provenance : citerne de l'église de la Vierge. Marbre blanc des Iles. Trois fragments unis, au revers, par quatre crampons — dont un sur la tranche — analogues à ceux du relief précédent ; traces d'un tenon de scellement. Brisé en haut et à gauche. A droite et en bas, listel saillant large de $0^m$,045.

Haut. $0^m$,25 ; larg. $0^m$,35 ; ép. $0^m$,055 ; saillie du relief, $0^m$,035.

Angle inférieur droit d'un bas-relief, montrant les jambes d'un ange volant à gauche. Une grande robe recouvre tout le corps jusqu'aux chevilles ; l'extrémité d'un manteau apparaît près des hanches. La jambe droite est masquée en partie par la gauche. Les pieds sont nus ; le pied droit est figuré *à l'envers*, le gros orteil en dehors, laissant visibles tous les doigts : négligence qui rappellerait celles des céramistes grecs (cf. E. Pottier, *Le dessin par ombre portée chez les Grecs*).

Motif usuel de sarcophage (deux anges volants affrontés tenant une couronne centrée d'un chrisme). Travail peu soigné.

41. **Relief : main céleste** (fig. 170).

N° du Musée : 3936. Même provenance, même matière que le relief précédent. Deux fragments avec traces de

crampons analogues à ceux des reliefs précédents. En haut, listel saillant, large de 0m,05, portant quatre trous de fixation d'une croix en métal et une inscription très effacée.

Haut. 0m,18 ; larg. 0m,41 ; ép. 0m,03 ; saillie du relief, 0m,012.

D'un fragment de disque céleste sort la droite du Seigneur bénissant, la paume tournée vers le spectateur, le médius et l'annulaire appuyés contre le pouce, les deux autres doigts allongés.

42. **Fragment de relief :** personnages (anges ?) prosternés (fig. 171).

N° du Musée : 3935. Même provenance, même matière que les précédents. Brisé de toutes parts sauf en bas.

Haut. 0m,15 ; larg. 0m,16 ; ép. 0m,045 ; saillie du relief, 0m,02.

Jambes de deux personnages vêtus et chaussés prosternés (ou volant) à droite. Travail mou et lourd ; traces de peinture violette.

43. **Fragment de relief analogue** (fig. 172).

N° du Musée : 3934. Même provenance, même matière que le numéro précédent.

Haut. 0m,32 ; larg. 0m,25 ; ép. 0m,05 ; saillie du relief, 0m,025.

Angle inférieur droit de bas-relief, figurant les jambes de deux anges vêtus et chaussés, volant à gauche.

Travail fruste ; traces de peinture violette.

Pour ce relief et le précédent, cf. A. Xyggopoulos, Φραγκοβυζ. γλυπτὰ ἐν 'Αθήναις, *Arch. Eph.*, 1931, p. 84.

Fig. 173. — Fragment de relief.

44. **Fragment de relief** (fig. 173).

N° du Musée : 3943. Même provenance, même matière que les numéros précédents. Brisé de toutes parts. Au revers, traces d'un emploi antérieur.

Haut. 0m,145 ; larg. 0m,09 ; ép. 0m,05.

Main posée sur un genou (?) ; au-dessous, fragment d'une bande figurant une broderie de vêtement, décorée de deux entrelacs de branches stylisées.

45. **Fragment de relief** (fig. 174).

N° du Musée : 3933. Même provenance, même matière que les précédents.

Brisé de toutes parts.

Haut. 0m,20 ; larg. 0m,45 ; ép. 0m,075 ; saillie du relief, 0m,03.

Angle inférieur gauche d'un bas-relief figurant un personnage debout, le pied droit en avant. Il ne subsiste que les pieds chaussés et le bas du vêtement. A gauche, la bordure est formée d'un bandeau plat entre deux listels ; en bas, une bande creusée d'alvéoles, où étaient enchâssées des pierres précieuses, est soulignée par un chapelet d'olives et de pirouettes longues sculptées au trépan.

Travail médiocre et tardif.

46. **Relief : fragment d'épaule** (fig. 175, 2).

N° du Musée : 3937. Ce fragment et les quatre suivants ont été trouvés en 1922 dans la citerne de l'église de la Vierge. Ils proviennent peut-être d'un même ensemble. Tous sont en marbre blanc des Iles et portent des traces de peinture violette et bleutée.

Haut. 0m,32 ; larg. 0m,28 ; ép. 0m,035 ; saillie du relief, 0m,025.

Épaule et bras droit d'un personnage assis (trois fragments). Le bras se détache du corps à partir du coude ; la main, brisée au milieu de la paume, semble ouverte. Revêtu d'une manche visible au poignet, le bras disparaît sous les plis d'un manteau orné de croix peintes et de bandes décorées de pierreries. Le fond est formé d'une sorte de dossier ou de voile, dont le champ, bordé d'une bande analogue, est semé d'alvéoles en forme de larmes, où étaient également enchâssées des pierres précieuses ou de la verroterie.

47. **Fragment de relief** (fig. 175, 4).

N° du Musée : 3940. Brisé de tous côtés, sauf en bas.
Haut. $0^m$,35 ; larg. $0^m$,32 ; ép. $0^m$,065 ; saillie du relief, $0^m$,025.

Sujet indistinct : deux pans de vêtements sacerdotaux, l'un brodé, l'autre creusé de trous destinés au logement de pierres précieuses (peut-être pied gauche d'un personnage?).

Le contraste entre la bordure soigneusement polie et les parties simplement piquées fait supposer que ces dernières pouvaient être destinées à recevoir un enduit peint : il subsiste quelques traces de couleur rouge.

Fig. 174. — Fragment de relief.

48. **Fragment analogue** (fig. 175, 3).

N° du Musée : 3941.
Haut. tot. (deux fragm.) $0^m$,23 ; larg. $0^m$,18 ; ép. $0^m$,038.

Fragment de vêtement (épaule) portant une large bande ornée de pierreries, provenant du même bas-relief que le numéro précédent.

49. **Fragment analogue** (fig. 175, 1).

N° du Musée : 3942.
Haut. $0^m$,13 ; larg. $0^m$,115 ; ép. $0^m$,03.

Fragment de vêtement, provenant du même ensemble que les numéros précédents.

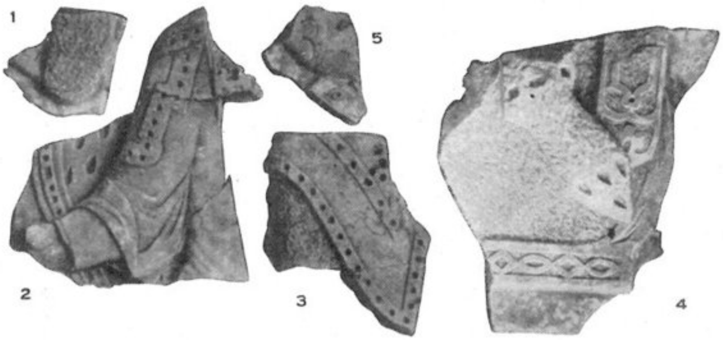


Fig. 175. — Fragments de bas-reliefs.

50. **Fragment analogue** (fig. 175, 5).

N° du Musée : 3938.
Haut. $0^m$,13 ; larg. $0^m$,11.

Fragment de tête d'animal.

51. **Angle de corniche** (fig. 176).

N° du Musée : 3954. Provenance : palais des Manganes. Marbre de Proconnèse.

Long. $1^m$,35 ; larg. env. $0^m$,80 ; haut. $0^m$,195. A la face supérieure, trois trous de scellement carrés, dont deux avec canal de coulée.

Au-dessus d'une baguette denticulée (billettes) et d'un chapelet d'olives longues alternant avec une perle entre deux pirouettes, la doucine est décorée de palmettes à cinq feuilles et de fleurons reliés entre eux par la base ; comme

pour les fragments de doucine provenant de Saint-Georges des Manganes, les pétales du fleuron, incurvés de chaque côté, se rejoignent au-dessus des palmettes (cf. fig. 132, 1).

52. **Baguettes moulurées** (fig. 177).

Palais des Manganes. Marbre de Proconnèse.

Ces baguettes servaient d'encadrement aux plaques de marbre revêtant l'intérieur du Palais. Elles sont d'un travail rapide, et peuvent varier notablement dans leurs proportions, tout en conservant l'ordre des éléments du motif.

53. **Base octogonale** (fig. 178).

Palais des Manganes (où elle sert à boucher l'orifice percé au sommet d'une des coupoles du sous-sol). Marbre de Proconnèse.

Haut. $0^m$,48 ; diam. infér. $1^m$,04.

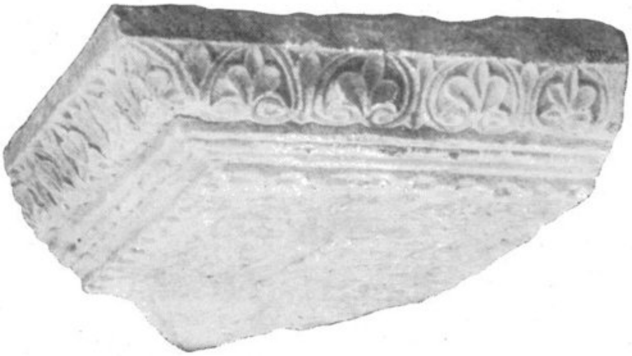

Fig. 176. — Angle de corniche *(cl. Mus. turcs)*.

54. **Fragment de plinthe sculptée** (fig. 179).

N° du Musée : 3929. Fragment trouvé, en septembre 1922, à env. 80 mètres au Nord de l'Indjili Keuchk, sur le bord de la mer. Marbre de Proconnèse. Surface très endommagée par un séjour prolongé dans l'eau ; traces de feu. Le bloc a été probablement remployé dans la muraille maritime, comme le font supposer les vestiges de ciment byzantin adhérant encore à la face supérieure.

Haut. $0^m$,51 ; larg. $0^m$,30 ; ép. $0^m$,28 ; saillie max. du relief, $0^m$,06.

Bloc cubique ayant fait partie du soubassement d'une ou de plusieurs statues. La face supérieure porte encore, posé sur le socle d'une colonnette, un pied droit brisé à la cheville. Le revers est fruste.

Le relief de la face figure une « Sirène marine » (Néréide), couchée, tournée à notre gauche. Le buste redressé s'appuie sur le bras droit ; le bras gauche est levé et étendu horizontalement ; il est d'ailleurs seulement indiqué par des traits incisés sur le fond. La tête a disparu. Le corps, de face, est nu jusqu'au bas des hanches ; une draperie aux plis peu soignés masque le raccord de la forme humaine et de la nature animale : la queue de poisson, repliée verticalement, dessine une série de courbes d'un effet assez heureux. A droite de la Néréide, l'extrémité d'une patte antérieure d'animal donne à penser qu'un autre personnage — quelque divinité marine — figurait sur le bloc voisin.

Époque hellénistique (?).

55. **Deux grandes plaques de revêtement turques semblables** (fig. 180 et 181).

N°s du Musée : 4349 et 4348 (Vestibule du Çinili Keuchk). Marbre de Proconnèse.

Elles proviennent d'une fontaine turque, de forme hexagonale, qui utilisait l'eau de l'Hodigitria, en-dessous de laquelle elles furent trouvées. Le texte turc — un poème en l'honneur de l'eau — ne se raccorde pas d'une plaque à l'autre. L'obliquité des faces de joints indique qu'il devait exister six panneaux analogues.

Haut. *a)* nº 4349 : 1m,42 ; *b)* nº 4348 : 1m,32. La différence de hauteur des deux plaques s'explique par le fait que le nº 4349 est prolongé, en bas, par une sorte de tenon, qui venait s'encastrer dans le pavage du sol. Larg. 0m,54 ; ép. 0m,09 ; saillie du relief : quelques millimètres. Le lit supérieur est creusé de mortaises contenant du plomb de scellement, et destinées à relier les panneaux les uns aux autres. A l'intérieur, les blocs sont évidés en forme de cylindre.

La décoration, analogue pour les deux plaques, est à peu près intacte ; elle est fort soignée, et comportait, par-dessus un enduit vermillon, une dorure dont il reste de nombreuses traces.

*a)* Nº 4349. D'un grand vase en forme d'amphore sans anses, à embouchure évasée, monte une tige arborescente portant des fleurs : ce sont, de haut en bas, jasmin, œillets, tulipes, jacinthes, rose, deux pampres à deux grappes chacun, le tout symétriquement ordonné à droite et à gauche du vase ; sur le sol, deux fleurons flanquent le pied de

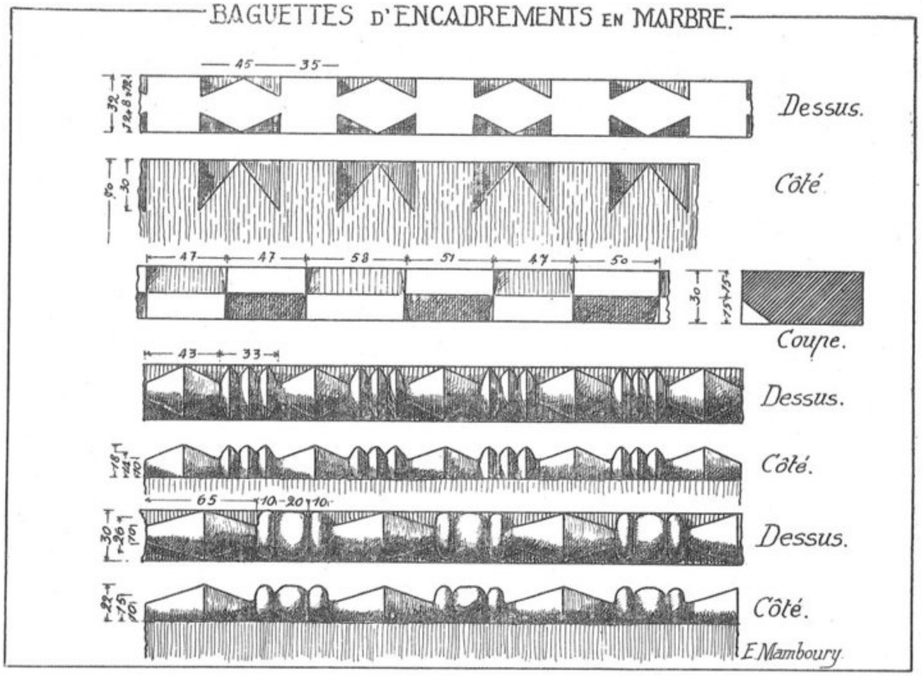


Fig. 177. — Baguettes moulurées.

l'amphore. En haut, deux lignes d'écriture, et trou de trop-plein (?) ; en bas, cartouche avec orifice pour le robinet. L'ensemble est encadré par une bande formée de triangles opposés évidés, dessinant une ligne en zigzag. Les panneaux latéraux sont décorés du haut en bas, entre les deux lignes d'écriture et le cartouche du robinet, d'entrelacs à motifs végétaux. Deux colonnettes torses occupent les angles.

*b)* Nº 4348. Même disposition générale : deux colonnettes en torsades (cordelières à glands) séparent les panneaux latéraux (décorés de rinceaux analogues à ceux du numéro précédent) du panneau central, encadré par la même bande précédemment décrite, et comprenant, entre deux lignes d'écriture et le cartouche du robinet, un grand vase d'où jaillit le même arbre sacré dont les racines plongent aux sources mêmes de l'art oriental. Les fleurs sont ici des dahlias, des campanules, des camélias, des roses, des fuchsias et des narcisses ; en bas, des feuillages et une poire naissent de la bordure. Du sol sortent, de chaque côté du vase, des fleurons à feuilles tréflées.

Époque d'Ahmet Ier (1603-1617).

## B) DÉCORATION. CÉRAMIQUE. INSCRIPTIONS

**Fragments de fresque** (fig. 182 et 183).

Neuf moellons en calcaire, numérotés de 3958 à 3966, provenant d'un mur, et trouvés dans la citerne de l'église de la Vierge, présentent une face soigneusement piquée et recouverte d'un enduit de chaux fine, sans sable ni paille, sur lequel étaient peints à la fresque des personnages plus grands que nature. L'enduit a été détérioré par l'humidité, gondolé et presque détaché des blocs : pourtant, malgré l'injure du temps et malgré les mutilations que les hommes ont fait subir aux fragments (en particulier les yeux des personnages ont été crevés), les couleurs sont restées vives, et les pauvres débris recueillis font regretter la perte d'un très bel ensemble.

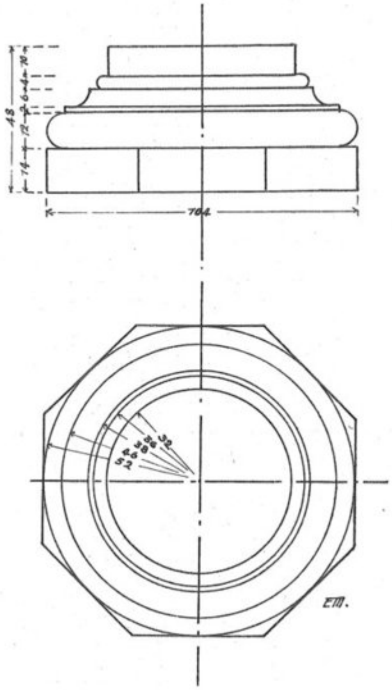


Fig. 178. — Base octogonale.

Fig. 179. — Fragment de plinthe sculptée.

*a)* Nos 3958 à 3960. Sur ces trois blocs, qui étaient voisins, apparaît la tête vue de face d'un saint nimbé : savoir, sur le bloc no 3958 (haut. 0m,18 ; larg. 0m,44 ; ép. 0m,20), presque toute la figure jusqu'à la naissance des cheveux ; sur le bloc no 3959 (haut. 0m,19 ; larg. 0m,33 ; ép. 0m,20), le nimbe à gauche de la tête ; enfin sur le bloc no 3960 (haut. 0m,19 ; larg. 0m,32 ; ép. 0m,20), l'épaule droite.

Le saint était nu-tête, vêtu d'une tunique verte, au col brodé d'or, agrafée devant la poitrine par un fermail ovale décoré de perles. Les cheveux sont bruns, le visage couleur chair ; le modelé est donné par des ombres légèrement verdâtres. Le nimbe, complètement doré, limité par un cercle noir et un filet blanc, se détache sur un fond bleuté. La main droite tenait une crosse en forme de croix dont un détail reste visible. Quelques lettres, de 0m,02 à 0m,03 de hauteur, se lisent encore : en haut ...ΓC puis ὁ [ἅγιος] ; en bas [μακά]PIOC. A droite, une bande rouge avec un filet blanc indique la bordure de la scène (fig. 183) ;

*b)* Cette bordure se retrouve sur le bloc no 3961, qui toutefois ne peut être raccordé aux précédents. Les blocs 3964, 3965 et 3966 n'offrent que des fragments de vêtements.

*c)* Un deuxième personnage apparaît sur les blocs 3962 (haut. 0m,20 ; larg. 0m,34 ; ép. 0m,26) et 3963 (haut. 0m,19 ; larg. 0m,44 ; ép. 0m,30). Il reste la moitié inférieure d'une tête de saint nimbé, vu de face ; les cheveux sont bouclés. Les tons sont à peu de chose près les mêmes que ceux de la figure précédente : le fond noir bleuté, le nimbe doré, le visage couleur chair avec des ombres plutôt rougeâtres.

Le costume, qui apparaît sur le bloc inférieur, se compose d'une sorte de tunique rouge et d'une chape blanche à franges violettes ; le bord de la chape est orné d'une bande bleue entre deux lignes de points, bleus d'un côté, violets sur blanc de l'autre. Ce manteau blanc est, de plus, semé de petits motifs formés d'un cercle unissant quatre points rouges en croix (fig. 182).

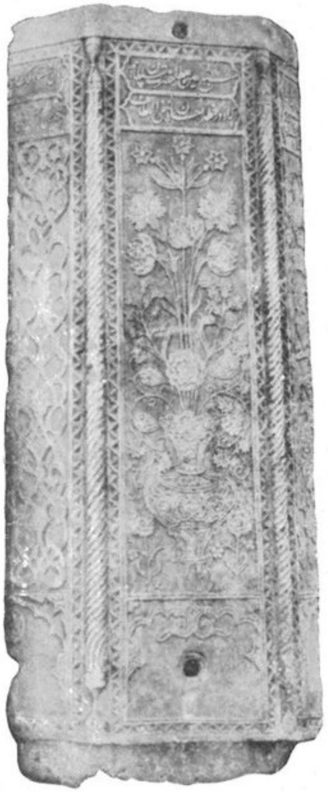

Fig. 180. — Plaque de fontaine turque.

Fig. 181. — Autre plaque de la même fontaine.

**Fragment de mosaïque à décor géométrique** (pl. XIII, 1).

Provenance : citerne de l'église de la Vierge.

Long. 0m,17 ; larg. 0m,15 ; ép. 0m,06.

Le dessin de ce fragment, qui faisait partie d'une grande rosace à rayons incurvés, est obtenu par l'alternance de bandes colorées disposées en développante de cercle. Chaque bande se compose de plusieurs séries de trois hexagones qui vont en augmentant de dimensions du centre vers la périphérie ; il subsiste, en tout ou en partie, trois de ces « gerbes », une en marbre jaune, une en vert antique, la troisième en porphyre à grains roses et verts. Les intervalles ménagés entre les hexagones sont remplis par de petits triangles de couleurs différentes : marbres précédemment indiqués et matière vitreuse de couleur verte.

Les hexagones sont scellés au plâtre dans des alvéoles de profondeur variable selon leurs dimensions (diam. d'angle en angle : 0m,01 au centre ; 0m,028 à l'extérieur). Un ciment rosé lie l'ensemble, comprenant, avec de la chaux, du sable et de la brique pilée.

Ce fragment, très soigné, provient d'une grande mosaïque de sol. Elle doit être rapprochée de celle de Saint-Jean de Stoudion, et de celle (encore inédite) de Saint-Jean-Baptiste de l'Hebdomon.

**Fragment de mosaïque.**

Provenance : citerne du palais des Manganes.

Nombreux fragments comportant des cubes de 0m,005 de côté, en marbres ou verres de couleur, noyés dans un ciment blanchâtre. Un détail de technique est intéressant à observer : pour les cubes qui sont dorés, la dorure est posée

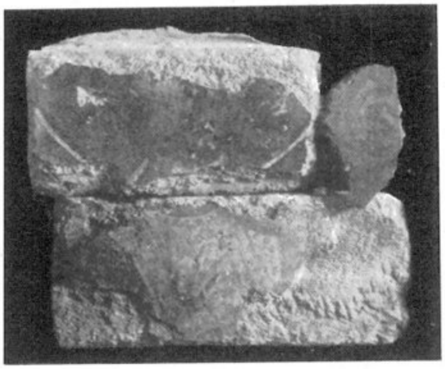

Fig. 182. — Fragment de fresque.

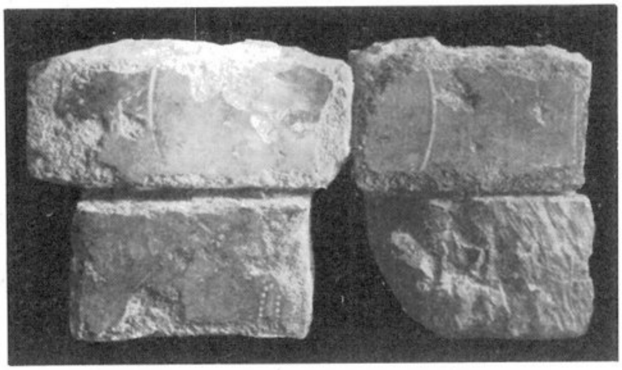

Fig. 183. — Autre fragment de la même fresque.

à l'extérieur du cube, mais recouverte d'une mince pellicule de verre, d'environ un demi-millimètre d'épaisseur, qui l'a efficacement protégée dans la plupart des cas. Parfois le cube a été placé par erreur sur le côté, ou à l'envers. Certains présentent un bord mousse, qui n'est autre que le bord de la plaque elle-même dans laquelle on coupait les cubes, après avoir coulé, sur la dorure, la pellicule de protection.

## CÉRAMIQUE

Beaucoup de tessons byzantins furent recueillis dans les citernes de Gulhané, où s'étaient accumulés les déblais de la superstructure, jetés par les orifices supérieurs des coupoles : fragments généralement de petites dimensions relevant de diverses techniques byzantines, poteries incisées, peintes avec ou sans engobe, presque toujours vernissées[1] ; la terre est assez épurée, bien cuite, blanchâtre ou rougeâtre ; le décor est géométrique (tresses entrecroisées, spirales, zigzags, damiers, croix) ou végétal stylisé (feuilles, rinceaux, fleurons) avec quelques animaux (oiseaux, poissons, lions), et une foule de lettres ou de monogrammes courants.

1. On a conservé le terme de *vernissage*, employé par J. Ébersolt, *Catal. pot. byz. et anatol. Mus. Const.*, pour désigner le vernis translucide coloré, posé généralement sur l'engobe après l'incision du décor, parce que ce mot technique a paru moins prétentieux que *émail*, s'agissant de tessons pour la plupart si modestes.

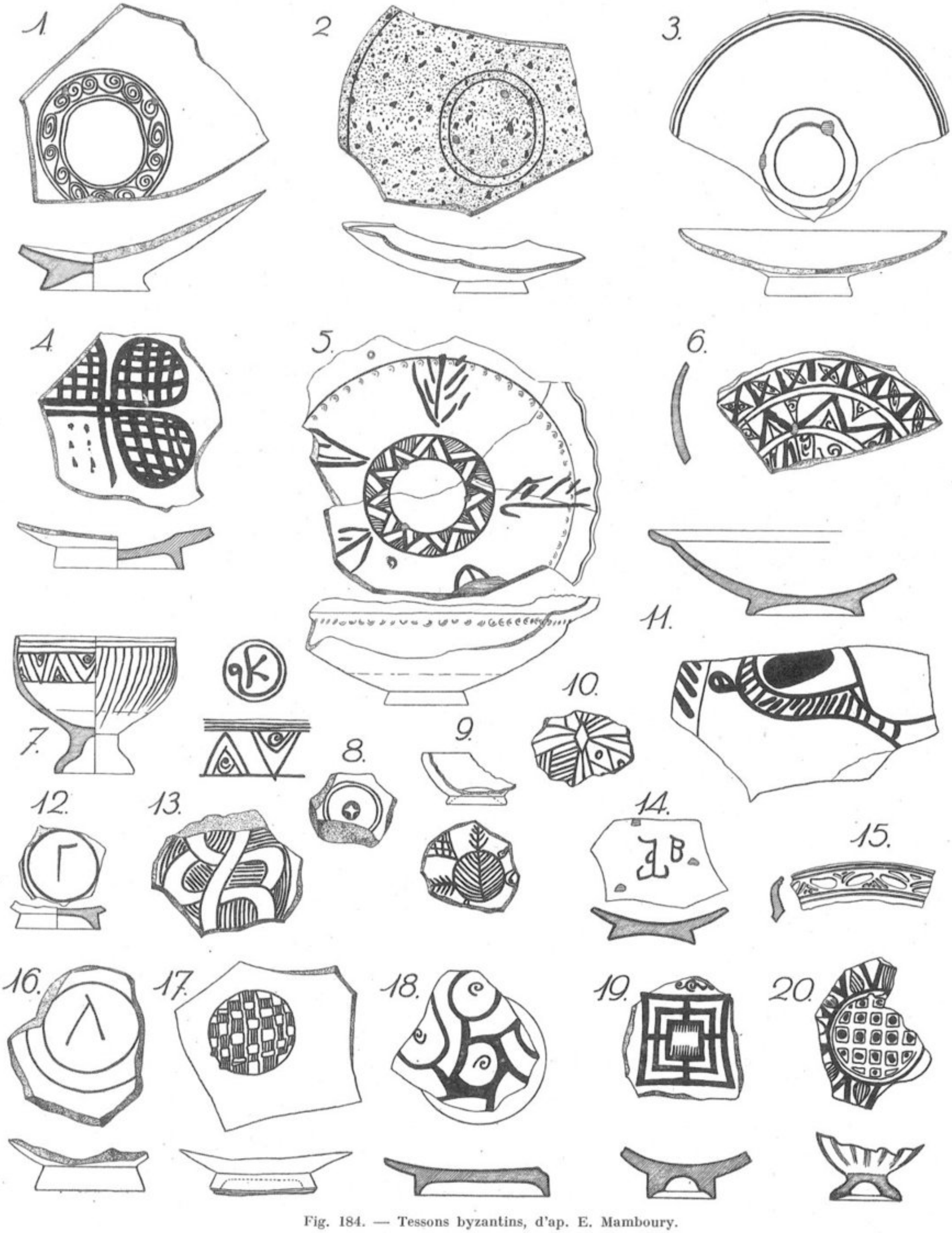


Fig. 184. — Tessons byzantins, d'ap. E. Mamboury.

## 1. CÉRAMIQUE MÉDIÉVALE DE L'HODIGITRIA

1. **Fond de plat** (fig. 110, 1). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune verdâtre. Dessin incisé, brun verdâtre : colombe passant à droite, le corps champlevé, les ailes (demi-ouvertes) et le cou incisés. Diamètre du pied, 0m,04.

2. **Fond de vase** (fig. 110, 7). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune citron. Dessin incisé, brun : K dans trois cercles concentriques inégalement espacés. Diamètre du pied, 0m,05.

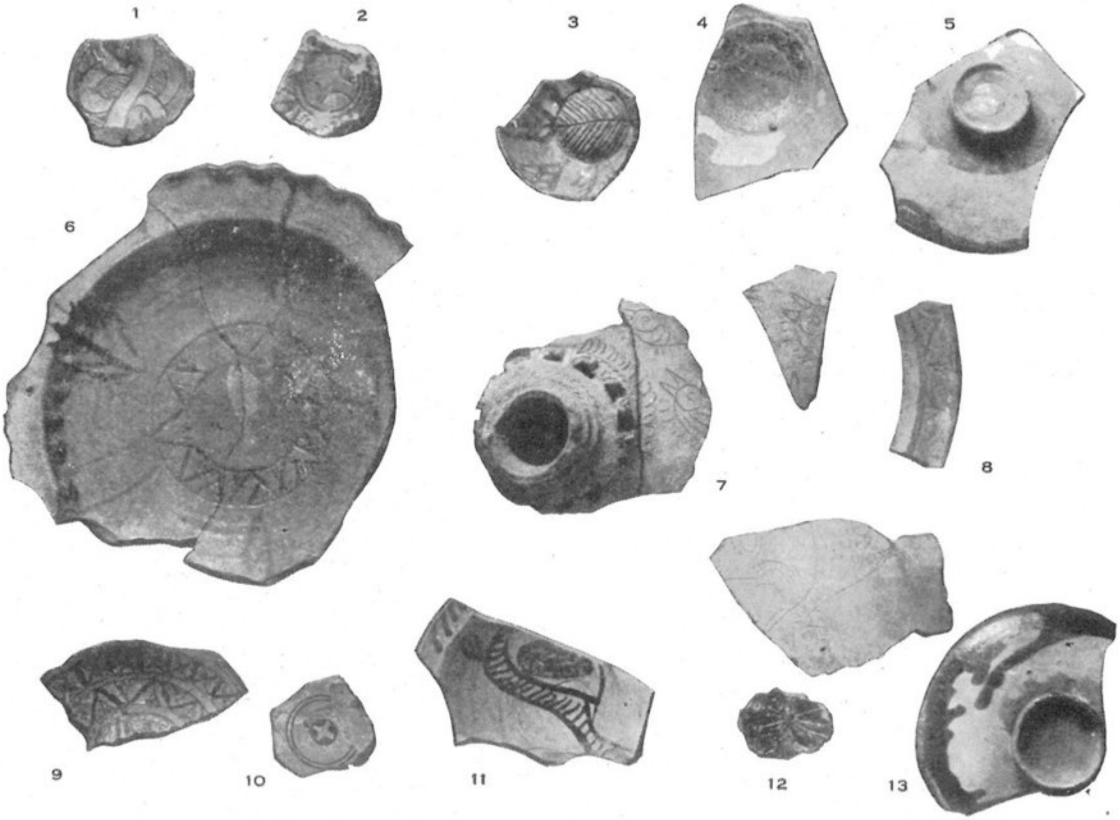


Fig. 185. — Tessons byzantins.

3. **Fond de grand plat** (fig. 110, 8). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune citron. Dessin incisé, brun verdâtre : étoile à six branches en deux triangles entrelacés, formés par une tresse bordée de deux lignes pointillées ; au centre, rosace à six feuilles. Les triangles extérieurs sont garnis d'une feuille ; de chaque angle externe sortait un rameau. Diamètre du pied, 0m,075.

4. **Fond de vase** (fig. 110, 9). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune citron. Dessin incisé brun : décor indistinct.

5. **Fragment de grand plat** (fig. 110, 12). Terre blanche, sans engobe. Émail jaune pâle. Dessin au pinceau noir et vert clair. Diamètre du pied, 0m,085.

6. **Fond de vase** (fig. 110, 11). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune d'or. Dessin incisé, brun : monogramme ꙊL. Diamètre du pied, 0m,055.

7. **Fond de plat** (fig. 110, 10). Terre rouge. Sur émail blanc, peinture bleue ; trois hexagones l'un dans l'autre inscrits dans un cercle ; au centre, une marguerite à douze pétales.

Poterie dite des Iles.

## 2. CÉRAMIQUE MÉDIÉVALE DES CITERNES DE GULHANÉ

8. **Fond de plat** (fig. 184, 1 et 185, 4). Terre rouge. Sur engobe blanc recouvrant la pièce entière, vernissage jaune d'or. Décor incisé, brun rouge : entre deux cercles concentriques, zone de spirales liées entre elles, entourant le fond uni. Diam. du pied, 0m,072. Citerne de Saint-Georges.

9. **Fragment de plat** (fig. 184, 2 et 185, 5). Terre rouge. Sur engobe blanc, vernissage vert clair parsemé de taches vert foncé posées au pinceau. Diam. du pied, 0m,055 ; d. total, 0m,18.

10. **Fragment de plat** (fig. 184, 3 et 185, 13). Terre rouge. Sur engobe blanc, vernissage jaune d'or. Décor incisé, brun rouge : deux cercles concentriques au centre et deux sur le bord. Diam. du pied, 0m,065 ; d. total, 0m,17.

11. **Fond de plat** (fig. 184, 4). Terre blanc rosâtre. Émail jaune sans engobe. Décor noir au pinceau : sorte de feuille de trèfle quadrillée. Diam. du pied, 0m,078.

12. **Grand plat creux** (fig. 184, 5 et 185, 6). Terre rouge. Sur engobe, vernissage vert clair, craquelé. Décor incisé, vert olive foncé : entre deux cercles concentriques, ornementation géométrique en lignes brisées formant des triangles rayonnants dont une moitié est hachurée, donnant l'impression d'un large ruban zigzaguant vu en relief sur le fond hachuré.

La vasque est creuse, ornée à sa partie supérieure d'une couronne de godrons, obtenus par la pression de l'ébauchoir à l'extérieur. Le bord, relevé, est festonné par le jeu de l'outil posé obliquement, la main gauche faisant à mesure tourner le vase.

Fig. 186. — Grand plat byzantin, reconstitué au Musée d'Istanbul *(cl. Mus. turcs)*.

Sur les parois internes de la vasque et jusqu'au bord peint en vert foncé, décor végétal arborescent (cinq feuilles pennées rayonnantes).

Diam. du pied, 0m,095 ; d. total, 0m,33 ; haut. 0m,09. La pièce, brisée en plusieurs fragments, a été restaurée au Musée d'Istanbul (fig. 186).

13. **Bord de plat** (fig. 184, 6 et 185, 9). Terre rouge noirâtre. Sur engobe, vernissage blanc verdâtre. Décor incisé vert olive foncé : trois zones circulaires séparées par des rubans ; dans chaque zone, décor géométrique, irrégulier à base de triangles et de petites spirales. Dimensions du fragm. 0m,13 × 0m,07.

14. **Coupe** (fig. 184, 7). Argile épurée rougeâtre. Sur engobe blanc, vernissage blanc bleuté. Décor incisé rouge foncé. A l'extérieur, l'engobe s'arrête à mi-hauteur ; le pied du vase reste donc rouge foncé comme le dessin gravé.

Décor : à l'extérieur, lignes verticales ; à l'intérieur, sous une bordure de trois cercles, bande de triangles doubles alternés, centrés de spirales ; au fond, monogramme.

Diam. 0m,10 ; haut. 0m,07.

15. **Fond de vase** (fig. 184, 8 et 185, 10). Terre rouge. Sur engobe, vernissage blanc verdâtre. Décor incisé vert foncé : deux cercles concentriques ; au centre, croix ménagée sur fond vert foncé.

Diam. env. 0m,07.

16. **Fragment de bol** (fig. 184, 9 et 185, 3). Terre rouge. Sur engobe, vernissage blanc verdâtre. Décor incisé brun rougeâtre : feuille arborescente ; autour, peints en vert jaunâtre, triangles quadrillés placés la pointe en bas, alternant avec des feuilles pennées. Diam. du pied, 0m,065 ; total, 0m,11 ; haut. 0m,055.

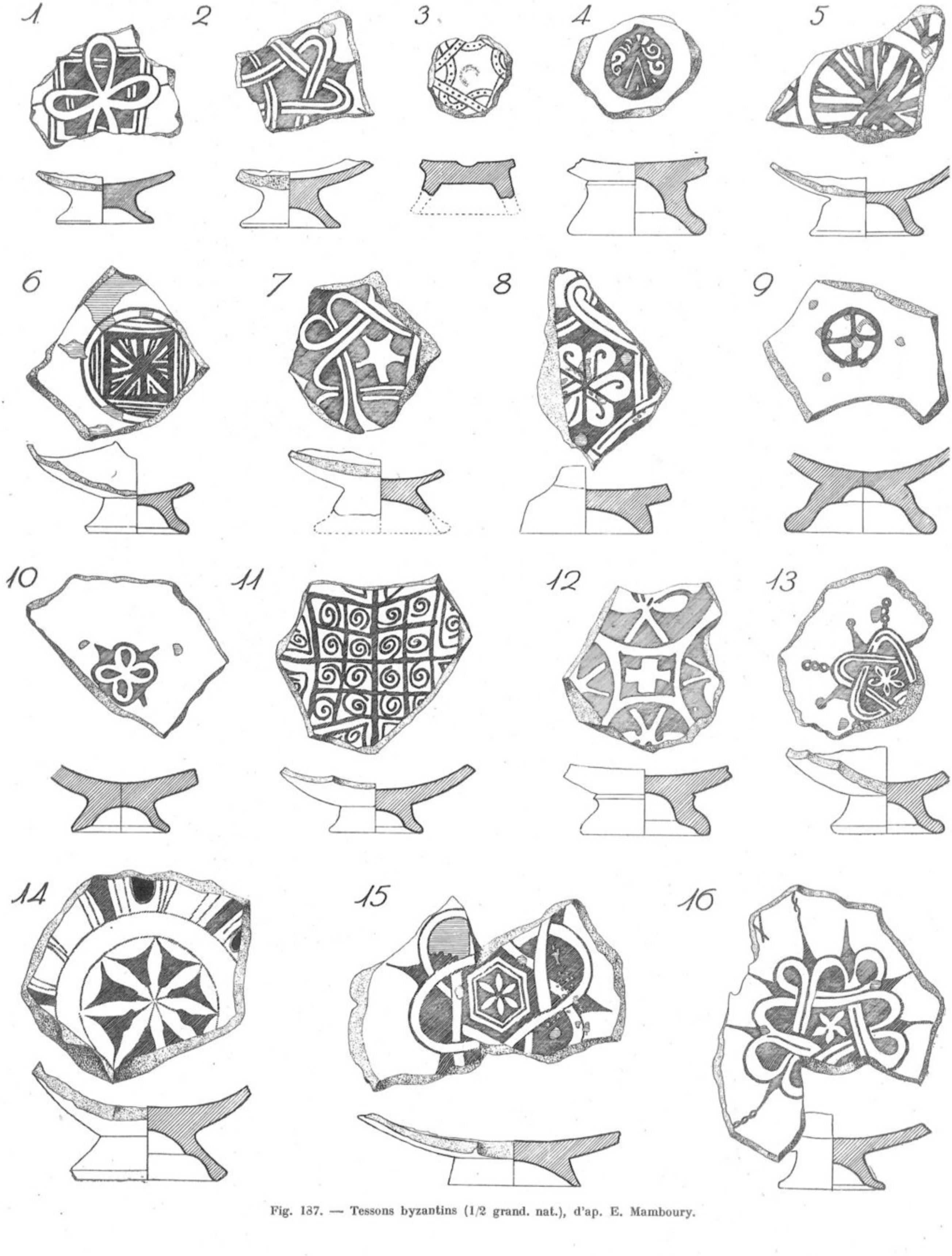


Fig. 137. — Tessons byzantins (1/2 grand. nat.), d'ap. E. Mamboury.

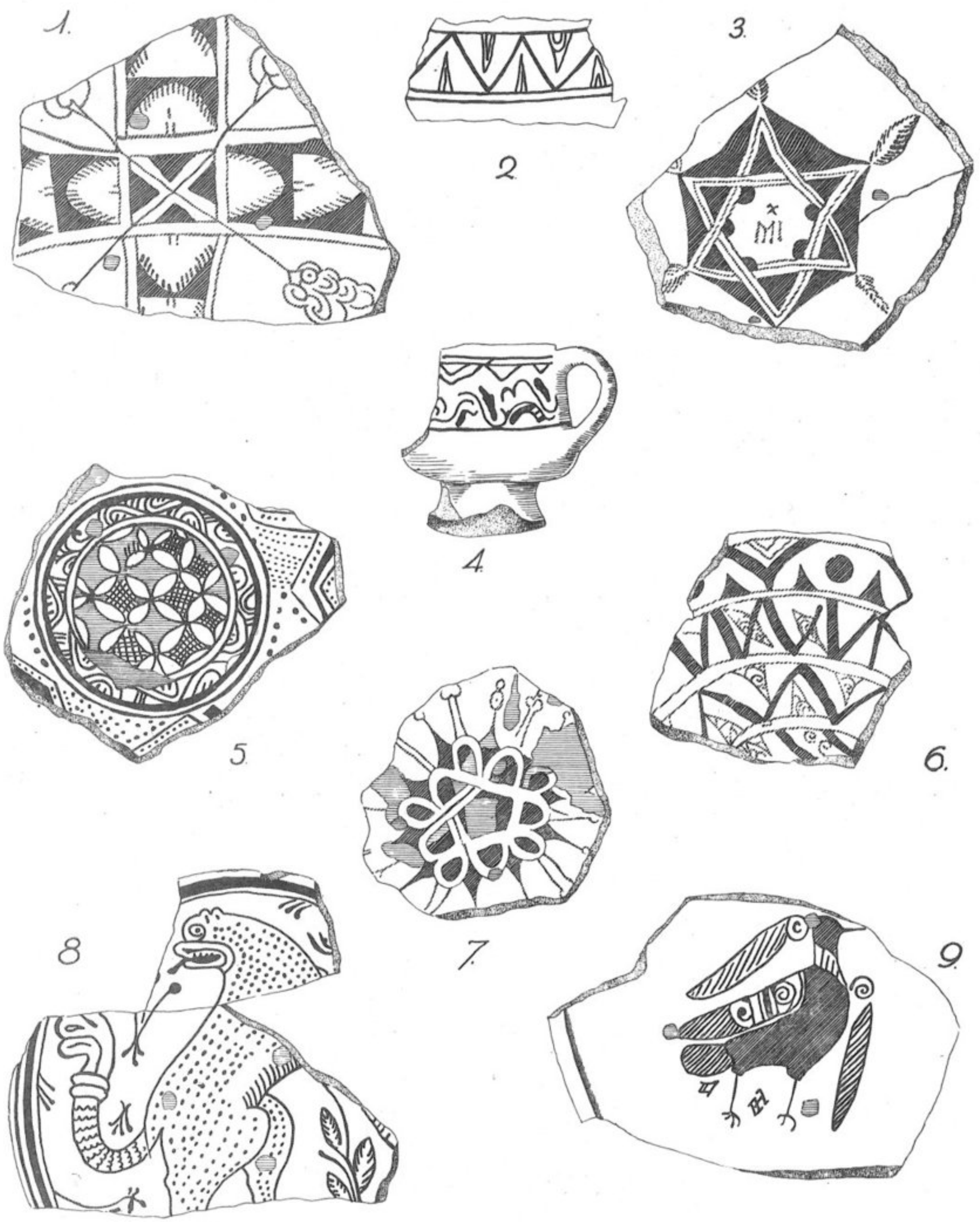


Fig. 188. — Tessons byzantins (1/2 grand. nat.), d'ap. C. Pichoret.

17. **Fond de vase** (fig. 184, 10 et 185, 12). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune verdâtre. Décor incisé brun : sorte de rosace avec un losange au centre et des secteurs décorés de hachures ou de petits ronds. Diam. du pied, 0m,065.

18. **Fond de plat** (fig. 184, 11 et 185, 11). Terre blanche sans engobe. Émail jaunâtre. Peinture noire : sur le bord hachures ; au fond, oiseau picorant (?), décoré d'une large tache vert russe foncé. Vasque creuse ; bord plat. Diam. total ; 0m,20 ; haut. 0m,045. Travail tardif des Iles (Imbros) ou de Tchanak (XVIIIe siècle).

[Fig. 189. — Assiette byzantien.

19. **Fond de vase** (fig. 184, 12). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune d'or. Décor incisé brun rouge : deux cercles concentriques rapprochés autour d'un Γ. Diam. du pied, 0m,055.

20. **Fond d'assiette** (fig. 184, 13 et 185, 1). Terre rouge sur engobe, vernissage jaune d'or. Décor incisé brun rouge ; dans un cercle hachuré, ruban entrelacé en forme de croix. Diam. du pied, 0m,06.

21. **Fond de bol** (fig. 184, 14). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune d'or. Monogramme.

22. **Bord de plat** (fig. 184, 15 et 185, 8). Terre ocre jaune foncé. Sur engobe, vernissage verdâtre. Décor végétal incisé, vert olive foncé.

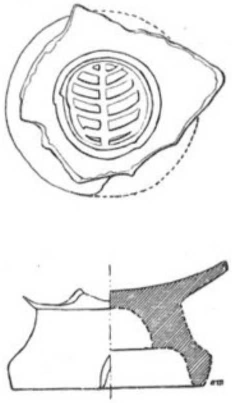

Fig. 190. — Fond de bol byzantin.

23. **Fond de plat** (fig. 184, 16). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune d'or. Décor incisé brun rouge : deux cercles concentriques espacés autour d'un λ. Diam. du pied 0m,068. Citerne de Saint-Georges.

Fig. 191. — Grand plat byzantin *(cl. Mus. turcs).*

24. **Fond de plat** (fig. 184, 17). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune verdâtre. Décor incisé : damier irrégulier. Diam. du pied, 0m,072. Époque des Paléologues.

25. **Fond de plat** (fig. 184, 18). Terre rouge. Sur engobe, vernissage verdâtre. Décor incisé brunâtre : sortes de cercles centrés de spirales et reliés par des tangentes (animal stylisé ?). Diam. du pied, 0m,08.

26. **Fond de bol** (fig. 184, 19). Terre rouge. Sur engobe, vernissage vert clair. Décor incisé largement ; jeu de marelle (charret), entouré de petits rinceaux. Diam. du pied, 0m,045.

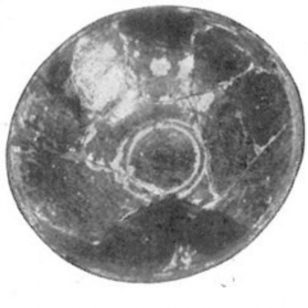

Fig. 192. — Assiette byzantine *(cl. Mus. turcs).*

27. **Fond de bol** (fig. 184, 20). Argile rouge. Sur engobe (qui recouvre tout le vase) vernissage vert clair. Décor largement incisé, brun noir : carrelage ponctué dans un double cercle ; autour, alternance de feuilles hachurées et de chevrons. A l'extérieur, série de trois traits verticaux. Diam. du pied, 0m,042. Les parois du vase sont très minces (trois millimètres à la cassure).

28. **Fond de bol** (fig. 185, 2). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune citron. Décor incisé brun : dans deux

cercles concentriques, croix formée par quatre demi-circonférences ; autour des cercles, quatre fleurons en croix sur un décor géométrique. Diam. du pied, 0m,065.

29. **Fond de bol.** Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune d'or. Décor incisé brun rouge : trois séries de cercles concentriques ; entre les deux séries extérieures, zigzag circulaire. Diam. du pied, 0m,07.

30. **Fond de bol** (fig. 187, 1). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune foncé. Décor incisé brun : rosace à quatre pétales sur fond brun, limité par un double carré. Diam. du pied, 0m,044.

31. **Fond de bol** (fig. 187, 2). Terre rouge. Engobe à l'intérieur seulement. Vernissage jaune d'or. Décor incisé : ruban double dessinant un entrelacs en rosace pentagonale sur fond brun sans engobe. Diam. du pied, 0m,044. Nombreux exemplaires semblables.

32. **Fond de bol** (fig. 187, 3). Terre rouge. Sur engobe intérieur et extérieur, vernissage jaune d'or. Décor incisé brun rouge : entrelacs formé de deux rubans ponctués s'entrecroisant, l'un en carré, l'autre en losange à côtés concaves.

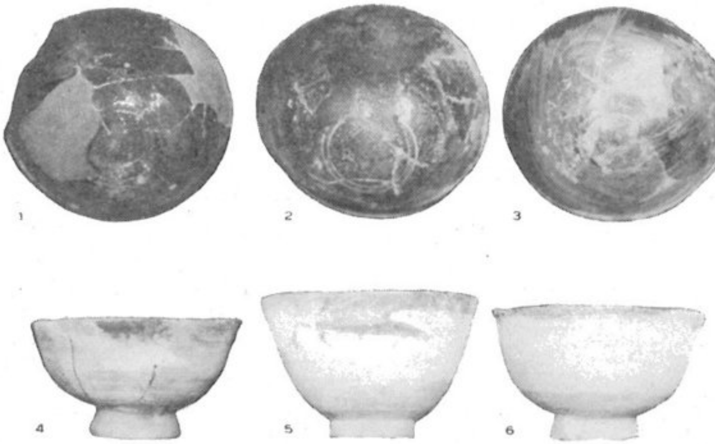


Fig. 193. — Bols byzantins *(cl. Mus. turcs)*.

33. **Fond de vase** (fig. 187, 4). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune opaque craquelé. Décor incisé brun : dans un cercle, double chevron flanqué de spirales. Poterie tournée et cuite avec soin. Diam. du pied, 0m,062 ; haut. du pied, 0m,024.

34. **Fond de bol** (fig. 187, 5). Terre rouge claire. Sur engobe extérieur et intérieur, vernissage jaune clair. Décor incisé brun : double cercle coupé de plusieurs diamètres larges, doublés de lignes plus fines. Diam. du pied, 0m,05.

35. **Fond de bol** (fig. 187, 6). Terre rosée. Sur engobe, vernissage jaune. Décor incisé brun rouge : dans un double cercle, carré strié de lignes larges ou fines se croisant. Diam. du pied, 0m,046.

36. **Fond de bol** (fig. 187, 7). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune verdâtre. Décor incisé brun : entrelacs de rubans, de schéma pentagonal ; au centre, fleuron à cinq pétales. Cf. le n° 45, plus complet. Ornementation fréquente dans la céramique de Constantinople (cf. *Prelim. Report Hippodr. Const.*, p. 33, fig. 40).

37. **Fond de bol** (fig. 187, 8). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair craquelé. Décor incisé brun : entrelacs hexagonal entourant une rosace à six pétales. Diam. du pied, 0m,059.

38. **Fond de bol** (fig. 187, 9). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune seulement à l'intérieur. Décor incisé brun : croix dans un cercle. Diam. du pied, 0m,064.

39. **Fond de bol** (fig. 187, 10). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair très épais et craquelé. Décor incisé noir : rosace à quatre pétales alternant avec quatre pointes. Diam. du pied, 0m,043.

40. **Fond de bol** (fig. 187, 11). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune citron transparent et craquelé à l'intérieur, vert clair à l'extérieur. Décor incisé brun : quatre losanges se touchant par un angle sont divisés par des perpendiculaires en quatre autres, occupés chacun par une spirale ; le motif central est entouré d'autres losanges décorés de spirales. Diam. du pied, 0m,42.

41. **Fond de vase** (fig. 187, 12). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune très transparent. Décor se détachant en champlevé : au centre, croix large dans un rectangle ; autour, motifs végétaux liés par des filets formant une sorte d'étoile à huit branches. Diam. du pied, 0m,06.

42. **Fond de bol** (fig. 187, 13). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair. Décor incisé brun : autour d'une rosette à cinq feuilles, entrelacs pentagonal aux angles prolongés par trois petits cercles, brochant sur une étoile à cinq branches, ornée d'un petit cercle à chaque pointe. Diam. du pied, 0m,05.

Fig. 194. — Cruche incisée *(cl. Mus. turcs).*

43. **Fond de bol** (fig. 187, 14). Terre rouge. Sur engobe intérieur et extérieur, vernissage jaune opaque. Décor incisé brun violacé : inscrite dans un double cercle entouré de motifs rayonnants, rosace à huit feuilles se détachant en champlevé sur un octogone à côtés concaves. Diam. du fond, 0m,07.

44. **Fond de vase** (fig. 187, 15). Terre rouge. Sur engobe intérieur et extérieur, vernissage transparent jaune très clair. Décor incisé : entrelacs hexagonal autour d'un hexagone centré d'une rosace à six feuilles. Diam. du fond, 0m,06.

45. **Fond de bol** (fig. 187, 16). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair. Décor incisé brun, analogue à celui du n° 36. Diam. du fond, 0m,046.

46. **Fond de plat** (fig. 188, 1). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair. Décor incisé brun : grande croix décorée de feuilles réservées et cantonnée de motifs végétaux stylisés.

47. **Fond de plat** (fig. 188, 2). Frise de chevrons et dents.

48. **Fond de plat** (fig. 188, 3). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune citron. Décor incisé brun noir : autour d'un monogramme (Μιχαήλ), deux triangles entrelacés forment une étoile à six pointes terminées par des feuilles.

49. **Tasse** (fig. 188, 4). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune d'or. Décor incisé brun : sous un zigzag, rinceau végétal. Haut. 0m,07.

50. **Fond de plat** (fig. 188, 5). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair. Décor incisé brun rouge : médaillon à décor végétal complexe entouré d'une frise de rinceaux. Diam. du médaillon, 0m,085.

51. **Fragment de plat** (fig. 188, 6). Décor formé de quatre zones circulaires à motifs géométriques (zigzags, triangles, points). Cf. ci-dessus n° 13.

52. **Fond de plat** (fig. 188, 7). Décor analogue à celui des nos 36 et 45.

53. **Fond d'assiette** (fig. 188, 8). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair. Décor incisé brun noir : animal fantastique (léopard ?) avec motifs végétaux. Cf. J. Ebersolt, *Catal. Const.*, p. 24, n° 68 ; Talbot Rice, *Byz. glazed poll.*, pl. XIV, *b*.

54. **Fond de plat** (fig. 188, 9). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune. Décor : oiseau aux ailes déployées tourné à droite. Cf. H. Wallis, *Byz. cer. art*, pl. 4 sq. et 27.

55. **Assiette** (fig. 189). Sur engobe, décor champlevé sur fond vert foncé : dans un double cercle hachuré, tête barbue de face (Christ sévère aux yeux immenses), entourée de motifs végétaux rayonnants (sorte de cyprès alternant avec arbres à quatre étages de doubles volutes). L'objet, incomplet, a disparu ; nous n'en avons que la médiocre photographie ci-contre, prise au moment de la découverte (chemin de ronde).

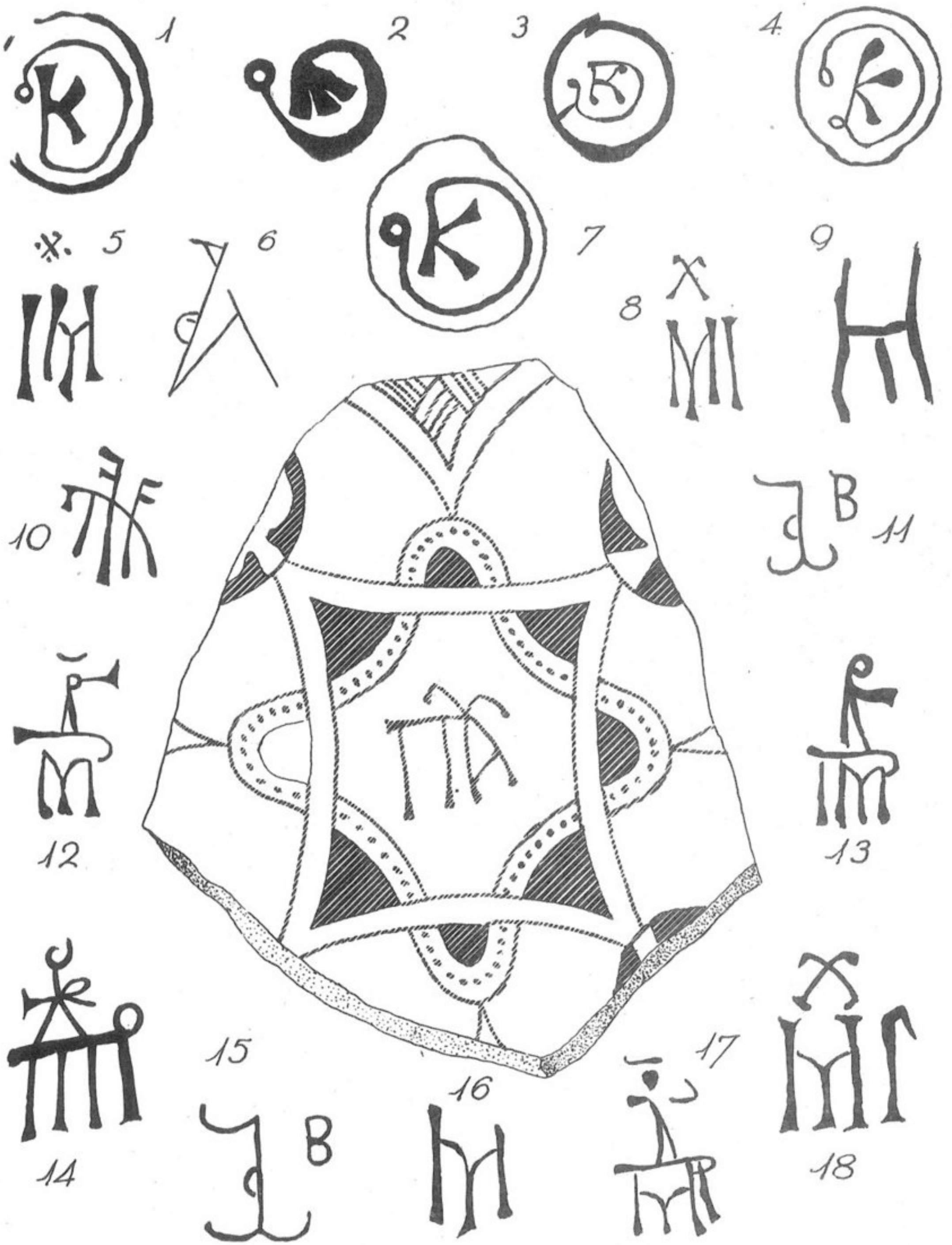


Fig. 195. — Monogrammes de vases.

56. **Fond de bol** (fig. 190). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune citron. Décor incisé brun : feuille dans deux cercles concentriques. Diam. du fond, $0^{m},072$.

57. **Fond de plat.** Terre blanche. Sur engobe, vernissage vert clair. Décor incisé vert foncé : motifs végétaux.

58. **Fond de plat.** Terre blanche. Sur engobe, vernissage vert d'eau. Décor incisé brun noir : feuilles entourant un losange à côtés concaves.

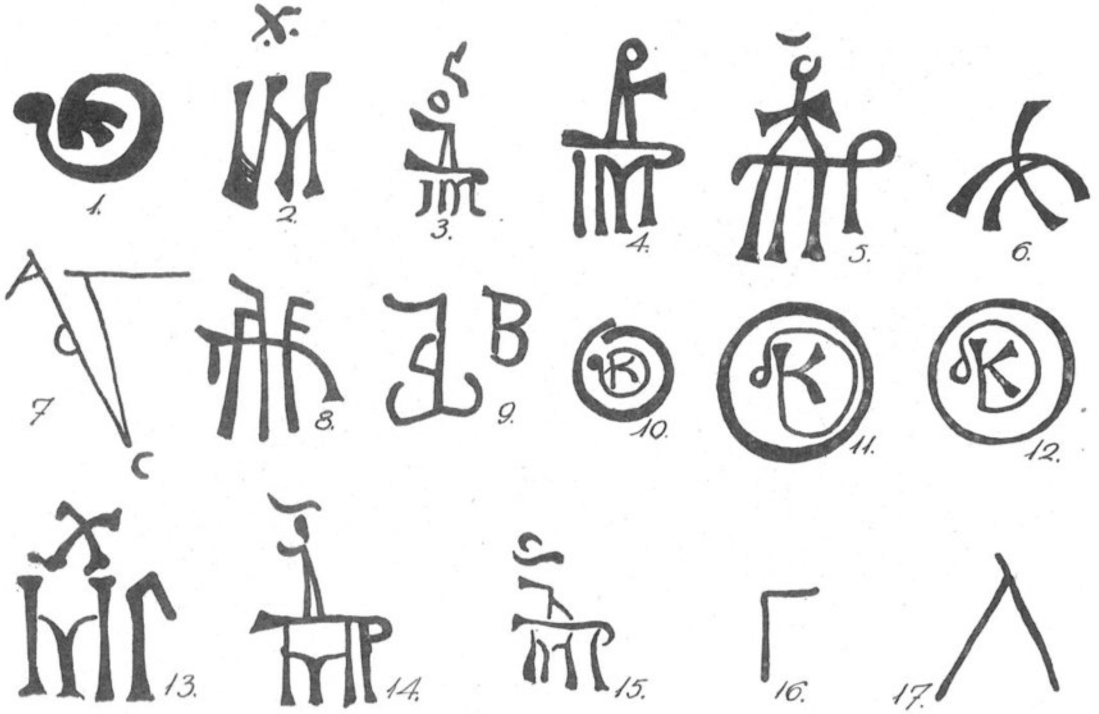

Fig. 196. — Monogrammes de vases.

Quelques vases à monogramme ou à décor rudimentaire ont été donnés sur la pl. XIII, n° 2 à 8, à titre d'exemple pour les couleurs (riche gamme de jaunes). Quelques autres sans décor sont notés ci-dessous parce qu'ils ont été complétés en plâtre au Musée d'Istanbul, comme échantillons des formes.

59. **Grand plat** (fig. 191). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaunâtre. Décor : taches brunes et vertes irrégulièrement posées au pinceau. Diam. $0^{m},25$.

60. **Assiette** (fig. 192). Terre rouge. Sur engobe, vernissage vert. Décor incisé vert foncé : deux cercles concentriques. Diam. $0^{m},175$.

61. **Assiette analogue.** Décor incisé brun : deux cercles concentriques ponctués. Diam. $0^{m},18$.

62. **Bol** (fig. 193, 1). Terre rouge. Engobe ; vernissage jaune d'or. Décor incisé jaune foncé : deux cercles au fond et deux près du bord. Diam. $0^{m},155$, haut. $0^{m},09$.

63. **Bol** (fig. 193, 2). Analogue, mais vernissage vert et décor vert foncé. Diam. $0^{m},16$ ; haut. $0^{m},10$.

64. **Bol** (fig. 193, 3). Analogue. Vernissage jaune ; décor incisé jaune foncé : trois cercles près du bord. Diam. 0m,16 ; haut. 0m,09.

65. **Bol** (fig. 193, 4). Analogue. Vernissage jaune sans décor. Bord légèrement évasé ; pied presque complètement plein. Diam. 0m,145 ; haut. 0m,085.

66. **Bol** (fig. 193, 5). Analogue au nº 62. Diam. 0m,15 ; haut. 0m,10.

67. **Bol** (fig. 193, 6). Analogue. Vernissage jaune d'or tacheté, sans décor. Diam. 0m,15 ; haut. 0m,09.

68. **Bol.** Analogue. Vernissage jaune. Décor incisé jaune foncé : trois cercles près du bord. Diam. 0m,16 ; haut. 0m,09.

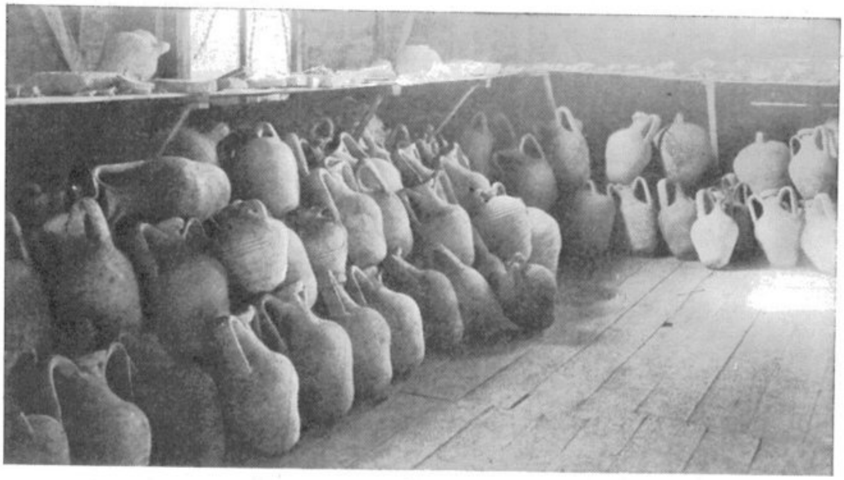

Fig. 197. — Les jarres byzantines dans le petit musée provisoire de Gulhané.

69. **Cruche incisée** (fig. 194). Provenance : Saint-Georges des Manganes. Terre rouge, sans engobe. Le vase, brisé en de nombreux fragments, a été réparé par les soins de Th. Macridy bey au Musée d'Istanbul. Le dessous manque, ainsi que le col et le goulot. Haut. actuelle, 0m,33 ; haut. de la panse, 0m,25 ; diam. 0m,25.

La panse, ovoïde et sans trace d'anses, est décorée d'une série de neuf griffons (ou dragons) debout, les pattes de devant en position d'attaque, marchant à droite ; l'un d'eux retourne la tête vers le suivant ; un autre tient une fleur. Le sol et le ciel sont figurés par des lignes festonnées faisant le tour de la panse.

L'épaule est ornée d'une collerette ajourée, faite d'un boudin évidé en triangles opposés ; la cloison qui sépare les ajours est divisée en deux filets par un trait incisé, qui est celui de l'esquisse, comme on le constate sur deux points opposés (peut-être masqués par les anses ?) où le travail n'a pas été terminé. La collerette a été tournée avec le vase ; l'intérieur a été bouché ensuite par une cloison de terre. A la jonction du col et de la panse subsistent les restes d'une passoire pour arrêter les impuretés. Une série de gorges ornées de zigzags incisés séparent la collerette du goulot et de la panse.

Travail grossier qui rappelle les graffites de la citerne de Saint-Georges. La rareté du motif millénaire dans la céramique constantinopolitaine fait l'intérêt du vase.

Pour les analogies orientales (sassanides et persanes), cf. G. Mendel, *Cat. Sculpt. Mus. Const.*, II, p. 579 sq. ; F. Sarre, *Jahrb. d. pr. Kunstsamml.*, XXV, 1904, p. 64 sq. ; XXVI, 1905, p. 76, fig. 9 ; L. Bréhier, *La sculpt. et les arts mineurs*, pl. LXXVII, 2.

70. **Fond de vase** (fig. 195). Terre rouge. Sur engobe, vernissage jaune clair. Décor incisé brun noir : sorte d'entrelacs formé par un carré à côtés concaves, posé sur un losange à côtés concaves et à pointes arrondies. Au centre du médaillon, monogramme (Παλαιολόγος).

Les figures 195 et 196 montrent des monogrammes relevés, les premiers, par M. Pichoret, les autres, par M. Mamboury.

Les sigles sont connus pour la plupart ; on se reportera particulièrement, pour leur explication, à Talbot Rice, *Byz. glazed pott.*, p. 76, fig. 6 et *Prelim. Report Hippodr. Const.*, p. 31, fig. 39. Cf. aussi H. Wallis, *Byz. cer. art*, pl. VI et J. Ébersolt, *Cat. Const.*, p. 20 sq.

Parmi ces monogrammes et lettres, qui sont principalement des *marques de fabrique*, des indices de mesure ou des lettres de série plutôt que des signatures d'ouvrier ou des timbres de propriétaires,

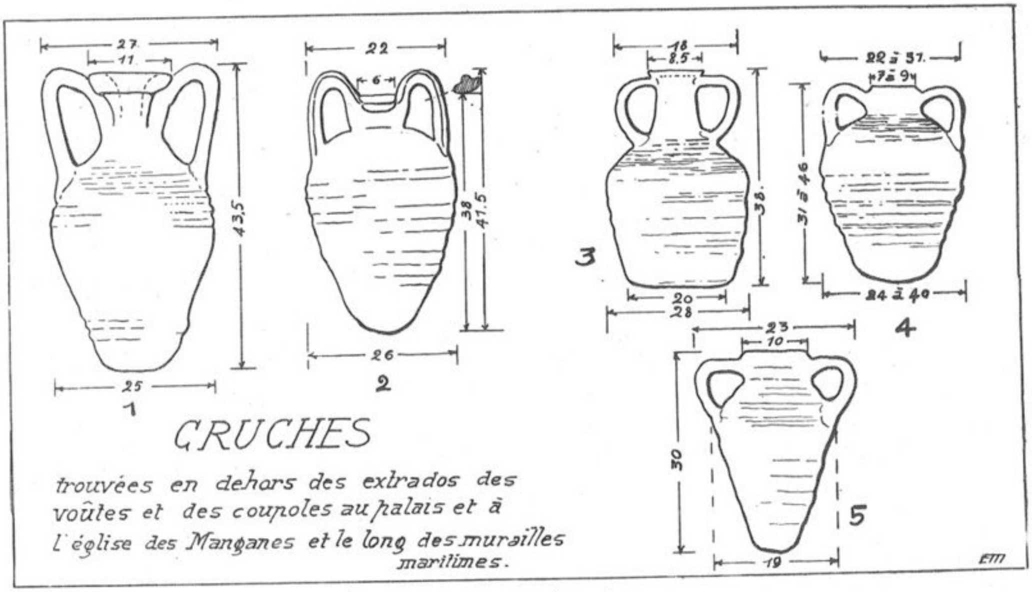


Fig. 198. — Les cinq types de jarres.

reviennent le plus fréquemment, comme d'habitude à Constantinople, le K avec ligature (peut-être indice de mesure[1]; cf. Talbot Rice, *op. cit.*, p. 79, nº 28) et les diverses abréviations de Μιχαήλ. Chacun lira, pour le reste, au gré de son imagination, Διμίτριος ou Διμιτρίου (fig. 196, 5), Πρόδρομος (fig. 196, 14) ou Προδρόμου (fig. 195, 17), voire 'Ανδρόνικος (fig. 195, 6 et 196, 7) ou Γεώργιος avec la lettre de série B (fig. 195, 11 et analogues).

Les mêmes observations pourront être faites pour les très nombreux timbres ou marques relevés par M. Mamboury sur les amphores employées dans les substructions du quartier des Manganes.

On a noté déjà[2] le sens et l'emploi de ces jarres dans la construction. Elles ont été retrouvées en grand nombre dans les édifices de la région de Gulhané (fig. 197), particulièrement sur trois points :

1. On noterait à l'appui de cette hypothèse que nos indices K (fig. 196, 1, 10, 11 et 12) marquaient des bols de mêmes dimensions approximatives (d'après les pieds : diam. 0,045 à 0,06 ; haut. 0,025), provenant des citernes du couvent de Saint-Georges. Pourtant la lettre se retrouve, avec un dispositif analogue, sur quelques sceaux de l'époque des Commènes.

2. Cf. *supra*, p. 46.

au palais des Manganes, à Saint-Georges et le long des murs maritimes, entre l'Indjili Keuchk et la petite porte du chemin de ronde ; elles étaient, particulièrement sur la paroi de la voûte en berceau du chemin de ronde, rangées en un ordre parfait.

Leur technique est rudimentaire : faites d'une terre rougeâtre ou blanchâtre peu cuite et non vernissée, elles sonnent mal à la percussion ; elles sont épaisses ($0^m$,01 à $0^m$,015) et lourdes (jusqu'à cinq kilos). Elles sont tournées en deux ou trois pièces, ajustées sans minutie ; les cols sont irréguliers ; les anses fixées grossièrement à la barbotine. Étant solides, par définition, elles sont bien conservées, sauf les goulots, généralement ébréchés, et les anses, souvent brisées.

Pour les formes, elles se rattachent toutes au prototype de l'amphore à deux anses ; mais elles présentent des variétés assez notables pour permettre de distinguer, avec des dimensions différentes, cinq modèles voisins (fig. 198). Les types le plus abondamment représentés sont les nos 1 (75 %) et 4 (fig. 199) : le premier, allongé, assez élégant et de fabrication plus soignée; l'autre plus court et plus lourd, plus grossier aussi, mais plus résistant. Sauf le type 3, dont le dessous plat permet au vase de tenir debout, les autres modèles ont un fond arrondi ou pointu (type 5), qui en devait limiter l'usage ménager.

Fig. 199. — Types de jarres du chemin de ronde.

En plus des nombreuses traces de doigts ou d'outil, les jarres de Gulhané portent toutes une *marque de fabrique.* Cette marque, peinte en noir ou en rouge, rarement en blanc, imprimée dans l'argile crue avec un timbre, tracée avec le doigt ou gravée à l'outil, est placée soit sur le haut de la panse, soit au bas du col, entre les anses[1]. En général, le type de jarre n° 1 présente des marques peintes en noir et en rouge ; la presque totalité des pièces gravées sont du modèle n° 4.

Les deux tableaux établis d'après les relevés de M. Mamboury (fig. 200 et 201), présentent une centaine de ces marques selon un ordre topographique :

nos 1 à 47, provenance : église et couvent de Saint-Georges ;

nos 48 à 64, provenance : palais des Manganes ;

nos 65 à 99, provenances diverses.

Pour la technique de la marque, on notera les proportions suivantes, en observant que le même sigle peut se trouver soit gravé, soit peint (3 et 56 A) :

marques peintes au pinceau en noir : nos 1 à 32, 46 et 46*bis*, 59 et 60, 65 à 75, soit 47 % ;

— — — en rouge : nos 33 à 40, 61, 64, 76 à 92, soit 27 % ;

— — — en rouge (monogramme) et en noir (série) n° 41, soit 1 % ;

— — — en blanc : n° 47, soit 1 % ;

— gravées, incisées, estampées : nos 42 à 45, 48 à 58, 62, 63, 93 à 99, soit 24 %.

1. Pour les nos 16, 46 et 56, le chiffre de série est gravé sur l'autre côté de la jarre (46 et 46 *bis* sont deux marques semblables).

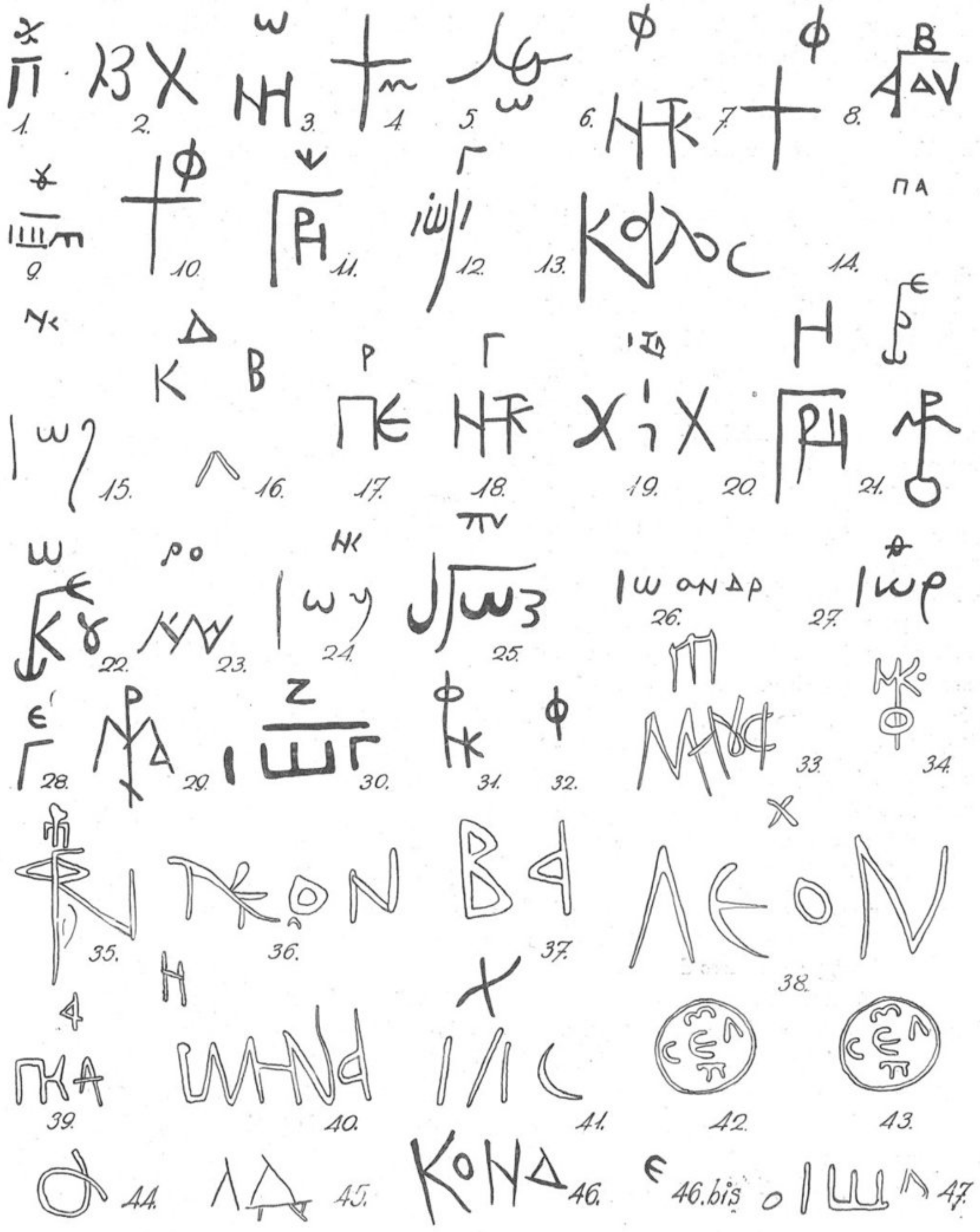

Fig. 200. — Marques d'amphores.

Fig. 201. — Marques d'amphores (suite).

Plusieurs de ces marques figurent une simple croix (4, 7 et 10), un chrisme (58, 63) ou un autre symbole chrétien (Α Ω, 76). La plupart donnent des noms complets, des initiales ou des monogrammes ; la petite lettre qui surmonte souvent la marque (parfois aussi elle est dessous ou de l'autre

Fig. 202. — Petit autel votif inscrit.

Fig. 203. — Dédicace au Théos Hypsistos.

côté du col) est un chiffre de série (6 et 18, 38 et 77 sq., etc.). Parmi les noms le plus fréquemment représentés, on citera Léon (36, 38, 68, 77 à 84), Jean (12, 15, 24, etc.), Ménas (33, 40, 64), puis Grégoire (11, 20), Nicéphore (31, 85), Georges (14), Nicolas (13), Nicétas (56?).

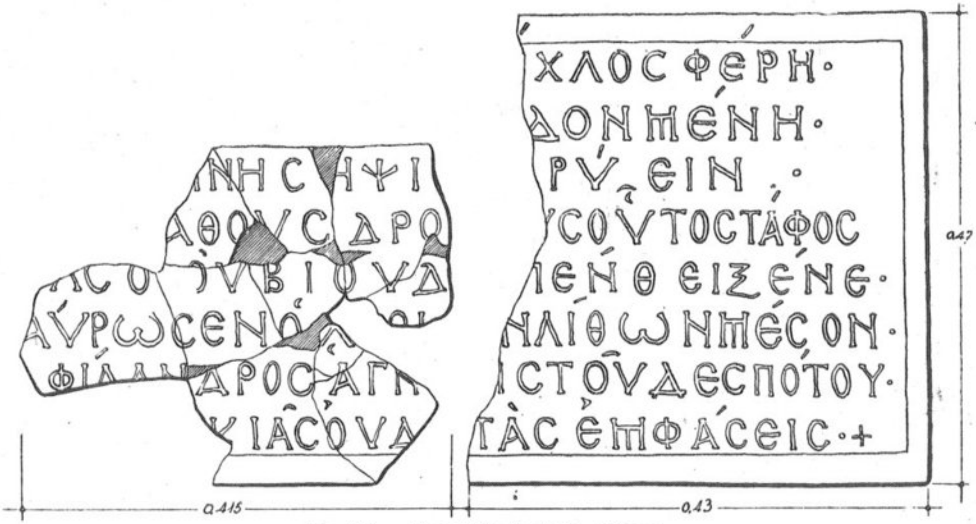


Fig. 204. — Inscription funéraire métrique.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions sur pierre sont fort peu nombreuses et d'un intérêt limité.

1. **Petit autel votif** en marbre blanc avec dédicace au Théos Hypsistos[1], trouvé sur le rivage près du Saint-Sauveur. N° du Musée : 3949. Angles supérieur et inférieur gauches brisés. Haut. $0^m,21$ ; larg. $0^m,19$. Gravure soignée d'époque impériale (fig. 202 et 203).

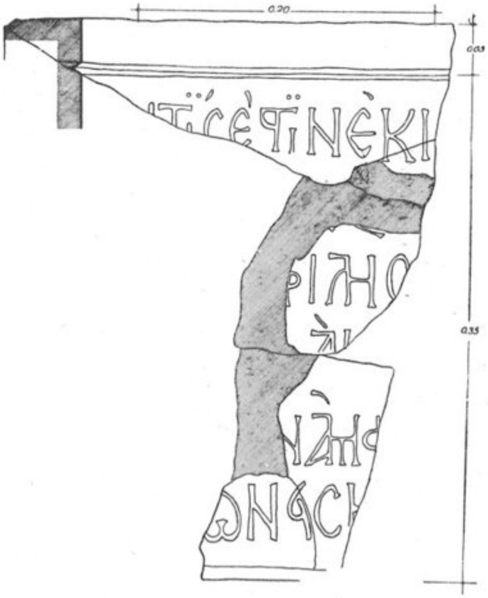

Fig. 205. — Débris d'inscription.

Fig. 206. — Fragment d'inscription.

Fig. 207. — Fragment d'inscription latine.

Sur la face antérieure :

Θεῷ ὑ]ψίστῳ
Μακ]εδόνι(ς)
κα]ὶ Ἀρωμάτιν
μετ]ὰ τῶν τέ-
κνω]ν καὶ τῶν
ἰδίων π]άντων

*L. 1.* Θεῷ ou Διί. Cf. E. Schürer, *Sitzber. Akad. Berlin*, 1897, p. 200 sq. Le Très-Haut, dieu d'Israël[2], était souvent confondu avec Zeus (on pouvait lui consacrer un aigle : F. Cumont, *Sculpt. Brux.*, p. 67 sq., n° 54, Lydie). Zeus Hypsistos était adoré par les colonies judéo-grecques de tout l'Orient, en particulier dans la péninsule des Balkans et en Asie Mineure. Il est signalé en Phrygie, en Lydie, en Carie[3], dans les ports de la mer Noire[4], mais non encore, à notre connaissance, à Byzance[5].

1. A rapprocher, entre autres, du brûle-parfums votif de la Synagogue de Délos, dédié au Théos Hypsistos (W. Deonna, *BCH*, 1934, p. 447).
2. Hypsistos pouvait qualifier d'autres dieux orientaux, les Baals syriens, même Attis et Mên. Cf. F. Cumont, *Les relig. orient.*, p. 75 sq. ; Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 702 sq. ; H. Seyrig, *Syria*, XIV, 1933, p. 249 sq.
3. Cf. A. Laumonier, *BCH*. LVIII, 1934, p. 337 sq.
4. Cf. A. B. Cook, *Zeus*, II, p. 876 sq. et 1338.
5. *Ibid.*, p. 1326. Pour le Théos Hypsistos au Bosphore, cf. A. D. Nock, *Classic. Rev.*, XXXVIII, 1924, p. 105. Sur le sanctuaire athénien de Zeus Hypsistos, cf. *BCH*, LV, 1931, p. 462 et 466 ; *AJA*, XXXVIII, 1933, p. 654, n. 1.

*L. 2-3.* Nous croyons pouvoir restituer Μακεδώνις, dérivé du « glorieux ethnique »[1] Μακεδών, d'après l'analogie des noms masculins (ou féminins) en ις, fréquents en Asie antérieure : Ananis (*Syria*, XIV, 1933, p. 263), Antiochis (*Rev. bibl.*, 1936, p. 234), etc. Pour 'Αρωμάτιν, complètement lisible ('Αρωμάτιον), ce nom féminin est également d'un type connu en Asie Mineure (cf. Λιβανώτιν). 'Αρωματίνη existe à Cos, mais ne semble pas possible ici.

*L. 6.* Ou φίλων ; ἐκγόνων, ἀδελφῶν seraient longs. On adressait volontiers au Théos Hypsistos de ces dédicaces familiales. Cf. L. Robert, *Ét. anatol.*, p. 287 sq.

2. **Dalle en marbre de Proconnèse avec inscription funéraire métrique,** provenant de la région des tombes (église de la Vierge). N° du Musée : 3950 (fig. 204). La pierre est brisée en une douzaine de fragments, dont plusieurs se raccordent entre eux. Dimensions du fragm. principal : haut. $0^m$,47 ; larg. $0^m$,43. Les autres fragm. réunis, sauf deux très petits (K et OVB ?), donnent un ensemble de $0^m$,415 de largeur sur une hauteur de $0^m$,34 (six lignes). La plaque est encadrée d'un bandeau saillant de $0^m$,03 en haut et en bas, de $0^m$,02 à droite.

L'inscription comprenait huit vers (point après chaque vers sauf le quatrième ; croix à la fin). Majuscules accentuées ; gravure peu soignée ; haut. des lettres, $0^m$,035 ; interl. $0^m$,02.

ὄ]χλος φέρη.  
ἔν]δον μένη.  
ινη σῆψι[ν δακ]ρύειν.  
αθους δρό[μου]ς οὗτος τάφος  
(α)σο τοῦ βίου δ[..]πένθει ξένε.  
ἠμ]αύρωσεν ὁ χ[ρ]όνος ἀ]ν λίθων μέσον.  
φίλανδρος ἁγν[ὴ..]ις τοῦ δεσπότου.  
σ]κιᾶς οὐδ[..] τὰς ἐμφάσεις. +

3. **Fragments de dalle inscrite,** en marbre de Proconnèse (fig. 205). De l'inscription, surmontée d'un bandeau saillant de $0^m$,05 de hauteur, restent les débris de six lignes sur cinq fragments. Majuscules accentuées ; ligatures ; gravure assez soignée (époque des Paléologues ?). Haut. des lettres, $0^m$,035 ; interl. $0^m$,015.

εἰ τἰς ἐστϊν ἐκι  
...  
φιλης  
ἀν  
ν ἀμφ  
ωνειση

4. **Débris d'inscription** (fig. 206).

Deux fragments portent les restes d'une date (lettres accentuées). Long. totale $0^m$,21.

... βρϊ(ω) 27 *ind.* VI τοῦ ς...

5. **Fragment d'inscription latine** (fig. 207).

Haut. des lettres $0^m$,035 à $0^m$,045.

1. M. Holleaux, *BCH*, XLVIII, 1924, p. 11.

APPENDICE II

# LA VIERGE ORANTE DE GULHANÉ

Depuis le temps déjà ancien de sa découverte, en 1921, la Vierge orante de Gulhané a été si souvent reproduite dans les revues, les manuels et les livres d'art qu'elle est, peut-on dire, classique et universellement connue[1]. Toutefois, elle n'a jamais été vraiment publiée et les images qu'on en a données étaient loin de valoir l'excellente planche phototypique que nous pouvons présenter ici, grâce à l'obligeance des directeurs des Musées turcs[2] (pl. XIV).

N° du Musée : 3914.

Grand panneau rectangulaire de marbre blanc à grain serré et fin (Paros ?), brisé en nombreux fragments. Les cassures, très nettes et intéressant surtout le haut et le bas de la dalle, semblent indiquer que la plaque s'est brisée en tombant de la paroi où elle se trouvait assujettie (traces des crampons de fixation sur les tranches extérieures). Les treize fragments qui subsistent furent retrouvés en juillet-août 1921 dans une citerne située sous les ruines d'une église entre le palais des Manganes et le monastère de Saint-Georges. Manquent, avec plusieurs morceaux du fond et de la bordure de la plaque : la tête, l'épaule droite et la main gauche, sauf le pouce, le pied droit et la jambe gauche au-dessous du genou[3]. Hauteur, $2^m,01$ ; largeur, $0^m,99$ ; épaisseur de la plaque, $0^m,025$ à $0^m,04$ ; à la bordure, $0^m,045$ (en haut) à $0^m,05$ (en bas) ; saillie maximum du relief (au niveau du buste), $0^m,04$. Le panneau est bordé d'un bandeau nu saillant, chanfreiné vers l'intérieur (largeur du cadre, $0^m,045$ à $0^m,06$). Le revers est seulement épannelé et recouvert d'un dépôt calcaire provenant du séjour prolongé dans la citerne.

La Madone est debout sur un socle bas, dans l'attitude de la prière. Elle est de taille humaine (hauteur, de l'épaule au pied gauche, $1^m,40$). Les deux bras écartés latéralement élèvent au niveau des épaules les mains ouvertes, selon le geste classique de l'Orante : paumes de face, doigts en dehors et joints, pouce isolé. Le poids du corps porte sur la jambe gauche tendue ; la droite, à peine infléchie, s'écarte un peu en dehors, ce qui donne à la figure plus de stabilité, plus de dignité à l'attitude, et motive la belle retombée de plis qui unit les deux jambes. Conséquence de ce déhanchement quasi imperceptible, l'avant-bras gauche s'élève presque verticalement, et le droit s'éloigne davantage de l'épaule. Ainsi, une symétrie moins rigoureuse ne court plus le risque d'être monotone ; l'ensemble du corps s'anime d'un mouvement minime, sensible pourtant, qui lui donne la souplesse de la vie. Une attitude qui pourrait être raide et ennuyeuse prend de ce léger désaxement une saveur très délicate.

1. La bibliographie en serait longue et, à coup sûr, oiseuse.
2. D'après une photographie inédite (ou mal éditée) des Musées turcs. On rappellera avec reconnaissance que MM. Halil Edhem et Th. Macridy ont fait établir un moulage du bas-relief de la Vierge orante pour l'offrir au Musée du Louvre. On approuvera également la restauration adroite de la plaque et la présentation parfaite du chef-d'œuvre dans une des salles byzantines des Musées d'Istanbul.
3. Toutes les tentatives pour retrouver d'autres fragments dans la citerne ont été vaines : la voûte ayant été percée au moment de la construction du chemin de fer en 1871, c'est pendant ces travaux qu'ont dû disparaître les morceaux manquants.

La Vierge est vêtue d'une *stola* à manches serrées tombant jusqu'aux pieds, chaussés de bottines fermées, et d'un manteau (μαφόριον) jeté en châle sur les épaules. Le haut de la robe disparaît sous le manteau jusqu'à la taille, que précise le nœud d'une ceinture, dont les extrémités étaient rehaussées d'ornements métalliques (six trous, dont quatre en croix sur chaque cordonnet). Sur les jambes, les plis fins et cassants, d'un parallélisme un peu schématique, trahissent une soie légère, adhérant au corps à la manière des « draperies mouillées » antiques. Entre les jambes, au contraire, et à l'extérieur de la jambe gauche retombent verticalement deux pans plus lourds, aux sillons plus profondément creusés, qui soulignent, par l'ombre qu'accrochent leurs plis, les deux masses claires des jambes.

Le manteau, fait d'une étoffe plus consistante, est agrafé sur l'épaule gauche, d'où, barrant obliquement la poitrine de sillons parallèles, il rayonne en deux étages de plis ondés ; écarté du corps par les bras levés, il retombe ensuite de chaque côté des hanches en lignes pures terminées par des zigzags élégants et souples. Il recouvrait certainement la tête, selon un type traditionnel. De petites croix de métal étaient fixées (en plus des extrémités de la ceinture) aux épaules[1] et aux genoux[2] par cinq tenons dont les alvéoles demeurent visibles. Des bracelets décoraient les poignets, comme le prouvent huit petites cavités entourant le poignet droit. Autour de la tête disparue (seul se devine un contour du visage à l'arête d'une cassure), le nimbe, cerné d'un relief léger, était rehaussé d'ornements en métal ou peut-être d'un bandeau circulaire : le segment qui subsiste porte huit grandes et trois petites cavités, dont une est encore munie d'un tenon en fer[3].

Le piédestal (*suppedion*) est une simple dalle rectangulaire de faible hauteur, curieusement déformée par l'habituelle fausse perspective de l'art byzantin[4]. La tranche du socle est motivée d'une chaîne de losanges et de carrés, formés d'une simple baguette et décorés, les losanges, d'un gros cabochon ovale, les rectangles, d'une pierre ronde entre quatre perles[5].

Aux angles supérieurs du panneau, deux rectangles saillants laissent encore lire $\overline{\text{M-P}}$ $\overline{\Theta\text{V}}$. Ces lettres, qui étaient ménagées en relief, ont été martelées et remplacées par des plaques en métal (ou par des sigles) que des tenons fixaient aux cartouches[6].

Si l'on a pu ci-dessus, à propos de l'étoffe légère de la tunique, évoquer la finesse des « draperies mouillées » de l'art classique, il faut préciser tout de suite que là s'arrête la comparaison et que les chastes formes dessinées ici sous la transparence du tissu n'ont aucun lien de parenté avec les modelés souples et tièdes des Nikès de la Balustrade. Avec ses jambes trop longues, aux larges genoux, ses hanches étroites et son buste plat, le corps de la Vierge n'a rien de spécifiquement féminin. La seule place où la chair soit visible, puisque la tête a malheureusement disparu, la main droite, posée sur un socle de douze millimètres d'épaisseur et comme couverte d'un gant, montre assez par son modelé

1. La croix n'est pas sur l'épaule, mais légèrement plus bas, à l'attache inférieure du bras au buste. Sur l'Orante de Berlin, les deux croix sont placées sur les seins. La Madone de Ravenne est la plus richement munie de ces « signes d'onctions sacrées » (front, épaules, coudes, poignets, genoux, pans du manteau). Cf. sur les signes protecteurs analogues de l'antiquité, P. Couissin, *Les institut. milit. et nav.*, pl. XV, 3.

2. Les croix des deux genoux, malgré la position différente des jambes, étaient placées exactement à la même hauteur.

3. Ce clou, en rouillant, a taché le marbre.

4. Le devant du socle, quoique plus près du spectateur, est plus étroit que le côté postérieur. Les exemples de cette perspective inexacte sont innombrables dans le grand art byzantin depuis le diptyque de Clementinus (Peirce et Tylor, II, pl. 26) jusqu'à la mosaïque du vestibule de Sainte-Sophie et aux icones du XV[e] siècle (Ch. Diehl, *Peint. byzant.*, pl. LX, LXXVIII, XCIV, 1, etc). L'origine de cette déformation à laquelle n'a pas échappé l'Occident (N.-D. de la Belle-Verrière de Chartres, vitrail du XII[e] siècle, partie centrale), ne serait-elle pas dans la fréquente présentation des statues dans un hémicycle, dans une niche, ou, particulièrement pour les mosaïques, dans une abside ?

5. Quelques éléments du motif ont été complétés en plâtre.

6. Un à chaque angle pour le cartouche de droite ; deux à chaque angle pour celui de gauche.

sommaire que l'artiste ne s'intéressait pas au corps, que l'esprit a vaincu. C'est en quoi il nous semblerait doublement injuste de répéter ici que « quelque chose de la beauté antique a passé »[1] dans une telle œuvre, si différente par l'inspiration de la plastique classique. De la beauté tout court, pure, irréelle, faite pour toucher par sa grâce spirituelle l'âme mystique des croyants qui venaient se prosterner devant elle : voilà ce que représente pour nous la Vierge orante de Gulhané.

Fig. 208. — Madone de Ravenne *(cl. L. Ricci)*.

Car on adressait des prières à cette Madone et elle faisait sans doute des miracles.

Nous avons en effet omis à dessein de parler jusqu'à présent d'un détail de cette main droite largement ouverte qui reçoit et répand les bénédictions : la paume en est percée d'un trou cylindrique de $0^m,017$ de diamètre, *qui traverse la dalle de part en part*. Cet orifice n'est nullement, comme les autres, une mortaise de fixation d'un tenon : ses parois sont tapissées d'une légère couche de calcaire, partout visible, trace possible d'un passage d'eau. Malgré l'absence d'un tel dépôt sur la main elle-même ou sur le devant de la plaque[2], on devra donc supposer que, lors de certaines fêtes, des mains de la Madone jaillissait l'eau sacrée. Ainsi, au sanctuaire des Blachernes, à côté de l'icone miraculeuse de la *Blachernitissa*, dont le type était précisément celui de Gulhané, «une Vierge orante sans le médaillon du Christ sur la poitrine »[3],

1. A. Michel, *Hist. art*, I, 2, p. 628 (à propos des ivoires byzantins du x^e siècle, qui inspirèrent le Christ du portail de Saint-Étienne de Cahors).

2. Le dépôt calcaire s'est naturellement formé plus facilement là où le marbre n'était pas spécialement poli. Il n'est pas exclu de penser que le jet pouvait être dirigé par un mince tuyau saillant et que l'eau pouvait jaillir avec une certaine force, l'écartant de la plaque. Cf. R. Demangel, *BCH*, LXII, 1938, p. 433 sq.

3. J. Ébersolt., *Sanct. Byz.*, p. 50 et fig. 7. Nous connaissons ce type particulièrement par des monnaies de Constantin Mono-

à côté du type dérivé, avec le médaillon du Christ, de l'*Episkepsis*, il existait, dans l'annexe de Saint-Photeinos, une autre image de la Vierge, en marbre, dont les mains répandaient l'eau sacrée[1]; devant cette icone, les empereurs allumaient des cierges[2]. Ce miracle n'était pas exceptionnel, si nous en croyons les pèlerins russes qui baisèrent, à Sainte-Sophie, une image en mosaïque du Sauveur : « une sainte eau, nous disent-ils, sort des plaies produites par les clous dans ses pieds... et l'un des hiéromoines nous oignit d'huile et nous fit boire de cette eau »[3]. On devra donc croire qu'une eau sacrée pouvait aussi jaillir des mains de l'Orante de Gulhané : hypothèse que la proximité de l'ayasma du Saint-Sauveur rend fort séduisante[4].

Parmi les nombreux *types* qu'on a distingués dans la très riche iconographie de la Vierge[5], pour qui les Byzantins avaient un culte particulier, celui de la Madone Orante[6], debout et sans l'Enfant Jésus, est un des mieux représentés, particulièrement entre le IVe et le XIIe siècle. Il a inspiré des œuvres du grand art, comme fresques, mosaïques, bas-reliefs — statues sans doute aussi qui ont disparu — et le motif réduit se rencontre encore jusque sur les plus petits objets, croix de métal, monnaies, sceaux, jaspes, émaux, ivoires, miniatures[7].

De ces divers monuments, trois sont retenus ici comme éléments de comparaison : la célèbre *Madonna greca* de Santa Maria in Porto, la plus proche de la nôtre et la plus belle aussi, après elle ; une Théotokos orante aux mains percées du Musée byzantin d'Athènes ; enfin un bas-relief à deux faces d'Orantes, fort médiocre, mais provenant aussi des fouilles françaises de Gulhané.

La Madone de Ravenne (fig. 208), comme celles de Berlin et de Venise, est généralement datée du XIe siècle[8]. Sa célébrité est due à l'harmonie des proportions de la figure, mais aussi à la parfaite conservation du panneau tout entier : elle nous permet de compléter par la pensée la Vierge de Gulhané. Il suffit, toutefois, de rapprocher les deux images pour sentir à quel point peuvent différer deux œuvres d'art semblables, lorsque l'esprit souffle dans deux directions diverses. La *Madonna greca* est plus romaine que byzantine[9]. C'est une jeune femme bien construite, qui attire et rassure les fidèles par son puissant équilibre physique autant que par son geste rituel : les croix de ses genoux sont exactement placées sur les genoux[10] et sa jambe droite, de longueur humaine, vit librement sous l'étoffe jusqu'au cou-de-pied.

Les mains levées de la Vierge italienne ne sont pas percées[11]. La Théotokos athénienne, au contraire, présente les larges plaies de ses deux mains[12] (fig. 209). Le type est le même que celui des

maque (1042-1054). Il n'est pas sans intérêt de noter que la Vierge de Gulhané a été trouvée dans une citerne toute voisine du couvent de Saint-Georges des Manganes, fondé précisément par cet empereur.

1. J. Ébersolt, *op. cit.*, p. 51-52.
2. *De cer.*, II, 12, p. 554-556.
3. *Itinér. russes*, p. 116 (Étienne de Novgorod).
4. Cf. *supra*, p. 57 sq.
5. Cf. Rohault de Fleury, *la Sainte Vierge, ét. arch. et iconogr.*, II, p. 613 sq.
6. Sur le geste de l'Orante, « geste éternel de la supplication » cf. P. Perdrizet, *La Vierge aux bras étendus*, *Archives alsaciennes*, I, 1922, p. 20.
7. Rohault de Fleury, *loc. cit.*
8. Ch. Diehl, *C. R. Acad. Inscr.*, 1922, p. 206. Pour les belles mosaïques d'abside des églises de Kiev et de Novgorod, cf. A.-M. Ammann, *Orientalia christ. period.*, 1938, p. 132 sq. ; particulièrement la pl. (sans n°) p. 136 : mosaïque de l'abside de Sainte-Sophie de Kiev (XIe siècle).
9. La charmante Madone de Saint-Marc est plus spécialement vénitienne. Cf. O. M. Dalton, *Byzant. Art and Archaeology*, p. 159 et fig. 426, p. 674.
10. Cf. *supra*, p. 156, n. 2.
11. La photographie semble indiquer une trace circulaire assez nette surtout pour la main droite. L'Orante de Berlin avait également les mains percées (cf. O. Wulff, *Altchristl. und byzant. Kunst*, II, p. 606, fig. 515). Pour celle de Venise, il y a doute (mains non percées, mais deux tenons de part et d'autre du buste, O. M. Dalton, *op. cit.*, fig. 426). L'Orante de Salonique avait aussi les mains percées (cf. O. Tafrali, *Thessalon. des orig. au XIVe s.*, p. 114, fig. 29).
12. G. Sotiriou, *Guide Mus. byz. Ath.*, p. 47 et fig. 23.

Madones précédentes (station gauche, jambe droite libre ; large pli tombant verticalement de la ceinture ; manteau drapé obliquement sur le buste vers la droite de la figure) et son style cloisonné bien médiocre[1] ne lui vaudrait certes pas ici une mention, n'était l'intérêt d'une observation faite par nous de longue date et utilisée en son temps par le savant conservateur du Musée byzantin d'Athènes, à qui nous en avions alors fait part[2]. Non seulement en effet les mains de l'Orante athé-

Fig. 209. — Théotokos d'Athènes *(cl. Mus. byz. d'Ath.)*.

Fig. 210. — La même Orante (dessin Y. Fomine).

nienne sont percées de part en part, mais au même niveau, par derrière et sur les deux côtés de la plaque, un large évidement est aménagé pour le passage d'un tuyau d'amenée d'eau (fig. 210)[3].

1. Imitation probable d'une décoration murale en fresque ou mosaïque.

2. G. Sotiriou, *Recueil N. P. Kondakov*, 1926, p. 129 sq. Cf. p. 130-1, « Selon l'explication plus vraisemblable que m'a courtoisement communiquée M. R. Demangel, l'archéologue français qui a fait dernièrement des fouilles à Constantinople, les mortaises de la plaque servaient à fixer un bassin recueillant l'eau sainte ou l'huile jaillissant des orifices des mains de la Vierge ».

3. La plaque n'a plus guère, à hauteur des évidements latéraux, que trois ou quatre centimètres d'épaisseur. Le dessin a été établi à ma demande en 1924 par M. Y. Fomine, architecte russe, alors membre étranger de l'École française d'Athènes. Depuis ce temps la plaque a été complétée à l'angle inférieur gauche (cf. *Guide Mus. byz. Ath.*, fig. 23).

Deux trous cylindriques profonds de chaque côté des hanches de la Madone (un cinquième existe, superficiel, au-dessus du genou gauche) prouvent qu'une vasque recevait l'eau précieuse qui jaillissait des mains[1]. Acceptant notre exégèse, M. G. Sotiriou a poussé beaucoup plus loin, et expliqué le type dérivé de la Zoodochos Pighi, où la Vierge est figurée sortant d'un bassin d'eau bénite dans l'attitude de l'Orante ou de la Blachernitissa : les peintres ont copié le bénitier, sans représenter les jambes de la Vierge, qui étaient sous la phiale[2].

Fig. 211. — Relief à deux faces de Vierge orante de Gulhané *(cl. Mus. turcs)*.

Fig. 212. — Même relief : autre face.

Le troisième document que nous rapprocherons de l'Orante des Manganes est une plaque de marbre blanc trouvée dans la même citerne que la grande Vierge et entrée aux Musées turcs en 1926[3] (fig. 211 et 212). Malgré ses mutilations[4], cette plaque mérite d'être mentionnée pour deux raisons : elle est sculptée sur les deux côtés et elle dérive d'un prototype autre que celui de la grande Vierge de Gulhané.

Les Orantes, représentées sur les deux faces de la plaque, sont de dimensions sensiblement différentes. La plus grande, ou, mieux, celle qui est sculptée le plus haut sur le panneau, est mutilée

1. L'ancienne explication (δι' ἐναπέθεσιν ἀναθημάτων ἤ διακοσμήσεων, *Rec. Kondakov*, p. 130) était celle du moindre effort.

2. G. Sotiriou, *Rec. Kondakov*, p. 131.

3. N° du Musée : 4212. Elle a été publiée par Th. Macridy en 1931 ('Επετ. 'Ετ. Βυζ. Σπουδ., VII, p. 329 sq.).

4. Haut. max. $0^{m},63$ ; larg. max. $0^{m},48$ ; ép. max. $0^{m},078$ ; saillie max. du relief : grande fig., $0^{m},03$ ; petite fig., $0^{m},023$. La plaque est brisée de toutes parts et ne conserve qu'un fragment minime du cadre (larg. $0^{m},045$ ; saillie, $0^{m},04$).

au-dessus des pieds et à hauteur du cou. La plaque a pu tomber (accident ou pillage) et se briser en haut, ce qui a nécessité le logement de la seconde Orante à un niveau inférieur sur le revers du marbre remployé : celle-ci est en effet atteinte par les cassures au milieu de la tête et au-dessous des genoux. La première sculpture était très médiocre, quoique rehaussée de croix en métal (poignet et genou gauche) ; la seconde, avec ses gros plis tout à fait parallèles, est fort au-dessous du médiocre[1]. Le principal intérêt de ces reliefs est de nous renseigner sur un autre type d'Orante, dont le manteau, croisé obliquement sur la poitrine, détermine deux bouffants plissés symétriques ; dont la station est inversée, la jambe portante étant la droite ; et surtout qui présente sous la ceinture *trois gros sillons semi-circulaires,* qui pourraient faire songer à quelque contamination avec un autre type voisin[2], si l'origine n'en semblait pas clairement indiquée sur l'Orante constantinopolitaine du Kaiser-Friedrich Museum[3] : c'est du prototype berlinois, où les plis en question se forment par le jeu normal de l'étoffe serrée par la ceinture — type caractérisé de plus par la station *droite* de l'Orante et son châle à bouffants symétriques — que se rapprochent le plus[4] nos deux copies de basse époque byzantine.

Si nous remontons de cette médiocrité vers le chef-d'œuvre du Musée d'Istanbul, en passant par la Théotokos d'Athènes inspirée de la mosaïque du XIe siècle[5], nous évoquons une forme d'art qui devait marquer à Byzance son apogée. Après l'époque justinienne, la grande plastique ayant disparu, les sculpteurs ont traité le marbre comme une matière précieuse ; ils l'ont travaillé, comme l'ivoire par exemple, en relief très plat, comme s'ils craignaient de perdre quelques parcelles d'une matière rare, débitée en plaques minces. La technique du médailleur convient mal aux grandes œuvres ; la gravure mord trop peu pour que le relief puisse suppléer à la couleur, et l'ensemble demeure étrangement plat. Mais une fois la convention admise, on reste confondu devant la beauté spirituelle qui se dégage des formes allégées et comme sublimées, malgré le fini d'un travail « calligraphique[6] » fait pour une autre échelle, poussé comme une miniature, poli comme un ivoire : le grand imagier, qui a ciselé ce pur joyau de la plastique byzantine, a plus profité de la leçon des miniaturistes et des ivoiriers du Xe siècle que de celle des sculpteurs grecs, qu'il ignorait.

1. Restes d'inscriptions autour de la main droite : au-dessus, peut-être Μ Ρ (?) ; au-dessous, ☩ΥΠΕ(ραγία) (?).

2. Type avec médaillon de l'Enfant Jésus ou avec bénitier (?) plutôt que figure assise.

3. Cf. O. Wulff, *op. cit.*, fig. 515.

4. Un détail important diffère : le pan supérieur du manteau est croisé obliquement vers la droite sur les reliefs de Gulhané ; c'est le contraire pour la Madone de Berlin.

5. La Vierge athénienne pourrait être postérieure au XIe siècle. Cf. G. Sotiriou, *Rec. Kondakov*, p. 131 (cependant, *Guide*, p. 47 : probablement du Xe siècle).

6. « Le caractère *calligraphique* des sculptures du XIIe siècle draperies collées au corps, plis concentriques dessinés sur la poitrine et autour des genoux, ne s'explique que par l'imitation de la miniature » (L. Réau, *L'art primitif, l'art médiéval*, p. 126).

# TABLE DES FIGURES


| | | Pages |
|---|---|---|
| Fig. 1. | — Les jardins du Sérail et Sainte-Sophie | 2 |
| Fig. 2. | — La Pointe du Sérail. Vue d'avion | 3 |
| Fig. 3. | — Le quartier des Manganes. Vue d'avion | 4 |
| Fig. 4. | — Soutènements byzantins au-dessus des Manganes | 8 |
| Fig. 5. | — Rempart près de la porte turque d'Odoun Kapou | 9 |
| Fig. 6. | — Intérieur du rempart maritime | 9 |
| Fig. 7. | — Tours de Théophile (2e et 3e inscr.) et mosquée de l'hôpital | 10 |
| Fig. 8. | — Tour portant la 2e inscription de Théophile | 11 |
| Fig. 9. | — Porte byzantine nº 2 (sous la fenêtre) et tour de Théophile (inscr. nº 3) | 12 |
| Fig. 10. | — Muraille maritime avec inscription de Théophile | 13 |
| Fig. 11. | — Première inscription de l'empereur Théophile | 14 |
| Fig. 12. | — Deuxième inscription de l'empereur Théophile | 14 |
| Fig. 13. | — Troisième inscription de l'empereur Théophile | 14 |
| Fig. 14. | — Quatrième inscription de l'empereur Théophile | 15 |
| Fig. 15. | — Tour des Manganes (?) | 15 |
| Fig. 16. | — Marques de briques | 16 |
| Fig. 17. | — Marques de briques | 16 |
| Fig. 18. | — Le vieux Sérail, vu de Gulhané | 17 |
| Fig. 19. | — Talus de la voie ferrée coupant les substructions du couvent de Saint-Georges | 21 |
| Fig. 20. | — Coupoles de l'église Saint-Georges éventrées | 22 |
| Fig. 21. | — Saint-Georges des Manganes. Cordons verticaux en briques de la superstructure | 23 |
| Fig. 22. | — Saint-Georges des Manganes. Décoration murale extérieure | 23 |
| Fig. 23. | — Saint-Georges des Manganes. Décoration en briques du couloir septentrional | 24 |
| Fig. 24. | — Saint-Georges des Manganes. Fenêtres du couloir extérieur septentrional | 24 |
| Fig. 25. | — Renforcement des sous-sols de l'église Saint-Georges | 25 |
| Fig. 26. | — Passage entre les coupoles de Saint-Georges | 26 |
| Fig. 27. | — Entrée sur la voie ferrée du passage Est-Ouest entre les coupoles | 26 |
| Fig. 28. | — Saint-Georges des Manganes. Détail d'architecture | 27 |
| Fig. 29. | — Monastère de Saint-Georges des Manganes. Grande citerne voûtée, couloir oriental (vue prise vers le Nord) | 28 |
| Fig. 30. | — Monastère de Saint-Georges des Manganes. Grande citerne voûtée, couloir oriental (vue prise vers le Sud) | 28 |
| Fig. 31. | — Marques de briques | 29 |
| Fig. 32. | — Marques de briques | 29 |
| Fig. 33. | — Marques de briques | 29 |
| Fig. 34. | — Citerne de Saint-Georges. Graffites tracés sur l'enduit frais | 30 |
| Fig. 35. | — Citerne de Saint-Georges. Graffite byzantin | 31 |
| Fig. 36. | — Saint-Georges des Manganes. Base *in situ* au Sud de l'église | 31 |
| Fig. 37. | — Citerne des jardins de Saint-Georges | 32 |
| Fig. 38. | — Ruines au-dessus des voûtes dites de la Vierge | 33 |
| Fig. 39. | — Le petit portique et les tombeaux (vus du Nord) | 33 |
| Fig. 40. | — Plan du petit portique | 34 |

Fig. 41. — Base de colonne du petit portique ... 35
Fig. 42. — Détails d'architecture de l'église de la Vierge ... 35
Fig. 43. — Ruine voisine des voûtes dites de la Vierge ... 36
Fig. 44. — Marques de briques ... 37
Fig. 45. — Palais des Manganes. Contreforts orientaux coupés par la voie ferrée ... 40
Fig. 46. — Couloir d'accès N.-E. à la citerne du Palais des Manganes ... 41
Fig. 47. — Citerne médiane du Palais. Colonne en place ... 42
Fig. 48. — Citerne du Palais. Détails d'architecture ... 43
Fig. 49. — Citerne du Palais. Détail d'une coupole de la série médiane ... 45
Fig. 50. — Muraille maritime au niveau du monastère du Saint-Sauveur ... 50
Fig. 51. — Façade maritime du sous-sol du Saint-Sauveur ... 50
Fig. 52. — Détail de la façade maritime du Saint-Sauveur ... 52
Fig. 53. — Inscription de la façade maritime du Saint-Sauveur ... 53
Fig. 54. — Nef médiane des sous-sols de l'église du Saint-Sauveur ... 54
Fig. 55. — Sous-sol du Saint-Sauveur. Mur méridional ... 55
Fig. 56. — Sous-sol du Saint-Sauveur. Voûtes le long de la voie ferrée ... 56
Fig. 57. — Mur nord des sous-sols de l'église du Saint-Sauveur ... 57
Fig. 58. — Fragment d'inscription ... 58
Fig. 59. — Fragment d'inscription ... 58
Fig. 60. — Marques de briques ... 58
Fig. 61. — Crypte à abside ... 59
Fig. 62. — Sous-sol du Saint-Sauveur. Détails d'architecture ... 60
Fig. 63. — Substructions de l'Indjili Keuchk ... 61
Fig. 64. — Fontaine turque avec inscription de Sinan ... 62
Fig. 65. — Vue de l'ancien kiosque turc ... 63
Fig. 66. — Chemin de ronde du rempart maritime ... 64
Fig. 67. — Chemin de ronde. Détail d'architecture ... 64
Fig. 68. — Chapelle byzantine de l'ayasma du Saint-Sauveur ... 65
Fig. 69. — Sceau du monastère du Christ Philanthrope ... 65
Fig. 70. — Vestiges de l'ayasma du Saint-Sauveur ... 66
Fig. 71. — La muraille maritime entre l'Indjili Keuchk et le phare de Gulhané ... 69
Fig. 72. — Le rempart maritime au Sud de l'Indjili Keuchk ... 70
Fig. 73. — Passages murés dans le rempart (nº 10) ... 71
Fig. 74. — Linteau, montant et seuil de la « fenêtre » nº 10 ... 72
Fig. 75. — Encadrement de la porte nº 11 ... 72
Fig. 76. — Tour aux deux inscriptions ... 73
Fig. 77. — Tour de Théophile, surélevée par Léon et Alexandre en 906 (flanc Nord) ... 74
Fig. 78. — Inscription supérieure de la tour de l'Hodigitria ... 75
Fig. 79. — Moulure intérieure et extérieure entre les portes 12 et 14 ... 75
Fig. 80. — Intérieur du rempart au niveau de la tour de l'Hodigitria ... 76
Fig. 81. — Intérieur du rempart. Inscription nº 9 ... 76
Fig. 82. — Porte nº 12 ... 77
Fig. 83. — Encadrement de la porte nº 12 ... 77
Fig. 84. — Linteau inscrit de la porte de l'Hodigitria ... 78
Fig. 85. — Fontaine turque et porte murée nº 14 ... 79
Fig. 86. — Linteau de la porte nº 14 ... 79
Fig. 87. — Fontaine turque (XVIe siècle) ... 80
Fig. 88. — Marques de briques ... 81
Fig. 89. — Redan du rempart au niveau de l'Arab Keuchk ... 82
Fig. 90. — Rempart maritime au niveau des Topoi ... 83
Fig. 91. — Fragment d'inscription ... 84
Fig. 92. — Marques de briques ... 84
Fig. 93. — Porte des palais maritimes (remontée par l'Armée française) ... 85
Fig. 94. — Citerne à l'Est de Sainte-Irène ... 86
Fig. 95. — Système de citernes à l'Ouest de l'hôpital de Gulhané ... 86

Fig. 96. — Terrasse de l'hôpital de Gulhané.......... 87
Fig. 97. — Murs de soutènement du Sérail et fontaine turque.......... 88
Fig. 98. — Grand mur de soutènement du Sérail.......... 88
Fig. 99. — Citerne dite de la poudrière turque.......... 89
Fig. 100. — Citerne dite de la poudrière.......... 90
Fig. 101. — Même citerne. Chapiteau et départ d'arcs.......... 90
Fig. 102. — Même citerne. Base des colonnes.......... 91
Fig. 103. — Sainte-Marie Hodigitria. Ayasma et détails de construction.......... 92
Fig. 104. — Le chantier pendant la fouille. Vue du Sud.......... 93
Fig. 105. — Fouille de l'édifice à plan central.......... 94
Fig. 106. — Fouille du portique semi-circulaire.......... 95
Fig. 107. — Le chantier pendant la fouille. Vue de l'Ouest.......... 95
Fig. 108. — Monument hexachore. Vue de la conque septentrionale.......... 96
Fig. 109. — Monument hexachore. Côté Nord de l'entrée.......... 96
Fig. 110. — Tessons grecs et byzantins du monument hexachore.......... 97
Fig. 111. — Ouverture rectangulaire sur la petite citerne voûtée du réduit méridional.......... 98
Fig. 112. — Apodytérion septentrional.......... 98
Fig. 113. — Les piscines. Vue aérienne.......... 99
Fig. 114. — Plan et coupe des deux vasques.......... 100
Fig. 115. — Les deux piscines superposées.......... 101
Fig. 116. — Portique semi-circulaire. Base de colonne en place et dallage byzantin.......... 101
Fig. 117. — Détails de construction de la piscine de marbre (entrée S.-E.).......... 102
Fig. 118. — Petite pièce à l'Ouest de l'atrium semi-circulaire.......... 103
Fig. 119. — Marques de briques.......... 104
Fig. 120. — Détail du mur de fond du portique semi-circulaire.......... 105
Fig. 121. — Margelle de puits byzantin.......... 106
Fig. 122. — La piscine de marbre. Dernier état.......... 106
Fig. 123. — Chapiteau de colonnette.......... 107
Fig. 124. — Chapiteau inachevé.......... 107
Fig. 125. — Chapiteau-imposte ionique *(cl. Mus. turcs)*.......... 107
Fig. 126. — Autre vue du même chapiteau.......... 108
Fig. 127. — Monnaie d'Anastase Ier.......... 109
Fig. 128. — Croix pectorale en bronze (grand. nat.).......... 109
Fig. 129. — Croix au type de la Vierge Hodigitria (grand. nat.).......... 109
Fig. 130. — Détail d'un plan de Buondelmonte, Rome, Rossiano 702 (d'ap. G. Gerola, *Stud. biz.*, III, p. 249) 110
Fig. 131. — Muraille et phare de Gulhané.......... 111
Fig. 132. — Fragments d'architecture.......... 114
Fig. 133. — Fragment de colonnette cannelée.......... 115
Fig. 134. — Fragment de colonnette en brèche rouge.......... 115
Fig. 135. — Petit chapiteau corbeille.......... 116
Fig. 136. — Fragment de chapiteau-imposte.......... 116
Fig. 137. — Petit chapiteau à trois faces.......... 116
Fig. 138. — Chapiteaux de colonnettes.......... 117
Fig. 139. — Demi-chapiteau de colonnette.......... 118
Fig. 140. — Chapiteau de colonnette octogonale (1/4 grand. nat.).......... 118
Fig. 141. — Chapiteau analogue (1/4 grand. nat.).......... 118
Fig. 142. — Chapiteau analogue (1/4 grand. nat.).......... 118
Fig. 143. — Base octogonale.......... 119
Fig. 144. — Chapiteau corinthien à protomes de bélier (*cl. Mus. turcs*).......... 119
Fig. 145. — Chapiteau corinthien à protomes de griffons *(cl. Mus. turcs)*.......... 119
Fig. 146. — Autre vue du chapiteau à protomes de griffons *(cl. Mus. turcs)*.......... 119
Fig. 147. — Plaque sculptée sur les deux faces.......... 120
Fig. 148. — Petit reliquaire en marbre *(cl. Mus. turcs)*.......... 120
Fig. 149. — Grande corniche de marbre : face *(cl. Mus. turcs)*.......... 121
Fig. 150. — Grande corniche de marbre : côté *(cl. Mus. turcs)*.......... 121

Fig. 151. — Demi-chapiteau à décoration figurée n° 3902 *(cl. Mus. turcs)* .......... 122
Fig. 152. — Autre vue du même demi-chapiteau .......... 122
Fig. 153. — Demi-chapiteau à décoration figurée n° 3903 *(cl. Mus. turcs)* .......... 122
Fig. 154. — Chapiteau corinthien *(cl. Mus. turcs)* .......... 122
Fig. 155. — Chapiteau corbeille à décoration végétale, face *(cl. Mus. turcs)* .......... 123
Fig. 156. — Même chapiteau, revers *(cl. Mus. turcs)* .......... 123
Fig. 157. — Grande architrave d'ante *(cl. Mus. turcs)* .......... 123
Fig. 158. — Plaque de parement sculptée .......... 124
Fig. 159. — Écoinçon sculpté .......... 124
Fig. 160. — Fragment d'archivolte .......... 125
Fig. 161. — Plaque de parement .......... 125
Fig. 162. — Plaque de parement .......... 126
Fig. 163. — Plaque de parement .......... 126
Fig. 164. — Plaque de parapet, face .......... 126
Fig. 165. — Plaque de parapet, revers *(cl. Mus. turcs)* .......... 126
Fig. 166. — Relief : bras avec crosse .......... 127
Fig. 167. — Relief : tête d'homme barbu .......... 127
Fig. 168. — Tête de saint Michel .......... 128
Fig. 169. — Relief : ange volant .......... 128
Fig. 170. — Relief : main céleste .......... 128
Fig. 171. — Fragment de relief : personnages prosternés *(cl. Mus. turcs)* .......... 129
Fig. 172. — Fragment analogue *(cl. Mus. turcs)* .......... 129
Fig. 173. — Fragment de relief .......... 130
Fig. 174. — Fragment de relief .......... 131
Fig. 175. — Fragments de bas-reliefs .......... 131
Fig. 176. — Angle de corniche *(cl. Mus. turcs)* .......... 132
Fig. 177. — Baguettes moulurées .......... 133
Fig. 178. — Base octogonale .......... 134
Fig. 179. — Fragment de plinthe sculptée .......... 134
Fig. 180. — Plaque de fontaine turque .......... 135
Fig. 181. — Autre plaque de la même fontaine .......... 135
Fig. 182. — Fragment de fresque .......... 136
Fig. 183. — Autre fragment de la même fresque .......... 136
Fig. 184. — Tessons byzantins, d'ap. E. Mamboury .......... 137
Fig. 185. — Tessons byzantins .......... 138
Fig. 186. — Grand plat byzantin, reconstitué au Musée d'Istanbul *(cl. Mus. turcs)* .......... 139
Fig. 187. — Tessons byzantins, d'ap. E. Mamboury .......... 140
Fig. 188. — Tessons byzantins, d'ap. C. Pichoret .......... 141
Fig. 189. — Assiette byzantine .......... 142
Fig. 190. — Fond de bol byzantin .......... 142
Fig. 191. — Grand plat byzantin *(cl. Mus. turcs)* .......... 142
Fig. 192. — Assiette byzantine *(cl. Mus. turcs)* .......... 142
Fig. 193. — Bols byzantins *(cl. Mus. turcs)* .......... 143
Fig. 194. — Cruche incisée *(cl. Mus. turcs)* .......... 144
Fig. 195. — Monogrammes de vases .......... 145
Fig. 196. — Monogrammes de vases .......... 146
Fig. 197. — Les jarres byzantines dans le petit musée provisoire de Gulhané .......... 147
Fig. 198. — Les cinq types de jarres .......... 148
Fig. 199. — Types de jarres du chemin de ronde .......... 149
Fig. 200. — Marques d'amphores .......... 150
Fig. 201. — Marques d'amphores (suite) .......... 151
Fig. 202. — Petit autel votif inscrit .......... 152
Fig. 203. — Dédicace au Théos Hypsistos .......... 152
Fig. 204. — Inscription funéraire métrique .......... 152
Fig. 205. — Débris d'inscription .......... 153

Fig. 206. — Fragment d'inscription.......... 153
Fig. 207. — Fragment d'inscription latine.......... 153
Fig. 208. — Madone de Ravenne *(cl. L. Ricci)*.......... 157
Fig. 209. — Théotokos d'Athènes *(cl. Mus. byz. d'Ath.)*.......... 159
Fig. 210. — La même Orante (dessin Y. Fomine).......... 159
Fig. 211. — Relief à deux faces de Vierge orante de Gulhané *(cl. Mus. turcs)*.......... 160
Fig. 212. — Même relief : autre face.......... 160

# TABLE DES PLANCHES

I. — Plan de la Ire Région de Constantinople.
II. — Ancienne entrée de l'Arsenal des Manganes.
III. — Le quartier de Saint-Georges des Manganes.
IV. — Substructions du Monastère de Saint-Georges des Manganes.
V. — Plan des ruines du Monastère de Saint-Georges des Manganes.
VI. — 1-2. Coupes des sous-sols de Saint-Georges au Saint-Sauveur.
VII. — Voûtes dites de la Vierge.
VIII. — Sous-sols du Palais des Manganes.
IX. — Plan et coupe des sous-sols du Monastère du Saint-Sauveur.
X. — Chemin de ronde au niveau du Palais des Manganes.
XI. — 1. Rempart maritime près de la Tour à double inscription.
2. Tour de Théophile, surélevée par Léon et Alexandre.
XII. — L'édifice à plan central.
XIII. — Fragment de mosaïque et Céramique ($\frac{1}{2}$ grand. nat.).
XIV. — Vierge orante. Relief en marbre.

# TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos .......... I

Chapitre premier. — Historique des fouilles .......... 1

Chapitre II. — L'Arsenal des Manganes .......... 7

Chapitre III. — L'Église et le Monastère de Saint-Georges des Manganes .......... 19

Chapitre IV. — Le Palais des Manganes .......... 39

Chapitre V. — Le Monastère et l'Ayasma du Saint-Sauveur .......... 49

Chapitre VI. — Le quartier méridional de la première Région .......... 69

Appendice I. — Catalogue des objets provenant des fouilles de Gulhané.

*A)* Architecture et sculpture .......... 113

*B)* Décoration, céramique, inscriptions .......... 134

Appendice II. — La Vierge orante de Gulhané .......... 155

Table des figures .......... 163

Table des planches .......... 169

IMPRIMERIE A. BONTEMPS. — LIMOGES

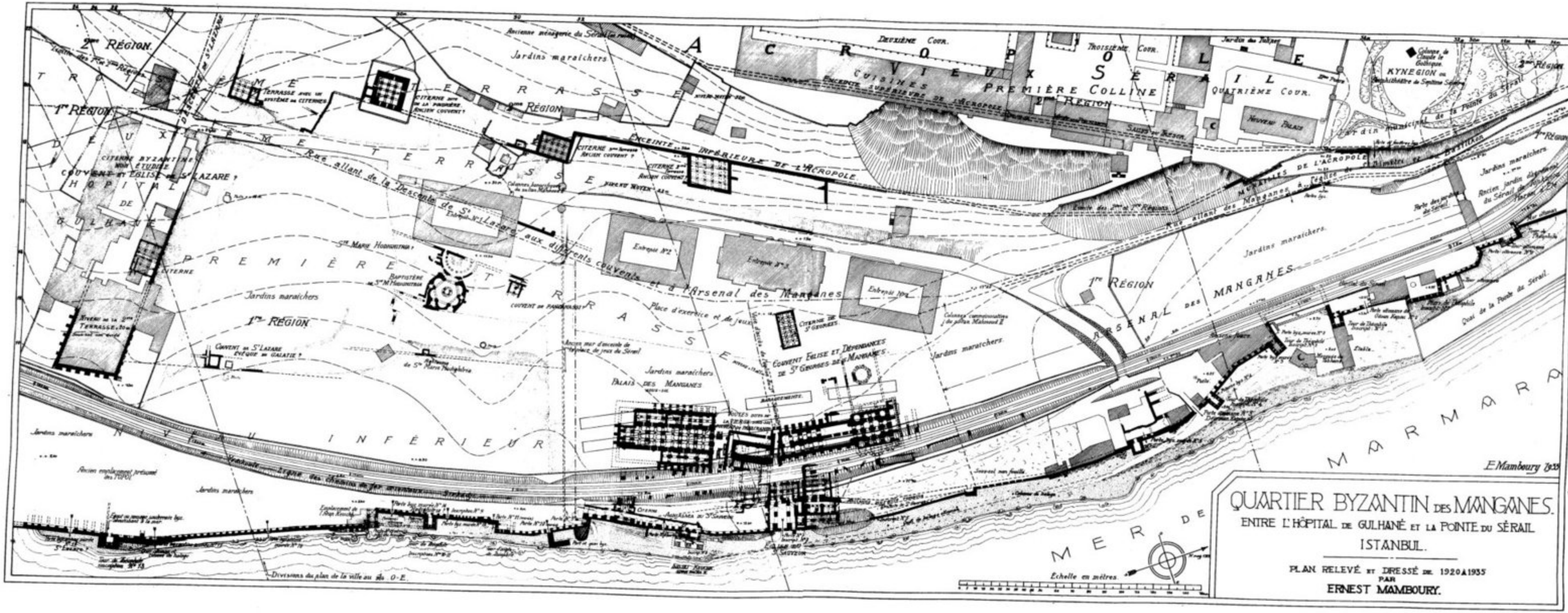


Plan de la 1re Région de Constantinople.

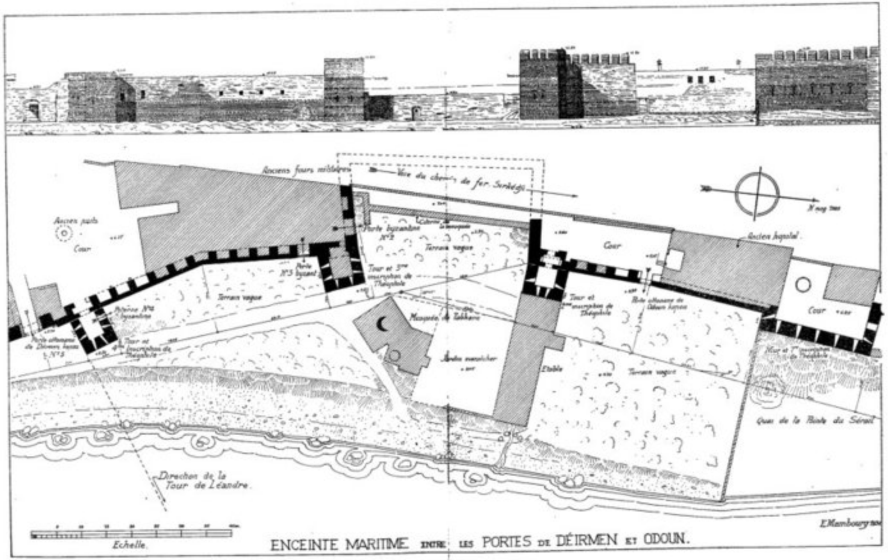


Ancienne entrée d l'Arsenal des Manganes.

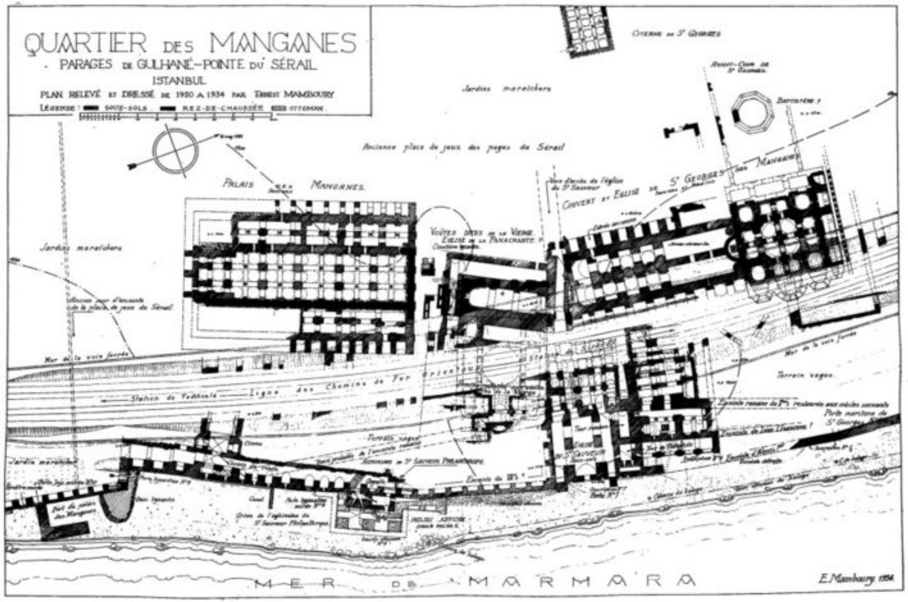


Le quartier de Saint Georges des Manganes.

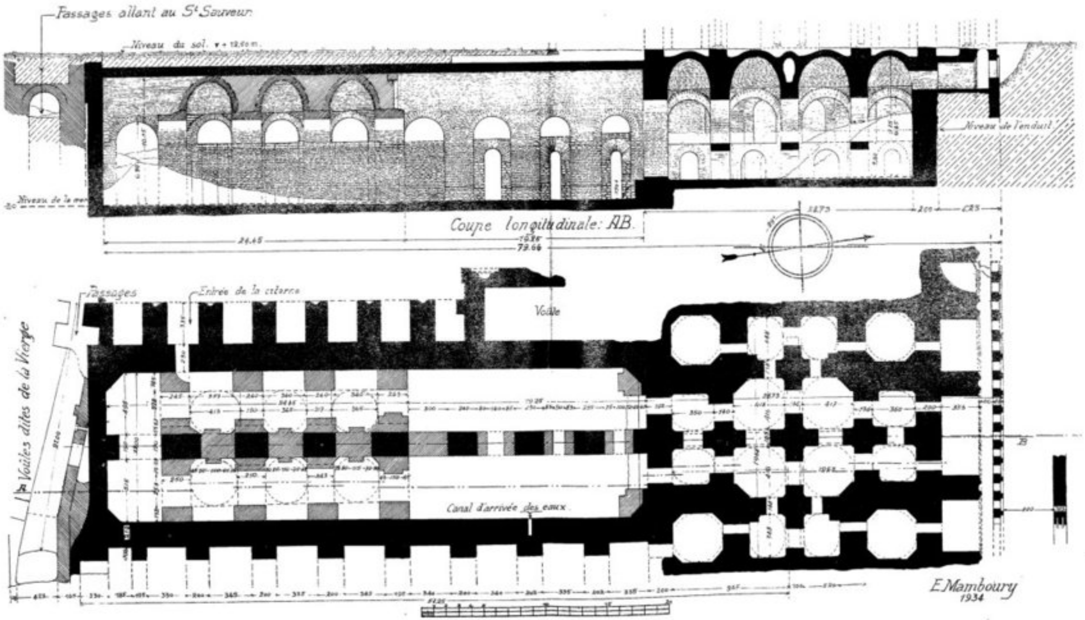


Substructions du Monastère de Saint-Georges des Manganes.

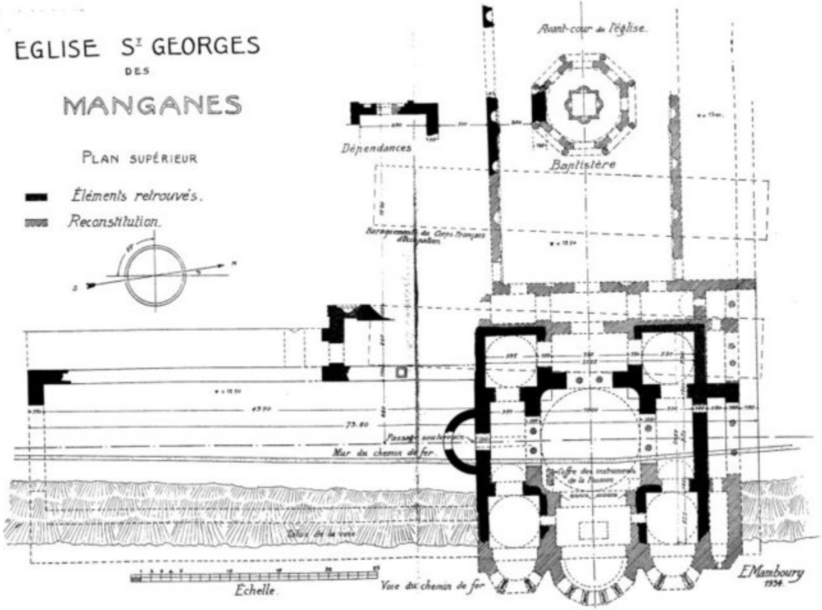


Plan des ruines du Monastère de Saint-Georges des Manganes.

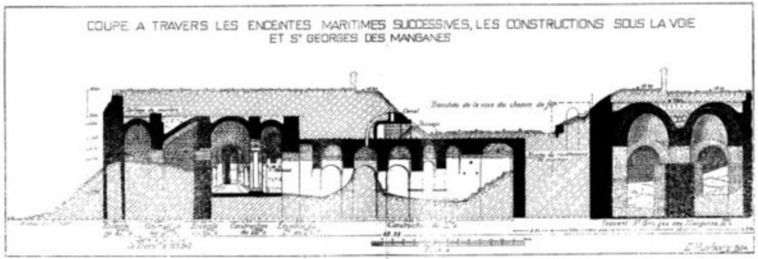


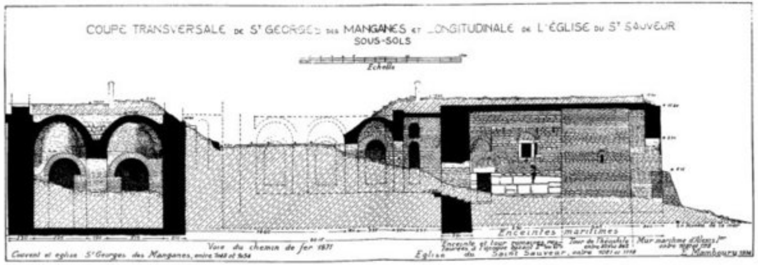


1-2. Coupes des sous-sols de Saint-Georges au Saint-Sauveur.

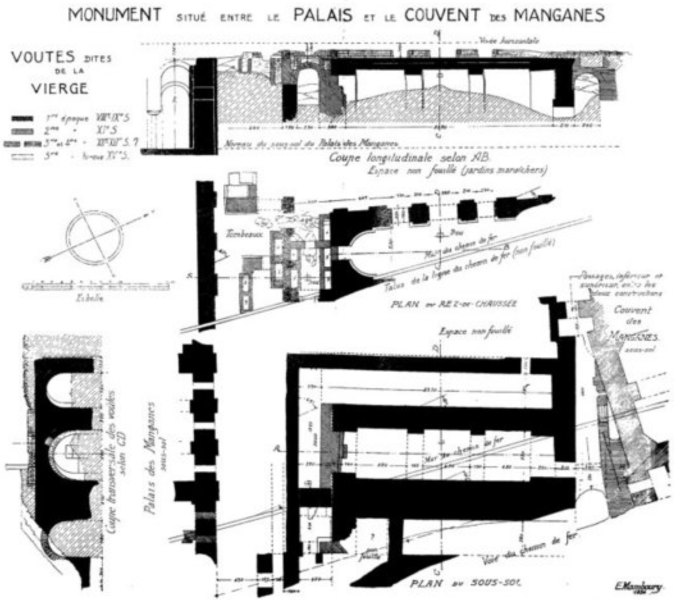


Voûtes dites de la Vierge.

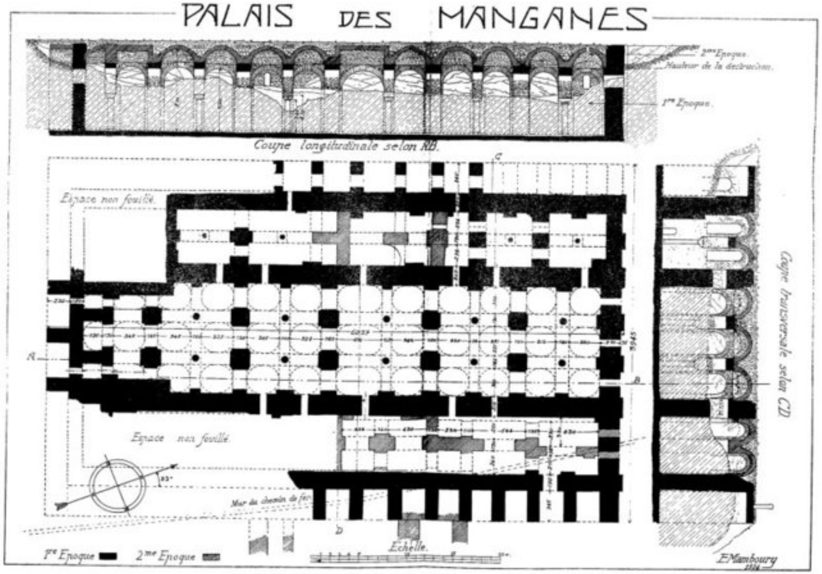


Sous-sols du Palais des Manganes.

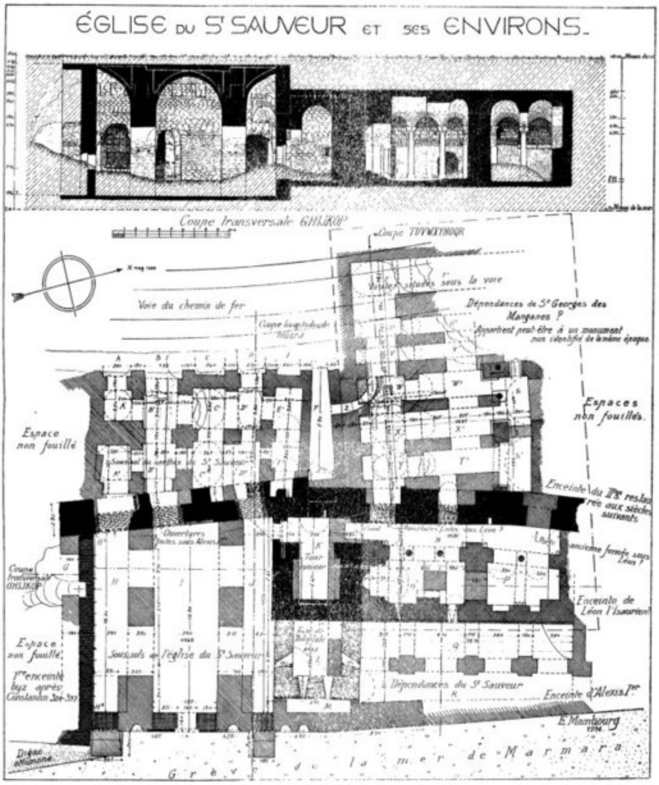


Plan et coupe des sous-sols du Monastère du Saint Sauveur.

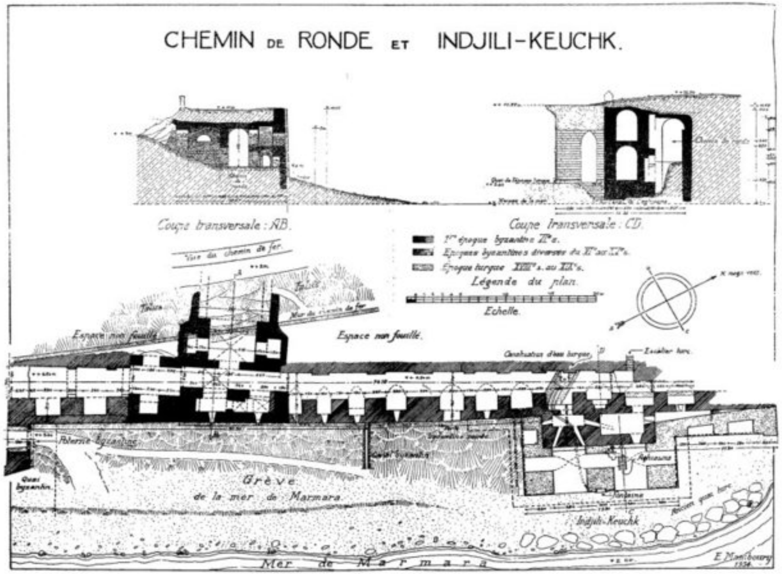


Chemin de ronde au niveau du Palais des Manganes.

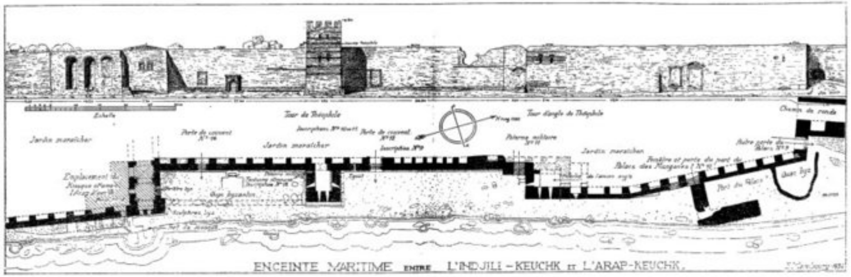


1. Rempart maritime près de la Tour à double inscription.

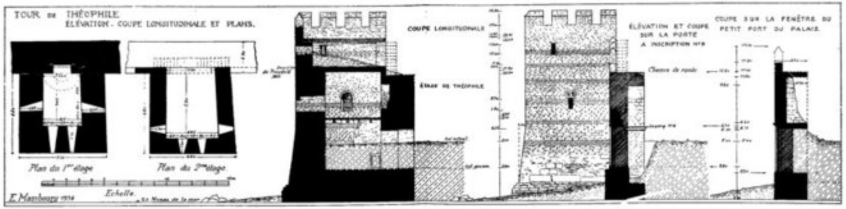


2. Tour de Théophile, surélevée par Léon et Alexandre.

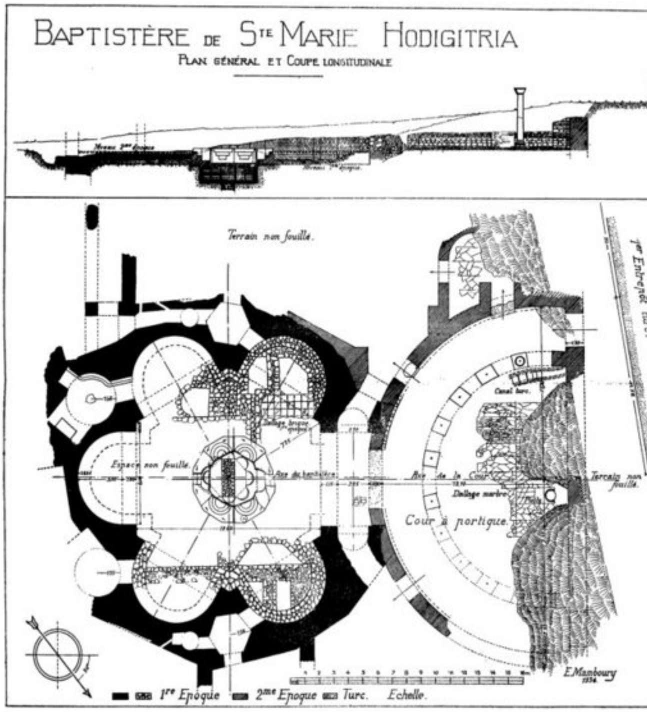


L'édifice à plan central.

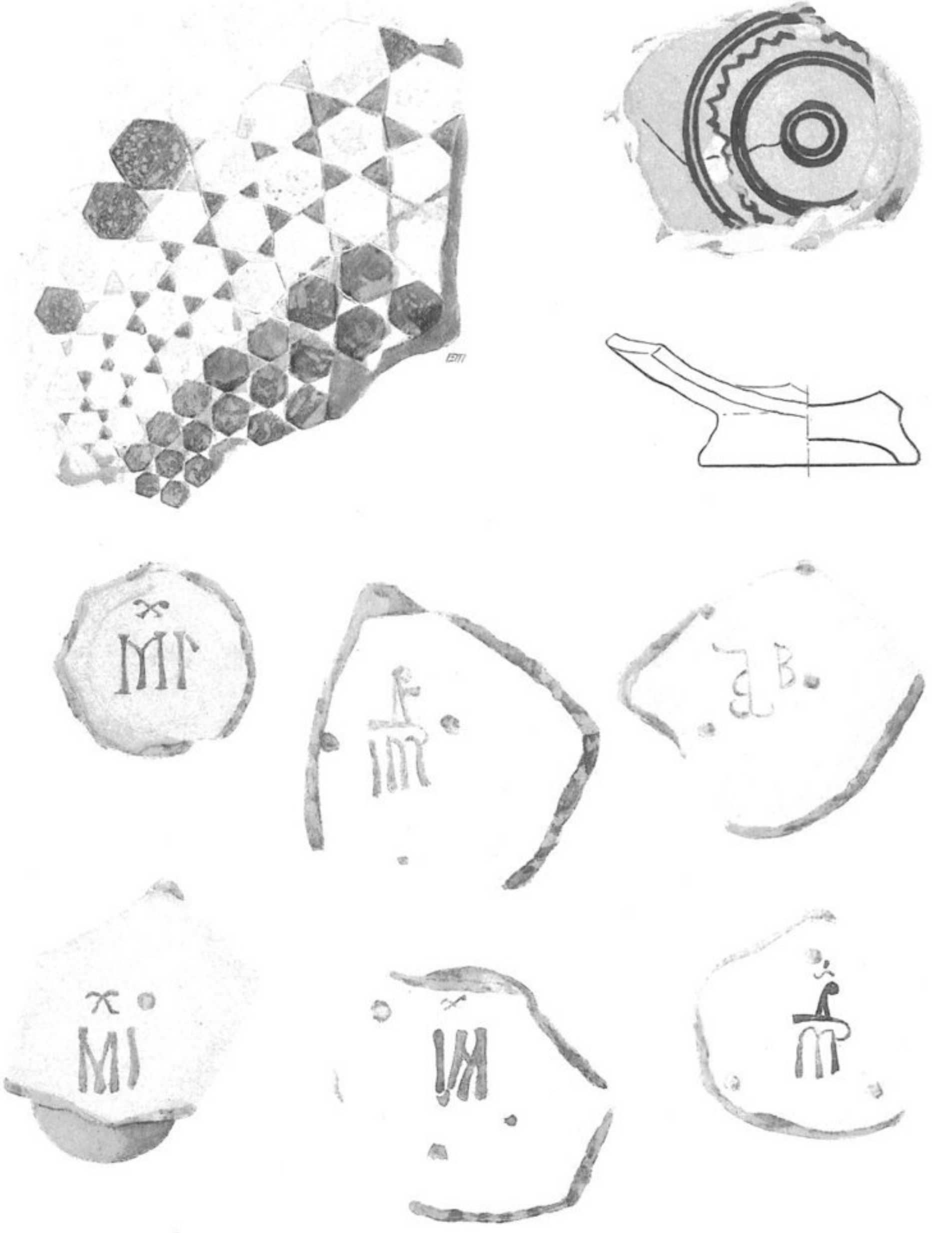

Fragment de mosaïque et céramique, (½ grand. nat.).

Vierge orante. Relief en marbre.